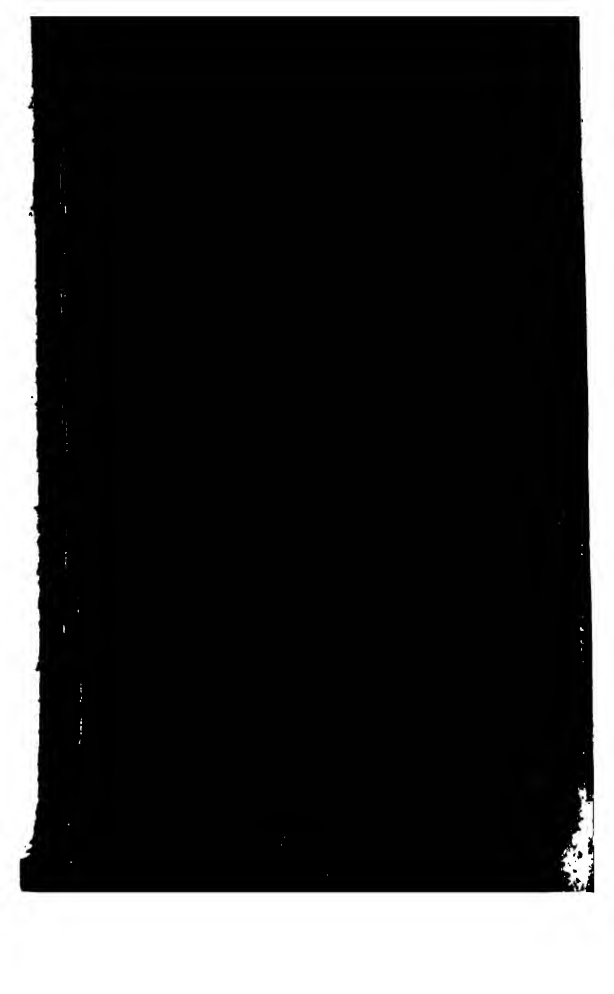
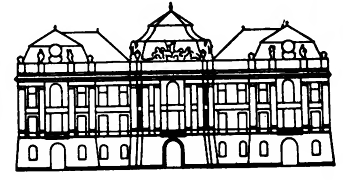








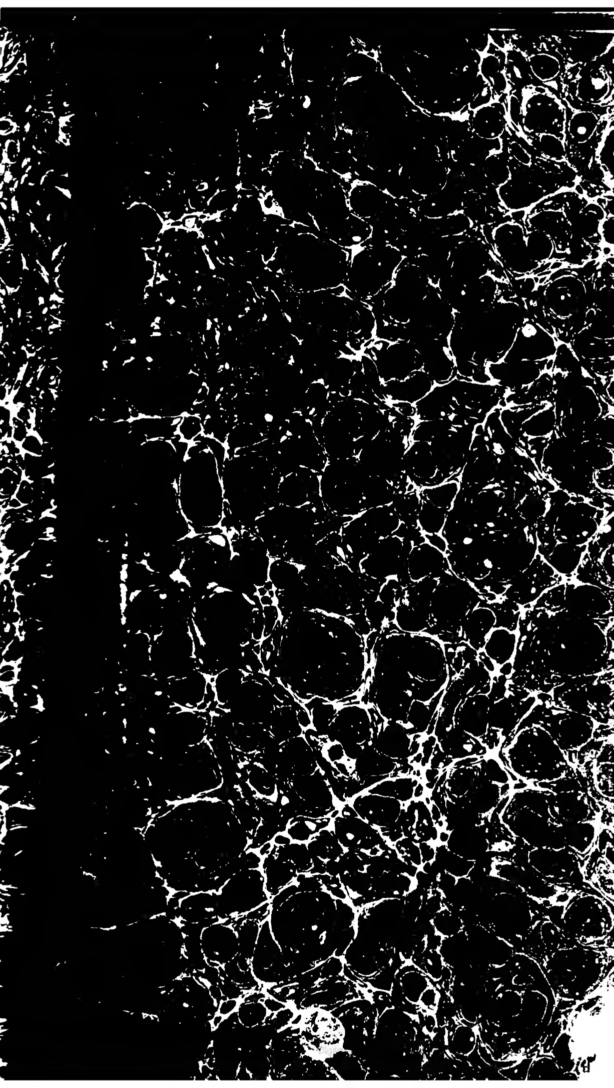


TABLEAU
GÉNÉALOGIQUE, HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE, HÉRALDIQUE ET GÉOGRAPHIQUE DE LA
NOBLESSE.

HUITIEME PARTIE.



AVIS.

On trouve du même auteur & à son adresse, à Paris, rue Gist-le-Cœur, nº. 18, & chez le même Libraire : 1º. un TRAITÉ des devises héraldiques, de leur origine et de leur usage, avec un recueil des armes de toutes les maisons qui en portent, ensemble un précis sur leur origine, et un recueil des faits qui leur sont particuliers, et qui ne sont point encore connus, enrichi de gravures, 1re, 2e, Prix 4 liv. 12 s. broché, et 5 l. relié.

2º. DICTIONNAIRE militaire, contenant les noms, surnoms et qualités, ensemble la date de tous les Grades, Actions, Sieges, Campagnes et Blessures de MM. les Officiers au service de S. M. tant sur terre que sur mer, enrichi d'un recueil d'Ordonnances Militaires. Prix 6 l. broché, et 7 liv. franc de port dans tout le royaume.

3º. ETAT général de la France contenant les qualités et prérogatives du Roi, la généalogie abrégée de la Maison Royale, le Clergé de la Cour, les Officiers de la Musique du Roi, de sa Maison, de sa Chambre, de sa Garde-Robe, de ses Bâtimens et Maisons Royales.

Les troupes de la Maison du Roi, la grande Ecurie, les Plaisirs du Roi, le Juge de la Cour, le Grand-Maître les Trésoriers, Marchands et Artisans suivant la Cour, la Maison de la Reine, des Enfans de France, Princes & Princesses du Sang, Princes légitimés & Princes Etrangers. Le Clergé de France, les Bénéfices à la nomination du Roi & des Princes. Les Duchés & Pairies; les Ordres qui existent en France. Les Maréchaux de France & autres Officiers-Généraux de terre et de mer, le Corps Royal d'Artillerie, les Gouverneurs des Provinces et Etats Majors des Villes, &c.

Les Conseils du Roi, les Secrétaires d'Etat, les Parlemens, & autres Jurisdictions du Royaume, les Généralités & Recettes, les Assemblées Provinciales, les Universités, les Académies, les Bibliotheques publiques; le tout avec les différens gages, honneurs, prérogatives et exemptions attribués à toutes les place; les différens Réglemens et Ordonnances qui leur sont propres, et l'état actuel des Maisons de tous les Grands-Officiers de la Couronne; suivi d'une table générale de tout l'ouvrage, dédié au Roi. Prix 7 liv. le vol. broché.

TABLEAU

GÉNÉALOGIQUE, HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE, HÉRALDIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

DE LA NOBLESSE,

Enrichi de Gravures;

Contenant, 1°. L'Etat des vrais Marquis, Comtes, Vicomtes, & Barons; 2°. un traité ſur les bannerets, Bacheliers, Ecuyers, & ſur leur différence; 3°. un traité ſur les Dignités Féodales & Politiques, les Dignités Ecclésiastiques, les Dignités des Vidames attachés à l'Egliſe; les titres & qualités personnelles, les titres & qualités des Gens de Lettres, &c. 4°. la recherche de la Normandie faite par Monfaoucq, *en 1463; un traité ſur l'origine des fiefs, les francs-fiefs; nouveaux acquêts et leur différence, &c. 6°. les généalogies des familles; 7°. les dépôts où la Nobleſſe peut avoir recours pour ſes différentes recherches; 8°. Une table des Matières, des Terres & des Perſonnes titrées; des Noms de Famille compris dans l'Ouvrage, avec le renvoi aux Auteurs qui en ont donné les Généalogies; & l'indication de plus de trente mille titres originaux que l'auteur possede dans ſon cabinet.*

Rien n'est beau que le vrai.

PRÉSENTÉ AU ROI,

Par Messire Louis-Charles Comte DE WAROQUIER, Chevalier, Sieur de Méricourt, de la Mothe, DE COMBLES, Officier d'infanterie.

Prix, 3 liv. le vol. broché, 3 liv. 12 ſ. relié.

A PARIS,

Chez NYON l'aîné, et fils, Libraires, rue du Jardinet, Quartier S. André-des-Arts.

M. DCC. LXXXIX.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

TABLE nécessaire pour l'intelligence de l'Ouvrage.

Voir l'Avis à la Noblesse dans les 1re., 4e. & 6e. parties; l'indication des dépôts & des auteurs dans la 2e. part. 2e. édition, la table des titres dans chaque partie.

Le même Libraire est à même de procurer aux personnes qui le désireront, les différens ouvrages cités dans celui-ci.

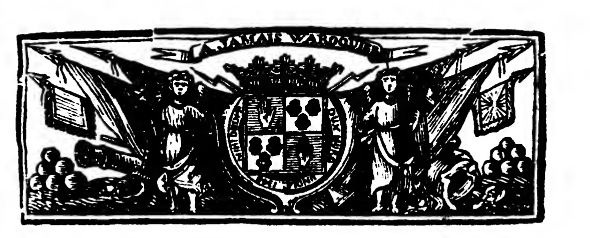


TABLEAU GÉNÉALOGIQUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE.

A

ABELLY. A Paris, d'argent au sanglier, passant de sable, au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent, cotoyé de deux quintes feuilles d'or.

Antoine Abelly, épousa demoiselle Isabeau *Colas*, dont les armes sont de gueules à trois aiglons, posés 2 & 1, & trois be-

ſans oppoſés d'or, dont il eut; 1°. Magdeleine, née le 22 mars 1529; 2°. Nicolas, né le 3 janvier 1531; 3°. Jeanne Abelly, née le 25 mai 1533, porta ſes armes en abime ſur l'écu de ſa mere, & décéda le 15 août 1557, ayant été mariée le 30 mai 1556, à meſſire Etienne *Phelippe*, écuyer, ſeigneur de la Tour, fils de meſſire Vincent Phelippe, écuyer, & de demoiſelle Jeanne *Cardon*, dont poſtérité; 4°. meſſire Antoine Abelly, abbé de Livri en Launoy, docteur en théologie, conſeiller & prédicateur de la reine Catherine de Médicis; 5°. Eliſabeth Abelly, dame de Serſay, mariée le 5 novembre 1562, à Robert *Roger*, valet de chambre ordinaire du roi; 6°. Jean Abelly, né le 27 janvier 1536.

7°. Etienne Abelly, né le 7 ſeptembre 1538; 8°. Magdeleine Abelly; 9°. Louis qui ſuit.

Meſſire Louis Abelly, écuyer, fut conſeiller en l'hôtel-de-ville de Paris en 1571, échevin de la même ville en 1577, fut préſent au contrat de mariage de M. Phelippe, ſon neveu, le 29 janvier 1581.

Meſſire Antoine Abelly, écuyer, ſeigneur de Serſay, conſeiller de l'hôtel-de-ville en 1581, quartinier en 1596, échevin en 1597, épouſa Dlle. Marie de *Sainctot*, dont il eut Claude Abelly, mariée à meſſire Antoine de *Vyon* de Gaillon, écuyer, ſeigneur d'Herouval, fils de Jacques & de Marie *Foreſt*, dont, 1°. Antoine de Vyon, écuyer, ſeigneur

d'Hérouval, conſeiller du roi, auditeur en ſa chambre des comptes, allié à Marie *Quentin*, dont poſtérité; 2°. Françoiſe Vyon, mariée à Pierre *le Maiſtre*, ſeigneur de Vaux.

AGASSE. Guillaume Agaſſe, écuyer, ſecrétaire du roi, meſtre de camp d'infanterie, mort paroiſſe St. Euſtache, 2 mai 1787.

ALBERT. Auguſtine-Catherine de *Boiſſet* d'Harville, veuve d'Antoine, marquis d'*Albert*, chef d'eſcadre, morte paroiſſe Saint-Sulpice, le 16 avril 1788.

ALBERTAS. Henri-Renaud d'*Albertas*, fils de Magdeleine de Seguiran, ſa ſœur aînée, & de Marc-Antoine d'Albertas, écuyer, baron de Dauphin, ſeigneur de St. Maime, capitaine de vaiſſeaux, iſſu d'une famille noble appellée Albertaſſi, originaire de la ville d'Albe, dans le Montferrat, ſuivant Noſtradamus, en ſon hiſtoire de Provence, pages 409 & 410.

Jean d'Albertas, qualifié noble, de la ville d'Apt en Provence, qui mourut en 1459, eut pour fils Baudon ou Baudoin d'Albertas, qui s'établit à Marſeille, où il épouſa en 1452, Billone de *la Cepede*. Leur fils Antoine d'Albertas, fut élu en 1511, premier des trois conſuls de la ville de Marſeille, pour l'année ſuivante, & laiſſa de ſa ſeconde femme Aimare de la Cepede, Pierre d'Albertas, écuyer, ſeigneur de St. Chamas, de Coufoux, de St. Paul, de Gemenos, de Pechaure, &c. élu en 1542, & nommé

en 1565, par le roi, premier conſul de la ville d'Aix. Celui-ci fut marié en 1554, avec Marguerite *Vento*, de laquelle naquit Antoine-Nicolas d'Albertas, élu en 1588, l'un des députés de la nobleſſe de la ville de Marſeille, aux états de Blois, & qui obtint en 1595, un brevet de retenue en l'état de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & un autre de capitaine d'une compagnie de 200 hommes de pied de nouvelle levée, & fut élu en 1600, ſyndic de la nobleſſe de Provence. Il mourut en 1617, laiſſant de ſa ſeconde femme Marguerite de *Riquety-de-Mirabeau*, remariée à Nicolas de *Bejanne*, ſeigneur de Grandpré, cinq garçons, dont les deux derniers, Antoine & Surleon d'Albertas, ont formé deux branches qui ſubſiſtent.

Antoine d'Albertas, ſecond du nom, chevalier, ſeigneur de St. Maime, capitaine d'une compagnie de 100 hommes de gens de pied françois, fut fait baron de Dauphin, par lettres-patentes du roi, de 1654, & élu en 1656, l'un des ſyndics d'épée de la nobleſſe de Provence. Il teſta en 1686, & avoit épouſé en 1638, marquiſe de *Vento*, de laquelle il eut entr'autres enfans, Marc Antoine d'Albertas, allié avec Magdeleine de *Seguiran*. De ce mariage ſont ſortis entr'autres, Henri-Renaud & Antoine d'Albertas, nommé en 1751, bailli de l'ordre de Malte.

Henri-Renaud d'Albertas, chevalier, mar-

quis de Bouc, & premier président de la chambre des comptes de Provence, après son oncle maternel, fut institué héritier universel de Pierre d'Albertas, seigneur de Ners, son grand-oncle, & nommé par sa mere le 4 février 1705, pour recueillir l'effet de la substitution de la terre de Dauphin. Il étoit substitut des avocats & procureurs généraux, en la cour des comptes, aides & finances de Provence, lorsqu'il obtint le 31 décembre 1707, des provisions pour l'état & office de premier président en cette cour, sur la résignation qu'en avoit fait en sa faveur Antoine de Seguiran, son grand-oncle maternel. Il est décédé le 28 janvier 1746, étant veuf depuis le 28 novembre 1731, de Louise Pauline de *Covet-de-Marignane*, qu'il avoit épousée le 18 août 1715, & dont il a laissé trois enfans; 1°. Jean-Baptiste d'Albertas qui suit; 2°. Joseph-Marie-Pierre-Marguerite d'Albertas, reçu chevalier de Malte de minorité, page dans la petite écurie en 1731, lieutenant aux Gardes-Françoises; 3°. Nicolas-Pierre-Gabriel d'Albertas, né le 26 janvier 1719, reçu chevalier de Malte en 1731, capitaine dans le régiment de Rouergue.

Jean-Baptiste d'Albertas, chevalier, marquis de Bouc, seigneur de Ners, de Gemenos, de Consonoves, &c. né le 8 octobre 1716, pourvu en 1745, de la charge de premier président de la chambre des comptes, sur la démission de son pere, a

épousé le 28 avril 1746, Marguerite-Françoise de *Montullé*, sœur de la comtesse de Montécler, & fille de Jean-Baptiste de Montullé, seigneur de Lourigas, Boisgarnier, &c. conseiller en la grand'chambre du parlement de Paris, & de Françoise *Glucq*. Ses enfans sont, 1°. Jean-Baptiste-Susanne d'Albertas, né le 24 mai 1747; 2°. Jeanne-Charlotte, née le 27 août 1749.

Surleon d'Albertas, seigneur de Jouques & de Rochefort, fils puîné d'Antoine-Nicolas & de Marguerite de Riqueti, après avoir été chevalier de Malte, se maria en 1636, avec Françoise *Dumas* de-Castellane, fille du baron d'Allemagne, dont il laissa en 1655, entr'autres enfans, Michel-Jules, & Surleon d'Albertas, qui ont formé deux rameaux. L'aîné reçu, comme son pere, dans l'ordre de Malte, & page du grand-maître, se maria dans la suite en 1691, avec Aimare de *Villages*, & fut pere de Michel-Gaspard d'Albertas, seigneur de Jouques & de Rochefort, allié en 1716, avec Claire de Condolle. Les enfans qui restent de ce mariage, sont; 1°. Pierre-Pomponne d'Albertas, né le 26 juillet 1724, reçu chevalier de Malte en 1728, & garde de l'étendart en 1740; 2°. Louis-Charles, reçu garde de l'étendart en 1746; 3°. Gaspard-Michel, né le 27 août 1729, présenta en 1751, ses preuves de noblesse, pour avoir une place à l'abbaye sécularisée de St. Victor de Marseille; 4°. Alphonse-Rodolphe, reçu garde de l'étendart

en 1746; 5°. Aimare-Bibiane; 6°. Marianne a épousé en 1752, N... de *Fontienne*, conseiller à la chambre des comptes d'Aix; 7°. Therése d'Albertas.

Surleon d'Albertas, second du nom, a épousé Elisabeth de *Martel*, de laquelle sont nés Gabrielle d'Albertas, mariée à N... de Merindol, vivante, & Surleon d'Albertas, troisieme du nom, allié à Therése de *Castellan*-Mazauges. Ses enfans sont; 1°. Surleon-Jean-Baptiste d'Albertas; 2°. Henriette d'Albertas.

ALIGRET. Tombe aux grands Augustins.

Ci gist noble homme & sage Me. Jean *Aligret*, vivant, seigneur de Clichi & du Plessis-Châlain, conseiller du roi notre sire, & son lieutenant civil, qui trépassa le 2 juillet 1503.

Et demoiselle Guillemette l'*Huiller*, sa femme, laquelle trépassa, le

ANCEAU, en Languedoc, dont est chef Jean-Louis d'Anceau, chevalier, seigneur de la Velanette, St. Cirgi, Mondaveau, grand maître des eaux & forêts du Languedoc depuis 1738 jusqu'en 1764, fils de Claude d'*Anceau*, grand maître des eaux & forêts, lieutenant-colonel du régiment Dauphin, cavalerie, a épousé en 1721, demoiselle Marie-Jaquette-Melanie de *Chalvet* Rochermonteix, dont il a eu quatorze enfans, nés à Toulouse;

ſçavoir, —— 1. Charles-Paul-Louis, né le 7 juillet 1725, grand maître des eaux & forêts de Languedoc en ſurvivance, le 13 novembre 1752, & en exercice en 1753, juſqu'en 1764; —— 2. Louis-Hyppolithe, né en novembre 1731, ſucceſſivement théologal du chapitre de l'Iſle Jourdain, diocèſe de Toulouſe, de celui de Carcaſſonne & de celui de Beziers, puis chanoine, ſous-chantre & vicaire-général, grand pénitencier & official de ce diocèſe, & prieur; —— 3. Joſeph-Eliſabeth-Claude, né le 8 octobre 1734, d'abord cadet dans le corps royal d'Artillerie, en février 1755, réformé la même année, enſuite volontaire dans le régiment colonel dragon, enfin lieutenant dans le régiment de la Marine, le 6 juin 1758; —— 4°. Jacques-Heleine, né le 14 ſeptembre 1735, lieutenant au régiment de Bretagne, en décembre 1755, capitaine en 1758, réformé en 1763, capitaine au régiment des recrues provinciales de Montpellier, remplacé au régiment de Bretagne en 1768; —— 5°. Joſeph-Marie-Michel, né le 29 ſeptembre 1736, lieutenant au régiment d'Aquitaine, en octobre 1757, capitaine en 1758, réformé en 1763, dans la Légion de St. Domingue, en 1765, major d'infanterie, en 1772, chef de bataillon au régiment du Cap en 1775, marié le 24 mai 1777, à demoiſelle Charlotte *le Duc*, morte le 29 mai 1778; il a été fait les même mois & année chevalier de Saint-Louis; —— 6. Jean-Jacques-Théodore, né

le 11 ſeptembre 1741, lieutenant au régiment d'Aquitaine, en 1755, capitaine en 1759, réformé en 1763, remplacé en 1766, & capitaine de grenadiers au régiment d'Anjou, en 1779; — 7. Marie-Antoinette, née en mai 1723, mariée en mai 1761, à Henri de *Rolland*, ſeigneur de St. Rome, dont trois enfans; — 8. Marie-Françoiſe-Victoire, née le 12 juin 1724; — 9. Sophie, née le 25 février 1727; — 10. Henriette, née en 1728, morte âgée de quatre ans; — 11. Henriette-Conſtance-Julie, née en ſeptembre 1729, morte le 4 ſeptembre 1770; — 12. Marguerite-Louiſe-Félicité, née en mai 1739, mariée le 22 avril 1755, à Pierre-François-Maximilien de *Caferelli*, dont des enfans; — 13. Catherine-Henriette-Barthelemie, née le 4 août 1738, mariée le 28 mars 1760, à Jean-Baptiſte *Dufour*, premier tréſorier au bureau des finances à Toulouſe: elle eſt morte en avril 1770, laiſſant ſix enfans; — 14. & Marie, née en 1749.

Les armes, d'azur à trois croiſſans d'argent, 2 & 1.

ANTIN. Baron de Sauveterre, porte d'or, à la clef de gueules, poſée en pal, féneſtrée de trois tourteaux de gueules.

Noble Nicolas d'Antin, ſeigneur de Sauveterre & de Boucoſſe, fils de noble Etienne d'Antin, tranſigea avec François d'Antin, ſon frere aîné, qui lui paye une ſomme de 3000 liv. à lui léguée par Etienne leur pere, par

A v

acte passé devant *Abbat*, notaire à Baignères, le 15 décembre 1584; il transigea par acte passé devant *la Gandeve*, le 23 octobre 1598, avec le tuteur de Raimond *Chambre*, fils du premier lit de feue dame Marguerite *Boucosse*, son épouse, dont il eut.

Noble François d'Antin, écuyer, seigneur de Sauveterre, épousa par contrat passé devant *Herie*, notaire, le 12 février 1643, demoiselle Jeanne *Capus*, & testa par acte reçu par la *Coste*, notaire, le 25 août 1750, il laissa

Noble Jacques d'Antin, écuyer, seigneur de Sauveterre, héritier universel de son pere, marié par contrat passé devant d'*Auglas*, notaire, le 22 août 1571, à demoiselle Marie de *Cloche*; il testa, l'acte reçu par Bordés, notaire, le 28 février 1657; il donna une procuration, l'acte reçu par *Lunefrange*, notaire, le 10 décembre 1699, & fut maintenu en sa noblesse par M. *le Gendre*, intendant de Montauban, le 10 mars 1704, il laissa

Noble Pierre d'Antin, écuyer, seigneur de Sauveterre; il épousa le . . . . demoiselle Marie *Quitterie de Bedora*, fille d'un conseiller au siége de Tartas, & de Claire de *Vidard*; il passa un contrat devant le juge de St. Sever, le 16 juin 1705; il fut déchargé des francs fiefs par M. d'*Aligre*, intendant de Navarre, le 18 juillet 1751; il laissa :

Messire Jean-Marie d'Antin, écuyer, seigneur & baron de Sauveterre, marié le 19 octobre 1734, à Jeanne de *Rol-Montpellier*, fille de Jean Louis, baron de Lasse, & d'Anne *Mimiogne*, le mariage célébré en l'église de Biaudos, diocèse de Bayonne, le 9 octobre 1738, dont :

Noble Pierre d'Antin, baron de Sauveterre, capitaine au régiment de Belsunce, né paroisse de Tarlak, le 18 juillet 1736, fut émancipé par acte passé devant le juge de Tartas, le 5 mars 1759 ; il fit un retrait lignager de la seigneurie de Montfaucon, vendue par son pere, à messire Clément *Dupuy*, marquis de Festose, président à mortier au parlement de Navarre, par acte du 11 mars 1759 ; il épousa dame Marguerite *Duperrier*, dont :

Messire Jean de Dieu-Pierre d'Antin, né paroisse de St. Laurent de Mugron, le 18 mars 1770.

ANTIN. A Dax de gueules, à trois lions d'argent, à demi corps posés 2 & 1, écartelé d'argent à trois tourteaux de gueules, 2 & 1 ; sur le tout d'or, une clef de sable, posée en pal couronnée de même.

François d'Antin, lieutenant au gouvernement de Dax & de St. Sever, étoit fils de Jean d'Antin, seigneur & baron d'Antin, sénéchal de Bigorre & de Dax en 1520, dont Dominique d'Antin, marié le premier juin 1582, à Marguerite de *Cardaillac*, fille naturelle de haut & puissant seigneur,

messire Corbeiran de Cardaillac, seigneur de Sarlabous, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, gouverneur du Havre, dont l'arriere petit-fils Henri d'Antin, seigneur de St. Pé & de Hon en Bigorre, garde du corps du roi, lieutenant pour sa majesté, au gouvernement des ville & château de Dax, en 1680, par la démission de Charles d'Antin son pere; épousa le premier juillet 1681, Marguerite *Pinton*, fille de Raimond, seigneur de St. Martin & de Bedorede, & de Marguerite *Pichot*, dont Marie-Marguerite d'Antin, reçue à St. Cir, le 28 juin 1698.

ARGENTEAU. Louis-Conrard, comte d'Argenteau & d'Esseneux, seigneur de Linsemeau, épousa demoiselle Marie-Gilberte de *Locquenghien*, baronne de Melsbroeck, dont:

Charlotte, comtesse d'Argenteau, heritiere de Melsbroeck &c. qui épousa Milord Thomas *Bruce*, comte d'Ailesbury, pair d'Angleterre, & en eut Milady-Marie Brucé, comtesse d'Ailesbury, baronne de Melsbroeck, femme de Maximilien-Eman, prince de *Hornes*, chevalier de la toison d'or, qui de cette alliance a eu: 1°. Marie-Therése qui suit; 2°. Elisabeth, princesse de Hornes, alliée en 1751, à Gustave, prince de Stolberg-Geudern, colonel d'infanterie, puis général major.

Marie-Therése, princesse de Hornes, héritiere de Melsbroeck, née le 19 octobre

1726, mariée le 12 août 1742, à Philippe-Joseph, comte, puis prince de Salm, puis prince régnant de Salm-Kirbourg Will, de Grave, de d'Aann, Rheingrave de Stein, Landgrave d'entre la Mosele & le Rhin, comte de Renneberge, grand veneur héréditaire de l'empire, au cercle de Bourgogne, conseiller de Flandres, chevalier de l'ordre de l'aigle blanc, né le 21 juillet 1709, mort paroisse St. Sulpice, le 9 juin 1779, & transporté en ses états d'Allemagne, dont:

1°. Frédéric-Jean-Othon, prince de Salm-kirbourg, colonel au service de France, né le 11 mai 1745, marié le 29 novembre 1781, à Jeanne-Françoise de *Hohenzollern*-Sigmakingen, née le 3 mai 1765, dont: Charles-Antoine-Frédéric, né le 19 février 1785.

2°. Maurice-Gustave-Adolphe, né le 28 septembre 1761.

3°. Marie-Emmanuelle-Maximilienne, née le 19 mai 1744, mariée le 24 juin 1763, à Jean-Bretagne-Charles-Godefroy, duc de la *Trimoille*, pair de France, dont postérité.

4°. Augustine-Frédérique-Maximilienne, née le 13 septembre 1747, mariée par contrat du 21 octobre 1764, à Anne-Emmanuel Ferdinand, duc de *Croy*, prince de Solre.

5°. Marie-Louise-Ferdinande-Marguerite, née le 18 novembre 1753.

6°. Amelie-Zephirine, née le 6 mars 1760.

ARPAJON. Arpajon, terre & ſeigneurie en l'iſle de France, dioceſe, parlement, intendance & élection de Paris, où l'on compte 318 feux. Les terres & ſeigneuries de Chatres ſous Monlhéri, de la Bretoniere & de S. Germain, furent unies & érigées en marquiſat ſous le nom d'Arpajon, par lettres de mai 1720, regiſtrées au parlement ſéant à Pontoiſe, & à la chambre des comptes, les 12 & 19 décembre ſuivant, en faveur de Louis II, marquis d'Arpajon, chevalier de la toiſon d'or, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur de Berri & des villes de Bourges & d'Iſſoudun, petit-fils de Louis, chevalier du S. Eſprit, créé duc d'Arpajon & pair de France, par lettres de décembre 1650, qui ne furent point enregiſtrées. Louis, marquis d'Arpajon, dernier mâle de ſa maiſon, chevalier né de l'ordre de Malte & de la toiſon d'or, lieutenant général des armées, épouſa le 28 mars 1715, Anne-Charlotte *Lebas* de Montargis, née le 17 décembre 1697, dame du palais de Louiſe-Eliſabeth d'Orléans, douairiere d'Eſpagne, dont pour fille unique Anne-Claude-Louiſe d'Arpajon, grande d'Eſpagne, reçue Grand-Croix de l'ordre de Malte, par droit de naiſſance, le 13 décembre 1745, mariée en 1741 à Philippe d'abord, comte de *Noailles*, puis duc de Mouchi, maréchal de France, grand d'Eſpagne de la premiere claſſe, chevalier des ordres & de la toiſon d'or, à qui

l'ordre de Malte a accordé en considération de son mariage, le privilege de la maison d'Arpajon, par bulle du 28 septembre 1741, dont nombreuse postérité.

ARRAC de Vignes en Guienne, d'argent au sanglier de sable passant; écartelé d'azur à un aigle à deux têtes d'or, le vol abaissé.

Jean d'Arrac, seigneur de Brosteau, de Vignes, de Beiries, homme d'armes de la compagnie du seigneur de Poyanne, anobli pour services militaires au mois de mai 1596, les lettres registrées en la chambre des comptes le 30 août 1597, au parlement de Bordeaux le 8 juillet 1609, au bureau des finances de Guienne le 10 du même mois, confirmées par autres lettres patentes le 27 décembre 1608; il épousa par contrat du 19 juillet 1595 demoiselle Magdeleine *D'anglades*, fille & héritiere de Louis D'anglades, seigneur de la maison noble de Vignes, jurisdiction de Sault, sénéchaussée de Lannes, & demoiselle Jeanne de *Las*, dont il eut :

François d'Arrac de Vignes, écuyer, baron de Sault, seigneur de Vignes, d'Argelos, de Naissiet, de Marpaps & de Beiries, testa le 28 novembre 1667; il épousa 1°. le 3 décembre 1627, demoiselle Jeanne de *Bédorede* de Montolieu, fille de noble Jean de Bedorede, écuyer, seigneur du Poi, lieutenant de la compagnie des gendarmes du seigneur de Poyanne, & de de-

moiselle Susanne de *Lanne* de Montolieu. 2°. Par contrat du 30 mai 1634, demoiselle Jeanne *d'Aren*, fille de noble Jean d'Aren, écuyer, seigneur d'Aren, & de demoiselle Isabeau de la *Borde*, présens : Paul de *Mesples*, conseiller au parlement de Navarre, oncle de la future ; David de *Sallies*, conseiller du Roi, procureur-général en la même cour ; noble Pierre de la *Borde*, sieur de Morenx ; Jean de la Borde, sieur de Pimbo ; Gratien & Isaac de la Borde, oncles maternels. De ce second mariage sortit 1°. Gabriel qui suit ; 2°. Jean César, écuyer, seigneur d'Argelos, vivant le 16 septembre 1667 ; 3°. Isabeau, mariée le 28 Janvier 1653, à noble *Blaise* de *Luppé*, écuyer, sieur de la Motte & de Rianne ; 4°. Marie d'Arrac, mariée le 10 septembre 1667, à Alcibiades de *Mesmes*, seigneur de Perquye, de Ravignan & de Lusson, fils de Joseph & de Jeanne de *Vignolles* (voyez *Mesmes* dans la premiere partie) ; 5°. Jacquette d'Arrac, légataire de sa mere en 1652.

Gabriel d'Arrac de Vignes, écuyer, baron de Sault, Navailles, seigneur de Nassiet, de Marpaps, fit son testament le 9 septembre 1710, marié par acte sous seing-privé le 8 avril 1698, à demoiselle Olive de *Lestonnac*, fille aînée de Pierre, seigneur de Lisle, conseiller au parlement de Bordeaux, & de dame Susanne de *Lacheze*, dont il eut, 1°. Pierre, marié à Anne de *Frexou*, ne

vivoit plus le 9 ſeptembre 1710 ; 2°. Joſeph, prêtre ; 3°. Céſar, mort avant le 9 ſeptembre 1710 ; 4°. Blaiſe qui ſuit ; 5°. Suſanne, religieuſe Urſeline à Oleron ; 6°. Marie d'Arrac, mariée à noble Antoine de *Liſſeraſſe*.

Blaiſe d'Arrac de Vignes, écuyer, baron de Sault, Navailles, ſeigneur de Naſſiet, de Marpaps, fit ſon teſtament le 31 mars 1730, & mourut le 3 avril ſuivant. Il avoit été marié en l'égliſe paroiſſiale de St Jean de Maſlac, dioceſe de Leſcar, le 23 février 1716, à demoiſelle Marie d'*Abbadie*, fille de Pierre, baron d'Arbocave, dont il eut, 1°. Joſeph qui ſuit ; 2°. Catherine ; 3°. Jeanne ; 4°. Thérefe.

Joſeph d'Arrac de Vignes, écuyer, baron de Sault, Navailles, près d'Orthes en Béarn, né le 24 décembre 1716, épouſa par acte ſous ſeing-privé, le 14 octobre 1735, demoiſelle Marie de *Laur*, fille de Charles Céſar, baron de Leſcun, lieutenant des maréchaux de France, & de dame Marthe de *Faget*, dont 1°. Alexandre, né le 7 juillet 1739.

2°. Henri, écuyer, né le 29 octobre 1743.

3°. Charles-Daniel, né le 24 janvier 1742.

4°. Louiſe-Joſephe, née le 24 janvier 1738.

ARROS en Béarn, dioceſe d'Oleron, parlement & ſénéchauſſée de Pau, intendance

d'Auch, où l'on compte 46 feux. La terre & seigneurie d'Arros, une des douze premieres baronnies de Béarn, a donné son nom à une noble & ancienne maison.

Oddo d'Arros, qui vivoit en 1097, est reconnu par l'église de Lescar, pour l'un de ses principaux bienfaiteurs. De lui, descendoit probablement Guilain d'Arros, sieur de Rode, créé baron, juge de la cour majoure en 1220. Cette cour majoure étoit composée des douze principaux gentilshommes du pays, lesquels prirent pour eux & leur postérité, & privativement à tous autres, le titre de baron, juge de ladite cour. De lui étoit issu :

Ramond, Baron d'Arros, fut présent à la tenue de la cour majoure en 1337; il fut pere de :

Endenod, baron d'ARROS, suivit en 1344, Gastion XI, comte de *Béarn* & de *Foix*, contre les Anglois; la noblesse qui accompagna ce prince, étoit fort illustre. Cet Endenod, seigneur & baron d'*Arros*, & Arrod Ramonet son fils, accorderent le 3 juillet 1349, plusieurs privileges aux habitans du Box, d'Arros. Il laissa :

Euramonet ou *Ramond*, baron d'ARROS, sénéchal de la province, est qualifié de haut & redoutable seigneur dans un contrat de vente de l'abbaye laï de Laruns. Il eut pour fils :

Peyroton ou *Péez* seigneur & baron d'Arros, rendit hommage à son souverain

le 15 juin 1428 & 1446 ; il fut un des nobles & puissans barons qui se rendirent caution de la dot de Catherine de *Coarose* qui épousoit Mathieu, comte de *Foix* & de Comminges. En 1453, il fit un affievement auquel fut témoin son cousin Jean d'*Arros*, abbé laï de Beuste, lequel Jean fut pere d'Enpeyroton d'Arros, aussi abbé laï allié à Peironne de *Boclk*, fille de l'abbé laï d'Asson.

Enpeyroton épousa noble *Violant*, fille de Mossen d'*Urrias*, chevalier, & de dame Constance *Cortils*, comme il appert par un acte du 11 août 1458. Il eut pour fils :

Eurogir, seigneur & baron d'Arros, qui fut pere 1°. de Jean qui suit ; 2°. de Peyroton d'Arros, qui a formé une branche qui suivra :

Jean, seigneur & baron d'Arros & de Rode, eut pour fils:

Bernard d'Arros, qui, par sa naissance & son mérite, fut honoré des plus belles charges du Royaume de Navarre. En 1568 il fut fait conducteur, capitaine général des armées, par lettres de la reine de Navarre du 13 août, lieutenant général de la même reine dans la province de Béarn, & en cette qualité il donna le 4 mai 1571 des lettres d'abolition à un gentilhomme de la province ; le 6 septembre 1571, il reçut pouvoir de créer des magistrats, & fut chargé de la convocation des états le même

jour. Il fut honoré de la charge de lieutenant général, ſubſtitut de Henri, prince de Navarre, fils de la Reine, dans toute l'étendue des Royaumes & ſouverainetés le 27 février 1572. A la mort de la Reine, ledit Henri ſuccédant à ce royaume, donna les mêmes emplois audit baron d'Arros, comme il appert par lettres qu'il lui écrivit le 3 juin de ladite année, dont il s'acquitta dignement juſqu'en 1575, que ſes indiſpoſitions ne lui permettant pas de continuer, il en obtint une diſpenſe très-honorable. Il laiſſa pour fille unique, Eliſabeth, baronne d'Arros, qui épouſa 1°. Henri d'Arros, de la branche de Beuſte, dont elle devint veuve ſans enfans; 2°. Pierre de *Gontaut Biron*, ſeigneur de Rebenac & de Leveſcat, puis de Salagnac, duquel elle eut Jacques de Gontaut, chevalier, baron d'Arros, ſeigneur de Salagnac, dont poſtérité.

Branche de Beuſte.

Peyroton ou Pierre d'Arros, frere de Jean, fut abbé Laï & ſeigneur de Beuſte; il eſt connu par un contrat de retour de dot du 10 août 1544. Il teſta en 1532, & nomma pour ſon exécuteur teſtamentaire, ledit Jean. Il avoit épouſé le 16 avril 1500, Jeanne de Beuſte, dont il eut:

Hélie d'Arros, abbé de Beuſte, lequel eſt connu par un contrat de conſtitution de dot, paſſé le 5 novembre 1559, par noble

Ramond de *Neyse*, du consentement de noble Jean Saubertrand & Bertrand de Neyse ses enfans, à la demoiselle Jeanne de Neyse, fille dudit Ramond, en faveur de son mariage; il épousa le 25 juin 1549, demoiselle Jeanne de *Neyse* de Coareze, fille de Ramond.

De ce mariage est issu Bernard qui suit, & quatre autres enfans qui furent tous chefs & capitaines qui accompagnerent Henri le Grand en toutes ses guerres contre la ligne, ce qui fit dire à un auteur [Aclhagaray] qu'en ce tems commença la maison d'*Arros* à être connue entre celles de Béarn, des plus fidelles à leur prince & à leur patrie. Il dit aussi qu'un d'Arros fut fait prisonnier à la bataille de Pavie avec le Roi de Navarre, qui, quelque tems après sa détention, sut que l'Empereur ne le lâcheroit point sans une rançon de la meilleure portion de son héritage, & qui le fit aviser de se sauver par le moyen d'échelles de cordes; il commanda à François de *Rochefort* son page, de faire le roi endormi, puis avec le baron d'Arros & un de ses valets de chambre, il descendit par les cordes; le matin le capitaine de la garde étant venu pour saluer le Roi, fut prié par le page de le laisser reposer, n'ayant point dormi la nuit.

Bernard d'Arros, abbé de Beuste, régent & lieutenant-général du royaume de Navarre, & souveraineté de Béarn, lequel

est connu par deux transactions, une passée entre ledit seigneur Bernard d'Arros, faisant tant pour lui que pour noble Hélie d'Arros son pere, & demoiselle Benaisse de *Barsum*, femme dudit Bernard d'une part, & noble Jean de *Neyse* d'autre, au sujet d'un procès pendant entr'eux, ladite transaction en date du 19 mai 1589, & l'autre entre ledit noble Bernard d'Arros d'une part, & noble Jean de Neyse d'autre part, passé après le décès dudit Hélie, au sujet de la démission de la cure de Beuste à laquelle ledit noble de *Neyse* avoit été présenté par ledit d'Arros son beau frere, en considération de ce qu'il étoit son neveu, comme étant fils de Jeanne de Neyse sa sœur, en date du 12 juillet 1595.

Il épousa le.... 1576, demoiselle Bernaisse de *Barsum*, comme il appert par le contrat de mariage de sa fille ci-dessus. Il laissa 1°. Jacques qui suit; 2°. Anne d'*Arros* qui épousa le 12 mai 1593, noble N.... de *Vignau*.

Jacques d'Arros est connu par un contrat de constitution de dot, du 6 février 1619, passé par Anne d'Arros, & noble Antoine de Vignau son fils, en faveur dudit Jacques, par lequel il paroît qu'il a acquitté en qualité de fils & héritier dudit Bernard, la dot, qui, par ledit Bernard, & ladite de Barsum, avoit été constituée à ladite Anne d'Arros leur fille; il épousa le premier octobre 1606, Catherine de *Béarn*,

& testa le 12 Novembre 1628, & eut pour fils Jean qui suit :

Jean d'*Arros*, lequel obtint l'érection en baronnie des terres de Viven, Argelos & Auriac, sous le nom de Viven, par lettres de 1606, enregistrées au parlement de Pau le 4 juillet 1651, en considération de l'ancienneté de sa maison & des services de ses ancêtres, entre lesquels est cité Arnaud d'*Arros*, écuyer de Henri II, roi de Navarre fait prisonnier avec lui à Pavie. Il fut maintenu dans sa noblesse par l'intendant de Bordeaux, le 29 janvier 1671, épousa le 12 mars 1643, demoiselle Catherine de *Montaut* Navailles, dont il eut 1°. Jean, baron de Viven qui n'eut qu'une fille mariée à Jean Anchot, créé marquis de *Mesples*; 3°. Pierre dit le baron d'Argelos, colonel du régiment de Languedoc, mort sans enfans de son mariage avec N... de *Lannoy*, fille du baron de Walmerange.

Jean d'Arros, seigneur de la Mothe, baron de Viven, après son frere aîné, fut d'abord lieutenant au régiment de Languedoc, puis capitaine du même régiment & major au régiment de *Boufflers* infanterie. Il fut reçu chevalier d'honneur, au parlement de Metz, après y avoir fait ses preuves de noblesse, le 4 décembre 1697. Il fut maintenu dans sa noblesse par jugement de M. *Turgot*, intendant de Metz le 27 mai 1697; épousa le 13 décembre 1690, demoiselle Jeanne le *Bachellé*, de laquelle

il a eu entr'autres, Jean Armand qui suit.

Jean Armand, comte d'Arros, d'Argelos, fut d'abord lieutenant au régiment de Languedoc infanterie, en 1706, capitaine au même régiment, le 27 juillet 1707; il servit à l'armée du Rhin, depuis 1706, jusqu'en 1710, colonel d'un régiment d'infanterie de son nom le 3 septembre 1710, & du régiment de Langnedoc sur la démission du baron d'Argelos son oncle, le 20 février 1712, en se démettant du sien; il commanda le régiment de Languedoc au siege de Landun & de Fribourg en 1713, au siege & à la prise de Fontarabie, des villes & château de St Sébastien, au siege de Roses en 1719, au camp de la Moselle le 31 août au dernier septembre 1732, au siege de Kell en 1737, créé brigadier le 28 février 1734; employé à l'armée du Rhin le premier avril, il servit au siege & à la prise de Philisbourg, la même année; créé maréchal de camp le premier mars 1738, il se démit du régiment de Languedoc; employé à l'armée de la Moselle, le premier avril 1744, on l'envoya commander à Lougwy, & sur la frontiere sous de M. Creil, par ordre du 7 août, créé lieutenant-général le premier avril 1748, & il a commandé à Longwy jusqu'au premier novembre 1749, qu'il a cessé d'être employé. Il épousa demoiselle Catherine de *Pillemen* de Russange, dont il a eu 1°.

Jean Armand d'Arros, né le 25 décembre 1728

1728, capitaine au régiment de Languedoc infanterie.

2°. Charles d'Arros, né le 15 septembre 1731, marié le... 17... à demoiselle Catherine *Champion*, fille de Nicolas, seigneur d'Aucy, chevalier de St Louis, ancien capitaine d'artillerie, & de N... *Legout* son épouse;

3°. Hector d'Arros, né le 6 décembre 1732, mestre de camp, exempt des gardes du corps;

4°. Dorothée d'Arros, née le 2 février 1720, chanoinesse de Poulangis;

5°. Marie Esther d'Arros, née le 17 avril 1728, mariée le... 17... à Louis *le Goullon* d'Hautioncourt, chevalier, chambellan du Roi de Pologne;

6°. Marguerite d'Arros, née le 3 janvier 1728, mariée à Michel Judith de *Sagey*, chevalier, seigneur de Neisey, Pierre Fontaine, de la confrairie noble de St Georges, dont N..... vicomte de Sagey, ancien officier de Dragons.

7°. Barbe d'Arros, née le 12 juillet 1735, religieuse à la Visitation de Nancy.

Les armes écartelées au premier & quatrieme d'or à la roue de gueules, au second & troisieme d'argent à trois chevrons d'azur.

ARVISENET. François d'Arvisenet, seigneur d'Auxanges, conseiller au Parlement de Besançon, obtint par lettres du Roi du mois de mars 1726, registrées à Dole, la confirmation du titre de marquisat qui lui avoit été conféré par le Roi de Sardaigne.

ASSCHE, bourg célebre & seigneurie franche de Brabant, à laquelle est attachée la dignité de guidon héréditaire du duché de Brabant; ce bourg ainsi que le duché, ne dépendent point du royaume de France, & il a donné son nom à une illustre famille, de laquelle cette seigneurie passa par alliance dans les maisons de *Grimbergh* & de *Jauche*.

Jeanne de Jauche devint héritiere d'Assche & de Jauche, & épousa Guillaume *Widou*, seigneur de Herck & de St Lambert. Leur fille aînée, Marguerite, dame d'Assche, fut mariée à Jean de *Couttereau*, fils de Robert, chevalier seigneur de Puisieux & de Tournelles en France. Marguerite d'Assche fut mere de Jean de *Couttereau*, baron de Jauche, seigneur d'Assche, Widove, Puisieux & Herck, guidon héréditaire de Brabant, & lieutenant de la cour féodale de Brabant. Celui-ci qui décéda en 1561, eut de sa deuxieme femme, Catherine de *Brandebourg*, morte en 1621, entre autres enfans, Guillaume, seigneur d'Assche, allié à Marie de *Couttereau* de Westmaal, mere de Guillaume II, en faveur duquel, le roi d'Espagne érigea la seigneurie d'Assche en marquisat, par lettres du 22 août 1663. Le marquis d'Assche épousa Catherine de Couttereau, héritiere de Westmaal & de Sourcel, de laquelle il eut Henri-François II, marquis d'Assche, baron de Jauche, auquel succéda son frere Guillaume, mari de Charlotte de *Nesselrode*, dont vint Jean IV,

marquis d'Assche, guidon héréditaire de Brabant. Il est décédé vers l'an 1726, & n'a laissé qu'une fille de son épouse, Cornelie de *Léefdael.*

ASSIGNIES, terre & seigneurie près d'Aire en Artois, diocese de St Omer, conseil provincial & souverain d'Artois, parlement de Paris, intendance de Lille, bailliage d'Aire.

La terre d'Assignies est la même qui a donné son nom à une très-ancienne maison de cette province, fut érigée en marquisat par lettres d'Octobre 1672, en faveur de Jean-Baptiste d'Assignies, seigneur de Belle-fontaine, St Martin, Lambre & d'Aloisne, Haut-Voué de Therouenne, fils d'Oudart d'assignies, seigneur de Chartre, Lambre & de St Martin sur Coyeul, Haut-Voué de Thérouenne, & de Jeanne d'*Assignies* sa parente, & petit-fils d'Antoine d'Assignies, seigneur d'Aloisne, Wendi, Vannes, lieutenant général des hommes d'armes des Pays-Bas, qui avoit épousé en 1582 Barbe d'*Auffay*, dame de Lambre-lés-Douai, de Lambrechies, d'Acquembronne & Croiseul, morte en 1625, & dont le pere Antoine d'Assignies, chevalier, seigneur d'Alorsne, Vannes, Wendi, Haut-Voué de Thérouenne, fut créé chevalier, fait mestre de camp de cavalerie & d'infanterie pour le service de l'empereur Charles V en 1555; celui-ci qui mourut en 1590, avoit épousé Anne le *Chevalier.* Il étoit issu de Martin, sire d'Assignies, qui

vivoit vers l'an 1200 avec sa femme Catherine d'Assignies, sa parente.

Jean-Baptiste d'Assignies & de Wendi, fut marié le 22 août 1683, à Jeanne-Camille de *Baufremez*, fille d'Adrien, baron d'Esne, paire héréditaire du Cambresis, & de Catherine de *Berre* de Staples, dont il eut :

1. Isidore-Charles, marquis de Wendi, dit d'Assignies, cornette au régiment de Quincy, qui contribua à l'avantage remporté sur un détachement espagnol de la garnison de St Omer, au village de Canlers près Heldin en 1651.

2. Octave-Eugene qui suit.

3. Victor-Alexandre d'Assignies, né le 20 février 1666, chevalier de Malte en 1678.

4. Hermand-Joseph; seigneur de St Martin, & quatre filles.

1°. Octave-Eugene, marquis d'Assignies, page de la grande écurie, épousa en 1685, Marie-Florence de *Markais*, dame de Werguin, dont il eut:

François-Eugene, marquis d'Assignies, seigneur de Werguin, marié le 24 juillet 1714, à Marie-Philippe Alberique *du Chatel*; dont 1°. Charles-François-Florent, marquis d'Assignies, avoué de Therouanne, marié en 1740, à Marie-Madeleine-Josephe-Alexandrine de *Tramecourt*, dont on ignore la postérité.

2°. Florent-Albert-François d'Assignies, capitaine d'infanterie.

3°. Marie-Philippe Alberique, reçue chanoinesse à Denain, le 13 septembre 1743.

ASTEN, Gerard-Jean van *Asten*, agent de la maison électorale palatine auprès de la république des provinces unies, fut anobli par lettres de l'impératrice reine, du 4 juin 1755.

ATTENRODE, seigneurie en Brabant, fut érigée en baronnie par lettres du 15 mars 1657, en faveur & récompense des services de Jean-Baptiste Daneels, chevalier, seigneur de Wevre.

AUBAIS en Languedoc, diocese & recette de Nisme, parlement de Toulouse, généralité de Montpellier, intendance de Languedoc, on y compte cent soixante feux.

La terre & seigneurie d'Aubais, paroisse & château considérable dans le diocese de Nismes, connue dès l'an 1099, fut vendue en septembre 1277, avec les lieux de Nages & de Sorlogues, par Marie, veuve de Guitaud d'*Ernoville*, chevalier, à Guillaume *Bucuci*, panetier du roi (1) & châtelain de Nismes, qui les revendit vers l'an 1285, à Guiraud de *Langussel*, pere de Bernard, aïeul de Bertrand & bisaïeul de Bertrand II, seigneurs d'Aubais; celui-ci qui fut tué

(1) Il devoit en cette qualité être rapporté dans l'histoire des grands officiers de la couronne & placé tome VIII, page 666, avant Mathieu de la Mure, panetier du roi en 1293.

à la bataille de Poitiers, le 19 septembre 1356, eut pour héritiere sa sœur Marie de Langussel, mariée en 1359, avec Raimond *Pelet*, qui testa le 18 juillet 1374. Leur fille Jeanne Pelet, dame d'Aubais, de Nages & de Solorgues, épousa le 19 janvier 1380, Antoine *Bermond* du Caila, & testa le 2 juin 1425, en faveur de son deuxieme fils Antoine Bermond, mort avant 1453, qui de Marguerite de *Lauzieres*, laissa pour fille unique, Catherine de Bermond, dame d'Aubais, mariée le 4 novembre 1443, à Jean Bermond, baron de Boucairan, avec lequel elle vivoit en 1482. Leur fille unique Marguerite de Bermond, morte vers le 14 juillet 1480, avoit épousé Jean de *Bozene*, dont le fils Jacques réunit les baronnies d'Aubais & du Caila, que sa petite fille Jacqueline de Bozene porta à son mari Charles du Four, pere de Marguerite, héritiere de ces deux terres, mariée à Balthasar de *Baschi*, trisaïeul de Charles de Baschi, en faveur duquel la baronnie d'Aubais fut érigée en marquisat, avec union des seigneuries de Junas, Gaverne, St Nazaire, Murissargue, & des fiefs de Christine, Corbieres, &c. par lettres de mai 1724.

AUBIGNAN, *Albiniacum*, bourg, avec titre de marquisat dans le comté Venaissin, diocese d'Orange, judicature de Carpentras, vice-légation d'Avignon, où l'on compte deux cent trente-quatre feux.

La terre & seigneurie d'Aubignan fut

érigée en marquisat par bulle du pape Alexandre VII, de 1666, en faveur de Claude de *Panisse-Pazzi*, seigneur de Lauriol, syndic de la noblesse du comtat Venaissin, qui étant mort sans enfans, le marquisat d'Aubignan avec les seigneuries de Lauriol & de Meiras, échurent à son neveu Paul-Dominique des *Seguins*, fils de Gabrielle de Panisse de Pazzi, & d'Esprit-François des Seguins, seigneur de Beaumette. Paul-Dominique, qui prit dès-lors le nom & les armes de Pazzi, eut entre autres enfans de Gabrielle de *Calviere*, Louis de Seguins de Pazzi, marquis d'Aubignan, baron de Maligeai, qui de Sibille de *Fortia* d'Urbans, a laissé :

1. Paul de Seguins de Pazzi, marquis d'Aubignan, enseigne de galere en 1733, vivant en 1749.

2°. Quatre filles religieuses.

AUBIGNY, *Albiniacum*, ville avec titre de duché pairie, en Berry, diocese, intendance & élection de Bourges, parlement de Paris, où l'on compte 280 feux.

Anciennement la terre d'*Aubigny* avoit des seigneurs particuliers ; il existe un titre de l'an 1094, où il est fait mention d'Eudes d'Aubigny & d'Achard, son frere, qui donnent cette terre au chapitre de St Martin de Tours ; Aubigny n'étoit alors qu'un bourg, la situation de ce bourg engagea les chanoines du chapitre de St Martin à le faire clorre des murailles, mais ne se sentant pas assez forts pour se maintenir dans la possession de ce domaine, contre

les violences, ces mêmes chanoines estimerent qu'il leur convenoit d'associer en paréage avec eux le roi Louis VII, & les rois de France, successeurs de ce prince, & il les associerent en effet; quelque tems après cet acte d'association, le roi Philippe-Auguste, dont le dessein étoit d'augmenter en Berry le domaine de la couronne, obligea les chanoines de saint Martin de Tours, de lui céder leur moitié de la ville ou bourg d'Aubigny, mais la dixme & les droits spirituels furent réservés à ces mêmes chanoines qui en jouissent encore comme curés primitifs du lieu; Philippe-Auguste leur donna en échange en 1180, un bourg appellé *Rebrechien*, & en latin, *Area Bachi*, ce bourg étoit situé dans la forêt d'Orléans.

La terre & seigneurie d'Aubigny demeura unie à la couronne jusqu'en 1298, qu'elle fut donnée en appanage avec les comtés d'Evreux, Etampes, Gien & autres terres, par le Roi Philippe IV, dit le Bel, à Louis de France, chef de la maison d'Evreux, par lettres données à Poissy en avril 1307, qui les donna avec les seigneuries d'Etampes & de Gien, à Charles d'Evreux, son second fils, & de Marguerite d'Artois par son testament du 6 juin 1308.

Charles d'Evreux épousa au mois d'avril 1335, Marie d'*Espagne*, comtesse de Biscaye, & étant décédé en 1396, sa veuve se remaria à Charles de *Valois*, comte d'Alençon; c'est en faveur de cette comtesse & de Louis &

Jean d'Evreux, ses enfans, que le roi Philipppe de Valois reconnut le 29 août 1347, que le comté d'Etampes, les seigneuries de Gien & d'Aubigny ressortissoient sans moyens au parlement de Paris.

Louis d'Evreux, comte d'Etampes, seigneur de Gien & d'Aubigny, épousa Jeanne d'*Eu*, veuve de Gauthier de Brienne, duc d'Athenes, fille de Raoul, comte d'Eu & de Guines, connétable de France, & de Jeanne de *Mello*, mais n'ayant point d'enfans, il fit don de ses biens à Jean, duc de Berry, par lettres données à Paris au mois de mai 1381 & par autres lettres données à Paris, au mois de novembre 1381, à Louis duc d'*Anjou*, à sa femme, & à Louis, & Charles leurs enfans; au mois de septembre 1383, le comte d'Etampes fit une seconde donation au duc de Berry, de la châtellenie d'Aubigny & de Gien, confirmée par Charles VI, par lettres de mars 1384; la veuve du duc d'Anjou fit un accord, tant pour elle que pour Louis & Charles ses enfans, & laissa à Jean, duc de Berry, le droit que pouvoient prétendre ses enfans aux comtés d'Etampes, & le duc de Berry, les prétentions qu'il avoit sur la principauté de Tarente, ce qui est approuvé par Charles VI & ratifié par Louis, comte d'Etampes, par lettres données à Carcassonne, en septembre 1385.

Par la mort du duc de Berry, la châtellenie d'Aubigny fut réunie à la couronne, & le roi Charles VII en jouissoit lorsque les

anglois entrerent en la province de Berry.

Pour reconnoître les services importans que Jean *Stuard*, seigneur de Darnley, connétable des Ecossois en France, avoit rendus à la couronne & à la nation françoise; le roi Charles VII, donna (le 16 mars 1423) la terre d'Aubigny, le comté d'Evreux & la châtellenie de Concorsault à ce seigneur, mais ce don fut accompagné de la condition que ladite terre d'Aubigny passeroit de mâles en mâles à tous les descendans dudit Jean Stuard, & qu'elle reviendroit à la couronne, au défaut de lignée masculine provenant de lui; ce seigneur ayant continué ses services, le même roi n'ayant rien pour le récompenser, lui permit, pour marquer sa reconnoissance, d'écarteler ses armes de celles de France, & de les porter au 1 & 4; ce héros fut tué avec Guillaume *Stuard* son frere, & son compagnon de victoires, à la bataille de Harangs, & furent inhumés en l'église cathédrale d'Orléans, où ils avoient fondé une messe haute à perpétuité, tous les jours à l'issue de matines.

Le cas d'extinction & prévu arriva en 1672, par la mort du duc de Richemond; alors Charles II, roi d'Angleterre, demanda à Louis XIV, qu'il voulût bien faire passer la terre d'Aubigny, qui avoit été pendant tant d'années dans une maison qui avoit l'honneur de lui appartenir de si près à une personne qu'il affectionnoit, & après elle, dans une maison qui fut encore unie par le sang

à la serrure; déterminé par ces considérations & par le plaisir d'obliger, considération qui fut encore plus forte pour le roi Louis le Grand, ce monarque fit don de ladite terre d'Aubigny (par lettres-patentes de 1673, registrées au parlement de Paris, le 14 avril 1674, & en la chambre des comptes, le 26 mars 1683,) à Louise-Renée *Penencoet* de Heroïcalle, duchesse de Porstmouth, & après sa mort à celui des enfans naturels de ce prince (Charles II), qu'il lui plairoit de nommer, pour lui & ses descendans mâles; mais toujours avec la clause de réversion à la couronne, dans le cas où la lignée masculine viendroit à manquer. Charles II, roi d'Angleterre, nomma depuis Charles de *Lenox*, duc de Richemont, son fils naturel, & de ladite duchesse de Porstmouth (Louise-Renée de Pénancoet de Keroüalle), pour en jouir & ses descendans mâles, après la mort de la duchesse de Porstmouth.

Par lettres du mois de janvier 1684, qui furent registrées le 1er juillet 1677, Louis XIV érigea *Aubigny* en duché pairie, en faveur de la duchesse de Porstmouth & de son fils Charles *le Nox*, duc de Richemont. La duchesse mourut le 14 novembre 1734.

Charles I de Lenox, duc de Richemond, & de Lenox, pair d'Angleterre, substitué à la duchesse de Porstmouth, sa mere, dans la possession de la terre d'Aubigny & le titre de duc & pair, mort le 8 juin 1723.

Charles II de Lenox (fils de Charles I), duc de Richemond, &c. né le 29 mai 1701, nommé en 1748, ambaſſadeur extraordinaire en France, épouſa le 4 décembre 1719, Sara de Cadogannée, née le 18 ſeptembre 1706, fille aînée de Guillaume, comte de Cadogom, & meurt en 1749.

Charles III de Lenox (fils de Charles II), né le 3 mars 1735, duc de Richemond, d'Aubigny, le 19 août 1750, marié le 2 avril 1757, à Marie *Bruce*, ſœur de Georges Lord, comte d'Ailesbury.

Le duc de Richemond & d'Aubigny, (Charles II) avoit pour ſœur, Anne de Lenox, née le 4 mars 1723, mariée à Guillaume Anne Keppel, comte d'Albermalle, Ambaſſadeur extraordinaire en France, où il eſt mort en 175....

Henriette - Mauricette de Penancoët de Keroüalle, ſœur puînée de Louiſe Renée de Penancoët de Keroüalle, ducheſſe de Porſtmouth, étant veuve de Philippe Herbert, comte de Penbrock, en Angleterre, épouſa en ſecondes noces, le 11 mai 1685, Thimoléon *Gouffier*, marquis de Choix, mort en 1720, pere entr'autres enfans, de Marie-Anne *Gouffier*, mariée en 1720, à Louis de *Bourbon*, comte de Buſſet, & de François-Louis, dit le marquis de Gouffier, marié en 1726, à Armande-Louiſe *Gouffier de Caravas*, dont il ne lui reſte qu'un fils & une fille.

AUBIJOUX & Mavenat en Auvergne,

diocèse & élection de Clermont, parlement de Paris, intendance de Riom, où l'on compte 471 feux.

La terre & seigneurie d'Aubijoux, fut érigée en marquisat, par lettres d'août 1565, registrées le 12 août 1566, en faveur de Louis d'*Amboise*, petit fils de Huguet, frère puîné du cardinal Georges I d'Amboise, lequel avoit eu cette terre en partage; François, fils de Louis, fut pere de François-Jacques, comte d'Aubijoux, mort le dernier de son nom, le 9 novembre 1656; Louise & Elisabeth d'*Amboise*, ses sœurs furent les dernieres, l'aînée étoit mariée à Jacques de *Crussol*, marquis de St. Sulpice, la cadette, qui eut en partage Aubijoux, Bellera, Sauveterre, &c. les porta à son mari, Louis de *Bermont de Saint Bonnet*, seigneur de Thoiras, neveu & héritier du maréchal de Thoiras & ayeul d'Elisabeth-Marie Louise-Nicole de *Bermond-du-Caila-de-Thoïras d'Amboise*, comtesse d'Aubijoux, née le 20 décembre 1691, mariée à Alexandre, duc de la *Rochefoucault* & de la Roche-Guyon, pair de France, prince de Marillac, chevalier des ordres du roi, brigadier de cavalerie, grand maître de la garde-robe de sa majesté, mort à Paris, le 4 mars 1761, à 71 ans.

AUNEAU, Alnealdum ou Alnetum, bourg & châtellenie, dans le Pays Chartrain, au gouvernement d'Orléanois, diocèse & élection de Chartres, parlement de Paris,

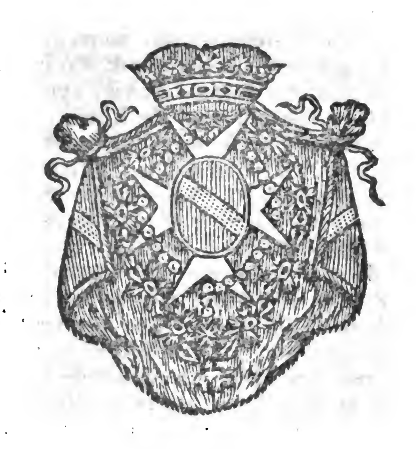
intendance d'Orléans, où l'on compte 248 feux.

La baronnie & ville d'Aunau, célèbre par la défaite des allemands & des suisses, en 1587, a donné son nom à une ancienne maison, de laquelle elle a passée dans celle d'*Escoubleau* d'Alluye. Elle a été acquise des directeurs des créanciers de cette derniere par N... Doublet, qui l'a revendue à N... d'*Hariague*, pere de Pierre d'Hariague de Guibberville, reçu conseiller au parlement, le 4 mars 1746, président en la premiere chambre des requêtes, le 27 novembre 1749, marié le 9 février 1746, à Emilie-Magdeleine-Olimpe *Moreau*, fille de Pierre, seigneur de Nassigny, conseiller d'honneur au parlement, & de Claude-Françoise-Antoinette d'*Amorezan* de Pressigny, dont; 1°. N... d'Hariagues, mort en 1756; 2°. N... d'Hariagues, mariée par contrat signé par le roi, le 26 avril 1767, à Charles, marquis de *Moges* Beron, cornette du régiment de Colonel-général, cavalerie.

AULTRY, prévôté & châtellenie, fut érigée en baronnie par lettres de février 1613, registrées au parlement & en la chambre des comptes, les 5 & 27 janvier 1624, en faveur de Jean de *Genicourt*, vicomte de Levignem & de Betz, seigneur de Condé, Grand-Ham, Oncheri, conseiller d'état, & gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, avec permission de porter le nom d'*Aultri*, dont il prit les armes. Il étoit fils de Jean

Vincent, écuyer, seigneur de Genicourt, d'Aultri, de Doncourt, &c. auditeur des comptes, président de Barrois & d'Alix de l'*Escamousier*. Le baron d'Aultri, épousa, 1. Claudine *Merlin*, sœur de Louise, mariée à François d'*Anglure*, seigneur de Guignonville, & d'Antoinette, femme de René de *Stainville*, seigneur de Sorci. 2. Le 10 avril 1627, Françoise de *Malin de Lux*, fille d'Edme, chevalier des ordres du roi. Son fils aîné Pomponne, baron d'Aultri, né du premier lit, mourut au camp devant la Rochelle, & eut pour héritier son frere consanguin Charles d'Aultri, qui fut allié le 26 juin 1667, avec Louise-Marie de *Savigni d'Anglure*, dame de Rône. De ce mariage naquit Marc-Antoine d'Aultri de Rône, page du roi en 1687.

AYASSASA. Albert de *Ayassasa*, colonel commandant le régiment de Cuirassiers de Serbelloni, au service de l'impératrice reine, fut créé comte par cette princesse, par lettres-patentes, du 27 octobre 1753.



AYEN-NOAILLES, ville & Châtellenie avec titre de comté & enſuite de duché en Limouſin, diocèſe & intendance de Limoges, parlement de Bordeaux, élection de Brives, où l'on compte 230 feux.

La terre, ſeigneurie & châtellenie d'Ayen, fut acquiſe en 1581, par François de Noailles, évêque de Dax, de Henri IV, alors roi de Navarre.

Cette ſeigneurie fut érigée en comté, par lettres de mars 1593, regiſtrées le 15 novembre 1598, en la chambre des comptes, en faveur d'Henri, ſeigneur de Noailles, dont l'ayeul Louis de Noailles, baron de Montclar, avoit été mis en poſſeſſion des

ſeigneuries de Noailles & de Noaillac, en vertu des ſubſtitutions faites par ſes prédéceſſeurs, par arrêt du parlement de Paris, rendu contre les ſeigneurs de *Coſnac*, iſſus de Louiſe de Noailles, le 24 mars 1528, dans lequel toute la filiation eſt énoncée avec les preuves qui l'établiſſent, depuis Hugue, ſeigneur de Noailles, chevalier, qui fit la premiere ſubſtitution en 1248. La terre de Noailles en Limoſin, a donné le nom à la maiſon de Noailles, l'une des plus anciennes & illuſtres du royaume. Il en eſt ſorti un cardinal, archevêque de Paris, deux évêques, comtes & pairs de Châlons, deux évêques d'Acqs, un évêque de Saint-Flour, puis de Rodez, quatre maréchaux de France, un amiral de Guyenne, des ducs & pairs, des grands d'Eſpagne, des commandeurs, des chevaliers du St. Eſprit & de la toiſon d'or. Le comté d'Ayen fut érigé l'an 1663, en duché pairie, ſous le nom de Noailles, ainſi qu'on le verra dans la généalogie que nous en donnerons.

Les baronnies & vicomtés de Noailles, Noaillac, Salaignac, Charlus, furent érigées en titre de duché-héréditaire, ſous le nom d'Ayen, par lettres de février 1737, regiſtrées au parlement de Paris, le 12 mai ſuivant, & à celui de Bordeaux, le 16 mars de la même année.

AYMERET. M[e] Jean Aymeret, conſeiller du roi, maître ordinaire en la chambre des comptes de Paris, ayant droit pour tranſ-

port d'une rente de Me Claude *Thudert*, conseiller au parlement, qui avoit droit par partage fait entre ses cohéritiers, de la succession de défunte demoiselle Marie *Luillier*, sa mere, à laquelle ladite rente avoit été constituée par le prévôt des marchands, le 12 mai 1564, dont il donna quittance, le 21 janvier 1582. *Orig.*

AYSEAUX, pays & seigneurie dans le Brabant Vallon, contenant les villages & paroisses d'Ayseaux, d'Oignies, du Roux & de Mougnelée, appartenoient autrefois aux seigneurs de Lupoignes, d'où elles passerent aux ducs de *Brabant*. Jean III, duc de Lothier & de Brabant, en fit don l'an 1353, à son fils naturel, Jean de Brabant, dit *Brabant*, pour lui & ses successeurs. De sa postérité sortit Jacqueline de Brabant, dite de Brant, laquelle porta la seigneurie d'Ayseaux à son mari Adrien, seigneur de *Lesclatiere* & de Hove; leur fille unique, Honorine de Lesclatiere, dame d'Ayseaux, fut la seconde femme de Charles de *Gavre*, premier comte de Beaurieu & du S. Empire, fils de Louis de Gavre, baron de Frezin & d'Inchy, & de Jeanne de Rubempré, & petit-fils de Jacques de Gavre, sire de Frezin, Ollignies, chevalier de la toison d'or, conseiller intime & chambellan de l'empereur Charles-quint, souverain bailli, capitaine général & gouverneur du comté de Hainaut, décédé le 5 août 1537, & issu de l'illustre & ancienne maison de Gavre. Sa femme Antoinette d'*Inchy*, fille & héritiere de

Philippe, baron d'Inchy, & de Jeanne de *Luxembourg*, lui avoit apporté la baronnie d'Inchy.

Honorine Lesclatiere, fut mere d'Adrien de Gavre, comte de Beaurieu & du Saint-Empire, seigneur d'Ayseaux, gouverneur d'Ath, qui épousa Anne de *Ligne*, sœur de Lamoral, prince de Ligne, & mere de Rase de Gavre, comte du St. Empire & de Beaurieu, du conseil de guerre de sa majesté catholique, chef des finances, gouverneur de Charlemont & de Binch, chambellan & premier maître d'hôtel de l'archiduc Léopold, en faveur duquel la seigneurie d'Ayseaux fut érigée en marquisat, par lettres du 23 avril 1625. Ce seigneur épousa Anne de *Velasco-y-Aragon*, des ducs de Frias, dont il eut Pierre-Eugene de Gavre, marquis d'Ayseaux, comte de Beaurieu & du St. empire, mestre de camp de cavalerie, allié avec Anne-Florence, comtesse de *Hamalloo*z, mere de Rase François de Gavre, marquis d'Ayseaux, compte Beaurieu, que son cousin don Carlos de Gavre, comte de Peer & de Gomignies, baron de Hamal, institua son héritier universel. Le marquis d'Ayseaux épousa Marie-Catherine de *Brias*, niéce de l'archevêque duc de Cambrai, & fille d'Englebert, comte de Brias, & d'Isabelle-Albertine, née comtesse d'Argentaux. De ce mariage sont nés :

Florence-Josephe de Gavre, mariée à François-Norbert, comte de *Trautmansdorf*, conseiller d'état & chambellan de l'Empe-

reur, & Charles-Emmanuel-Joseph de Gavre, marquis d'Ayseaux, comte du St. Empire, de Peer, de Frezin, de Beaurieu, Gomignies & de Castelnovo, vicomte du Quesnoi, baron de Monceau, chambellan de sa majesté impérial, grand bailli du Brabant-Valon & grand échanson héréditaire de Flandres, que l'empereur Charles VI décora du titre de prince, pour lui & ses descendans mâles & femelles, avec faculté d'appliquer ce titre & le nom de Gavre, sur telles terres & seigneuries qu'il posséde ou pourroit posséder dans les Pays-Bas, & spécialement dans le duché de Brabant, par diplôme du 13 juin 1736, regîstré en la chambre des comptes le 30 septembre 1737.

Le prince de Gavre devint veuf depuis le 26 octobre 1736, de Louise-Henriette, née baronne de *Waha* de Frouville, dame de Haversein, de laquelle il a :

1. François-Joseph-Rase, prince de Gavre, chambellan de leurs M. I. marié en février 1753, avec Amour-Désirée de *Rouveroi*, fille d'Henri-Joachim, baron de Rouveroi & de Pamelle, seigneur d'Audenarde, &c. & de Charlotte-Gabrielle de *Watteville* de Conflans.

2. Anonime de Gavre, au service de l'impératrice reine.

3. Marie-Théodore de Gavre, mariée à Honoré, comte de *Glimes* de Brabant, gentilhomme de la chambre de sa majesté catholique, brigadier de ses armées, fils

de François, comte de Glimes de Brabant, grand d'Espagne, capitaine général, gouverneur de Catalogne & colonel des gardes Wallones.

4. Marie-Albertine, alliée en août 1752, au prince de *Hornes*, dont elle est la troisiéme femme.

B

BADOUVILLIERS, en l'Isle-de-France; de cette famille étoit Magdelaine de Badouvilliers, mariée en 1490 à Jean *Thioust* écuyer, seigneur de Champigny, dont elle eut Jeanne Thioust épouse de Blaise *Guibertau*, écuyer, seigneur du Fresnoy & & de Glisy, conseiller au châtelet, & de Guillaume Guiberteau écuyer, secrétaire du Roi, dont postérité; Magdeleine de Badouvilliers, étoit sœur de Thierrie de Badouvilliers, mariée à Jacques de *Charmolue*, écuyer, vicomte de Beaumont, secrétaire du Roi, changeur du trésor, dont 1°. Charlotte de Charmoulue, née en 1500, mariée à Charles de *Caulers* ou Caulers, dont Jean-Baptiste de Caulers, écuyé marié à N. , ... *Maillart* & Marie de Caulers, mariée à Charles de Montevaux, chevalier, seigneur de la Houssaye.

2°. Jeanne de Charmolue, mariée à

Nicolas *Molé*, chevalier, ſeigneur de Juſſauvigny, conſeiller en la cour des aydes, puis au parlement, dont Claude Molé, mariée à de *Laforge*, écuyer, ſeigneur d'Eps, receveur général des finances de Picardie, dont Claude Laforge, mariée le 10 août 1543, à Nicolas *Seguier*, & Anne Molé mariée à Jean *Hennequin*, chevalier, ſeigneur de Dammartin, conſeiller au Parlement.

BAILLENCOURT. Charles-François de Baillencourt, baron d'Antigny, obtint le titre de comte avec ſupport pour ſes armes, par lettres de l'Empereur Charles VI, du 4 mars 1721.

De cette maiſon étoit Beket & Beaudouin de Baillencourt, hommes liges du comte d'Artois, à cauſe de ſa terre de Bucquoy en 1272, lequel eut pour fils *Robert* premier de Baillencourt, qui épouſa Jeanne de *Rievry*, dont 1°. Robert; 2° Richard; 3°. Louis premier de Baillencourt, qui épouſa Antoinette de *Habarck*, dont 1°. Agnès de Baillencourt, chanoineſſe à Maubeuge, mariée à Gilles de *Bonnieres*; 2°. Hugues religieux de S. Aubert; 3°. Charles religieux de S. *Waaſt*; 4° Beauduin premier de Baillencourt, ſurnommé *Courcol*, marié à Marie de *Ricametz*, dont 1°. Philippe de Baillencourt; 2°. Maximilien dit Courcol, marié à Genevieve *d'Ailly*; 3° Jacques de Courcol, dit de Baillencourt, marié à Barbe de *Beaufort*, duquel deſcend Charles-Joſeph, comte de Baillencourt, vi-

comte de Wity, & de Nortou, baron d'Antignies, prevôt de Mons, décédé en 1779, après avoir épousé Therese de *Nava* &c.

D'une autre branche formée par Pierre Courcol, 3e. du nom, marié à demoiselle Marie *d'Abbeville*, est issu par divers degrés, Jérôme de Baillencourt, 2e. du nom, dit Courcol, seigneur de Maignicourt, qui a épousé Marie-Anne *le Drux*. D'une troisieme branche formée par Jean Courcol, dit Baillencourt, 3e. du nom, marié à Antoinette le Blond, est issu par divers degrés, Henri-Alexandre de Baillencourt dit Courcol.

Lettre de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, en faveur de Baillencourt.

« La présente journée nous ayant assez » fait connoître la vertu, valeur & courage » de Beauduin de Baillencourt, capitaine » de chevaux légers de notre armée, lequel a remis la victoire en nos mains, » par la réparation & recouvrement de » notre grand étendart fracassé & en main » de notre contraire, que pour jeune qu'il » étoit, de petite corpulence qui nous l'a » fait nommer Courcol, & a aussi causé » par cet acte généreux la ruine totale & » fuite de notre ennemi, acte & vertu » que ne tiendroit être assez recognu & » satisfait par la présente faveur, de la com» pagnie des chevaux légers du capitaine » Guillaume de Malbaye, vacante par la » mort d'icelui en ce présent rencoignoitré,

» ains aurons d'icelui & des ſiens, parti-
» culiere ſouvenance, tant qu'il plaira à Dieu
» nous en faire la grace. Ainſi voulons &
» commendons avec ladite compagnie, il
» ait l'avant-garde à mon entrée d'Abbeville,
» & qu'en icelle il faſſe ſa réſidence, juſ-
» qu'à ce que ſoit notre bon plaiſir l'appe-
» ler pour nous en ſervir ailleurs, en-
» tendant que la ſomme par nos préſentes
» ordonnée lui ſoit aux ſiens fidellement
» payée & d'icy en avant celle qui ſe livre
» à mes gentilshommes domeſtiques, le te-
» nant pour tel, & lui octroyant le titre
» & grade de chevalier; donné ſous nos
» ſigne & cachet, en notre camp, proche
» d'Abbeville, l'an de notre rédemption 1419,
» ſigné *Philippe* ».

Armes de gueules à quatre flammes d'argent mouvantes en faſce. Quelques-uns ont écartelées de *Wignacourt*; ſupports deux griffons d'or, cimier un coq de gueules, becqué & ongle d'argent.

BAILLET. Chriſtophe-Erneſt de BAILLET chevalier du conſeil d'état, & préſident du grand conſeil de Malines, &c. tant en conſidération de ſa naiſſance que de ſes ſervices & de ceux de ſon pere Maximilien-Antoine de Baillet, ſon ayeul Mathieu, ſon biſayeul Guillaume, ſon triſayeul Pierre & ſes autres ancêtres, fut élevé à la dignité de comte, tant pour lui que pour ſes hoirs & ſucceſſeurs mâles & femelles, par lettres du 10 mars 1719.

Jean-

Jean-Baptiſte-Alexandre de Baillet, ſeig. de la Tour, de la province de Luxembourg, obtint des ſupports & le titre de *comte*, pour lui, ſes hoirs ſucceſſeurs mâles & femelles, applicables ſur telle terre & ſeigneurie qu'ils auroient dans les Pays-Bas, par lettres du 6 mai 1744.

Bonaventure-Servais-François de Baillet, major d'infanterie au ſervice de l'Impératrice Reine, fut créé comte, par lettres du 19 juillet 1752, avec faculté d'affecter ce titre ſur quelque terre dans les Pays-Bas Autrichiens, tant pour lui que pour ſes deſcendans mâles & femelles.

Charles Raimond de Baillet, ſeigneur de Merlemond, Dourbeſſemon, Chine & Spy, puis baron & ſeigneur de Geſves en 1761, obtint des ſupports & le titre de vicomte de ſon nom, applicable ſur une terre & ſeigneurie de ſon choix, par lettres du 7 décembre 1754.

Le vicomte de Baillet s'eſt marié avec Thérеſe Térence de Romrée, fille de Jean-Antoine *Conrard*, ſeigneur de Vichenel & de Rotté, & d'Anne-Cécile Jacobine d'*Illebraudery*, de ce mariage il a eu :

1°. Charles-François de Baillet, baron de Geſves, vicomte de Merlemond, marié en octobre 1762, à Iſabelle-Marie-Joſephe *Vilain*, fille aînée de Charles-François-Joſeph, ſeigneur de Welle, receveur-général du pays d'Atoſt, & d'Iſabelle du Bois.

2°. Alexandre de Baillet de Merlemont, enſeigne aux gardes Eſpagnols en 1765.

3°. Charles-Théodore de Baillet de Merlemont, cadet, puis enſeigne aux gardes Wallonnes en 1765.

BAILLIAS. Famille de la ville de Marmande, diocèſe d'Agen en Guienne, de laquelle étoit chef Elie Baillias, ſeigneur de Touvenai, chargé des affaires du gouvernement & commandant de ladite province, gentilhomme de la vennerie de monſieur, frere du roi, en 1772, capitoul de la ville de Toulouſe, en 1773, chevalier de l'ordre de St. Michel, en 1777; reçu à Bordeaux, le 13 juillet 1781, mort en 178 . . . ayant épouſé demoiſelle Catherine *Galand*, de laquelle il a eu; 1°. Marie-Antoine-Dorothée Baillias de St. Pré, commiſſaire de la Marine, & ſubdélégué de l'intendance des iſles du Levant, par brevet du roi.

2°. Guillaume Baillias de Laubarede, gendarme de la garde ordinaire du roi, puis commiſſaire des guerres au département de Caen, & conſeiller au conſeil de monſeigneur le comte d'Artois, marié à demoiſelle Catherine *Courſan*, morte le de laquelle il a eu Marthe-Catherine Baillias.

3°. Jean-Baptiſte Baillias, vicaire général de Frejus, chapelain ordinaire de Monſieur, frere du roi, prieur de fontaine *Gehard*, diocèſe de Meaux, & chanoine de S. Lapreis, en la ville d'Agen.

4°. Guillaume Benoît Baillias de Galand,

commissaire de la Marine & pensionnaire du roi.

5°. Jean-Baptiste-Romain Baillias de Soubran, gendarme de la garde, puis commissaire des guerres, au département d'Agen.

6°. Catherine Baillias, mariée à Jean *Ferran*, lieutenant-général & criminel de la ville de Marmande.

7°. Marie-Benigne Baillias.

L'estime qu'a fait Monsieur, frere du roi, de cette famille en les honorant de sa visite, le 19 juin 1777, lors de son passage en la ville de Marmande, est un témoignage authentique de celle dont ils jouissent aujourd'hui.

Les armes sont d'azur au chevron d'or, accompagné en pointe d'un lis de même, tigé & feuillé de sinople, au chef d'or, chargé d'une hermine d'argent accostée de deux Tourteaux de même, supports deux lions d'or, couronne de comte.

BALLAINVILLERS *ou* BALINVILLIERS, seigneurie dans l'Isle de France, diocese, parlement, intendance & élection de Paris, où l'on compte 55 feux, érigée en baronnie par lettres du 21 février 1661, registrées le 4 mars suivant, fut adjugée par décret du 6 mars 1736, à Simon Charles *Bernard*, issu de Charles *Bernard*, premier du nom, seigneur d'Hombleuse, qui demeuroit à Peronne, où il fit l'acquisition d'une maison, &c. de Charles *le Pot*, conseiller en l'élection de Péronne, par acte passé devant

le 21 juillet 1589; il fut bailly général d'Harbonniere & de Caix, il épousa Anne *le Vasseur*, avec laquelle il est représenté avec ses enfans, à genoux dans une vître de la chapelle St. Sébastien de l'église d'Harbonniere, où ils firent nombre de fondations, & testa le 15 décembre 1638; il fit deux codiciles le 17 novembre 1639, & 15 mars 1640, déposés dans les minutes de Charles *Boulanger*, notaire à Péronne, le 6 mars 1670. De leur mariage sont issus; 1°. Nicolas Bernard, chevalier conseiller du roi, président, trésorier de France, à Amiens, où il est mort en 1738, sans avoir été marié; 2°. François qui suivra; 3°. Simon qui suivra aussi; 4°. Magdeleine-Bernard, mariée à Nicolas *le Pot*, morte sans enfans; 5°. Antoinette-Bernard, mariée à Charles *Lescart*, morte sans enfans; 6°. Catherine morte sans enfans; 7°. Jeanne-Bernard, mariée à Jean *Cornet*, dont Marie *Cornet*, mariée à Jean *Dournel*, dont; 1°. Robert qui suit; 2°. Marie Dournel, mariée à Philippe de *Cambray*, dont Florimond de Cambray, chevalier, seigneur de Neuville, de Villers-aux-Arabes, &c. Voy. Cambray; 3°. Antoinette *Dournel*, mariée à Hiacinthe de *Milly*, chevalier, seigneur de Mouchast, dont Françoise-Adelaïde de Milly.

Et Jerôme de Milly, chevalier, seigneur de St. Leger.

Robert-Dournel, conseiller en la cour des

monnoies de Paris, épousa Catherine *le Tellier*, dont Marie-Magdeleine-Antoinette Dournel, mariée à Jean-Louis *Fouchet*, procureur du roi, au bailliage de Péronne.

François-Bernard, premier du nom, seigneur de Hombleuse, que son pere lui donna par son testament, du 15 décembre 1638, fut marié le 22 février 1639, à demoiselle Fleurette *du Fay*, dont il eut :

Jean-Bernard, sieur de Syzancourt, marié à demoiselle Françoise *Presto*, dame de Syzancourt, fille d'un gentilhomme du voisinage, dont il eut, 1°. François-Auguste qui suit ; 2° Marie-Bernard, mariée à Isaac *Goubé*, son cousin, chevalier, conseiller du roi, président, trésorier de France, à Amiens, décédé sans enfans, le 17 novembre 1754.

François-Auguste *Bernard*, sieur de Syzancourt, avocat en parlement & bailli de l'évêché d'Amiens, décédé le 14 juillet 1748, avoit épousé le 26 novembre 1716, demoiselle Elisabeth *Prunost*, dont il a eu ; 1°. Jean-Marie-Auguste qui suit ; 2°. N. Bernard, mariée à Jean-Baptiste *Brunel*, chevalier, conseiller du roi, président, trésorier de France à Amiens, & trois autres filles.

Jean-Marie-Auguste Bernard, sieur de Syzancourt, avocat en parlement, receveur particulier des finances à Péronne, le marié à Amiens, le 9 septembre 1748, à demoiselle Marie-Ursule-Anne *Dragon*,

fille de meffire Jean-Baptifte Dragon, chevalier, feigneur de Porizel, & de dame Marie-Françoife *Borais*, décédé à Péronne, le 7 novembre 1757, dont; 1°. François-Jean-Marie Bernard, né à Péronne, le 30 décembre 1749.

2°. Simon-Augufte: né à Péronne, le 30 octobre 1751.

3°. Jean-Baptifte-Henri Bernard, né à Péronne, le 31 mars 1755, pourvu d'un office de receveur particulier des finances à Péronne, généralité d'Amiens, au lieu de fon pere, le 12 juin 1787.

4°. Marie-Urfule-Elifabeth Bernard, née à Péronne, le 30 mai 1753.

Simon *Bernard*, fils de Charles, premier du nom, fut marié par contrat du 26 janvier 1640, à demoifeille Marie *Bourlon*, fille de Florent Bourlon, bourgeois de Péronne, & de demoifelle Françoife *le Clercq*; préfens: Touffain le Clercq, oncle; demoifelle Jeanne *le Clercq*, fa tante, époufe de François *Caudron*; Louis Caudron, avocat en parlement, coufin; de ce mariage font iffus cinq garçons dont quatre font morts, religieux: &;

Simon-François *Bernard*, écuyer, confeiller du roi, tréforier des gages des offices de la chancellerie près le parlement de Rouen, le 14 mars 1722, mort revêtu de fa charge, le marié par contrat du 5 avril 1685, à demoifelle An-

gélique *Bruhier*, dont 1°. Simon-Charles qui ſuit; 2°. Charles qui ſuivra; 3°. Marie-Charlotte Bernard, mariée à Simon de *Monfrabé*, frere de Catherine de Monfrabé, épouſe de Martin *le Daulceur*, écuyer, conſeiller, ſecrétaire du roi en la grande chancellerie, tréſorier, receveur & payeur de la quatrieme partie des rentes de l'hôtel de ville, dont la fille Marie-Charlotte le Daulceur, née paroiſſe St. Euſtache, le 23 mars 1732, mariée le 17 avril 1754, à Antoine-Ignace de *Camus*, chevalier, marquis de Camus, ſeigneur de Recologne, préſidant à mortier au parlement de Beſançon.

Simon-Charles Bernard, né le 30 mars 1688, reçu conſeiller du roi, inſpecteur des fermes générales de ſa majeſté, dans les provinces de Maconnois, Breſſe & Bugey, &c. en 1712, reçu ſecrétaire du roi de la grande chancellerie, le 6 octobre 1727, pour jouir de l'exemption des droits ſeigneuriaux des terres de Cléry, Maurepas, le Foreſt, dont il reſta adjudicataire par decret du parlement, du 26 juillet 1740, dans la mouvance féodale du roi, à cauſe du château de Péronne, & auſſi de l'exemption d'une partie des droits ſeigneuriaux de la baronnie de Ballainvilliers, dont il eſt reſté adjudicataire, par decret des requêtes de l'hôtel du 6 mars 1736, pour ce qui releve du roi, à cauſe de la Tour de Montlhery. Il a obtenu, le 30 mai 1724, un arrêt du conſeil

d'état, qui l'a déchargé de la taxe de 80 liv. à laquelle il avoit été imposé par Armand *Fillavoine*, adjudicataire des fermes, à cause du droit de franc-fief qu'on vouloit lui faire payer, attendu que son pere avoit acquis la noblesse : il a été pourvû le 15 janvier 1733, d'un office de receveur & payeur de la quatrieme partie des rentes de l'hôtel de ville, qu'il vendit le 16 septembre 1758, à Martin le Daulceur, secrétaire du roi; il a été marié par par contrat du 14 juillet 1717, à demoiselle Marie-Magdeleine *l'Abbé*, dame de Villebouzin & du Mesnil, née paroisse St. Gervais, le 2 décembre 1701, morte paroisse St. Sulpice, le 28 mars 1758, transportée à Ballainvillers, où elle a fait plusieurs fondations de rentes annuelles reprises, aux épitaphes appliquées au mur vis-à-vis sa sépulture, fille de Jean l'Abbé, écuyer, ancien contrôleur général des finances, secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Grenoble, seigneur de Villebouzin, du Mesnil, & de dame Marie-Anne *Fleureau*, dont 1°. Simon-Charles-Sébastien qui suit; 2°. Jean-Charles-Sébastien, né le 29 octobre 1732, diacre du diocèse de Paris; 3°. Marie-Charlotte Bernard, née paroisse St. Mery, le 5 avril 1723, mariée le 3 janvier 1740, à haut & puissant seigneur, messire Marie-Louis-Quentin, chevalier, baron de Champlost, dont postérité; Voyez la quatrieme partie.



4°. Marie-Anne-Jeanne Bernard, mariée à N... de *Damas*, vicomte de Thianges.

Simon Charles-Sébastien Bernard, baron de Ballainvilliers, né paroisse St. Eustache, le 25 janvier 1721, substitut du procureur général, le conseiller au parlement, commissaire en la premiére chambre des requêtes, le maître des requêtes, le 1749, président au grand conseil, le 4 juillet 1753, intendant de la province d'Auvergne, le 10 novembre 1757, prévôt, maître des cérémonies de l'ordre royal & militaire de St. Louis, le 19 février 1758, secrétaire, greffier & grand croix honoraire

dudit ordre, le 26 du même mois, marié par contrat du 6 avril 1755, à demoiselle Louise-Anne *Bernage*, née paroisse Saint-Eustache, le 24 août 1731, fille de Louis-Antoine de Bernage, chevalier, marquis de Chaumont, lieutenant général des armées, & d'Anne-Louise *Martin de Vaucresson*, dont très-haut & très puissant seigneur, messire Charles *Bernard* de Ballainvilliers, chevalier, seigneur, baron de Ballinvillers, seigneur de Villebouzin, Mesnil, Cléry, Maurepas, né paroisse St. Sulpice, le 14 avril 1757, avocat du roi au châtelet, le maître des requêtes, au lieu de Charles-Armand l'*Escalopier* de Nourar, le 14 avril 1779, intendant du Languedoc, le 1786.

Marié, 1°. à Marie-Louise *Joussineaud* de Tourdonnet, morte paroisse St. Sulpice, le février 1785, marié 2°. en l'hôtel du contrôle général, en présence du curé de St. Sulpice, le premier mai 1786, à très-haute & puissante demoiselle, Marie-Henriette-Armande *Blondel* d'Aubers, nièce de M. de Calonne, contrôleur général des finances.

* BALEYNE. Transaction passée devant Gabriel *Lucquin*, licentié ès loix, garde des sceaux, obligations & contrats de la baronnie & bailliage de *Ruppereux*, pardevant François *Loyson*, le 6 octobre 1603, entre demoiselle Léonne de *Torsy*, veuve de feu Louis de Mauvizet, écuyer, tant en

ſon nom, que comme tutrice des enfans dudit défunt, & d'elle, laquelle a reconnu devoir à noble homme Jean de *Ruſſy*, écuyer, ſeigneur de Lormes, demeurant au château des Mareſts, abſent, pour lui, ſes hoirs & ayans cauſe, la ſomme de 12 liv. 10 ſols tournois, rachetable de la ſomme de 150 livres, laquelle ledit de Ruſſy a droit par tranſport de François de *Baleyne*, écuyer, ſeigneur de Lormes, avec ratification faite par demoiſelle Artuſe de *la Foſſe*, ſa femme, & comme héritiere de feu Edme de *Baleyne*, &c. Original chez M. le comte le Blond de Bois-Pouſſin.

BALON, ville & marquiſat dans le Maine, diocèſe & élection de Mans, parlement de Paris, intendance de Tours, où l'on compte 409 feux. C'étoit autrefois une des plus fortes places de la province du Maine, *Philippe-Auguſte*, s'en rendit maître en 1199; ce prince en fit démolir les fortifications: mais elles furent rétablies peu de tems après en 1417; les Anglois ſe ſaiſirent de Balon; mais Charles VII les en chaſſa, ainſi que du reſte de la province. On ignore par qui elle eſt poſſédée.

* BARBANSON. Jean de Barbanſon, ſieur de Varennes, auquel ſuivant, par arrêt du parlement de Paris, du 11 ſeptembre 1581, entre lui & dame Charlotte de *Piſſeleu*, héritiere par bénéfice d'inventaire de feue dame Anne de Piſſeleu, vivante, ducheſſe douairiere *d'Eſtampes*, &

Me Thomas de *Rochefort*, avocat au parlement, & Louis de *Soubsmermont*, exécuteur du testament de la duchesse d'Estampes, & autre arrêt intervenu entre lui & ladite Charlotte de Pisseleu, du 23 septembre 1581, laquelle duchesse avoit droit par transport, de demoiselle René de *Pocaire*, veuve de défunt Louis de *Valens*, d'une rente à elle constituée par le prevôt des marchands le 28 avril 1564, dont ledit Barbanson donna quittance en 1586.

* BARBISY. Messire Jean-François de Barbisy, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur de Cherouville, ayant droit d'une rente constituée à Me Antoine *Bonnacorsy*, tuteur dudit Barbesy, le 12 mai 1564, laquelle a été payée à messire Hierosme de *Marle*, chevalier de l'ordre du Roi, maître d'hôtel de Sa Majesté, seigneur de Versigny, procureur dudit Barbesy, dont il donna quittance le 30 mai 1582.

BARDON de Gros-Bois en Vivarais, de sable à un bourdon d'or posé en pal, chargé au milieu d'une coquille de même, & accosté en chef de deux molettes d'éperon aussi d'or.

Noble Jean Bardon, avocat au parlement de Paris, puis procureur-général au grand conseil, en considération des bons & grands services qu'il avoit rendus à Sa Majesté, par lettres du 5 juillet 1549, prêta serment le 15 du même mois, & mourut paroisse S. André des Arts, à Paris, le 31

juillet 1571 ; il avoit été marié par contrat du 21 août 1527, à Catherine *Durand*, fille de Gobert, conseiller au châtelet de Paris, & de Charlotte *Bonnet*, dont il eut 1°. Mathieu qui suit; 2°. Charlotte, mariée à Guillaume *des-Moulins*, conseiller du Roi, général des monnoies à Paris; 3°. Claude, mariée à Jean de Mozac, avocat au parlement de Paris; 4°. Catherine, mariée à Vincent *Maciot*, avocat au parlement de Paris.

Noble homme, Mathieu Bardon, coseigneur de Chaillau, du chef de sa femme. (Extrait du procès-verbal de la coutume de Paris par *Ferrieres*, 1580, *in-fol.* pag. 141) Jean le *Tonnelier*, seigneur de Breteuil, au nom & comme tuteur & curateur des enfans mineurs de feu Simon de *Cressé*, lui vivant conseiller du Roi, & général en sa cour des monnoies, seigneur haut-justicier de Chaillau, & encore... Mathieu *Bardon*... seigneur, à cause de sa femme, avec ledit le Tonnelier, audit nom dudit Chaillau, (en leurs personnes). Il partagea avec ses freres la succession de leur pere, le 19 janvier 1572, fut marié, 1°. par contrat du 9 février 1561, à Marguerite *Rozée*, fille de noble homme Pierre Rozée, referendaire en la chancellerie, & de noble femme Catherine *le Sueur*; 2°. demoiselle Françoise *Creton*, morte avant le 12 août 1600, & son mari avant le 12 décembre 1604, laissant du premier lit, 1°. Jean Bardon; 2°. Vincent, sieur de la Claye, vivant en 1604;

Mathieu, docteur en théologie; 4°. Charles qui suit; 5°. Catherine; 6°. Marguerite Bardon, mariée à Nicolas *Rolland*, sieur Duplessis, présent au contrat de mariage de son beau-frere, du 12 décembre 1704.

Noble homme, Charles Bardon, commissaire ordinaire de la marine, le 23 novembre 1623, mort le 29 mai 1639, avoit épousé par contrat du 12 décembre 1604, Marie *Jolly*, fille de Jacques & de Philippe *Courtin*, dont il eut: 1°. Jean qui suit; 2°. Jean, secrétaire ordinaire de la chambre du roi; 3°. Charles, religieux; 4°. Marie Bardon, mariée le 12 février 1634, à noble homme François *Blanquet*, conseiller du Roi, correcteur en sa chambre des comptes, dont la famille a été maintenue dans sa noblesse, par arrêt des commissaires généraux du conseil du 4 octobre 1706.

Jacques Bardon, écuyer, sieur de Gros-Bois, pourvu d'un office de secrétaire du roi, audiencier en la Chancellerie de Paris, au lieu de défunt Adrien *Baudelot*, le 2 octobre 1643, & se démit de cet office en faveur de bénigne *Bernard*, qui fut pourvu à sa place, le 14 juin 1645; il décéda âgé de 70 ans, & fut enterré en l'église S. Nicolas des Champs le 15 janvier 1672; il avoit épousé avant le 23 septembre 1643, demoiselle Catherine *Paillard* de la Roussiliere, fille de Barthelemi, sieur de la Roussiliere, & de Marguerite de *Paris*, & laquelle mourut âgée de 67

ans, & fut inhumée à S. Nicolas des champs avec son mari, le 12 mars 1684. De ce mariage sortit 1°. Michel qui suit; 2°. Bernard, seigneur de Ste Marthe; 3°. Barthelemy qui suivra; 4°. Marie-Anne, baptisée le 9 juin 1653, mariée à Pierre *Marechal*, écuyer, sieur de Tonnelieury.

Michel Bardon, écuyer, sieur de Gros-Bois, né le 6 août 1643, d'abord garde du corps du Roi dès le 14 janvier 1672, lieutenant dans le régiment de Rieux Alsace dès 1675, chevau-léger de la garde en 1683, se retira avec ses appointemens de chevau-léger après 38 ans de service, suivant un certificat du capitaine lieutenant de la compagnie, du 17 septembre 1695, fut marié le 14 mai 1675, à demoiselle Marie-Catherine de *Lanoue*, fille de noble homme Jean Dizier de Lanoue, colonel du régiment d'infanterie de la Nouvelle Alsace, & de dame Runigonde Jacobe *Meulcin* Desteinfels, dont il eut 1°. François page de M. le prince, puis ecclésiastique; 2°. Charles Barthelemi qui suit; 3°. plusieurs filles.

Charles-Barthelemi Bardon de Gros-Bois, baptisé paroisse St Martin de l'isle-Adam, diocese de Beauvais, le 28 août 1681, capitaine au régiment de Normandie, par commission du 10 septembre 1709, chevalier de justice de N. D. du Mont-Carmel de S. Lazare de Jérusalem, le 14 octobre 1729, chevalier de S. Louis, par lettres du même jour.

Seconde branche.

Barthelemy Bardon, écuyer, ſeigneur de Valicourt, fils de Jacques & de Catherine *Paillard*, fut capitaine réformé au régiment de la Reine infanterie, le 15 août 1669, ſe trouva la même année au ſiege de Candie, capitaine d'une compagnie de cent hommes du régiment Dauphin infanterie, le 15 novembre 1671, aide des camps & armées du Roi en Allemagne, & capitaine de dragons dans le régiment de Sa Majeſté de Savoye, épouſa par contrat du 24 mars 1687, demoiſelle Marie-Louiſe *Blanquet*; fille de Jacques, écuyer, ſeigneur de Tilliers, gentilhomme ordinaire de monſeigneur le duc d'Orléans, frere unique du Roi, capitaine au régiment de *Fuſtemberg* cavalerie, & de Marie-Françoiſe de *la-Copelle*, dont il eut 1°. François de Salles écuyer; 2°. Louis Bardon de Parteville, écuyer, brigadier des gardes du corps du roi, chevalier de St Louis; 3°. André-Antoine-Auguſtin qui ſuit; 4°. Marie-Louiſe; 5°. Anne-Magdeleine Louiſe.

André-Antoine-Auguſtin Bardon de Belmant, écuyer demeurant à Quintenas, dioceſe de Viviers, capitaine au régiment de Normandie, par commiſſion du mois d'août 1730, épouſa paroiſſe Notre-Dame de la ville d'Anneaux le 18 mai 1732, demoiſelle Anne de *Suffiſe* de Villeneuve, fille

de Jean Henri de Suffiſe de Villeneuve, écuyer lieutenant-colonel de cavalerie, & de Claire-Marie-Louiſe de *Monteil.* Elle fit ſon teſtament le 6 juin 1736, laiſſant pour enfans 1°. Charles-Céſar Bardon, écuyer né le 18 avril 1733.

2°. Marie-Louis-Auguſtin Bardon de Bélémont, écuyer, mort âgé de 18 mois, le 8 juin 1737; 3°. Marie-Antoinette, née le 14 ſeptembre 1734.

BAROILLE. François-Louis de *Baroille*, chevalier, ſeigneur de *Nucourt* au Vexin-François, Plemont, brigadier des armées, chevalier de S. Louis, colonel d'artillerie, & directeur à Beſançon, mort à Magny en Vexin, âgé de 70 ans, & 54 de ſervice, étant entré au corps royal le 20 décembre 1733.

* BARRAU. Noble Jean de Barrau, ſieur de Muratel, donna une quittance à Noble Jean d'*Elpuech*, ſieur de Longueberche, le 16 janvier 1662.

* BASCHET. Noble David de Baſchet, ſieur Deſcoubelſan, fit un accord avec Pierre *Solier* de St. Affrique le dernier février 1661.

BASCHY-*Saint Eſteve*, en Provence, dioceſe de Gap, viguerie & recette de Digne, parlement & intendance d'Aix où l'on compte quatre-quint de ſac de Cadaſtre.

Le château de S. Eſteve fut acquis en 1422, avec ceux de Thoard, de Barras & de Tournefort, par Betholde de Baſchi, qui

en reçut l'investiture, d'Iolande d'Aragon, reine de Sicile, les 25 mai & 3 octobre de la même année; Bertholde étoit fils de Guichard de Baschi, seigneur de Vitozzo, issu des comtes de Baschi dans l'Ombrie, qui avoit épousé Jaquette Farnese, & s'étoit attaché à Louis d'Anjou, roi de Naples & comte de Provence, qui le retint pour son écuyer d'honneur, par lettres du 15 Juin 1382. Bertholde de Baschi laissa de sa seconde femme Marguerite Adhemar de Monteil, Thadée de Baschi, quatrieme ayeul de Baltazar II de Baschi, seigneur de St Esteve, Barras, Tournefort, &c., qui de Susane de Montcalm, eut Daniel de Baschi, en faveur duquel ses seigneuries furent unies & érigées en comté, sous la dénomination de Baschi-S. Esteve, par lettres de novembre 1715, registrées à Aix. Il mourut le 13 novembre 1717, & avoit épousé le 7 mars 1695, Jeanne de Juge, dame de Roche, & de la Vosve en Orléanois, décédée le 14 mars 1743, mere de François, des comtes de Baschi, S. Esteve, né le 9 juillet 1701, ministre plénipotentiaire de France auprès de l'électeur de Baviere. Il a épousé le 6 avril 1740, Charlotte-Victoire le Normand, née le 5 novembre 1712, fille de Guillaume le Normand, & d'Elisabeth Francine. Leurs enfans sont, 1. François de Baschi, né le 23 août 1745; 2. Charles-Victoire-Elisabeth, née le 21 janvier 1741; 3. Elisabeth-Guillelmine-Fran-

çoiſe, née le 21 décembre 1741 ; 4. Louiſe-Henriette née le 20 mai 1746 ; 5. Jeanne-Marie-Louiſe, née le 22 ſeptembre 1750.

BAUFREMEZ, dans le Cambreſis, dioceſe & ſubdélégation de Cambray, parlement de Douay, intendance de Lille, où l'on compte 76 feux. Les terres d'Eſnes, Cauroir & Brimeu, ſituées dans le Cambreſis, furent érigées en marquiſat ſous la dénomination de marquiſat de Beaufremez, par lettres patentes du mois de février 1723, en faveur de Charles-Alexandre de *Baufremez*, baron d'Eſnes, &c. d'une très-ancienne maiſon des Pays-Bas. Vog. la 1ere part.

BAUT. François-Jean-baptiſte *Baut* fut anobli par lettres du 11 juillet 1758.

BAUTERSHEM, ancienne baronnie du duché de Braban, fut confirmée dans le titre de baronnie en tant que beſoin ſeroit, en faveur de Philippe Nonbert comte Varder *Meere*, & de Craphontem, ſeigneur de Voorde, Auyſgavere, Cachten, Rhodel, &c, avec permiſſion de ſe qualifier baron de Bautershem, par lettres du 22 mai 1745.

BAUX. *Baucium.* Bourg en Provence, diocèſe d'Arles, parlement & intendance d'Aix, recette des terres adjacentes, où l'on compte 6 feux de cadaſtre.

La baronnie des Baux étoit compoſée de 79 villes, bourgs ou villages, qu'on appelloit les terres Bauſſengues, & dont la plûpart

étoient tenues en ſouveraineté, c'eſt-à-dire, qu'elles ne reconnoiſſoient en aucune ſorte ni les comtes de Provence, ni les rois de France; cependant on ne doute pas qu'elles ne relevaſſent de l'Empire : mais il fut un tems que cette ſujetion ne tenoit preſqu'à rien, ce fut quand les empereurs occupés en Allemagne de leur propre conſervation, ſe virent contraints d'abandonner leurs droits & leurs prétentions ſur le royaume d'Arles & ſur les pays qui en dépendoient.

Pons, ſire *des Baux*, vivoit en 970 & en 1025, Hugues II, cinquiéme ſire des Baux de la race de Pons, fut obligé de ſe ſoumettre & de faire hommage à Alphonſe, roi d'Aragon & comte de Provence, en 1178, mais avec la réſerve que les priviléges de la ſeigneurie des Baux ſeroient conſervés, ainſi que les libertés & les immunités de tous les ſujets qui dépendoient dudit Hugues II; nonobſtant cet acte de ſoumiſſion, les ſucceſſeurs de Hugues II, affecterent l'indépendance abſolue; il y en eut même quelques-uns qui prirent le titre & le nom de roi d'Arles; les comtes de Provence, roi de Naples, &c. firent les plus grands efforts pour les réduire; & s'ils réuſſirent dans leur deſſein, ils durent leurs ſuccès, plutôt à la politique & à la négociation qu'à la ſupériorité de leurs forces.

Outre la ſeigneurie des Baux & les terres Bauſſengues; les ſeigneurs des Baux poſſédoient auſſi une partie du Dauphiné, la

principauté d'Orange, une partie de la ville de Marſeille, &c.

Bertrand I, neuviéme ſire des Baux, de la race de Hugues II, fut comte d'Avellino, au royaume de Naples, & mourut vers 1313.

Raimond IV, douziéme ſire des Baux, & arriere petit-fils, meurt auſſi, mais ſans lignée, en 1374; Alix, ſœur & héritiere de Jean, meurt ſans poſtérité en 1426; elle avoit épouſé, 1°. Eudes de Villars; & 2°. Conrard, comte de Fribourg, qui meurt en 1414; elle avoit teſté en faveur de Guillaume des Baux, duc d'Audria au royaume de Naples; mais comme celui-ci étoit attaché à un parti oppoſé à celui de Louis III, duc d'Anjou & comte de Provence; ce prince confiſqua la baronnie des Baux, qui fut acquiſe au domaine *Comtal*, & y demeura uni juſqu'en 1642, que le roi Louis XIII érigea cette baronnie en marquiſat, & la donna à Honoré II *Grimaldi*, prince de Monaco, duc de Valentinois, pair de France, mort le 10 janvier 1662, biſayeul d'Antoine Grimaldi, prince de Monaco, marquis des Baux, &c. mort le 21 février 1731, pere de Louiſe-Hyppolite Grimaldi, morte le 29 décembre 1731, alliée en 1715, à Jacques-François-Léonor de *Martignon*, qui prit le nom & les armes de Grimaldi, leur fils aîné; Honoré-Camille-Léonor Grimaldi, prince de Monaco, duc de Valentinois, marquis des Baux, &c. eſt né le 10 ſeptembre 1720.

BEAUFORT *Spontin*, Charles Albois Spontin, comte de Beaufort, vicomte d'Esclayes, chambellan actuel de LL. MM. impériales, issu des comtes de Beaufort sur Meuse, fut déclaré & confirmé *comte de Beaufort Spontin*, & honoré du titre de *marquis*, avec permission de mettre ses armes sur un manteau de gueules bordé d'or & doublé d'hermines, & de pouvoir au défaut d'hoirs mâles transmettre ce titre de marquis à un de ses parens de la maison de Spontin, par lettres de l'Impératrice Reine du premier fev. 1746.

Philippe-Alexandre de Beaufort de Spontin, chambellan actuel de LL. MM. Impériales, fut confirmé & déclaré comte, conjointement avec son neveu *Frédéric-Auguste - Alexandre de Beaufort de Spontin*, avec pouvoir d'orner leurs armes d'une couronne à cinq fleurons d'or, par lettres du 21 octobre 1762.

BEAUJON, originaire de Guienne. Messire Jean-Nicolas de Beaujon, qualifié d'écuyer & de chevalier, fut reçu secrétaire du Roi le.. . . . . trésorier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, le. . . . . receveur général des finances de la Rochelle le. . . . . puis de la Normandie le 10 mai 1780, conseiller d'état le . . . . décédé paroisse Ste. Marie-Magdeleine à

Paris le 21 décembre 1786 ; il avoit épousé demoiselle Louise - Elisabeth *Bontems*, morte sans enfans, paroisse S. Roch, & inhumée à S. Louis en l'isle, le 12 déc. 1769, âgée de 33 ans.

Ledit Jean Nicolas avoit pour frere 1°. N. . . . . de Beaujon, écuyer, trésorier de la chambre des comptes de Paris.

2°. Jean - Nicolas de Beaujon, avocat général en la cour des aydes de Guienne le 12 juin 1750, puis généalogiste des ordres du Roi.

Et pour neveux Jacques-Bernard *Balan* conseiller en la cour des aydes de Paris, & N. . . . . *Urteau*.

BEAUREGARD, terre, seigneurie & château dans le Blésois, au gouvernement général d'Orléanois, diocèse & élection de Blois, parlement de Paris, intendance de Tours, où l'on ne compte point de feux, fut érigée en vicomté, en faveur de Paul *Ardier*, président en la chambre des comptes de Paris, par lettres de juillet 1654, registrées le 7 septembre suivant, décédé aux Camaldules, le 10 septembre 1694.

BEAUVARLET de Moimont, à Abbeville en Picardie, de sable, au chevron d'argent, accompagné de 2 étoiles d'or en chef, & d'un croissant d'argent en pointe.

I. Josse Beauvarlet, bourgeois d'Abbeville, seigneur d'Ailly-le-haut-Clocher de

Villers, en partie & de Frucourt, mayeur de la ville d'Abbeville en 1556 & 1561, fonda à perpétuité en la paroisse du Saint-Sépulchre de ladite ville, une messe du très-Saint-Sacrement, tous les jeudis de chaque semaine, & décéda en septembre 1566; il épousa, 1°. Marguetite *Rohault*, dont les armes sont d'azur au chevron d'or, accompagné de trois croissans de même; il épousa, 2°. Marguerite *Papin*, dame de Villers & d'Ailly, dont les armes sont d'azur à 3 pommes de pin d'or, & laquelle étant devenu veuve, pour imiter la dévotion de son feu mari, fonda dans la même église, les premiere & seconde vêpres solemnelles du très-Saint-Sacrement, qui doivent se chanter comme la messe à perpétuité, avec les orgues, &c. elle épousa en seconde noces Mathieu de *Bommy*, écuyer, seigneur du Hamelet & de Vaux, & laquelle en qualité de veuve de ces deux maris, transigea avec noble Simon d'*Anerval*, chevalier, seigneur d'Aissevillers, par acte passé devant *le Devin* & Vlfran *Papin*, notaires à Abbeville, le 9 juillet 1576.

Du premier lit sont issus, 1°. Eustache qui suit; 2°. Nicolas de Beauvarlet, seigneur d'Ailly-le-haut-Clocher, échevin d'Abbeville en 1541, fut homme d'armes des ordonnances du roi, sous la charge du sieur de Chaunes; fit un acte de ratification devant les notaires d'Abbeville, le 14 octobre 1558, au profit de demoiselle Marguerite *Papin*, demoiselle

demoiſelle d'Ailly, ſeconde femme de Joſſé Beauvarlet, d'un accord du 11 des ſuſdits mois & an, relatif au contrat de vente qu'il avoit fait devant les notaires de ladite ville, le 17 février 1553, d'une maiſon, rue & chauſſée du Bois de ladite ville, à ladite demoiſelle Papin, ſa belle mere, ainſi qu'à Euſtache, & Antoine Beauvarlet, ſes freres & ſœurs. Il donna un aveu le 23 juillet 1561, à noble homme Mathieu de Bommy, ſeigneur du Hamelet, par Adrien *Briſtol*, écuyer, ſeigneur de Martaigneville, pour raiſon des terres relevant de la terre d'Ailly; il fit ſon teſtament reçu par Me Nicolas *Vaſſeur*, notaire dudit Ailly, le 25 octobre 1576, & voulut être inhumé en l'égliſe Notre-Dame dudit Ailly, & nomma pour ſes exécuteurs teſtamentaires, Euſtache & Antoine de Beauvarlet, ſes freres; 3°. Antoine Beauvarlet, échevin d'Abbeville en 1570, 1571 & 1572; 4°. Anne Beauvarlet, mariée à Annet *Lucas*, bourgeois de Rouen, qui donna une procuration à Jean Beauvarlet, ſon neveu, par acte paſſé devant *le Lievre* & *Lambert*, notaires à Rouen, le 10 janvier 1584.

II. Euſtache de Beauvarlet, écuyer, ſeigneur de Villers en partie, & d'Ailly-le-haut-Clocher, fit l'acquiſition d'une maiſon de Nicolas ſon frere, le 17 février 1553; fut échevin d'Abbeville en 1569; il obtint avec Mathieu de Bommy ſon beau-pere, une ſentence au ſiége préſidial d'Abbeville, le 7 janvier 1569, qui leur accorda main levée

de saisie, de la propriété d'un fief & domaine nobles réunis au corps de la terre de Villers, qui avoit été faite sur eux; faute d'avoir donné déclaration de ce fief au sujet de la convocation du ban & arriere-ban; il épousa Claude *Papin*, qui étant veuve reçut une quittance de demoiselle Genevieve de Beauvarlet & de Pierre *Quinefault*, docteur en médecine; fiancés par contrat du 25 octobre 1580, par acte passé devant *Papin*, notaire d'Abbeville, le 21 novembre suivant. Il eut de son mariage;

III. Noble homme Jean de Beauvarlet, écuyer, seigneur d'Ailly-le-haut-Clocher & de Villers, sieur vicomte des paroisses de Saint-Aubin; fut présent au mariage de Marie de Beauvarlet, sa petite-fille; reçut une procuration d'Annet *Lucas*, son oncle, par acte passé devant le Lievre & Lambert, notaires à Rouen, le *10* janvier 1584; fut échevin d'Abbeville en 1576, 1579 & 1590; il épousa Anne *du Gardin*, dont il eut; 1°. Pierre de Beauvarlet, écuyer, seigneur de Villers, de la Cour & d'Ailly, échevin en 1589, qui fit un accord avec Jean *Tillette*, bourgeois, marchand drapier à Abbeville, par acte passé devant d'*Acheu*, notaire de ladite ville, le 2 novembre 1619; fut marié à demoiselle Christine de Calonne, dont il eut, A. Marie de Beauvarlet de St. Aubin, mariée par contrat passé devant *du Caudas*, notaire au bailliage d'Amiens, prévôté de Beauquene, à Alexandre de *Sarcus*, écuyer,

ſeigneur de Rouſoi ; préſent Jean de Beauvarlet ; B. Iſabeau de Beauvarlet, mariée dès 1653, à David de *Marmond*, ſeigneur de Villers-ſur-Ailly ; C. Eliſabeth de Beauvarlet, ſœur germaine dudit de Sarcus en 1633 ; 2°. Nicolas qui ſuit ; 3°. Claire de Beauvarlet, mariée dès 1622, à Olivier *Claire*, procureur & notaire royal en la prévôté de Licien à St. Valeri.

IV. Nicolas de Beauvarlet, écuyer, ſeigneur de Waucouſins, fils de Jean & d'Anne *du Gardin*, fut conſeiller du roi, lieutenant au grenier à ſel d'Abbeville, échevin en 1632 & 1638, conſeiller, maître d'hôtel ordinaire du roi, caporal des gardes du corps ; il fit élever en 1659, un mauſolée à la mémoire de ſes ancêtres dans l'égliſe du St. Sépulcre ; fut capitaine, ancien exempt des gardes du corps de ſa majeſté ; fit un bail par acte paſſé devant d'*Acheu*, notaire à Abbeville, le 14 mars 1642 ; eut des lettres de proviſion d'exempt des gardes du corps du roi, données à Paris, par le ſieur d'*Aumont*, capitaine des gardes, le 21 janvier 1647 ; fit faire une ſaiſie ſur des biens des princes d'Epinoy, par acte paſſé devant *Jaqueron*, ſergent royal, le 9 août 1649 ; il fut retenu conſeiller, maître d'hôtel ordinaire de ſa majeſté, par lettres données à Paris, le 21 octobre 1649, & reçu par le grand maître de France, le 25 du même mois ; obtint en cette qualité un certificat de M. de *Bethune* Charoſt, le dernier avril

1656; décéda le 15 janvier 1662, âgé de 68 ans. Il avoit été marié par contrat passé devant *Quentin* & *le Febvre*, notaires à Abbeville, le 29 janvier 1622, à demoiselle Marie de *Mailli*, dame de Vacousins, veuve de Me Robert *Manessier*, receveur du Taillon, en l'élection de Ponthieu; présent Pierre de Mailli, marchand, bourgeois de Poix, son oncle; elle fit son testament & codicile, les 24 & 26 avril 1651, & ne vivoit plus en 1653; de ce mariage sortit:

V. Charles-Antoine de Beauvarlet, écuyer, seigneur de Pleinvalet, Bommicourt, conseiller au présidial d'Abbeville; acquit par contrat passé devant d'*Acheu*, notaire à Abbeville, le 3 février 1653, l'office de conseiller-magistrat au siége de cette ville, nommé mayeur de ladite ville en 1662; fut présent avec son épouse, au contrat de mariage de Genevieve *Duval*, leur cousine, mariée le 25 septembre 1668, à Claude *le Blond*, seigneur de Fayieres; fut anobli par lettres du mois d'avril 1676, registrées dans toutes les cours, les 10 mai & 23 décembre 1677, conseiller-vétéran au présidial d'Abbeville en 1691; maintenu dans sa noblesse par l'intendant de Picardie, le 28 avril 1699; nommé capitaine des Chasses par provisions du roi en 1705; maître des eaux & forêts de Picardie en 1718; confirmé dans sa noblesse par lettres-patentes du mois de février 1717, registrées au parlement, chambre des comptes, cour des aides, les

12 avril, 7 septembre & 23 juin audit an; il fit son testament olographe, le 19 décembre 1706, & son codicile, le 29 juillet 1717, déposés chez *Quentin*, notaire d'Abbeville, le 26 août 1718. Il avoit épousé par contrat passé devant *Netart*, notaire d'Abbeville, le 27 février 1653, Françoise *Crignon*, fille de Charles, bourgeois d'Abbeville, & de Genevieve *Griffon*; présens N... *Manessier* son frere utérin, discrète personne, Me. Charles de Beauvarlet, prêtre & chantre de l'église de St. Vulfran d'Abbeville; noble homme Eustache de Beauvarlet, écuyer, seigneur de Vaucelle; de ce mariage sont issus; 1°. Nicolas qui suit; 2°. Charles-Antoine de Beauvarlet, écuyer, seigneur de Bommicourt, cadet au régiment de la Marine en 1683, capitaine en 1693, puis capitaine dans celui de Labour; servit sous M. de Catinat en Piémont en 1715 & 1735, conseiller du roi, maître particulier des eaux & forêts de Ponthieu, Abbeville; marié à N... dont il eut; A. Louis de Beauvarlet, chevalier, seigneur de Bommicourt, la Barre, marié à Anne-Catherine-Louise *Baudri*;

B. Messire Louis-François de Beauvarlet, chevalier de Bommicourt, ancien officier dans les Chevaux Legers de la garde ordinaire du roi, mestre de camp de cavalerie.

C. Marguerite-Françoise de Beauvarlet de Bommicourt.

3°. Marie de Beauvarlet, mariée à Louis Manessier, écuyer, seigneur de Brasigny,

Noielles, conſeiller du roi, lieutenant-particulier, aſſeſſeur civil & criminel de la ſénéchauſſée de Ponthieu & ſiége préſidial d'Abbeville; 4°. Françoiſe de Beauvarlet, veuve en 1735, de meſſire Joſeph-Eléonor de *Piquet*, chevalier, ſeigneur de Bonninvillers, Noielles, commandant un bataillon & lieutenant-colonel au régiment de Piémont infanterie, inſpecteur général des quatre régimens de Picardie.

VI. Nicolas de Beauvarlet, écuyer, ſeigneur de Moimont, Juvergny, conſeiller du roi, maître particulier des eaux & forêts du bailliage d'Heſdin; baptiſé paroiſſe du St. Sépulcre d'Abbeville, le 24 août 1654; il rendit aveu & dénombrement de ſon fief de Juvergny, relevant de la vicomté d'Anconnai, le 26 juin 1727; mort & enterré en ladite paroiſſe, le 14 avril 1742; il avoit épouſé par contrat paſſé devant *le Pretre*, notaire à Abbeville, le 24 décembre 1682, demoiſelle Jeanne *Langnier*, fille de noble homme Jean Langnier, ſeigneur de Popincourt, & de Marguerite *Blondin*, dont il eut; 1°. Charles-Nicolas de Beauvarlet, baptiſé paroiſſe Sainte-Catherine d'Abbeville, le 23 décembre 1694.

2°. Charles-Louis de Beauvarlet, né & baptiſé même paroiſſe, le 5 mars 1696.

3°. Charles-Antoine qui ſuit; 4°. Jean-Charles de Beauvarlet, chevalier de Moimont, lieutenant au régiment de la Reine infanterie; donna une quittance à Charles-

Antoine ſon frere, par acte paſſé devant *Quentin*, notaire à Abbeville, le 8 février 1735; capitaine audit régiment; il partagea avec ſon frere & ſa ſœur la ſucceſſion de leur pere, par acte paſſé devant *Ligneres*, les 24 & 28 décembre 1736; 4°. Marguerite de Beauvarlet, mariée à meſſire Pierre-Antoine de *la Poumelie*, du diocèſe de Limoges, chevalier, ſeigneur de Courcelles, capitaine au régiment de la Reine infanterie, lieutenant commandant pour ſa majeſté de la ville & fort de Bellegarde en Rouſſillon, chevalier de S. Louis.

VIII. Charles-Antoine de Beauvarlet, chevalier, ſeigneur de Moimont, Juvergny, né & baptiſé paroiſſe Sainte-Catherine d'Abbeville, le 12 mai 1697; reçut une quittance de ſon frere, le 8 février 1735; partagea avec ſon frere & ſa ſœur, les 24 & 28 décembre 1736; décéda & fut inhumé en la paroiſſe du St. Sépulcre d'Abbeville, le 6 avril 1743. Il avoit épouſé par contrat paſſé devant *de Ligneres*, notaire à Abbeville, le 20 avril 1735, demoiſelle Judith-Urſule *Vaillant*, demoiſelle du Bus, fille de Charles, écuyer, ſeigneur de Caumondel, conſeiller en la ſénéchauſſée de Ponthieu & ſiége préſidial d'Abbeville, & de demoiſelle Marie-Anne *Bequet*, dont il eut; 1°. Charles-Antoine qui ſuit; 2°. Marie-Françoiſe-Urſule de Beauvarlet, femme de meſſire François *Vincent* de Tournon, chevalier, baron de S. Dizier, ſeigneur d'Igonville, Boudeville; 3°. meſ-

ſire Louis de Beauvarlet, chevalier, ſeigneur de Bommicourt, la Barre, marié à demoiſelle Anne-Catherine-Louiſe *Baudry*; 4°. meſſire Louis-François de Beauvarlet, chevalier de Bommicourt, ancien officier des Chevaux Legers de la garde ordinaire du roi; 5°. demoiſelle Françoiſe de Beauvarlet.

VIII. Charles-Antoine de Beauvarlet, chevalier, ſeigneur de Moimont, Juvigny, ancien officier au régiment de Hainault, né & baptiſé paroiſſe St. Sépulcre d'Abbeville, le 3 juillet 1737; épouſa par contrat paſſé devant *le Febvre*, notaire à Abbeville, le 25 janvier 1764, demoiſelle Catherine-Charlotte-Adélaïde *Duchêne* de la Motte, fille aînée de Jean-Claude Duchêne, écuyer, ſeigneur de Courſelles, la Motte, ancien major commandant dudit Abbeville, & de demoiſelle Jeanne-Catherine *Blancart*, préſens, ſes frere & ſœur, dont il a eu; 1°. Charles-Antoine-Jean de Beauvarlet de Moimont, né & baptiſé paroiſſe St. Sépulcre, le 23 avril 1766, reçu page de madame la comteſſe d'Artois, le 11 décembre 1780.

2°. N..... de Beauvarlet de Moimont, reçu page de ladite princeſſe le... 1783.

Jean Beauvarlet, fut Echevin d'Abbeville en 1646. Euſtache Beauvarlet, échevin en 1634; Charles Bauvarlet, avocat & échevin en 1633; Hector Beauvarlet, ſieur de Frucourt, échevin en 1606, 1607, 1619; Antoine Beauvarlet, échevin en 1609, & 1610; Jean, échevin en 1595.

Mathieu *Beauvarlet*, receveur-général des finances, reçut un mandement des généraux, le dernier avril 1461; fut anobli en recompense de ses services, par lettres registrées à Paris en 1454, & fut inhumé avec sa femme en l'église des Célestins, dans la chapelle des *Raguier*, où est cette épitaphe sur une tombe de cuivre.

En cette chapelle Notre-Dame, sont en sépulture, les corps de noble personne Me Mathieu de *Beauvarlet* en son vivant, clerc, notaire & secretaire du Roi & de la maison de France, & du vivant du feu roi Charles VII, receveur-général des finances, & depuis du Roi Louis XI.

Et demoiselle Jacquette *Lafolle-Marie* sa femme, laquelle trépassa le 19e jour d'octobre 1486 en son hôtel à Paris.

Priez Dieu pour eux.

Il portoit d'or à la croix de sable, chargée en fasce de 3 annelets d'argent, & *Lafolle-Marie* d'argent à un aigle de sable.

Messire Bertin de Beauvarlet, chanoine de l'église de Noyelle sur mer, mort en 1390.

BECHADE. Pierre-Philippe Bechade, seigneur de Rochepine, lieutenant-feld-maréchal des armées de l'impératrice-reine, ingénieur & directeur des fortifications à Olmutz, obtint augmentation d'armes, & le titre de baron, avec rétroaction à l'année 1746, par lettres du 19 juin 1762.

BEDUER en Quercy, diocese de Cahors, parlement de Toulouse, intendance de Montauban, élection de Figeac, où l'on compte 12 feux, 87 bellugues, & un quart de bellugues de feu.

La terre & seigneurie de Beduer en Querci, appartenoit à Jean de *Narbonnez*, baron de Puilaunez, qui en fit donation à sa veuve Jeanne de Luzech; elle se remaria à François-Louis de *Lostange* de St Alvere, colonel d'un régiment d'infanterie, en faveur duquel cette terre fut érigée en vicomté l'an 1610. Après la mort de Jeanne de Luzech, qui lui fit donation de la vicomté de Beduer, il se remaria à Jeanne de Marqueissac, mere de Jean-Louis de Lostange, chevalier, comte de Beduer, qui de Françoise de *Gourdon* de *Genouillac*, fille de Jean, seigneur de Veillac, & de Catherine dame de *Corn*, & de Sonat, eut 1°. François-Louis qui suit; 2°. Jean-Marguerit qui suivra; 3°. Claude-Simone, mariée à Laurent *Vernaix*, seigneur de Masclat.

François-Louis de Lostange, chevalier, marquis de Beduer, capitaine de cavalerie au régiment de Saussay, puis colonel du régiment des milices de Rouergue, mort en 1692, épousa Marie Renée *Menardeau*, morte à Paris âgée de 72 ans en 1719; fille de Claude, seigneur de Champré, doyen du parlement, conseiller d'état, directeur & contrôleur-général des finances,

& de Catherine *Henri*, dont 1°. Louis Henri qui suit; 2°. Emmanuel, capitaine de cavalerie au régiment de Vaillac, tué en Flandres en 1702; 3° Jacques, capitaine au régiment de Vivans St Christeau, tué à la bataille de Fredlingen en Suabe en 1702; 4°. Laurent, capitaine de cavalerie au régiment de Vivans, depuis Beaujeu; 5°. Laurent, seigneur de Jarniost qui suivra; 6°. Laurent, baron de Bullac, cornette au régiment de Vivans, tué à la bataille d'Hochstet en 1703; 7°. Catherine, mariée à Antoine de *Lascases* de Roquefort; 8°. Jeanne, mariée à Louis de *Lamothe*, seigneur de Flomont, & d'autres enfans.

Louis-Henri de Lostanges, comte de Beduer, seigneur de Corn, commandant un escadron du régiment de *Rosel*, fut blessé à la bataille de Fleurus, le premier juillet 1690, épousa Françoise *Dumont*, dont il eut 1°. Louis qui suit; 2°. Jean-Louis qui suivra; 3°. Marie Renée, prieure de Lissac.

Louis de Lostanges, marquis de Beduer, mort le 11 septembre 1746, épousa en 1729, Marie-Antoine-Charlotte *Dumaine* Dubourg, décédée sans enfans le 14 décembre 1769, inhumée à S. Sulpice, fille d'Eléonor, marquis Dubourg, & de Marie-Thérese de *Rebé*.

Jean-Louis de Lostanges, comte de Corn, puis marquis de Beduer, après la mort de

son frere, mort au château de Beduer le 27 décembre 1755, inhumé dans l'église des religieuses de Lissac, épousa en 1743, Marie-Pulcherie-Anastasie de *Foucauld* d'Alzon, baronne de Sonac, Mandans, fille de Jean Pierre, baron de Bresy, président au parlement de Toulouse, & de Marguerite *d'Aignan* d'Orbessan.

Laurent de Lostanges, seigneur de Jarniost, fils de François-Louis, & de Marie Renée *Menardeau*, fut capitaine dans le régiment de Lannoy, fait brigadier des armées, chevalier de S. Louis, lieutenant-colonel du régiment d'Aquitaine; épousa Jeanne *des-Marais*, dont 1°. Jean-Baptiste, capitaine au régiment d'Aquitaine, chevalier de St Louis, mort sans alliance, âgé de 26 ans; 2°. Louis qui suit; 3°. Anne, née en 1725, mariée en septembre 1746, à Jean Joseph de *Cornely*, seigneur de Cambolit; 4°. Marie, née en octobre 1733, élevée à St Cir; 5°. Marie, née en 1735, religieuse à Lissac; 6°. Marie-Charlotte, née en 1737.

Louis de Lostanges, seigneur de Jarniost, né en 1734, Cornette au régiment d'Aquitaine en 1741, puis dans celui des cuirassiers, tué à la bataille de Lutzelberg le 10 octobre 1758.

Jean Margarit de Lostanges, fils de Jean Louis & de Françoise de *Gourdon*, fut marquis de Felzin, seigneur de Cusac en Rouergue, capitaine au régiment de Bour-

gogne cavalerie, mort en Flandres en 1691. Il avoit épousé Marguerite de *Corn* d'Ampore, fille de François, seigneur de Beaumont, & de Catherine de *Palhase*, dont 1°. Jean-François qui suit; 2°. Hiacinthe, capitaine au régiment royal Roussillon cavalerie; 3°. Raimond, colonel du régiment de Lostanges, mort le 8 avril 1713; 4°. Anne, mariée à Antoine, seigneur de *Peret*; 5°. Marie religieuse à Beaulieu.

Jean François de Lostanges, seigneur de Cusac, cornette au régiment de Bourgogne, épousa le 10 août 1711, Françoise de *la Mothe*, dont

Hugues de Lostanges, baron de Felzin & du Cusac, né le 30 janvier 1713, épousa Catherine Foi de *Caussanel*, dont: 1°. François-Louis, écuyer, né le 6 février 1741.

2°. Jean-François, né le 22 octobre 1742, cornette au régiment des cuirassiers cavalerie.

3°. Jean-Louis, vicomte de Lostanges, né à Fijeac en Quercy, le 5 février 1752, sous-lieutenant au régiment de Forés, le 11 août 1768, sous-aide major le 5 mai 1772, lieutenant en premier le 26 juillet 1776, capitaine en second, le 16 juillet 1780.

4°. Hugues François, né le 21 juin 1753.

5°. Ursuline, née le 22 septembre 1748, à St Cir.

BELZUNCE, ancien château & baronnie, au pays *d'Arberous*, dans la basse-Navarre, diocese de Dax, parlement de Pau, in-

tendance d'Aufch, où l'on ne compte point de feux, a donné fon nom à une ancienne maifon, que l'on peut conjecturer être fortie des anciens vicomtes de Béarn, par la conformité des armes des deux maifons. Son premier auteur connu, eft Roger, feigneur de *Belfunce*, qui tranfmit à fa poftérité, le titre de vicomte, par l'acquifition qu'il fit du vicomté de Macaye l'an 1154, de Raimond-Arnaud, vicomte *d'Acqs*. Il fut pere de Chicon, & ayeul de Guillaume, qui tefta en 1209, & laiffa pour fils, Chicon de Belfunce II du nom, vicomte de Macaye, pere de Guillaume Chicon, allié en 1273 à Michelotte d'Uza. Leur fils aîné Arnaud, fut pere de Garcie Arnaud, créé chevalier par lettres de Charles le-Bel de l'année 1322, & ayeul de Guillaume-Arnaud de Belfunce, vicomte de Macaye, chevalier, grand-chambellan, & Ricombre de Navarre, marié avec Agnès de *Luxe*. De ce mariage fortit Antoine de Belfunce, maire & capitaine-général de Bayonne en 1372, qui époufa Eléonore d'*Aroué*, mere de Garcie-Arnaud de Belfunce II du nom. Celui-ci fut marié à Blanche, héritiere des maifon & abbaye laï de *Barvix*, & fut pere d'Arnaud II qui tefta en 1446, & laiffa de Marie de *Léon* fa femme, Jean de Belfunce, vicomte de Macaye, feigneur de Liffague, premier maître d'hôtel de François-Phœbus, roi de Navarre, Comte de Foix en 1480. Il s'allia avec

Magd. de *Grammont*, & en eut Jean de Belſunce II du nom, grand écuyer de Jean d'Albret, roi de Navarre, lequel épouſa Jeanne de *Chaux*. De cette alliance naquit Jean III, grand-chambellan du roi de Navarre, pere par ſa femme Marie d'*Armendarits* de Jean de Belſunce IV. du nom, vicomte de Macaye, ſeigneur de Liſſague, écuyer, conſeiller & chambellan du Roi de Navarre, puis roi de France, ſous le nom de Henri IV, gouverneur des ville & château d'Acqs. Son fils aîné Jean de Belſunce, V du nom, né de Catherine de *Luxe*, avoit épouſé par contrat du 19 mars 1584, Rachel, fille d'Arnaud de *Gontaut*, & de Jeanne de Foix. D'eux naquirent pluſieurs enfans, entr'autres Armand & Jacques, par leſquels la maiſon de Belſunce a été partagée en 2 branches.

L'aîné, vicomte de Macaye, ſeigneur de la maiſon forte de Pagandure, d'Aihéres, Iſturits, &c. capitaine & gouverneur des château de Mauléon & pays de Soule, vendit du conſentement de ſa famille, le 13 novembre 1640, le vicomté de Macaye avec la maiſon ſeigneuriale à ſon gendre, Jacques de *Greniers*, ſeigneur de Caſtalounés, aide des camps & armées du Roi, ſe réſervant le droit pour ſon fils aîné, de porter le titre de vicomte de Macaye. Il ſe maria par contrat du 14 mai 1600 à Marie Vicomteſſe de *Meharin*, qui eut entr'autres enfans, Charles de Belſunce, vicomte de

Meharin, & titulaire de Macaye, &c. bailli d'épée au pays de Mixe, allié le 14 août 1639 avec Sara de *Ferriéres*. Leur fils Charles II, mari d'Angélique de Cazaux, fut pere de Charles de Belsunce III du nom, devenu par la mort d'Armand son frere aîné, vicomte de Méarin & bailli de Mixe, & allié à Marie-Anne d'*Ardiner*. De ce mariage vinrent,

1. Armand de Belsunce, vicomte de Méharin.

2. Henri-François Xavier.

3. Marie-Anne de Belsunce.

Jacques de Belsunce, troisieme fils de Jean V, fut seigneur de la terre & du château de Born en Agenois, de St Just & d'Anvals, aide de camp du roi, capitaine d'infanterie dans le régiment de Piémont, commandant des ville & château de Soissons. Il avoit épousé le premier décembre 1631, Jeanne de l'*Esse* du Coudrai, de laquelle naquit entr'autres, Armand, marquis de Belsunce, baron de Gavaudun, seigneur de Born, &c. sénéchal & gouverneur des sénéchaussées d'Agenois & de Condomois, marié le 21 juillet 1668, à Anne de *Caumont-Lausun*, dame de Castelmoron, par la donation que lui en fit, lors de son mariage, le maréchal duc de la Force son grand oncle. Elle mourut le 6 octobre 1722, laissant entr'autres enfans, 1. Henri-François Xavier de Belsunce évêque de Marseille, depuis 1709, abbé de

Notre-Dame des Chambons & de Montmorel. 2. Charles Gabriel de Belſunce, marquis de Caſtelmoron, ſeigneur de Montpon, capitaine de Gendarmerie, marié le 30 avril 1715, avec Cécile-Genevieve de *Fontanieu*; il en a eu Antonin-Armand, marquis de Belſunce

Le chef de la maiſon de Belſunce eſt colonel né des milices du Val d'Alberouc, à la tête deſquelles eſt la nobleſſe du pays, dont il commande la principale partie. Il précede de plus dans l'aſſemblée des états, l'alcade ou juge royal, au deſſous duquel le reſte de la nobleſſe eſt aſſiſe. Jean de Belſunce III du nom, fut maintenu dans cette préſéance par arrêt de la chancellerie de Navarre du 29 avril 1555.

BENOIST ou Benoît. Il y a beaucoup de familles de ce nom, dont on trouvera les armes à la fin de cet ouvrage.

Arrêt du parlement de Rouen donné le 7 février 1626, en faveur de Jacques *Benoiſt*, ſeigneur de Blary & de Monceaux, fils & héritier de feu Mᵉ Auguſtin Benoiſt, conſeiller audit parlement, ſeigneur dudit lieu, décédé en 1617. Par lequel il appert que ledit Benoiſt fut mis ſous la tutelle de Françoiſe *le Large* ſa mere &c. Original à la bibliotheque du roi.

Par acte paſſé devant *Rallu*, notaire à Paris, le 7 mars 1672, fut préſent meſſire Jean *le Boullenger*, conſeiller du roi en ſes conſeils, Mᵉ des requêtes, demeurant

cloître Notre-Dame, paroiſſe St Jean le rond, lequel a vendu à demoiſelle Marie *Beauhaire*, femme non commune en biens de noble homme Me Claude *Benoiſt*, conſeiller du Roi, tréſorier-général des domaines de Sa Majeſté. Ledit Boulanger comme héritier de demoiſelle Rachel *Leſcuyer*, au jour de ſon déces, femme de noble homme Me Pierre *Parfait*, vivant ſ, conſeiller, ſecrétaire du roi, contrôleur-général en la chancellerie, en conſéquence, du délai qui lui en a été fait par Mre Claude de *Tudert*, chevalier, ſeigneur de Bournaliere, & dame Genevieve le *Boulanger* ſon épouſe.

Par acte paſſé devant *Rallu* qui en a la minute, & ſon confrere, notaires à Paris, le 11 ſeptembre 1673, fut préſent noble homme Claude *Benoiſt*, conſeiller du roi, tréſorier-général des domaines de France, demeurant à Paris cloître Notre-Dame, paroiſſe St Jean le rond, lequel a vendu &c. à Jean *Maurice*, maître jardinier, bourgeois de Paris, demeurant en la ville St Marcel, un jardin &c. à lui appartenant comme donataire de feue dame Marie *Beauhaire*, jadis ſa femme, par leur contrat de mariage paſſé devant *Rallu* le 24 novembre 1664. Les choſes ſus-vendues avoient été adjugées par ſaiſie ſur Jacques *Bigier*, par décret du châtelet de Paris le 29 juillet 1599, à François *Leſcuyer*.

Dans lequel acte est mentionné un accord fait devant de *St Vaast* & *Cornille*, notaires, le 8 juillet 1639, entre Pierre *Parfait*, conseiller, secrétaire du Roi, & Me Antoine de *Retz*, prêtre.

Plus, un accord passé devant *Guion* & *Groin*, notaires, le 12 mars 1639, entre ledit sieur Parfait Mathurin *le Clerc*, & Pierre *Boyer* &c.

Plus, un bail passé devant *Mouffle* & Leroux, notaires, le 9 octobre 1651, par demoiselle Catherine *Lescuyer*, veuve de Daniel *Beauhaire*, seigneur de la Chauviniere, pere & mere de ladite défunte.

Plus, un procès pendant en la seconde des enquêtes entre ledit Benoist & dame Louise *Targer*, veuve de défunt M. *Lenoir*, vivant président en la cour des aides, & son fils, le 16 février 1689.

Par acte passé devant *Destroyes* qui en a la minute, & son confrere notaires à Paris le 16 février 1689, fut présent dame Elisabeth *Tabouret*, veuve de Jean *Bellet*, barbier, valet de chambre du roi, demeurant rue des Poulies, lequel a cédé à Me Claude *Benoist*, conseiller du roi, trésorier-général des domaines de Sa Majesté, & seul héritier des droits des autres créanciers de défunt François *Maurice*, vivant trésorier desdits domaines, demeurant paroisse St Sauveur, 1500 liv. au principal, &c. originaire à la bibliotheque du Roi.

BENOIST. Charles-François Benoist & Pierre Benoist freres, assignés le 30 septembre 1697, ont justifié que Gilbert Benoist leur pere, avoit été reçu secrétaire du roi, maison, couronne de France, contrôleur en la chancellerie de France, au lieu de Pierre de *Verton*, le 8 juillet 1667 & mort revêtu de son office, sur quoi ils furent maintenus, le 21 février 1695.

BERTRIER, seigneur de Migien en Bresse.

Louis Bertrier, écuyer, seigneur de Verfey, fut capitaine des Arquebusiers à cheval, puis capitaine d'infanterie au régiment d'*Alard*, major du régiment de *Rohan* & de *Mazeres*, capitaine & major du régiment de *Ragny*, au siége de Montpellier; il avoit pour frere Claude Berthier, prieur & seigneur de Donseurre, qui obtint des lettres de noblesse de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, avec ledit Louis son frere, par reconnoissance d'une action généreuse que ledit Louis avoit fait dans un combat aux yeux de ce prince; il épousa; 1°. Claudine *Ribod*, fille de Jean, conseiller de son altesse de Savoie, & juge mage de Bresse; 2°. Susanne de *Romans*; il eut du premier lit, 1°. Claude qui suit; du second lit, 2°. Angelique, mariée à Jean-Pierre d'Ivoley, écuyer, seigneur de la Roche, conseiller d'état de son altesse de Savoye, & son procureur patrimonial de la chambre des comptes de Chambery; Claude Berthier, écuyer, seigneur

de Verfey, étoit ſous la tutelle de Suſanne de Romans ſa mere, en 1650.

Claude Berthier, écuyer, ſeigneur de Migien, capitaine d'infanterie au régiment de la Grive, puis gendarme de la compagnie d'*Halincourt*, puis capitaine ſur les frontieres de Bugey; il épouſa en 1629, Jaqueline de Migien, fille & héritiere d'Aime, écuyer, ſeigneur de Migien, & de N... de *Briord* de la Serra, dont; 1°. Claude, religieuſe au monaſtere de Brou; 2°. Antoine, prieur de Donſeurre; 3°. Angelique; 4°. Urbain; 5°. Balthaſar; 6°. Louis; 7°. Claude; 8°. Claude; 9°. N...

Branche des ſeigneurs de Villars.

Benoiſt Bertrier, baron de Villars en Genevois, oncle de Louis & de Claude ci-deſſus, acheta la terre de Villars en Genevois; fut marié à Alexandrine de *Mandale*, fille de Pierre, écuyer, ſeigneur de Cerner, au pays de Gêx & de la Motte, & d'Alexande *Goyet* de Coſponeſe, dont:

Michel Bertrier, écuyer, ſeigneur de la Motte & de Cernex, marié à Péronne de *Bordes*, fille de Jean, écuyer, & de Jeanne de *Grenaud*, dont; 1°. Claude; 2°. Bernard; 3°. Claude-François; 4°. Antoine; 5°. Anne; 6°. Guillermine; 7°. Laurence.

* BESANÇON. Jean de Beſançon, receveur des aides & tailles en l'élection de Beauvais, ſuſpendu de ſes fonctions dans

les quartiers d'octobre, novembre & décembre 1541. *Orig.*

* Demoiselle Charlotte de *Besançon*, veuve de feu M^e^. Charles *Lamoignon*, vivant, conseiller du roi en son privé conseil, tant en son nom que comme mere tutrice & légitime administraresse des enfans mineurs dudit défunt & d'elle, ayant droit par transport & échange fait de Loys *Olivier*, seigneur d'Arreaux, & de demoiselle Marie *Lamoignon*, sa femme, qui l'avoit de Me Jacques *Canais*, avocat en la cour du parlement, qui avoit le droit de Marie *Blanquet*, veuve de feu Me Laurent *Bechet*, aussi avocat en la cour, d'une rente cédée & transportée à titre d'échange audit feu sieur Lamoignon, auquel ladite rente avoit été pareillement cédée & transportée par Me Nicolas *Robillard* l'aîné, prieur de Gisors, qui en avoit eu le droit de Denis *Flécher*, capitaine du charroi de l'artillerie du roi; donna quittance de la somme de 413 livres 17 sols tournois, qu'elle avoit droit de prendre sur le clergé de France, les dernier juin 1583 & 17 décembre suivant: (original entre nos mains.)

Voyez l'histoire de Berry, par la Thaumassiere, pages 177, 188 & 191.

BIDOUZE en Armagnac, étoit anciennement une des douze premieres baronnies de Béarn. Elle en a été retranchée, & fait aujourd'hui partie du comté de Parabére, situé dans la Bigore, & qui est possédé par

une branche de la maison de *Baudéan*.

BOCK. Famille de Lorraine, qui remonte à Jean Bock, natif d'Arlon, allié par mariage à une honnête famille en la ville de Sierck; obtint des lettres de Henry, duc de Lorraine, données à Nancy, le 17 juin 1617, portant confirmation des lettres de noblesse, accordées par l'empereur Charles V à Valentin *Bock*, son bisayeul, après avoir produit pour témoignage de son extraction dudit Valentin Bock, en ligne directe, une attestation des justiciers, échevins & magistrats de la ville d'Arlon, *fol.* 148. Voyez registre 1617.

Les armes sont de gueules, au bouc d'argent, saillant onglé de sable; cimier, un bouc de même.

BOILEAU. Famille de Lorraine, qui remonte à Mengin *Boileau*, fils de feu Thomas Boileau, fut anobli par Isabelle de Lorraine, reine de Jérusalem & de Sicile, duchesse d'Anjou, par lettres expédiées en 1437. Porte de gueules à cinq besans d'argent, en chef, un lambel, & en pointe une étoile de même. Il reconnoît dans une lettre du 8 janvier 1440, que depuis son anoblissement il tient en foi & hommage de ladite reine, les terre & fiefs de Goudreville, Dombrot & Dommartin, sous Amance, & ce qu'il tient de Didier, frere de comtesse *Demont*, sa femme, fille de Jean Demont, & de dame Jeanne *Fontenoy*, ses pere & mere. Layette de Darney & Fontenoy; n° 24.

BOISFEVRIER, ſeigneurie en Bretagne, fut portée en mariage en 1431, par Iſabeau *Fevrier*, à Simon de *Langan*, écuyer, ſeigneur des Portes, fils de Geoffroi, mort en 1415, & de Jeanne du Perrier de Quintin, & petit-fils de Simon de Langan & de Perronelle, dame *des Portes*. Iſabeau fut mere d'Etienne de Langan, ambaſſadeur du roi auprès d'Anne de Bretagne, qui de Julienne *du Bouchet* du Mur, eut Guyon de Langan, ſeigneur de Boisfevrier, décédé en 1545, pere de par ſa premiere femme Marguerite d'*Orange* de la Feuillée, de Triſtan de Langan, baron de Boisfevrier, mort le 10 mai 1569. Il avoit épouſé en 1540 Jeanne de *la Ferriere*, dame de Paſcoux, qui fut mere de René de Langan, baron de Boisfevrier, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, chambellan du duc d'Anjou en 1571, marié en 1572, à Suſanne de la *Vove*, dame de la Vove-au-Perche, de S. Agil & de St. Vandrille-au-Maine. Leur fils Pierre de Lagan, baron de Boisfevrier, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine de 100 hommes d'armes, épouſa en 1619, Sainte *le Fevre* des Rouſſieres, qui fut mere de Céſar de Langan, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, marié en 1640, à Charlotte *Conſtantin* de la Ferauderie, dont naquit en 1642, Gabrielle de Langan, en faveur duquel la châtellenie de Langan, les terres & ſeigneuries de la Trumiere, du Breil, de

de la Chauſſaye, de Breſſain, furent unies à la baronnie de Boisfevrier, & érigées en marquiſat, ſous le nom de Boisfevrier, par lettres de 1674, regiſtrées le 13 juillet ſuivant. Le marquis de Boisfevrier laiſſa de ſa premiere femme, Claudine-Hippolitte *Viſdelou* de Bienaſſis, Pierre-François-Charles, marquis de Boisfevrier, marié le premier janvier 1697, à Marie-Charlotte de *Puiſaye* de Meſvieres, dont:

1. Louis-Charles de Langan, ſeigneur de Boisfevrier, de la Vove, d'Aulnai, de Monsbrons, marié 1. à Louiſe de *Montgommeri*; 2. le 23 juillet 1735, avec Bonne-Marie-Charlotte de *Farci*, née le 22 octobre 1711, fille de René-François, ſeigneur de Pontarci, conſeiller de grand'chambre à Rennes, & d'Anne-Marie *Moland*, dont poſtérité.

2. Pierre-Hercule de Langan, né le 7 novembre 1719, reçu page du roi en 1728.

3. N... Langan.

BOITRON. Bourg en Normandie, dioceſe de Séez, parlement de Rouen, intendance & élection d'Alençon, châtellenie d'Eſſay, où l'on compte 223 feux.

La terre & ſeigneurie de Boitron fut portée en mariage à Jean III d'*Oſmont*, par Anne-Renée *Mallart* ſa ſeconde femme, & mere d'Euſtache d'Oſmont, en faveur duquel cette terre fut érigée en comté, par lettres de janvier 1720, regiſtrées à Rouen,

le 20 novembre suivant. Il a épousé le 5 janvier 1714, Marie-Louise de *Bardieu* de Maucomble, dont postérité.

BONNET. Famille noble de Lorraine, qui remonte à Regnault *Bonnet*, contrôleur en l'hôtel de son altesse, fut anobli par lettres de Henry, duc de Lorraine, données à Nancy, le 10 février 1622; porte d'azur à un levrier séant d'argent, colleté de gueules bordé, cloué & bouclé d'or, accompagné de trois molettes de même, mises en chef. Fol. 47. Reg. 1622.

Regnault ayant négligé de faire entheriner ses lettres, son fils Balthasar, greffier & clerc d'office de l'hôtel de son altesse, en prit des nouvelles du duc Charles IV, le 20 décembre 1633, lesquelles n'ayant pas encore été entherinées, Henri-François *Bonnet*, petit-fils de Regnault, lieutenant particulier au bailliage de St. Mihiel, se fit relever de ses omissions & confirmer dans la noblesse de son ayeul, par le duc Léopold premier, le 17 février 1700. Fol. 198. Reg. 1633. & Fol. 215. Reg. 1698.

Regnault Bonnet avoit épousé Christine d'*Asselaincourt*, veuve de lui en 1649, fille d'Israël de la *Come* dit d'Asselaincourt, dont il eut; 1°. Balthasard, pere de Henri-François *Bonnet*, président des grands jours de Commercy, écuyer, seigneur d'Aunoux, qui épousa Barbe *Humbert*, fille de Nicolas Humbert, écuyer, seigneur de Girecourt, dont il eut; 1°. Charles qui suit; 2° Charlot-

Bonnet, femme de Sébaſtien, baron de Haus.

Charles Bonnet, ſeigneur d'Aunous-la-Grange, lieutenant particulier au bailliage de St. Mihiel, épouſa Marie-Françoiſe d'*Auburtin*, dont une fille.

BOSJOUHAN, ou Bosjan en Bourgogne, diocèſe de Beſançon, parlement & intendance de Dijon, bailliage de Châlons, recette de S. Laurent, où l'on compte 112 feux.

Les terres & ſeigneuries de Bosjan, le Fay & Laffay, ſituées dans le bailliage de Châlons ſur Saône, furent unies & érigées en comté, par lettres de février 1634, regiſtrées au parlement de Dijon, le 31 juillet ſuivant, en faveur d'Eléonor de St. *Mauris* de *Montbarey*, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, ſeigneur de Sens, Choiſei, Frangi & la Faye, & en conſidération de ſes ſervices, ſur-tout au ſiége de la Rochelle. Il étoit fils d'Alexandre de Saint-Mauris, & de Dorothée *Bouton* de Chamilli, & petit-fils d'Antoine de St. Mauris, & de Claude de *Pontaillier*. Antoine avoit pour pere Jean de St. Mauris du conſeil d'état de Flandres, ambaſſadeur d'Eſpagne en France, mort en 1555, étant préſident du conſeil privé. Il avoit épouſé Etiennette de Bonvalot, d'une famille noble de Beſançon, & ſœur de Nicole, mariée au chancelier Pernot de Grandvelle. Eléonor de St. Mauris, avoit pour frere Jean-Baptiſte de S. Mauris, chevalier de Malthe, auquel l'empe-

reur Ferdinand II accorda par diplôme du 9 juillet 1621, pour lui, son frere, ses neveux & leurs descendans de l'un & de l'autre sexe, la faculté de porter un écusson coupé, sçavoir d'azur à une croix d'argent, & de gueule à un aigle d'or éployé, becqué, langué de gueules, & pour cimier une couronne royale, à la place de celle qu'ils portoient auparavant, & ce en récompense de ses services & de sa valeur dans la guerre de Bohême & à la bataille de Prague.

Le comte de Bosjan, épousa Claude Héleine de la *Chambre*, fille de Jean de la Chambre, chevalier des ordres du roi, de laquelle il eut; 1°. Claude qui suit; 2°. Claude-Anne-François de St. Mauris, chevalier de Montbarey, né le 10 octobre 1701, créé brigadier des armées, le lieutenant colonel du régiment Royal Cavalerie, le 30 juin 1743; commandeur de l'ordre de St. Louis, le 11 juillet 1753; maréchal de camp, le premier mai 1758; grand'croix de l'ordre de St. Louis, le 7 janvier 1763; gouverneur de Joux & de Pontarlier.

3°. Marie-Charlotte-Nicole de St. Mauris, mariée à Claude-Louis, comte de *Scey* de Montbelliard, & décédée à Besançon, le 5 décembre 1782, âgée de 84 ans, mere de N... de Scey de Montbelliard, aumônier du roi, abbé de Gimont.

Marie-Alexandre-Eléonor-Louis César de S. Mauris, prince de Montbarey & du St.

Empire, d'abord volontaire au régiment de Lorraine, dont son pere étoit colonel en 1736; il fit la campagne en Flandres en 1742, enseigne de la colonelle, le 30 octobre de la même année; commença la campagne de 1743, sur le Rhin: passa en Baviere, le 4 juin rentra en France avec l'armée de Baviere, au mois de juillet, & finit la campagne sur le Rhin; employé à la défense du Rhin, à la prise de Weissembourg & des lignes de la Loutre, à l'attaque des retranchemens de Suffelsheim & au siége de Fribourg en 1744; capitaine le 15 mars 1745; il commanda sa compagnie à l'armée du Bas-Rhin, sous les ordres de M. le prince de Conti, aux siéges de Mons & de Charleroy & à la bataille de Raucoux en 1746; à la bataille de Lawfeld & au siége de Bergopzoom en 1747; à Anvers pendant l'hiver & à la campagne de 1748; colonel des grenadiers de France, le 25 août 1749, il servit avec ce corps au camp de Dieppe en 1756, à la bataille d'Hastembeck & à la prise de Minden & d'Hanovre; au camp de Closterseven, & à la marche sur Zel en 1757; colonel du régiment de la couronne, le 15 mars 1758, il le commanda à la retraite de l'électorat d'Hanovre, à la bataille de Crewelt; créé brigadier, le 22 juillet, détaché avec son régiment, le 15 octobre, à l'armée d'Allemagne, commandée par le maréchal de Contades, il joignit l'armée de Soubise, à Cassel, le 8; combattit le 10 à Lutzelberg

avec la plus grande valeur, & rejoignit le 23 la grande armée; employé à l'armée d'Allemagne, le premier mai 1759, 1760 1761, il se trouva à la bataille de Minden en 1759, se distingua particulierement à l'affaire de Corback, à la tête de la brigade de la couronne; fut blessé à Warbourg, après avoir fait des prodiges, en 1760; se distingua à l'affaire de Roxel le 30 août 1761; créé maréchal de camp le 20 février, déclaré en novembre de cette derniere année; il se démit alors du régiment & fut employé maréchal de camp à l'armée d'Allemagne, le premier mai 1762; chevalier de St. Georges en 1765; inspecteur géneral de l'infanterie, capitaine colonel des Gardes-Suisses de Monsieur, frere du roi, le 23 décembre 1786; créé prince du St. Empire, par diplôme du 5 mars 1774; ministre & secrétaire d'état de la guerre, à la mort de M. le comte de St. Germain; chevalier des ordres, le 7 juin 1778; grand d'Espagne de la premiere classe en 1780.

Il a épousé le 29 octobre 1753, demoiselle Françoise Parfaite Thais de *Mailly*, dame pour accompagner madame Adélaïde; fille de Louis, comte de Mailly, chevalier des ordres, lieutenant genéral des armées, premier écuyer de madame la Dauphine, & d'Anne-Francoise-Elisabeth *Arbaleste* de Melun, dont il a eu; 1°. Louis-Marie-François-Alexandre de St. Mauris, Montbarey, prince de St. Mauris, d'abord capitaine de

dragons au régiment de Lanan; capitaine colonel des Suisses de Monsieur, en survivance de son pere, puis mestre de camp du régiment de Monsieur; reçu grand bailli d'épée à Besançon, au lieu de N... de l'Apoype de Serrieres, le 3 décembre 1777; sénéchal de Rhodes en 17 ; marié par contrat signé par le roi & la famille royale, le 24 novembre 1782, à demoiselle N... *Andrault* de Langeron, présentée le 18 janvier 1784.

2°. Françoise-Maximilienne de S. Mauris;

Claude-Jacques de St. Mauris, comte de Bosjan & de Savigni, allié à Charlotte de Watteville, fille de François, marquis de Conflans, & de Louise-Christine, princesse de Nassau. Leur fils Claude-François-Eléonor de St. Mauris, comte de Montbarey & de Savigni, lieutenant-général des armées du roi, épousa en 1731, Marie-Eléonore-Therése du Maine, fille de Claude-Eléonor, marquis du Bourg, & petite-fille d'Eléonor, marquis du Bourg, maréchal de France.

Cette terre fut de nouveau érigée en comté par lettres patentes du mois de décembre 1680, enregistrées au parlement & en la chambre des comptes de Bourgogne, le en faveur de Claude Fyot de la Marche, abbé de St. Etienne de Dijon, & précédemment aumônier du roi, & de ses hoirs de son nom & armes, & dont on donnera la généalogie dans la suite de cet ouvrage.

BOUDART. Catherine-Charlotte de Wignacour, dame de l'ordre de la Croix-Etoilée, épouse de Charles-Joseph-Franç. Boudard, chevalier, marquis de Couturelle, chevalier de St. Louis, & ancien député des états d'Artois à la cour, morte le 19 janvier 1788, au château de Couturelle.

BOUDET. Famille de Lorraine, qui remonte à Paul-Alexandre Boudet, confirmé en sa noblesse, par lettres du 28 janvier 1668, avec permission de changer ses armes, & de porter de gueules à trois fasces d'or, surmontées en chef de trois étoiles de même.

N... Boudet, seigneur de la Bellaire, épousa Jeanne *Didelot*, dont il eut; 1°. Marguerite, épouse de Charles-Antoine *Royer*, premier maître d'hôtel de S. A.; 2°. Marie, épouse de N... de *Braux*, capitaine des grenadiers dans le régiment de Quercy, puis lieutenant de roi à Dunkerque; 3°. N... Boudet, femme de Paul *Guerre*, procureur du roi en la prévôté de St. Nicolas, dont il eut deux filles, l'une desquelles fut mariée en 1733, à Nicolas *Colliquet* de Brion, enseigne aux Gardes.

Antoine *Boudet*, sieur de Murange, Bennay, Jaudencourt & Heltroff, lieutenant au régiment des gardes, obtint permission pour lui & ses hoirs, de continuer à jouir des priviléges de noblesse tant qu'ils vivroient noblement, par lettres d'attache, expédiées

à Lunéville, le 24 décembre 1726. Fol. 148. Regiſt. 1726. 1727.

BOUIN, châtellenie en Bretagne, fut érigée en baronnie par lettres d'octobre 1714, regiſtrées le 30 janvier 1715, en faveur de Jerôme *Phelippeaux*, comte de Pontchartrain, avec diſtraction de la moitié de ladite Iſle, par indivis de la juriſdiction de Nantes & du reſſort du parlement de Rennes, & union du tout à la juſtice de Poitou, ſous le reſſort du parlement de Paris.

BOULOIR ou *Bouloüere*, ville, baronnie & grenier à ſel dans le Maine, diocèſe du Mans, parlement de Paris, intendance de Tours, élection de Château du Loir; on y compte 257 feux.

La terre, ſeigneurie, châtellenie de *Bouloire*, fut donnée en partage à Jacques *Chabot*, 4me fils de Renaud, ſeigneur de Jarnac, & de Marie de *Craon*. Jacques Chabot, acquit celles de Maiſoncelles & d'Eſcorpain, par ſon alliance avec Antoinette, fille de Jean, ſeigneur d'*Illieres* & de Marguerite de *Chourſes*. Leur fille Anne Chabot porta ces châtellenies en dot à Jean de *Maillé* de la Tour-Landry, baron de Châteauroux. Elles furent données en partage à leur neuvléme fils, Jean de *Maillé* de la Tour-Landry, en récompenſe des ſervices duquel, ces châtellenies furent réunies en un ſeul corps & érigées en baronnie, ſous le nom de Bouloire, par lettres du mois de ſeptembre 1593, enregiſtrées au parle-

ment, le 24 avril 1598, pour lui, ses descendans & ayans cause. Il avoit épousé Marie *Barjot* de la Palu. Leur fils Jean de Maillé, baron de Bouloire, étant mort sans enfans d'Angélique *Kaèrbout*, la baronnie de Bouloire passa à sa sœur Françoise de Maillé, mariée à Claude de *Hamelin*, chevalier, seigneur des Moulins, du Bois en Mazé & de la châtellenie de l'Epinay-Gaffier, dont les deux fils, Louis de Hamelin, baron de Bouloire, & François, ayant été tués à la guerre, sans enfans, la baronnie de Bouloire échut à leur sœur, Claude de Hamelin, mariée le premier juin 1640, à Louis *Testu*, chevalier, seigneur de Balincourt, Arronville, Héreville, Margicourt, du Bois-de-Loresse & de la châtellenie de Launay en Anjou, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine d'une compagnie dans le régiment de Picardie. Leur fils aîné Charles Testu, baron de Bouloire, seigneur de Balincourt, &c. capitaine au régiment des Gardes-Françoises, ayant été tué à la bataille de Seneff en 1674, avec son frere Gabriel, chevalier de Balincourt, sous-lieutenant de sa compagnie, la baronnie de Bouloire & autres terres, passérent à leur frere Henri Testu de Balincourt, chevalier, seigneur desdites terres, capitaine des Chasses de la Varenne du Louvre, qui épousa en premieres noces, Claude-Marguerite de *Sève*, fille d'Alexandre de Sève, chevalier, seigneur de Chatignonville, conseiller d'état & au conseil royal

des finances, & de Marguerite-Guillemette de *Rochechouart*, dame de Châtillon-le-Roi, & en 2[es] noces de Marie-Therése-Susanne de *Masparaut*. Il eut du premier lit pour fils unique, Claude-Guillaume Testu, chevalier, marquis de Balincourt, baron de Bouloire, seigneur de St. Cyr, de Nohan, de Châtillon-le-Roi, de Mérobert & de Montmartin en partie, gouverneur du Mont-Dauphin, & ensuite des ville & citadelle de Strasbourg, maréchal de France, allié le 11 janvier 1715, à Marguerite-Guillemette *Alleman*, dame en partie de Montmartin, fille de Pierre, comte de Montmartin, lieutenant de roi en Dauphiné, & de N... de *Séve* sa premiere femme.

Le Maréchal de Balincourt, avoit pour frere consanguin, François Testu, chevalier, seigneur d'Hédouville, dit le comte; puis le marquis de Balincourt, lieutenant-général des armées du roi, lieutenant de ses Gardes du Corps, marié le 29 novembre 1714, avec Rosalie *Cœuret*, fille de Louis, seigneur de Nesle, & de Jeanne-Henriette-Rosalie de Bruc-Montplaisir, dont :

1. Charles Louis, comte de Balincourt, colonel dans les grenadiers de France, marié le 3 octobre 1752, avec Anne-Claudine de *Rochefort*-d'Ally de St. Point.

2. Claude-Guillaume, dit le chevalier de Balincourt, mousquetaire du roi dans la premiere compagnie.

3. Marie-Rosalie, veuve de Victor de

Wiguet, baron d'ordre, enſeigne des Gardes du Corps, mort maréchal de camp, le 30 juillet 1751, laiſſant pour enfans, François-Victor, Claude Guillaume-Victor, Roſalie d'Ordre.

4. Agnès-Henriette-Félicité, mariée à Antoine-Henri-Claude, marquis des Barres, enſeigne des Gardes du Corps, dont deux fils, François-Henri & Guillaume-Félicité-Geneviéve.

5, 6 & 7. Marguerite-Guillemette, Odille-Héleine-Theréſe, & Monique-Roſalie de Balincourt.

BOURGOING, ou le Bourgoing en Nivernois, de laquelle étoit Nobilis-Miles-Janus le Bourgoing, mort en 1340, inhumé en l'égliſe collégiale de S. Martin de Nevers, où eſt ſon épitaphe ſur une plaque de cuivre, qui rapporte ſes deſcendans juſqu'à l'an 1536; il eut pour fils Jean le Bourgoing, procureur du Roi au préſidial de St Pierre-le-Moutier en 1382, marié à Jeanne de *la Marche*, dont:

Guillaume le Bourgoing, préſident, lieutenant général au bailliage & ſiege préſidial de St Pierre-le-Moutier en 1418, épouſa Jeanne *Labize*, dont 1° Guillaume qui ſuit; 2°. Jean, conſeiller au parlement de Paris, doyen de la cathédrale de Nevers; 3°. Philippe le Bourgoing, abbé de Longvilliers; 4°. Noël le Bourgoing.

Noble homme Guillaume le Bourgoing, II du nom, écuyer, ſeigneur de Vernay,

épousa demoiselle Marguerite de *Corbigny*, laquelle étant veuve, fit un bail d'essence à Guillaume Bourgoing, seigneur de Vernay, grenetier de St Pierre-le-Moutier son fils, par acte passé devant Guillaume *Perude*, & Noël *Chenu*, notaires à St Pierre-le-Moutier, le dernier novembre 1517; (original). Elle eut pour enfans 1°. Guillaume qui suit; 2°. Jean Bourgoing, écuyer, seigneur de Pressons; 3°. Guion Bourgoing, écuyer, seigneur de Vernay & de Beaujoly, grenetier à Avalon, fut maintenu dans sa noblesse noble & ancienne, & relevé de toutes les dérogeances faites par aucun de ses ayeuls par lettres patentes de François premier, données à Carrieres le 27 juillet 1519 (original). Il épousa selon la transaction du 13 octobre 1538, Françoise *Gastellier*, demoiselle, de laquelle il eut 1°. Noble homme & sage Me Guillaume Bourgoing, seigneur de Vernay, procureur du roi en l'élection de Nevers; 2°. Guy Bourgoing, chanoine de Nevers, & 3°. Jean Bourgoing, écuyer, seigneur de Vaugeoly, lesquels transigerent en leur qualité d'héritiers dudit Guyon leur pere avec noble homme & sage Me Guillaume Bourgoing, au sujet des successions de feu noble & discrete personne Mre Noël Bourgoing, chanoine-trésorier de l'église de Nevers, conseiller au parlement; de feu noble Me Jacques Bourgoing, protonotaire du St siege apostolique, chanoine de Ne-

vers & prieur de Chambon, leur oncle, par acte passé devant Philipot *Jourdain*, & Jean *Guiot*, notaires à Nevers, le 13 octobre 1518 (original); 4°. Jacques Bourgoing, protonotaire apostolique, chanoine de Nevers; 5°. Noble homme Noël Bourgoing, curé de Périgny, puis chanoine & trésorier de l'église de Nevers, conseiller au grand conseil & au parlement; fit son testament par acte passé devant Remon *d'Orléans*, & Jean *Dupré*, notaires à Paris, le 13 mai 1537, en faveur de Me Guillaume Bourgoing, seigneur de Poissons, conseiller au parlement son neveu; de Me Guillaume Bourgoing, licentié ès-loix, procureur du roi en l'élection de Nivernois; de François Bourgoing, doyen de Nevers, & de Jean Bourgoing, écuyer, ses neveux. [Original]. 6°. Marguerite Bourgoing.

Noble homme Guillaume Bourgoing III du nom, seigneur de Vernay, lieutenant-général de St Pierre-le-Moustier en 1496, fit un délaissement d'usufruit avec ses freres & sœurs par acte passé devant Michel *Bourbonat*, notaire à St Pierre-le-Moustier, le 29 septembre 1506; (original). Il épousa demoiselle Françoise *Colesson*, dont:

Noble homme & sage Me Guillaume le Bourgoing, IV du nom, seigneur de Poissons, Chailloux, Aignon, Lhesdoué, Limanton, Belleperche & la Hautecourt, lieutenant-général au présidial de St Pierre-le-Moustier, reçu conseiller au parlement

de Paris le 26 février 1522, décédé en ladite charge le 17 mai 1551; il épousa noble demoiselle Philippe *Leclerc*, fille de noble homme Pierre *Leclerc*, conseiller au parlement, & de Louise *Michel*, laquelle étant veuve, donna une quittance à noble homme François de *Vigny*, receveur de la ville de Paris, le 20 septembre 1582, (original entre nos mains), dont il eut 1°. Nicolas le Bourgoing, conseiller au grand-conseil, pere de Nicolas le Bourgoing, conseiller en cette cour, mort sans enfans; 2°. Noël Bourgoing, chanoine & trésorier de l'église de Nevers; 3°. Louis Bourgoing, écuyer, seigneur de Ladoué, mort sans enfans; 4°. Jacques Bourgoing, conseiller en cette cour, fut pere de François Bourgoing né à Paris en 1585, troisieme général des prêtres de l'Oratoire, décédé en 1662; 5°. Guillaume qui suit; 6°. Jeanne Bourgoing mariée à Guillaume *de Besançon*, conseiller au parlement; 7°. Antoinette Bourgoing, mariée à Dreux de *Besançon*, écuyer; 8°. Marie Bourgoing, mariée à N... *Gaudin.*

Guillaume Bourgoing, président au présidial de St Pierre-le-Moustier, épousa N... dont il eut:

Jean de Bourgoing, seigneur de Ladoué, épousa N..., dont il eut 1°. Claude qui suit; 2°. N... le Bourgoing de Ladoué, reçue à St Cir après ses preuves de noblesse.

Claude le Bourgoing, ſeigneur de Ladoué, épouſa N... dont il eut:

Philippe le Bourgoing, chev. ſeig. de Charly & autres lieux, chevalier de St Louis, ancien garde du corps du roi, épouſa Marie *Marcellin*, dont 1°. Jean-François le Bourgoing, chevalier élevé de l'école militaire après ſes preuves de nobleſſe; chev. de l'ordre de St Lazare, au ſortir de l'école, officier au régiment d'Auvergne, employé en qualité de gentilhomme à la ſuite de la légation de France à Ratiſbonne, ſecrétaire de l'ambaſſade de France à Madrid.

2°. François-Philippe le Bourgoing, chevalier de l'ordre de S. Lazare, au ſortir de l'école militaire, officier au régiment d'Anjou.

3°...... le Bourgoing, mort à l'école militaire.

BOURLON. Jacques-Louis *Bourlon*, natif de St Dizier, fermier-général de la baronnie d'Anſerville, anobli par le duc Léopold, par lettres données à Lunéville le 7 mai 1723, contenant qu'il eſt ſorti d'une famille honorable de la ville de S. Dizier, où il a été échevin & commiſſaire en la la maîtriſe des eaux & forêts; que les ancêtres de demoiſelle Agnès *Boulan* ſon épouſe étoient nobles; que Louis Bourlon ſon pere a été pluſieurs fois déclaré noble; porte d'azur, à la face d'argent, chargée de trois couteaux de gueules, & accompagnée de trois roſes d'or.

François-Louis Bourlon, confirmé par arrêt du conseil des finances du roi le 4 juillet 1739.

Dame Marie de Bourlon, veuve de M. Jean de *Monceaux*, sieur de Villiers, auditeur des comptes, & tutrice de ses enfans, donna une quittance de 60 liv. par acte passé devant *d'Orléans*, notaire à Paris, le 10 mai 1659, original chez M. *Bourlon* de Sarty, secretaire du Roi en 1785.

BOURNEIZEAU, bourg en Poitou, diocese de Luçon, parlement de Paris, intendance de Poitiers, élection de Fontenay-le-Comte, où l'on compte 259 feux.

La terre & seigneurie de Bourneizeau, unie à celles d'Epinaux & de Puimonfrais, érigées en marquisat par lettres d'avril 1681, registrées le 28 avril 1682, en faveur de Jean de *Creil*, maître des requêtes, marié à Suzane d'Argouges, dont sont nés :

1. Jean-François de Creil, conseiller d'état, intendant à Metz, épousa Marie-Claude-Thérese *Turgot*, morte le 15 février 1719, dont Marie-Suzanne-Françoise de Creil, dame d'honneur de madame Adélaïde, morte au château de Versailles le 27 décembre 1780, âgée de 65 ans; avoit épousé Paul-François de *Beauvilliers* duc de Beauvilliers, colonel d'un régiment de son nom, mort le 7 janvier 1742,

pere de Marie-Susanne-Françoise de Creil, duchesse douairiere de Beauvilliers.

2. Marie-Françoise-Adélaïde de Creil, morte paroisse St Paul, le 16 avril 1772, âgée de 83 ans, mariée le 10 avril 1710 à Jerôme d'*Argouges* de Fleury, Me des requêtes, lieutenant-civil à Paris.

BRAGELONGNE, maison noble de Paris, originaire de Sens en Bourgogne, dont les armes sont de gueules à la fasce d'argent, chargée d'une coquille de sable, & accompagnée de trois molettes d'éperon d'or, 2 & 1, support deux sauvages.

Adam de Bragelongne fonda à Sens une chapelle en 1359, fut receveur-général des finances de la Reine, suivant une lettre du 13 septembre 1408 (original entre nos mains) par laquelle le roi ordonne au vicomte de Bayeux, de remettre entre les mains dudit Adam, tous les deniers qu'il a perçus en cette présente année, pour le fouage de Normandie pour subvenir aux dépenses de l'hôtel du Roi, de la Reine & de leur fils Louis, duc de Guienne & Dauphin de Viennois. Il fit une fondation à St Remi de Sens en 1410, pour le repos des ames d'Adam son pere, & de Baudouin son ayeul. Il fut mis à mort comme il appert par les lettres patentes du Roi Charles VI, regiſtrées en la chambre des comptes de Paris. Il épousa Agnès de *Chassavoine*, mentionnée dans le testament de Guillaume *d'Orgemont*, évêque de Pa-

ris qui la qualifie ſa couſine, du 18 avril 1406, & dont il eut 1°. Piquet qui ſuit; 2°. Charles de Bragelongne, prevôt de Sens, épouſa Perette *Tourraine*, veuve de Henri *Monloué*, dont il n'eut pas d'enfans; 3°. Marie Bragelongne, abbeſſe de Lis-les-Melun, qui donna une quittance de 55 liv. de rente & ſcellé de ſes armes.

II. Piquet de Bragelongne qui s'établit à Paris, épouſa Françoiſe, fille de feu Andry, avec laquelle il git au charnier de S. Paul, où fut miſe cette épitaphe.

Ci-gît Piquet de Bragelongne en ſon vivant..... de Paris, qui trépaſſa le premier jour de juillet 1455.

Ci-gît Françoiſe... femme dudit Piquet de Bragelongne, & fille de feu Andry...... laquelle trépaſſa l'an 1462, le 18 jour d'avril, & où furent miſes les armes ci-deſſus.

De ce mariage ſortit Thomas de Bragelongne qui ſuit.

III. Thomas de Bragelongne premier du nom, demeurant à Paris, eut de ſa femme dont on ignore le nom,

IV Thomas de Bragelongne ſecond du nom, receveur des aides de la ville de Sens, épouſa 1°. Louiſe *Favier*; 2°. Thomaſſe *Seguier*, fille d'Etienne, valet de chambre des rois Charles VII & Louis II, & de Marguerite *Gimarde*. Il eut du premier lit, 1°. Thomas qui ſuit, & du ſecond lit, 2°. Martin qui ſuivra; 3°. Genevieve de Bragelongne, femme de honorable homme

Claude le *Sueur*, Marchand, bourgeois de Paris, veuve en 1538, inhumée en l'église S. Médéric, avec son mari, avec leurs épitaphes.

V. Thomas de Bragelongne, seigneur de Laselle & de Charmoy, fut d'abord conseiller du roi en la conservation des privileges de l'université de Paris, échevin de la même ville le 16 août 1541, lieutenant-civil & criminel de la même ville, le 15 décembre 1563; brisoit ses armes d'une bordure componée d'argent & de gueules; décéda le 2 avril 1570, & fut inhumé à Ste Genevieve; il avoit épousé Magdeleine *Kerver*, fille de Tillement Kerver, & d'Yolande *Bonhomme*, dont il eut 1°. Claude qui suit; 2° Claude de Bragelongne, mariée à Jacques *Chasteau*, Me des comptes en 1575, veuve en 1596, inhumés aux Innocens, où furent mises ces épitaphes (1);

---

(1) *Epitaphe aux Innocens.*

Ec quàm te excruciant angores mei, Viator,
Quæ missel'a, ah! meos dulcidulos amores,
Meum plango soavium insoaviter hic sepultum.
Jac. Castellus hîc cubat, maritus quondàm
Meus, nunc heu! minutulus potuit et juanis
Umbra, & juanis umbra, quem mors volturia
Surpuit, tellus sorbuit, & sepultum obruit
Immaturius, nempè juvenis adhuc & præsidiali
Ad sessione, & ratiocinii magisterii, officio
Functus est. Pulchris & clarissimis honoribus
Viventem ornarunt; in superos pietas, in homines

3°. Magdeleine de Bragelongne, mariée le 5 mai 1565, à Hierosme de *Montholon*, seigneur de Peroufseaux; conseiller au parlement; fils de François, garde des sceaux de France, & de Marie *Boudet*; 4°. Marie de Bragelongne, femme de Guillaume *Gelée*, lieutenant-criminel après son beau-pere, mort avant 1596; 5°. Léon de Bragelongne, seigneur des Caves près Nogent sur Seine, fut d'abord conseiller au châtelet, & assista en cette qualité à la réformation de la coutume de Paris en 1580; il épousa Eléonore de *la Grange*.

Levitas, & omnium virtutum ferè cumulum quæ
Omnia liberis reliquit parvulis; cum non parvulo honore
Et satis amplâ hæreditate. At ego *Claudia*
Bragelonia relict,? Infelix mulier, meo
Viduata turturrillo, liquesco in lachrimas,
Meum ingemiscens infortunium.
Præstulor quo mortua mortuum comparent
Eodem sepulchro. Composita æternitatis oculis
Possim intueri. Plura effiaris non simi dolor,
Viator; vale ergo & functo conjugi, mihi que
superstiti bene precare. Obiit XXIX. Decemb.
(I). I). LXXXVI.

Au-dessous est écrit.

En perpétuelle mémoire de noble homme Me. Jacques Chasteaux, écuyer, sieur de Hardeville, conseiller du Roi, & Me. ordinaire de ses comptes, à Paris, qui décéda le 29 Décembre 1586; & de demoiselle Claude de *Brageloigne*, sa femme.

Trianon, dont Claude de Bragelongne, religieuse à Notre-Dame de Troyes, & Marie de Bragelongne mariée en 1606 à Claude de *Boutillier*, chevalier, seigneur de Pont sur Seine, secrétaire d'état & surintendant des finances, mort en 1673, dont une nombreuse & illustre postérité.

VI. Claude de Bragelongne, écuyer, seigneur de Charmoy, fils de Thomas & de Magdeleine *Kerver*, fut conseiller au parlement le 31 janvier 1597, marié en 1566 à demoiselle Catherine *Huault*, fille de Charles, seigneur de Montmagny, Me des requêtes, dont il eut 1°. Jerôme de Bragelongne, chevalier, seigneur de la Salle, lieutenant de la mestre de camp générale de cavalerie légere, mort sans alliance; 2°. Claire de Bragelongne, mariée à Etienne de *Nicey* de Romilly, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, dont une des filles a épousé Louis de *Choiseul*, marquis de Francieres; 3°. Magdeleine de Bragelongne, mariée à Philippe de *Marle*, seigneur de Versigny, maître d'hôtel du roi.

Seconde Branche.

V. Martin de Bragelongne, fils de Thomas & de Thomasse *Seguier* sa seconde femme, fut d'abord conseiller au bailliage du palais; échevin de Paris en 1533; conseiller au châtelet en 1541; lieutenant particulier, civil & criminel en 1544, Me

les requêtes de la Reine-Catherine de Medicis, prevôt des marchands en 1558, décédé le 27 avril 1569, âgé de 76 ans, & fut inhumé à St Paul où est son épitaphe (1) ornée des armes des défunts.

Philippe *Macé*, secrétaire du roi, receveur de la ville de Paris, fit don à *Martin* de Bragelongne par son testament reçu par *Imbert* & *Arragon*, notaires à Paris, le 21 avril 1556, de la chapelle qu'il avoit fait bâtir au coin de l'aile droite de l'église paroissiale de St Paul, pour lui servir de sépulture & à ses descendans, & le premier *huissier* de Bouencourt, exécuteur testamentaire, passa l'acte de fondation de cette chapelle avec les Marguillers de St Paul, par-devant *Lavigne* & *Trouvé*, notaires, le premier juillet 1558, avec deux services complets par an, l'un le 28 août jour du décès du sieur Macé, & l'autre le lendemain, & une messe chaque jour de l'année à 7 sept heures du matin dans la chapelle par un chapelain dont le plus ancien de la famille est institué patron.

---

(1) *Lame de cuivre dans la chapelle de Macé.*

Ci gist Martin de Bragelongne en son vivant, conseiller du Roi, & lieutenant particulier de la prévôté de Paris, maître des requêtes de la Reine,

Martin avoit été marié à demoiselle Marguerite *Chesnard*, dont les armes sont d'argent à un chêne sur une terrasse de sinople fruité de même, morte & inhumée avec son mari le 29 mai 1569; elle fut marreine de Marguerite, fille de Jean de Bragelongne & de Claude Parent, baptisée à St Paul le 23 mai 1564.

De ce mariage sortit 1°. Jean qui suit; 2°. Catherine de Bragelongne, mariée à Jacques *Rapouel*, seigneur de Varaste près Corbeil, conseiller au châtelet, dont elle étoit veuve le 10 janvier 1571, & dont la fille épousa Jean *Boileau* trésorier provincial de l'extraordinaire des guerres; 3°. Jérôme qui suivra; 4°. Anne Bragelongne, mariée à Claude *Gastelier*, seigneur de Lavanne, Genlis, Corbon, Baume & la Vacherye, doyen de la cour des aides de Paris; 5° Thomas qui suivra; 6°. Marie de Bragelongne, mariée à Claude *de Lyonne*, seigneur de Cuielly près Saint-Maur, conseiller du Roi, receveur des tailles & trésorier général des guerres,

---

& conseiller de ville, lequel âgé de 74 ans, mourut le 27 jour d'avril 1569.

Et Marguerite *Chesnard*, sa femme, décédée 40 jours après, âgée de 58 ans, & le 29 ensuivant, ayant vécu ensemble 45 ans, & délaissé six enfans vivans.

Priez Dieu pour leurs ames.

dont

dont postérité ; 7°. Martin qui suivra ; 8°. Magdeleine, religieuse aux filles Dieu à Paris ; 9°. Nicolas qui suivra ; 10°. Jacques qui suivra.

VI. Jean de Bragelongne, seigneur de Villejuif près Paris, fut conseiller du Roi, des eaux & forêts en la table de marbre du palais, échevin en 1572 marié à Claude *Parent*, fille de Germain Parent, marchand jouaillier, bourgeois de Paris, & de Catherine *Hennequin*, dont il eut 1°. Martin qui suit ; 2°. Jérôme qui suivra ; 3°. Marguerite de Bragelongne née & baptisée à St Paul le 23 mai 1564, eut pour parrein Jean *Croquet*, conseiller de l'hôtel de ville, & pour marreine, Marguerite *Chesnard* sa grand'mere, & Catherine *Hennequin*, veuve en premieres noces de Germain *Parent*, & en secondes nóces de M. *Goulas* ; elle fut mariée à Louis *Froment*, écuyer, seigneur de Guerron, contrôleur-général des ligues Suisses & Grisons, dont Jean Froment marié à Marguerite *Grand-Jean*, dont François Froment ; 4°. Catherine de Bragelongne, née & baptisée à St Paul le 10 janvier 1571, eut pour marreine, Catherine de Bragelongne, veuve de Me Jacques *Rapouel*, conseiller au châtelet ; 5°. Martin de Bragelongne, né & baptisé à St Paul le 5 mai 1575, eut pour parrein noble homme Martin de Bragelongne, conseiller au parlement.

VII. Martin de Bragelongne, né & bap-

tisé à St Paul le 8 février 1566, fut receveur général des finances à Caen, épousa Claude *Polaer*, dont il eut 1°. Claude de Bragelongne, mort sans postérité en juin 1634; 2°. Louis, chanoine de l'église de Paris par la résignation de son frere mort en 1682; 3°. Jean, docteur en théologie, chanoine de l'église de Paris par la résignation du cardinal de *Rets*, avec lequel il se retira au château de Vincennes, lorsque ce prélat y fut enfermé, pour le consoler, & y mourut le jour de St Marc 1653; 4°. Bernard de Bragelongne Jésuite, décédé en février 1679; 5°. Marguerite de Bragelongne, mariée à N... *des Fosses*, chevalier, seigneur Descayolles; 6°. Martin de Bragelongne, seigneur de St Martin; sans doute mort sans alliance.

VIII. Jérôme de Bragelongne, écuyer, fils de Jean & Claude *Parent*, né & baptisé à St Paul le 2 février 1568, eut pour parrein noble homme Jérôme de Bragelongne, trésorier des guerres en Piémont, & Joseph de *Versauges*, trésorier des réparations de Picardie. Il fut receveur-général des finances à Caen. Marié 1°. à Jeanne *Odeau*; 2°. à Anne *Charpentier*, & laissa du premier lit, 1°. Jérôme de Bragelongne, seigneur de Bermont, marié en 1638, à Marie *Chesnard*, & mourut sans enfans en 1638; & du second lit, 2°. Claude de Bragelongne de Vignolles, trésorier-général de l'artillerie, mort sans enfans 3°. Anne de Bragelongne

mariée à Jacques *Cottereau*, chevalier, seigneur de Villejuif, maître d'hôtel du Roi, & commissaire des guerres, fils de Jean & de Marguerite *Ketver*.

Troisieme branche.

VI. Jérôme de Bragelongne, fils de Martin & de Marguerite *Chesnard*, né le 21 mars 1533, fut trésorier-général de l'extraordinaire des guerres, conseiller de ville en 1569 & 1623, brisoit ses armes d'un lambel à trois pendans d'or; fut reçu secrétaire du roi par la résignation de François *Garrau*, le 22 septembre 1570; donna une quittance comme ayant droit de Jean son frère, d'une rente à lui constituée par le prevôt des marchands le 4 avril 1564, le 15 janvier 1586, comme procureur de M. le duc d'*Épernon*, (original entre nos mains); il en donna une autre à M. *Chaillou*, secrétaire de la chambre du Roi, le 27 février 1588, & décéda en la ville de Melun où il fut inhumé avec sa femme. Il avoit épousé le 6 août 1565, Marie *Goyet*, fille de François & de Marie *Gron*, dont il eut 1°. Jérôme qui suit; 2°. Marie baptisée à St Paul, le 23 juillet 1567, morte le 9 juin suivant; 3°. Marie née le 28 septembre 1568, mariée en 1585 à Philippe de *Vigny*, secrétaire du roi; 4°. Magdeleine née & baptisée à St Paul le 25 novembre 1569, eut pour parrein, Me. François *Goyet*, conseiller au parle-

ment, & pour marreine, Magdeleine *Kerver*, femme de Thomas de Bragelongne, lieutenant criminel, & Claude *Parent*, femme de Jean de Bragelongne, lieutenant particulier; elle fut mariée 1°. à Gaspard de *Cheffé*, conseiller au parlement; 2°. à Martin de *Mauroy*, & décéda sans enfans; 5°. François de Bragelongne, né & baptisé à St Paul le 26 mars 1571, eut pour marreine, Anne de Bragelongne, femme de noble homme Jean *Gatin*, conseiller & général en la cour des aides; 6°. Martin de Bragelongne, né & baptisé à St Paul le 22 mai 1572; 7°. Hierosme de Bragelongne, né & baptisé à St Paul le 27 juillet 1573, eut pour parrein Me Nicolas de Bragelongne, avocat en la cour; 8°. François né le 21 février 1575; 9°. Jeanne née le 11 août 1577, morte le 14 décembre suivant; 10° Pierre qui suivra; 11° Barbe née le 14 novembre 1578, mariée à Jean de *Baugy*, seigneur de Ledeville; 12°. Martin de Bragelongne, seigneur de la Forgerie, né le 16 février 1580, fut trésorier de la gendarmerie. Décéde sans alliance, & inhumé dans le petit cloître aux Chartreux où est cette épitaphe.

En l'attente & l'espérance de la résurrection git le corps de défunt Martin de BRAGELONGNE, *écuyer, seigneur de Lasforgerie, décédé à Paris le 3 janvier 1655, âgé de 85 ans;*

Passans priez Dieu pour son ame.

13°. Marthe de Bragelongne, née le 14 novembre 1581, morte, le 18 juillet suivant.

VII. Jérôme de Bragelongne, chevalier, seigneur des Tournelles, fils de Jérôme & de Marie *Goyet*, né & baptisé paroisse St Paul, le 29 juin 1566, eut pour marreine demoiselle Magdeleine *Leclerc*, femme de Me Paul de *Villemort*, conseiller du Roi & lieutenant des eaux & forêts, l'un des quatre secrétaires du parlement; fut reçu conseiller du roi, correcteur en la chambre des comptes au lieu de Jean *Alaric*, le 14 juillet 1595, jusqu'au 13 juillet 1605, fut trésorier de l'extraordinaire des guerres.

Décédé le 14 février 1678; il avoit été marié en l'église St Sulpice, le 20 mai 1602, à demoiselle Marie de *Cheron* de la ville de Chartres, fille de Charles Cheron, seigneur Douville, secrétaire du roi, & trésorier provincial de l'extraordinaire des guerres, & de Suzanne *Leprevost*, morte le 17 janvier 1671.

De ce mariage sortit 1°. Charles de Bragelongne, conseiller de l'hôtel de ville en 1627, puis au grand conseil, mort âgé de 34 ans, ayant été marié à Adrienne *Oudet*, dont il eut Louis de Bragelongne, conseiller de l'hôtel de ville en 1643 & 1650, puis conseiller au grand conseil, mort sans postérité, & François de Bragelongne, enseigne au régiment des garde

françoises, tué au siege d'Arras en 1652 ; 2°. Pierre qui suit; 3°. Louis de Bragelongne, lieutenant au régiment des gardes françoises, compagnie de *Cinqmars*, après la mort duquel il quitta le service, fut pourvu de la charge de trésorier de l'ordinaire des guerres, & mourut le 10 décembre 1667, sans laisser de postérité d'Anne *Galband* son épouse, morte le 8 décembre 1684.

VIII. Pierre de Bragelongne, trésorier-général de l'extraordinaire des guerres par la démission de son pere, fut reçu secrétaire du roi par la résignation d'Antoine *Fouquet*, le 6 décembre 1622, & résigna cet office à Antoine *Durant*, le 12 juillet 1625, conseiller de la ville en 1623, décéda en 1643 âgé de 37 ans; il avoit été marié en 1639, à Claude de *la Cour*, fille de Pierre, trésorier général de l'extraordinaire des guerres en la généralité de Lyon, & de Claude *Thibault*, dont il eut 1°. Pierre qui suit; 2°. Nicolas de Bragelongne, trésorier-général de l'ordinaire des guerres, puis trésorier de France à Paris en 1683, mort le 9 janvier 1720, ayant été marié à Elisabeth Marguerite *Plastrier* de la Croix, morte le 24 octobre 1722, dont 1°. Elisabeth Marguerite de Bragelongne, mariée à Marie-François *Guillemeau*, seigneur de Freval, St Souplet, conseiller au châtelet, morte le 9 novembre 1718; 2°. Claude-Jacques de Bragelongne, né le 29 avril

1685 ; 3°. Louise-Barbe née le 30 juin 1687 ; 4°. Pierre, né le 20 février 1689.

IX. Pierre de Bragelongne, conseiller du Roi en ses conseils, président aux enquêtes du parlement de Bretagne, le 20 février 1683, mort honoraire le 5 décembre 1717 ; il avoit épousé le 29 décembre 1687, Marie de *Gaumont*, fille d'André, seigneur du Saussai, conseiller d'état, & de Catherine *Duchesne*, dont il eut 1°. Jean-Baptiste Camille qui suit ; 2°. Marie-Catherine de Bragelongne, mariée en 1709 à Michel *Chauvin*, conseiller au parlement de Paris, mort le 7 janvier 1711.

X. Jean-Baptiste-Camille de Bragelongne, d'abord conseiller au châtelet, puis au parlement de Paris le 18 août 1718.

Epousa le 12 juillet 1738, Claude-Françoise *Guillois*, fille aînée de Claude, payeur des rentes de l'hôtel de ville, & de Marie-Françoise *Houallet* dont 1°. N... de Bragelongne, mariée le 25 mars 1743 à N... de *Marandon*, seigneur de la Maisonfort, receveur-général des finances de Bourges ; 2°. Marie-Marguerite-Louise de Bragelongne née vers 1725, mariée le 17 avril 1746 à François-Joseph de *Paris*, marquis de Montbrun, fils de François Paris de Coutes, capitaine aux gardes françoises, & brigadier des armées, & de Marie-Catherine *le Jongleur* Dermilly ; 3°. N... de Bragelongne, mariée à Joseph de *Canclaux*, doyen des conseillers du grand conseil, & administra-

teur des hôpitaux de Paris, mort paroisse St Paul, & inhumé en la communauté de Ste Aure le 8 octobre 1777, dont N... marquis de Canclaux, colonel du régiment de Conti dragons, & brigadier des armées, dont une fille unique.

Quatrieme branche.

VII. Pierre de Bragelongne, fils de Jérôme & de Marie *Goyet*, né & baptisé paroisse St Paul le 4 avril 1576, fut secrétaire du roi le... Trésorier de France à Châlons le... Trésorier de l'extraordinaire des guerres le... Mort en 1656, âgé de 80 ans, & inhumé à St Gervais. Il avoit épousé Marthe *Charon*, fille de Jean, trésorier-général de l'extraordinaire des guerres, & de Louise *Cailler*, dont il eut 1o. Jean qui suit; 2o. Pierre de Bragelongne, sous-diacre, chanoine de Meaux, décédé en 1687; 3o. Jérôme, religieux à Saint-Denis en France; 4o. Magdeleine mariée à Jean *Dutillet*, seigneur de Gouais, conseiller au parlement.

VIII. Jean de Bragelongne, fut d'abord conseiller-secretaire du Roi, résigna cet office à Guillaume *Herbin*, le 9 septembre 1637, conseiller au parlement de Bretagne le 6 octobre 1629, Me des requêtes en décembre 1637, puis intendant de la généralité d'Orléans; il se retira aux Indes où il s'étoit rendu maître d'une isle; il

perdit la vie avec cinq vaisseaux dans son second voyage, dans un naufrage qu'il fit à trois lieues de la Rochelle ; il avoit épousé Marie *le Gros*, dont il n'eut pas d'enfans.

Quatrieme branche.

VI. Thomas de Bragelongne, sieur de la Mirandole, fils de Martin & de Marguerite *Chesnard*, fut conseiller en la conservation des privileges de l'université, secrétaire de la chambre du roi en 1599, trésorier de France à Bourges, puis à Paris; mort le premier mai 1615, âgé de 75 ans; il avoit épousé en l'église St Merry le 11 février 1574, Marie *Lallemand*, fille de Jean, second président au parlement de Rouen, & de Liesse *Feu*, fille de Jean, sénateur de Milan, puis président au parlement de Rouen, & de Catherine de *Laubespine*.

De ce mariage sortit 1o. Louis-Baptiste mort à 4 ans; 2o. Lisse, née & baptisée paroisse St Paul, eut pour marreine Lisse *Feu*, veuve de noble homme Jean *Lallemand*, président au parlement de Rouen; 3o. Jean-François qui suit; 4o. Thomas de Bragelongne, baron de Sourdieres & de St Germain, commissaire ordinaire des guerres, maître d'hôtel ordinaire du roi, mort en 1649; avoit épousé le 11 janvier 1628, demoiselle Elisabeth de *Pignan*, laquelle étant veuve, donna le 28 avril 1656, les terres

de Pignan, Sorguieres, & Gardies à son fils qui fut Nicolas de Bragelongne, né & baptisé paroisse St Paul, le 28 janvier 1630.; maintenu dans sa noblesse, remontant à Thomas, mari de Thomasse Seguier, par M. de Bezons, intendant de Montpellier, le 5 septembre 1669.; il épousa Françoise *Durand*, dont il n'eut que des filles; 5o. Marie, morte à 5 ans; 6o. Claude mort à 12 ans; 7o. Marie, femme de Nicolas *Hannapied*, Seigneur Damoy & d'Armonville, trésorier de France à Orléans; 8o. Martin mort à 5 ans; 9o. Balthasar mort jeune; 10o. Catherine morte jeune; 11o. Jacques mort jeune; 12o. Nicolas de Bragelongne, seigneur de Latouche, contrôleur général des eaux & forêts de l'île de France, marié à Chrétienne *le Court*, dont il n'eut pas d'enfans, & qui fut remariée à Louis *Letonnelier*, baron de Breteuil, conseiller d'état.

VII. Jean-François de Bragelongne, seigneur de la Neufville, né & baptisé paroisse St Paul, le 18 novembre 1576, eut pour marreine demoiselle Lyée *Feu* sa grand'-mere, fut reçu conseiller au parlement de Paris le 7 juillet 1603, décédé en 1631; il avoit épousé Anne *Leschassier*, fille de Louis secrétaire du Roi, & de Denise *Breuillet*, dont il eut Thomas qui suit, & trois autres enfans morts jeunes.

VIII. Thomas de Bragelongne, IIIe du nom, seigneur d'Ingeville, Issi, Poupri,

Petit-Tignonville ; d'abord conseiller au parlement, le 12 mai 1637, premier président au parlement de Metz en 1674, chef de la chambre royale établie en conséquence du traité de Nimegue ; mort le 4 mai 1680 âgé de 64 ans, son corps inhumé en la cathédrale de Metz, & son cœur apporté à St Paul à Paris ; il avoit épousé le 5 février 1642, Marie *Hector* de *Marle*, fille de Christophe, seigneur de Versigny, président en la chambre des comptes, & de Marie *Colbert* de St Pouange, morte le 24 octobre 1705, âgée de 85 ans, dont il eut outre neuf enfans morts jeunes, 1°. Christophe-François qui suit ; 2°. Geoffroy-Dominique de Bragelongne, vicomte d'Edville, conseiller au parlement de Metz, puis en la cour des aides, le 8 mai 1658, Me des requêtes en 1696, mort le 21 septembre 1717 ; il avoit épousé Aimée d'*Espinoy* de Lonny, fille d'André, seigneur de Lonny, conseiller au parlement de Metz, & de Louise *Boutet*, dont il eut une fille morte jeune ; 4°. Etienne de Bragelongne, destiné chevalier de Malthe, fait prisonnier à la bataille de Treves, à l'âge de 14 ans, puis capitaine au régiment des gardes françoises, inspecteur d'infanterie, major-général & brigadier des armées, mort le premier février 1714 ; il avoit épousé Jeanne Marie-Hector de *Marle* sa cousine germaine, fille de Bernard, seigneur de Versigny, Me des requêtes, & de Claude-Hector de

Merle, dont il eut Marie-Charlotte de Bragelongne, mariée le premier septembre 1727 à Pierre *Alain*, seigneur de la Vigerie.

5°. Charles de Bragelongne, colonel d'un régiment de dragons, tué au combat de Lazara, le 15 août 1702, ayant été marié à Jeanne-Françoise de *Bragelongne* sa cousine, dont deux filles.

6°. Pierre qui suivra; 7°. Thomas docteur en théologie, chanoine de l'église de Paris, mort le 10 juillet 1722; 8°. Louise mariée à Pierre *Gruin* de Vallegrand, seigneur de la Selle, St Cit, conseiller au grand conseil; 9°. Marie-Magdeleine, mariée le 17 avril 1672, à Aimé *Solus*, secrétaire du Roi, morte sans enfans le 23 octobre suivant.

IX. Christophe-François de Bragelongne, seigneur d'Ingenville, &c., conseiller en la seconde des enquêtes du parlement, le 5 janvier 1674, mort conseiller de grand' chambre, le 19 février 1721, âgé de 75 ans; il avoit épousé 1°. Marie *Chanlattes*; 2°. Charlotte *Pinette* de Charmoi, sœur de Marie-Genevieve Pinette, femme de messire Jean-Louis de *Bullion*, chevalier, comte de Fontenai, conseiller au parlement,

N... Pinette, femme de Jean Lucas de *Nuis*, conseiller au parlement, & fille de Jacques, Me. des comptes, mort paroisse St Sulpice le 5 novembre 1706, & Genevieve *Hallé*, morte le 12 février

1711 ; il eût du premier lit 1°. Marie-Françoise-Michelle de Bragelogne, mariée à Nicolas-Pierre *Camus* de Pontcarré, premier président du parlement de Rouen, & du second lit ; 2°. Joseph Nicolas ; 3°. François-Dominique, jumeaux, nés le 20 janvier 1683 ; le premier fut reçu chevalier de Malte, fit ses caravannes, épousa le 29 septembre 1716, Marie-Anne de *Barvilles*, fille d'Achilles, seigneur de Puisselet, commandant du régiment royal artillerie, brigadier des armées, dès 1686, & de N... de *Guilletot*, & mourut le 20 août 1719, & son épouse le 21 février 1720 ; 4°. Achille Jean, né le 27 janvier 1719 ; 5° Christophe, né le 12 février 1720 ; 6°. Christophe-Bernard, chanoine & comte de Brioude, célebre dans la république des lettres, & dont il est parlé dans Moreri, édition de 1759 ; 7°. Genevieve, née en 1681, mariée à Alexandre *Aubri*, seigneur d'Armanville ; 8°. Marie-Louise, religieuse Urseline de Ste Avoye à Paris.

Cinquieme branche.

IX. Pierre de Bragelongne, chevalier, seigneur de Launay, fils de Thomas & de Marie Hector de *Marle*, fut colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, marié en 1700 à Marie-Genevieve *Boucher*, fille de Jean-Baptiste, président à mortier au parlement de Metz, & de Magdeleine *Hélis-*

sant; dont 1o. Geoffroi-Dominique de Bragelongne, licentié en théologie, vicomte général de Beauvais, nommé à l'abbaye de St Vincent Dubourg, le 2 mars 1743, puis abbé de Longuay, mort paroisse Notre-Dame des Champs, inhumé à St Paul, le 23 septembre 1764, âgé de 64 ans.

2o. N...

3°. N... de Bragelongne, marié le,... à N... seigneur de *Rumigny* en Picardie.

Sixieme branche.

VI. Martin de Bragelongne, écuyer, seigneur de Charonne près Paris, fils de Martin & de Marguerite *Chesnard*, fut d'abord conseiller de ville en 1596, conseiller au parlement le 22 janvier 1570, puis président des enquêtes, le 4 août 1600, prevôt des marchands en 1602, conseiller d'état en 1616, brisoit ses armes d'un cœur d'or en chef; décédé en 1623, âgé de 80 ans; il avoit épousé Catherine d'*Abra de Raconis*, fille de Gallois, seigneur de Raconis, commissaire & lieutenant du grand maître de l'artillerie, & d'Anne *Midorge*, dont il eut 1o. Claude qui suit; 2o. Pierre qui suivra; 3o. Aimery, doyen de Saint-Martin de Tours, puis évêque de Luçon, mort en 1645; 4o. Antoine, religieux à St Victor; 5o. Robert qui suivra; 6o. Anne, née & baptisée paroisse St Paul, le 22 avril 1570, mariée à Jean *le Nain*, sei-

gneur de Beaumont, mort sous-doyen du parlement; 7o. Claude de Bragelongne, né & baptisé paroisse St Paul, le 9 février 1575, eut pour parrein Jean de Bragelongne, seigneur de Villejuif; 8o. Martin de Bragelongne, né & baptisé paroisse St Paul le 22 juin 1577, eut pour parrein Me Claude de *Lyonne*, conseiller du roi, & receveur des tailles, & Me Nicolas de *Raconis*, & pour marreine, Claude *Parent*, femme de noble homme Me Jean de *Bragelongne*, lieutenant particulier, destiné d'abord à l'église par son pere, lui ayant obtenu l'abbaye des Vertus, & le doyenné de St Martin de Tours; ayant changé de dessein fut seigneur de Reviguon, marié à Julienne *Koteure*, dont il eut pour fils unique Claude de Bragelongne, tué à Kinpercorentin en 1643, âgé de 22 ans; 9o. Marie de Bragelongne, femme de Pierre de *Verton*, secrétaire du roi, trésorier de France à Orléans.

VII. Claude de Bragelongne, né & baptisé paroisse St Paul, le 11 juin 15.... conseiller au parlement le 31 janvier 1597, président des enquêtes en survivance en 1600; marié à Marguerite *du Dresnay*, fille unique de N... & de Julienne *Koteure*, dont il eut 1o. Julienne de Bragelongne, mariée à Jean Claude *le Jacobin* de Kerempras, conseiller au parlement de Bretagne; 2o. Marie de Bragelongne, mariée à Sébastien *du Fresnoy*, baron de Faouet, conseiller au parlement.

Septieme branche.

VII. Pierre de Bragelongne, écuyer, seigneur d'Ourches, fils de Martin & de Catherine d'*Abra*, fut trésorier de France à Orléans en 1607, contrôleur-général de la maison de la Reine Marie de Medicis, en 1616, mourut le 21 décembre 1621; il épousa Marguerite de *la Bruyere*, fille de Jean, secrétaire du roi, & trésorier de l'argenterie, dont il eut 1o. Martin de Bragelongne, chanoine de Luçon, mort en 1630, âgé de 22 ans; 2o. Aimeri qui suit; 3o. Marie, religieuse à Pont-aux-Dames; 4o. Marguerite religieuse à la Villette près Paris; 5o. Claude mariée à Jean *Amauri*, trésorier de France à Paris.

VIII. Aimeri de Bragelongne, écuyer, seigneur d'Ourches, mort le 31 janvier 1704, épousa le 22 février 1664, Genevieve *de Bugnons*, fille de Jacques, M^e^ des comptes, & de Charlotte-Louise *le Fevre*, morte le 25 mai 1698, dont il eut 1o. Aimeri.

2o. Adam; 3o. Charles de Bragelongne, chevalier de Malte le 7 février 1677, brigadier des armées, commanda les gardes du corps de la reine d'Espagne, & fut tué dans une rencontre au passage de la Segre en Espagne à la tête de deux mille chevaux.

Huitieme branche.

VII. Robert de Bragelongne, écuyer, ſeigneur de la Charbonniere, fils de Martin & de Catherine d'*Abra*, fut commandeur de Fontenai-le-Comte ordre de St Lazare, & grand maître des eaux & forêts de l'apanage de Gaſton de France duc d'Orléans, marié à Marguerite de *Cormeilles*, dont il eut 1o. Robert qui ſuit; 2o. Aimeric, abbé de Notre Dame de Moreilles; 3o, 4o. & 5o. Louis, Pierre, Jean-Baptiſte Gaſton, morts jeunes; 6o. Pierre, chevalier de St Lazare, marié à Henriette de *Morennes*, morte en 1690, dont trois enfans morts jeunes.

VIII. Robert de Bragelongne II du nom, chevalier de St Lazare, commandeur de Fontenai-le-Comte après ſon pere, lieutenant des gardes du corps du Roi, mort en avril 1684; il avoit épouſé Marie de *Seve*, fille de Jean, Me des requêtes, & de Genevieve *Poncet*; 2o. Marguerite de *Broc*, fille de N,... ſeigneur de Murs, & de Marguerite *Duhamel*; 3o. Louiſe de *Machault*, fille de Jean-François, ſeigneur de Tanqueux, & de Marguerite d'*Epinai*; il eut du premier lit, 1o., 2o. Robert & Chriſtophe morts jeunes; 3o. Marie de Bragelongne, mariée le 15 octobre 1687 à Claude-Antoine de *Fources*, marquis de Cuiſigny, & du ſecond lit;

4o. Léon page de la chambre du roi, & du troisieme lit, 5o. Charles-Pierre-François, mort jeune.

Neuvieme branche.

VI. Nicolas de Bragelongne, écuyer, seigneur de Villevenard en Champagne, fils de Martin & de Marguerite *Chesnard*, fut d'abord conseiller au châtelet en 1580, conseiller au parlement & commissaire aux requêtes du palais en 1604, décédé en 1617; il épousa Marie de *Villecocq*, dont il eut 1o. Charles qui suit; 2o. Nicolas tué à l'âge de 24 ans; 3o. George mort jeune; 4o. Magdeleine morte sans alliance.

VII. Charles de Bragelongne, chevalier, seigneur de Villevenard, commissaire ordinaire des guerres à la conduite de la cavalerie, épousa le 20 février 1623, Magdeleine *Asselin*, morte en 1693, dont il eut 17 enfans, dont il ne resta 1o. que Charles qui suit; 2o. Jean, chanoine régulier de Ste Genevieve, prieur de Marcilly près d'Orléans où il est mort âgé de 35 ans; 3o. Marie-Magdeleine de Bragelongne, mariée à Nicolas *le Lievre*, seigneur de Chauvigny; 4o. Pierre, chanoine régulier de Ste Genevieve; 5o. Anne, religieuse Ursuline à Mante.

VIII. Charles de Bragelongne, seigneur de Villevenard, commissaire ordinaire des guerres, à la conduite de la cavalerie après

ſon pere, mort au château de Petiviers, ayant épouſé Magdeleine de *Vigny*, fille d'Etienne, grand maître des eaux & forêts d'Orléans & pays Blaiſois, & de Magdeleine *de Lafond*, dont 1o. Charles, Commiſſaire ordinaire des guerres, mort à dix-ſept ans ſans alliance; 2o. Hypolite Liée; 3o. Nicolas mort à 15 ans; 4o Etienne qui ſuit; 5o. Marie Angélique, morte à deux ans; 6o. Aimée, morte en bas âge; 7o. Magdeleine Roſalie, encore fille en 1759.

IX. Etienne de Bragelongne de Verſigny; fut d'abord Cornette de cavalerie à l'âge de 14 ans ſe trouva à la bataille de Senef en 1674, fut enſeigne aux gardes françoiſes le 9 ſeptembre 1675, & ſous lieutenant le 22 novembre 1677, lieutenant le 22 février 1679, parvint à une compagnie le premier octobre 1689, inſpecteur général de l'infanterie le 3 novembre 1692, major général le 20 avril 1695, brigadier des armées le 8 octobre 1695, mort le premier février 1714.

Dont Marie-Catherine de Bragelongne, morte à Charonne en juillet 1774, âgée de 71 ans, ayant été mariée à Armand Henri, comte de *Clermont* Gallerande, ancien colonel d'infanterie, fils de Charles Léonor, & de Magdeleine de *Mormes*.

Dixieme branche.

VII. Noble homme Jacques de Brage-

longne, écuyer, fils de Martin de Bragelongne, seigneur de la Cour, lieutenant-civil de la ville de Paris, & de Marguerite *Chesnart*, sa femme; fut pourvu d'un office de conseiller du roi, correcteur en la chambre des comptes, le 23 mars 1554, maître ordinaire en ladite chambre, le 13 mai 1577, partagea les biens de la succession de ses pere & mere avec Jean, Jerôme, Thomas, Martin de Bragelongne ses freres; Catherine de Bragelongne, femme de N... Jacques *Bapeaume*, conseiller au châtelet; Claude de Bragelongue, épouse de Jean *le Gastelier*, général en la cour des aides; Marie de Bragelongne, épouse de Claude de *Lyonne*, écuyer, sieur de Creuilly ses sœurs, par acte passé devant *la Vigne* & *Thomas*, notaires à Paris, le 4 juin 1569, registré au conseil supérieur de la Guadeloupe, le 7 novembre 1748; il épousa par contrat passé devant *Jubelin* & Martin *Imbert*, notaires à Paris, le 15 décembre 1570, registré au conseil supérieur de la Guadelouppe en 1718, demoiselle Barbe *Robert*, fille de feu Jacques Robert, & de demoiselle Marie *Albery*: présens, Jean de Bragelongne, seigneur de Villejuif; Jerôme de Bragelongne, secrétaire du roi; Thomas de Bragelongne; Martin de Bragelongne, conseiller au parlement; Nicolas de Bragelongne, conseiller au châtelet, freres.

Jacques de Bragelongne décédé le 1613, âgé de 63 ans, laissa pour enfans;

1°. Jacques de Bragelongne, trésorier de France à Moulins, le reçu maître des comptes en survivance de son pere, le 17 juin 1598; n'exerça pas cette charge & mourut sans laisser de postérité de Claude *Hinselin* son épouse; 2°. Jerôme qui suit; 3°. Baltasard de Bragelongne, né grand prieur de St. Denis en France; 4°. Claude qui suivra; 5°. Robert de Bragelongne, capitaine conseiller au conseil souverain de la Guadeloupe, le

6°. Claude de Bragelongne, seigneur de Creuilly, capitaine au régiment d'Espagny infanterie.

7°. Claude de Bragelongne, seigneur de Sumac, capitaine d'infanterie, mort sur mer sans alliance.

8°. François de Bragelongne, seigneur d'Estinteville, capitaine des Gardes du Corps du prince d'Osnabruck en Allemagne, où il a épousé N...

9°. Pierre de Bragelongne, sorti jeune de la maison paternelle & dont on n'a pas eu de nouvelles.

10°. Catherine de Bragelongne, mariée le à Antoine *le Febvre*, seigneur de Guibermesnil, trésorier de France à Amiens.

11°. Anne de Bragelongne, mariée à Charles *Perdrier*, seigneur de Baubigny, dont une fille, mariée au marquis d'*Or-*

nano, & une autre à Charles de *Bethisy* Mésieres.

12°. Marie, religieuse au Pont-aux-Dames.

13°. Louise de Bragelongne, mariée à N... de *la Fonte*, maître des eaux & forêts d'Alençon.

14°. Anne, morte sans alliance, âgée de 30 ans.

VIII. Jerôme de Bragelongne, conseiller en la cour des aides, le 3 août 1613, mort doyen en 1658, âgé de 70 ans, épousa; 1°. en 1618, Magdeleine *Ladvocat*, fille de Nicolas, conseiller au grand conseil, & de Marie *Duhamel*; 2°. Marie *Guillon*; 3°. Marie *Maret*; il eut du premier lit seulement, 1°. Jacques qui suit; 2°. Antoine, chanoine régulier de Sainte Geneviéve & prieur de Graville; 3°. Jerôme, seigneur de Gubermesnil, conseiller au parlement de Metz, puis conseiller en la cour des aides de Paris, le 8 mai 1658, mort le 15 juillet 1698, âgé de 75 ans; il avoit épousé 1°. Geneviéve *Boucher*, fille de Guillaume, secrétaire du roi, greffier en chef de la cour des aides, & de Marie de *Compans*, morte le 1682; 2°. Marguerite *Bannelier*, fille de morte le 4 juillet 1697; il laissa du premier lit, Honoré de Bragelongne, mort en mai 1680, âgé de 18 ans; 4°. Honoré de Bragelongne, enseigne des gardes de Gaston de France, duc d'Orléans, tué à l'âge de 22 ans, sans

alliance; 5°. Etienne, chanoine régulier de Sainte-Geneviéve; 6°. François de Bragelongne, seigneur de Hautefeuille, capitaine, lieutenant des Gendarmes de Gaston de France, duc d'Orléans, mort le 22 juillet 1703, âgé de 77 ans; il avoit épousé Marie *Boucher*, morte le 28 octobre 1700, fille de Jean, secrétaire du roi, & de Marie *Bazin*, dont Marie-Anne de Bragelongne, mariée 1°. en 1695, à Jacques *Clerel* de *Rampin*, chevalier, seigneur de Lignerolles, écuyer du roi; 2°. en 1704, à Augustin *le Comte*, conseiller en la cour des aides, frere de Nicolas, lieutenant-criminel de la prévôté de Paris; 7°. Marie de Bragelongne, mariée à N... de *Ribaudon*, trésorier de France à Soissons; 8°. Anne, abbesse de Longchamp, 9°. & 10°. Magdeleine, Claude & Marguerite, religieuses au Pont-aux-Dames, 11°. Charlotte, Ursuline à Pontoise.

IX. Jacques de Bragelongne, second du nom, intendant de la maison de Gaston de France, duc d'Orléans, puis maître de la chambre aux deniers, mort en 1679, épousa Marie de *Saint-Mesmin*, dont il eut; 1°. Jerôme, docteur en droit canon, prieur de St. Sauveur-des-Landes-les-Fougeres en Bretagne; 2° Jean; 3°. Jean-Jacques; 4°. Aimé Jerôme, morts jeunes; 5°. Philippe, chanoine régulier de Ste. Geneviéve; 6°. Pierre-Robert, mort en mars 1683; 7°. Nicolas; 8°. Louis-Melchior; 9°. Antoine, mort jeune; 10°. Marie-Magdeleine; 11°. Marie-

Anne, religieuse à Longchamp; 12°. Marie-Marthe de Bragelongne, femme d'Alexandre de *Lattaignant*, conseiller au parlement; 13°. Marie-Louise, religieuse à l'Amour de de Dieu en Champagne.

Onzième branche.

VI. Noble homme messire Claude de Bragelongne, écuyer, seigneur de Boisripault, fils de Jacques & de Barbe Robert, fut reçu conseiller du roi, trésorier de France, à . . . puis conseiller du roi en ses conseils d'état, intendant des vivres, de ses camps & armées.

Marié par contrat passé devant *Duchesne* & *Reversé*, notaires à Paris, le 22 novembre 1627, registré au conseil de la Guadeloupe, le 7 novembre 1748, les bans publiés à St. Nicolas-des-Champs, le 22 novembre 1627, à demoiselle Marie *Godefroy*, fille de noble homme Robert Godefroy, trésorier de l'extraordinaire des guerres, & de demoiselle Marie *Marteau*. Ledit Claude ratifia le contrat de mariage de Charles son fils, par acte passé devant *Periers* & l'*Oret*, notaires à Paris, le 11 août 1663; de ce mariage sortit; 1°. Charles qui suit; 2°. Robert.

Messire Charles de Bragelongne, écuyer, seigneur de Boisripaux, de Berlange, né & baptisé paroisse St. Nicolas-des-Champs, le 8 mars 1632, eut pour parein Charles de *Fontenay*,

Fontenay, écuyer, gentilhomme ordinaire du roi, capitaine du régiment de Navarre; & pour mareine Anne *Godefroy*; il fut maintenu dans sa noblesse avec Robert de Bragelongne, capitaine au régiment d'Espagny, Claude & François ses freres, par ordonnance de M. l'intendant de Paris, le 20 janvier 1668, regiſtrée à la Guadeloupe en 1738; fut pourvu d'une charge de conseiller au conseil souverain de la Guadeloupe, par lettres données à St. Germain, le 15 avril 1679; Signé Louis: Et plus bas, Colbert; regiſtrées à la Guadeloupe, le 3 janvier 1780; il épousa par contrat passé devant Michel *le Grin* & Louis *Filassier*, notaires à la Guadeloupe, le 27 fevrier 1661, ratifié par son pere, le 11 août 1663, le mariage célébré en l'église des PP. Jésuites de la même isle, le 28 février 1671, demoiselle Marie *Joubert*, fille de noble homme Denis Joubert de Poitiers, & de défunte demoiselle Claude d'*Atier* de Maisoncelles en Brie, de la paroisse St. Benoît de Paris, ladite Joubert du consentement de haute & puissante dame, madame Anne *Hinselin*, femme de haut & puissant seigneur, messire Charles *Houel*, chevalier de l'ordre du roi, Sgr. du Petit-Pré de cette isle de la Guadeloupe, gouverneur d'icelle; de M. Pierre Hinselin, lieutenant-général; présens, Julien d'*Arnoult*, écuyer, sieur du Coudroy, Julien *Cordellier*, écuyer, sieur du Blanc; Jean-Baptiste de *Monthet*, écuyer, sieur de la Gimon-

niere ; Pierre *Noblet*, écuyer, ſeigneur du Meſnil; Paul *Perigeon*, écuyer, ſieur de Salanſac ; Jean-Baptiſte *le Febvre* d'Ormeſſon.

De ce mariage ſont iſſus ; 1°. Marianne de Bragelongne, baptiſée à St. Louis de la Baſſe-Terre de la Guadeloupe, le 6 octobre 1669, eut pour parein Julien ſr *Arnou*, & pour mareine Marianne *Turgis*, mariée 1°. par contrat... à Pierre Chreſtien *Millet*, capitaine des Milices de l'Iſle; 2°. par contrat du... à Charles d'*Othemard*, capitaine d'une compagnie de Milice de l'Iſle Saint-Chriſtophe, lequel préſenta avec ſon épouſe une requête au juge royal de l'Iſle de la Guadeloupe, pour faire procéder à l'inventaire des biens délaiſſés par la dame de Bragelongne, mere, le 11 novembre 1694, & conclut l'inventaire, le 12 du même mois; il donna avec ſon épouſe, une procuration à Gabriel-François de Vipart, écuyer, pour faire pour lui à l'occaſion de la ſucceſſion de Charles de Bragelongne, le 25 mai 1719.

2°. Jean-Joſeph de Bragelongne, baptiſé à St. Louis de la Baſſe-Terre, le 8 octobre 1671, eut pour parein Jean le Febvre, & pour mareine Urbaine *Belot*, épouſe de Proſper *Boinard*.

3°. Claude qui ſuit; 4°. Chriſtine de Bragelongne, baptiſée à St. Louis de la Baſſe-Terre ; le 23 avril 1677, eut pour mareine

Christine *Viriet*, & pour parein Claude-Baptiste *Dulyon*.

5°. Anne-Françoise de Bragelongne, baptisée paroisse St. Louis de la Basse-Terre le 4 octobre 1680, eut pour parein Jean-Joseph de Bragelongne, & pour mareine Anne de *Montelon*.

Claude de Bragelongne, écuyer, seigneur de Boisripaux, fils de Charles & de Marie *Joubert*, fut baptisé paroisse Saint-Louis de la Basse-Terre, le 15 avril 1674, eut pour parein Claude *Bonny*, & pour mareine Renée *Cordelier*; fut nommé lieutenant de la compagnie de *Rigo* de Monjon, au régiment de Champagne, le premier janvier 1691; nommé enseigne de la compagnie des soldats du détachement de la Marine commandée à l'isle de la Martinique, par le sieur *Jorna*, par lettres données à Versailles, le premier septembre 1696; Signées Louis: & plus bas, Phelippeaux, registrées au contrôle de la Marine, le 10 mai 1697; nommé lieutenant de la compagnie des soldats du détachement de la Marine, commandée par le sieur *le Mercier* de Maisoncelles, vacante par la mort du chevalier de *Ry*, dont le sieur *Charpentier* de la Rondeliere faisoit les fonctions, par lettres données au Fort-Royal de la Martinique, le 15 juillet 1697, signées d'*Amblimont*, & plus bas, Bley, puis aide major des troupes campées; il donna une procuration le 28 janvier 1700; fut marié par contrat

passé devant *Butel*, notaire à la Guadeloupe, le 17 novembre 1698, à demoiselle Alette *Boyvin*, laquelle étant veuve, épousa Gabriel-François de *Vipart*, écuyer, fille de feu Nicolas Boyvin, marchand & habitant de ladite isle, & de Barbe *Vanderlbourg*, épouse en secondes noces de Paul *Brissac*, écuyer, sieur Dupré; présens, Charles *Augier*, chevalier, gouverneur de l'Isle-de-la Guadeloupe, messire Robert *Cloche* de la Malmaison, lieutenant de roi de l'Isle; messire Charles-Auguste *le Roy*, chevalier, seigneur de la Potérie; messire Pierre *Houel*, chevalier seigneur de Varenne-Saint-Martin, &c; Jean-Baptiste *Huré*, écuyer, seigneur de Cherisy & de Rochefort; Jean-François *du Clerc*, écuyer, capitaine d'une compagnie de la Marine; demoiselle Marie-Anne de Bragelongne, épouse du sieur d'Otheraard; demoiselle Alida Michaut, veuve de feu sieur *Hubert* de Loover, capitaine de cavalerie, mareine de la future épouse.

De ce mariage sont issus; 1° Jacques-Claude qui suit; 2°. Charles-Théodore qui suivra; 3°. Marie-Barbe, épouse de François-Nicolas *Neron* de Verpré; 4°. Françoise-Elisabeth.

Jacques-Claude de Bragelongne, écuyer, seigneur de Boisripaux, baptisé paroisse de la Capesterre Isle St. Christophe, le 30 mars 1700, eut pour parein Jean-Jacques *Mitton*, Marianne de Bragelongne d'Aute-

mard; l'extrait baptistaire regiſtré à la Guadeloupe, le 21 mars 1731. Il partagea la ſuceſſion de ſon pere, entre meſſire Gabriel-François de *Vipart*, écuyer, ſieur de Neuilly ſon beau-pere, demoiſelle Marie-Barbe de Bragelongne, femme de François-Nicolas *Néron* de Vepré; Charles-Théodore de Bragelongne, écuyer, ſeigneur de Boisripaux, & demoiſelle Françoiſe-Eliſabeth de Bragelongne, ſes freres & ſœurs, par acte paſſé devant ... le 12 décembre 1724 & jour ſuivant, nommé capitaine de Milice, le ... il obtint un arrêt du conſeil ſupérieur, pour l'enregiſtrement de ſes titres de nobleſſe, le 7 mai 1738.

Il épouſa par contrat paſſé devant *du Perc*, notaire royal à la Guadeloupe, le 21 mai 1720, demoiſelle Janre *Tiran*, veuve de défunt Nicolas Dubois, lieutenant d'une compagnie de Milice, & fille de défunt Jean *Tiran*, habitant de ladite Iſle, & de demoiſelle Anne *le Roy* du Mée; préſens, du côté du futur époux, dame Barbe-Marguerite *Venderhelbourg*, veuve de Paul de *Briſſac*, grand'mere; Charles-Théodore de Bragelongne, écuyer, ſeigneur de Boisripaux, frere; demoiſelle Françoiſe-Eliſabeth de Bragelongne, ſa ſœur; Catherine Venderhelbourg, épouſe de Pierre David, habitant de l'Iſle St. Chriſtophe, grand'tante maternelle; Charles d'*Othemare*, habitant de la Guadeloupe, ancien capitaine de Milice de l'Iſle St. Chriſtophe,

oncle ; & demoiselle Marianne de Bragelongne, son épouse ; Claude & Françoise-Elisabeth d'Othemare, cousin & cousine germaine ; Nicolas-Auguste *du Vergé* de Maupertuis, écuyer ; haut & puissant seigneur, messire Jean-Charles, marquis de *Seneterre*, brigadier des armées du roi ; messire Jacob Alexandre *Bontemps*, écuyer, seigneur de St. Cyr, capitaine au régiment de Laval infanterie ; & du côté de la future furent présens, Nicolas *Gatien*, lieutenant d'une compagnie de Milice du régiment de Maisoncelles, frere maternel; dame Hiacinthe-Françoise *Chevalier*, épouse du sieur *Luquaire*, écuyer, cousine germaine ; demoiselle Cornelie *Trezel*, cousine germaine ; Mathurin *Caret*, receveur du domaine royal de cette Isle, cousin, à cause de demoiselle Charlotte *Tresel* sa femme ; Nicolas *Hebert*, enseigne d'une compagnie dudit régiment ; & demoiselle Marie *Dubois*, son épouse ; Gabriel *le Blanc*, major dudit régiment ; Pierre *Poyen* de St. Sauveur, aide major de la Capesterre ; Pierre & demoiselle Claire *Chevalier* ; Jean *du Bos*, lieutenant de Milice du régiment du Fort-Saint-Pierre de l'Isle de la Martinique, &c.

De ce mariage sortit, 1°. Françoise de Bragelongne.

2°. Elisabeth de Bragelongne.

3° Claude-René qui suit.

4°. Charlotte-Pauline de Bragelongne,

lesquels furent mis sous tutelle par ordonnance du juge royal de l'Isle de la Grande-Terre, le 16 avril 1742; présens, Charles-Théodore de Bragelongne de Boisripaux, écuyer; Nicolas *Gatien*, capitaine d'infanterie, Nicolas *Dubois*, lieutenant; François-Augustin de *Vipart*, écuyer, sieur de Neuilly; Jean-Baptiste *le Mercier* de Beausoleil, capitaine; Jean-Baptiste-Remy *Durand*, capitaine; Michel *Dessjardin*, lieutenant.

Claude-René de Bragelongne, écuyer, sieur de Boisripaux, baptisé paroisse Saint-François de la Grande-Terre, le 27 avril 1727, eut pour parein Charles-Théodore de Bragelongne de Boisripaux, écuyer, seigneur de Berlange, & pour mareine Christine-Cornelia *Dubois*; fut Mousquetaire de la garde ordinaire du roi, le

Présent au contrat de mariage de Charles-Nicolas de Bragelongne, son cousin, le 13 octobre 1773.

Charles-Théodore de Bragelongne de Boisripaux, écuyer, seigneur de Berlange, fils de Claude & d'Alette de *Boyvin*, fut baptisé paroisse St. François de la Grande-Terre, le 14 octobre 1702, & eut pour parein Theodore Boyvin, pour mareine Marie *Filassier* de la Capesterre son épouse; il partagea avec ses freres & sœurs & beau-pere, la succession de son pere, par acte judiciaire du 12 décembre 1724; fut nommé

pour commander une compagnie de Milice du quartier d'Houelbourg île de la Guadeloupe, par lettres données au Fort-Royal, le 21 décembre 1728, signées *Champigny*; nommé pour commander une compagnie de milice du quartier des Abismes, le 30 du même mois; nommé capitaine d'une compagnie franche d'infanterie des Milices du quartier d'Houelbourg, par brevet donné à Fontainebleau le 25 avril 1730; capitaine de la compagnie de cavalerie de milice du fort Saint-François, le premier février 1741; fut parein de Claude-René de Bragelongne son neveu, le 27 avril 1627; fut présent à la tutelle des enfans de son frere, du 16 avril 1742; maintenu dans sa noblesse, par arrêt du conseil supérieur de la Guadeloupe, où il a fait enregistrer tous ses titres; remontant à Claude de Bragelongne, le 7 novembre 1748; marié par contrat passé devant *Lambert*, notaire à la Guadeloupe, le 9 février 1727, à demoiselle Marie-Elisabeth de *Bourgelas*, fille de Pierre Bourgelas, capitaine de cavalerie, & de feue Magdeleine *Descampe*; présens, demoiselle Anne *le Roy* du Mets, veuve de Jean *Tiran*; Jacques Claude de Bragelongne, écuyer; dame Jeanne Tiran, son épouse; demoiselle Elisabeth de Bragelongne; François Augustin de *Vipart*, écuyer, sieur de Neuilly, ses frere & sœurs; demoiselle Marie-Barbe de Bragelongne, épouse de Pierre *Néron* de Beauclair, sa sœur; Nicolas

Boyvin, pere, oncle utérin dudit futur époux, Nicolas Boyvin fils; Marie-Nicole *Filassier*, veuve de Théodore *Boyvin*, Louis-Théodore Boyvin, lieutenant de Milice; demoiselle Marie-Victoire Boyvin; Marie-Magdeleine *Davidon*, veuve de Me Pamphile *Filassier*, conseiller du roi; Nicolas *Filassier*, capitaine de cavalerie; Louis Filassier de St. Germain, conseiller du roi audit conseil; dame Marie-Anne-Françoise de *Bourg*, son épouse; Thomas-Jean-Baptiste Filassier Davidon; Jacques-Michel Filassier de Launeau; messire Nicolas-Jerôme de *Boubert*; & dame Marie-Anne Filassier son épouse; Nicolas *Gatien*, lieutenant de Milice; demoiselle Anne Gatien, demoiselle Marie-Françoise d'*Autemare*; Dominique d'Autemare; demoiselle Luce *Millet*, veuve de Pierre d'Autemard; Jean-Baptiste *le Roux* Chapelle, capitaine commandant; Joseph *Papin* l'Epeine, Claude-François *Lalan* la Grange.

De ce mariage est issu postérité.

Messire Charles-Pierre, *aliàs* Pierre-Charles de Bragelongue de Boisripaux, écuyer, seigneur de Berlange, baptisé paroisse St. Pierre des-Abismes, le 16 mars 1730, eut pour parein Pierre de *Bourgelas*, capitaine de cavalerie, & pour mareine dame Alette *Boyvin* de Vipart.

Capitaine, aide major de la compagnie des gentilshommes, le

choisi pour commander sous les ordres de

M. le chevalier de Boles en la Grande-Terre, par commission du 10 février 1759, signé *Nadau* du Treil; il servit pendant le siége de la Guadeloupe, suivant un certificat du lieutenant de roi, du 29 mai 1759; nommé capitaine des milices du quartier des Abymes, par lettres données à Fontainebleau, le 10 décembre 1765; nommé chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis, par lettres données à Versailles, le premier janvier 1773, signées Louis: & plus bas, Bourgeois de Boynes; mort avant que d'être reçu, suivant un certificat de M. de Nozieres, du 6 octobre 1773.

Il avoit épousé par contrat passé devant *Houricq* d'Assintasse, notaire à la Guadeloupe, le 3 mai 1751, demoiselle Claire-Catherine *le Mercier* de Courdemanche, fille de messire Nicolas le Mercier de Maisoncelle, écuyer, sieur de Courdemanche, & de dame Claire-Françoise *Godemard*; présens, demoiselle Marie-Elisabeth, & Magdeleine-Charlotte de Bragelongne, sœurs; messire Nicolas de Vipart de Neuilly, écuyer, sieur de Beaumont, & dame Marie-Therése *Classe* son épouse; François le Mercier de Beausoleil Verucourt, officier de Milice, oncles & tante paternels; messire Claude-René de Bragelongne, écuyer, sieur de Boisripaux; Pierre *Neron*, Beauclair fils, cousins germains; Dominique-Bonaventure d'*Othemard* Joubert, capitaine de Milice;

meſſire Louis *Couppé*, écuyer, ſieur de l'Iſle, ami; Charles-Auguſtin le Mercier, écuyer, ſieur de Selligny, frere germain; meſſire Louis le Mercier de Maiſoncelle, écuyer, chevalier de l'ordre du Montcarmel; meſſire Guillaume Iſaac le Mercier, écuyer, ſieur de Richemont; meſſire Louis-Alexandre le Mercier, écuyer, ſieur de Vertilly; meſſire Louis-Antoine *Cornette*, écuyer, & dame Marie-Louiſe le Mercier de Maiſoncelle, ſon épouſe, oncle & tante paternels; Auguſtin-Jean Valmont, capitaine de Milice, & dame Catherine-Magdeleine *Godemard* ſon épouſe; Louis-Godemard-Remerchon; dame Marie-Therèſe Godemard, épouſe de meſſire de *Bourg* de Marigny, conſeiller du roi au conſeil ſupérieur de la Guadeloupe; Claude-Bernard *Houdin* Longual, ancien capitaine de Milice, & dame Marie-Ignace Godemard ſon épouſe; meſſire Nicolas *Couppé*, écuyer, ſieur de Keroual, & dame Anne-Charlotte le Mercier de Maiſoncelle ſon épouſe; meſſire François-Pierre-Alexandre d'*Yel*, chevalier ſeigneur de Vandroque, & dame Anne-Louiſe le Mercier de Richemont ſon épouſe; Charles-Guillaume le Mercier, éuyer, ſieur de Richemont; demoiſelle Rénée-Périne le Mercier de Richemont; Pierre *Claſſe* de Boiſaubin, & dame Marie-Louiſe le Mercier de Maiſoncelle ſon épouſe; demoiſelle Perrine le Mercier de Maiſoncelle; demoiſelle Catherine & Marie-Françoiſe *Neau* Boisjoly;

Claude-Ignace *Houdin* Longueval; Louis-Nicolas-Bernard Houdin Longval, cousins & cousines germaines; François *Renard*; Guillaume *Boisnormand* la Clamandiere, cousins issus de germain: messire Jacob-Alexandre *Gaalon* de Barzay, écuyer, sieur des Carcaus; Charles le *Bœuf*, officier de cavalerie.

De ce mariage sont issus; 1°. Charles-Nicolas qui suit; 2°. messire Louis-Jean-Baptiste de Bragelongne, chevalier, présent au contrat de mariage de son frere, le 13 octobre 1773.

3°. Claire-Catherine-Marie de Bragelongne, présente au mariage de son frere, du 13 octobre 1773.

Messire Charles-Nicolas de Bragelongne Boisripaux, chevalier, seigneur de Berlange, baptisé paroisse St. Pierre des Abismes, le 16 février 1752; eut pour parein messire Nicolas le Mercier, écuyer, sieur de Courdemanche, & pour mareine, dame Marie-Elisabeth de *Bourgellas*, veuve de Charles Théodore de Bragelongne, d'abord sous-lieutenant au régiment de Vexin, compagnie de *Madrou*, le 23 décembre 1769; lieutenant au régiment de la Guadeloupe, par lettres données à Compiégne, le 18 août 1772; marié par contrat passé devant de *Greaux* du Haut & Guillon, notaires à la Guadeloupe, le 13 octobre 1773, célébré paroisse St. François de la Grande-Terre, le 3 novembre suivant, à demoiselle Alexan-

drine-Adélaïde *Nadau* du Treil, dont les armes ſont de gueules au ſautoir d'argent, accompagné de quatre étoiles de même; ſupports deux licornes, cimier, une licorne de même; deviſe *malo mori quàm fœdari:* fille de meſſire Charles-François-Emmanuel de Nadau, écuyer, ſieur du Treil, chevalier de St. Louis, ancien gouverneur de l'Iſle de la Guadeloupe, mort le 3 janvier 1787 (1); & de dame madame Marie-Magdeleine *le Blond;* préſens, meſſire Nicolas *Vipart* de Neuilly, chevalier, oncle paternel; meſſire Louis-Jean-Baptiſte de Bragelongne, chevalier, frere; demoiſelle Claire-Catherine-Marie de Bragelongne, ſœur; meſſire Claude-René de Bragelongne, chevalier, ancien mouſquetaire de la garde du roi, couſin paternel; meſſire Emmanuel-Gabriel-Julien Nadau du Treil, écuyer, frere: meſſire Charles-Gabriel Nadau du Treil, capitaine de milice; meſſire Hercule-Renaud Nadau de Blondval, capitaine du bataillon de St. Foix; meſſire Louis-Jacques-Marie Nadau le Blond, écuyer, officier dans la légion Corſe, tous freres; dame Marie-Magdeleine Nadau du Treil, épouſe de haut & puiſſant ſeigneur, meſſire Louis-Charles-Auguſte-Victoire de *Vernou*, marquis de Bonneuil, chevalier de Saint-Louis; meſſire Charles-Guillaume *le Mer-*

(1) Dont on mettra un article à la fin de celui-ci.

cier, écuyer, sieur de Richemont; & dame Angelique-Sophie Nadau du Treil, sa femme; messire Louis-Alexandre le Mercier, écuyer, sieur de Richemont, & dame Marie Claude Nadau du Treil sa femme; demoiselle Marie-Françoise-Celeste Nadau du Treil, sa sœur; messire Jean-Reinal, écuyer, sieur de St. Michel; messire Nicolas *Houel*, écuyer, cousin germain.

De ce mariage est issue nombreuse postérité.

Messire Charles-François-Emmanuel de *Nadau*, écuyer, sieur *du Treil*, né paroisse du fort St. Pierre de la Martinique; du mariage d'Emmanuel *Nadau*, écuyer, sieur Dutreil, enseigne des vaisseaux de S. M. & capitaine d'une troupe de marine de l'île de la Guadeloupe, avec demoiselle Catherine *le Boucher*; il fut d'abord cadet dans les troupes de ladite isle, compagnie de son pere, en 1706; reçu enseigne de la compagnie du chevalier de *Poincy* en 1712, à la place de M. *Desfragny*; nommé enseigne dans les troupes des îles du Vent, par ordre du 27 janvier 1713; il passa en 1714 à Marie-Galante, lorsque M. de *Boisfermé* son beau-pere y fut pour rétablir la colonie; il y essuya pendant neuf années qu'il y resta, les maladies que causent ordinairement tous les nouveaux établissemens: il fut armé sous les ordres de M. de *Larnage*, pour aller à la poursuite d'un bateau enlevé

par 22 soldats en 1719 ; commanda la compagnie qui étoit en garnison à Marie-Galante, & alla la même année au secours de M. le marquis de *Champigny*, que deux bâtimens ennemis canonnoient dans son habitation. En 1721, le sieur *Nadau* étant en congé à la Martinique pour y rétablir sa santé, servit volontaire sous les ordres de M. de *Sinson* & de M. de *la Chassaigne*, qui commandoient chacun un armement contre les Forbans; il fut pourvu le premier décembre 1722, d'une lieutenance dans la compagnie de la *Malmaison*, en garnison au Fort-Louis de la Grande-Terre, & se trouva en 1723 à l'expédition de Ste. Lucie, sous les ordres de M. *de Champigny*, qui en chassa les Anglois. Le 19 mars 1726, le sieur *Nadau* fut nommé cape. à la place de M. de *Sinson*,, en garnison au fort Saint-Pierre, & y commanda pendant près d'une année, en l'absence des officiers majors. En 1728, il commanda un bateau armé de 50 hommes, pour chasser un corsaire espagnol qui troubloit le commerce de nos côtes, & soutint le soldat à ses dépens, sans demander ni recevoir aucune gratification; il passa la même année en garnison à la Grenade, d'où il fut envoyé en 1729 à la Martinique pour y conduire les déserteurs. En 1730, il fut mis avec sa compagnie en garnison au Fort-Royal, où, par sa vigilance & son activité, il fit échouer le projet qu'avoient formé des soldats d'enlever son bateau de traverse.

Le général ayant confié en 1731, à M. Nadau, le commandement de la citadelle du Fort-Royal, il s'en acquitta à la plus grande satisfaction: il fut armé en 1733, avec M. de *Kaermey*, pour aller publier les ordres du roi à Sainte-Lucie. En 1734, il fut encore armé, & commanda un bateau de 130 hommes, sous les ordres de M. de *Longueville*, pour l'expédition de l'île St. Jean, où il resta un mois & demi enfermé jour & nuit, exposé aux injures du tems, pour détruire les Négres revoltés & parvenir à remettre les Danois en possession de cette île: il commanda en 1735, un bateau armé de 65 hommes pour aller à Marie-Galante, chercher le vaisseau Forban, que M. de *Poincy* y avoit fait arrêter, & fut encore armé & embarqué au mois de décembre suivant, avec un détachement de 50 hommes, sous les ordres de M. de *Clieu*, pour renouveller l'ordre du roi aux habitans de Ste. Lucie, suivant un certificat qui lui fut expédié le 26 février 1736, par M. de *Champigny*, dans lequel tous les faits ci-dessus sont rappellés, & dont l'original existe au cabinet des généalogies des ordres du roi.

Le sieur Nadau obtint le premier juillet 1738, la lieutenance de roi du cul-de-sac Marin, fut nommé le 28 novembre 1739, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, & reçu le 12 juillet 1740: il obtint le 25 janvier 1757, le gouvernement de la Guadeloupe, en considération des

ſervices qu'il avoit rendus à S. M. dans les colonies pendant l'eſpace de cinquante ans. En 1759, l'armée angloiſe commandée par le chef d'eſcadre *Moore*, ayant aſſiégé la Guadeloupe, le ſieur Nadau, le premier qui ait établi un ordre de ſervice, & un plan de défenſe pour les colonies, les mit en pratique & défendit cette île avec ſeulement 150 hommes de troupes réglées & deux mille miliciens, preſque ſans munitions, ni ſecours de la Martinique, pendant trois mois & demi, contre douze vaiſſeaux de ligne anglois, ſix frégates, quatre galiotes à bombes, quatre-vingt navires de tranſport, ſix mille hommes de troupes réglées, non compris les milices, & les Négres travailleurs des îles voiſines.

Cette réſiſtance, dont la jalouſie lui avoit ravi la récompenſe, *lui fit obtenir* du général Anglois, *une capitulation auſſi glorieuſe pour les armes du roi, qu'avantageuſe à ſes ſujets* (1). Elle lui mérita les ſuffrages les plus flatteurs de tous les généraux & autres officiers en place dans les colonies, ainſi que de pluſieurs miniſtres.

Le roi Louis XV, inſtruit des malheurs du ſieur Nadau, ordonna un nouveau con-

---

(1) *Calendrier de la Guadeloupe, 1783, page 29, & Almanach Américain, 1787.* Affiches de la Rochelle du 22 juin 1787, n°. 25; affiches du Poitou, du 28 juin 1787, n°. 26.

ſeil de guerre, par lequel il fut rétabli dans tous ſes honneurs, & S. M. voulant recompenſer les ſervices ſignalés d'un ſi brave guerrier, ſur le rapport qui lui fut fait par M. *de Boynes*, alors miniſtre & ſecrétaire d'état au département de la marine; elle lui fit expédier des lettres honorifiques d'approbation de ſervice, données à Verſailles, le 31 décembre 1772, regiſtrées au conſeil ſouverain de l'Iſle, le 8 novembre 1773.

Le ſieur *Nadau* a élevé depuis à ſes dépens une compagnie de Négres de 20 hommes pour le ſervice de la colonie, qu'il a entretenue juſqu'à ſa mort, arrivée le 2 janvier 1787, & que ſa famille ſoutient encore aujourd'hui à ſes frais.

Toute l'Europe a été inſtruite des malheurs qu'a éprouvé feu M. *Nadau*, après le ſiége de la Guadeloupe, & qu'ayant ſubi les punitions les plus exemplaires & les plus rigoureuſes, il y auroit ſuccombé dans les fers, ſi un roi juſte & éclairé n'eût pris lui-même connoiſſance d'une affaire auſſi glorieuſe pour l'innocent opprimé, que pour la gloire du nom françois. Nous croyons faire plaiſir à nos lecteurs, de rapporter quelques-unes des lettres dont feu M. *Nadau* fut honoré, & qui ſeules juſtifieront aſſez ſon mérite, ſa conduite & ſa valeur, & qui feront à jamais la honte de quelques anonimes & de quelques autres perſonnes qui ont fait tous leurs efforts pour ternir ſa mémoire.

LETTRE de Milord Egremont, Ministre du Roi d'Angleterre.

Picadilly, le 14 août 1762.

« Monsieur, ayant rendu compte au roi » de ce que vous m'avez fait l'honneur de » me communiquer, par rapport aux pro» pos injustes qu'on a tenu sur votre compte, » c'est avec un plaisir très-sensible que je » puis vous assurer que S. M. est surprise » qu'on vous refuse chez vous la justice que » tout le monde vous rend ici; l'impartia» lité du jugement des officiers de S. M. est » plus équitable, & ils conviennent unanime» ment de la belle défense que vous avez » faite à la Guadeloupe. Après un témoi» gnage si respectable & si honorable pour » vous, monsieur, je n'ose y rien ajouter. » Si le vrai mérite n'est pas toujours à l'abri » de la calomnie, on a au moins la con» solation d'espérer que la vérité triomphera » à la fin. Je m'estime trop heureux de » pouvoir contribuer en quelque sorte à un » éclaircissement qui vous intéresse de si près. » J'ai d'éjà eu l'honneur de vous envoyer » le passeport dont vous aviez besoin, il ne » me reste qu'à vous souhaiter un heureux » voyage, & vous assurer que je suis avec » beaucoup de considération, M. votre, &c. » Signé *Egremont.*

Lettre de M. le comte de Guerchy, ambassadeur de S. M. le Roi de France, en Angleterre.

A Londres, le 27 Mai 1765.

» J'ai reçu, monsieur, la lettre que vous
» m'avez écrite le 9 de ce mois, par la-
» quelle je vois que M. le marquis de Blosset
» vous a informé de la façon dont je me
» suis expliqué sur votre compte l'été der-
» nier, pendant le séjour que j'ai fait en
» France, sur ce que j'avois appris par beau-
» coup d'anglois, qui ont eu part à l'expé-
» dition de la Guadeloupe, que vous vous
» y étiez comporté d'une maniere à mériter
» leur estime, ce qui m'avoit fait plaindre
» votre sort, sans avoir l'honneur de vous
» connoître, & m'avoit engagé à vous rendre
» dans notre pays, tous les bons témoi-
» gnages que vous avez mérités; j'ai été fort
» aise d'apprendre qu'un nouveau conseil
» de guerre venoit de vous rendre justice,
» & je me suis fait un vrai plaisir d'ajouter
» dans une lettre particuliere que j'écris
» par ce même ordinaire à M. le duc de
» *Choiseul*, qu'il étoit digne de ses senti-
» mens, d'avoir fait réhabiliter un bon &
» fidele sujet du roi tel que vous, ce dont
» j'avois des preuves non équivoques, par
» une nation qui sçait apprécier le vrai mé-
» rite dans ses ennemis: je souhaite fort

» que cette démarche de ma part auprès
» de ce ministre vous soit de quelque utilité;
» je vous prie d'en être bien persuadé,
» ainsi que des sentimens distingués avec
» lesquels je suis plus parfaitement que per-
» sonne, Monsieur, votre, &c. Signé,
» *Guerchy*.

Lettre de M. le Comte d'Estaing, vice-amiral de France.

Du Cap-François, isle S. Domingue, le 8 Novembre 1765.

» J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous
» m'avez fait l'honneur de m'écrire; agréez,
» je vous prie, mon compliment sur la
» justice qu'on vous a rendue; l'envie
» qu'on vous portoit, ne pouvoit obscurcir
» long-tems la conduite de quelqu'un qui
» réunit toutes les qualités que vous pos-
» sédez. Vous êtes, monsieur, une preuve
» bien frappante de tout le danger qui ac-
» compagne l'infortune d'être chargé de com-
» mander dans les Colonies. Recevez mes
» remercimens du brevet de réhabilitation
» que vous avez bien voulu m'envoyer, &
» soyez persuadé qu'un témoignage aussi
» respectable pour moi que celui de M. le
» comte de Guerchy est d'un trop grand
» poids pour ne pas me faire désirer de
» trouver des circonstances qui me mettent
» dans le cas heureux de servir avec un

» officier aussi distingué que vous, & ne
» doutez pas, je vous prie, de tous les
» sentimens infinis avec lesquel j'ai l'honneur
» d'être, Monsieur, votre, &c. signé,
» *Estaing.*

LETTRE de M. le Président de Peinier, Intendant des isles du vent.

De S. Pierre-Martinique, le premier Mars 1770.

» Je suis très-sensible, Monsieur, à vos
» malheurs; plus on en lit l'histoire, plus
» on trouve que la fortune en a singuliére-
» ment conduit le fil, jusqu'à ce que votre
» perte en a résulté. M. le comte d'*Ennery*,
» instruit sur les détails militaires, y recon-
» noîtra sans doute encore plus de preuves
» favorables à votre cause; je vous assure
» qu'il n'y prendra jamais un intérêt plus
» vif que celui que j'y prends, & que
» quand nous serons à parler de vous en
» commun, j'aurai soin qu'il ne vous reste
» rien à désirer sur la façon dont nous nous
» y serons pris pour vous servir utilement.
» Votre dernier mémoire à M. d'*Ennery*
» est très-bien, les réflexions en sont mo-
» dérées, & les conclusions sages & justes:
» j'ai parcouru aussi les pieces originales,
» mais je n'avois pas besoin de cette certi-
» tude pour ajouter foi aux copies que vous
» m'aviez adressées. Vous n'êtes pas, mon-

» ſieur, réduit au malheur d'avoir perdu » la confiance de tous les gens de bien. »

J'ai l'honneur d'être avec un ſincere & inviolable attachement, Monſieur, votre, &c. Signé, *le préſident de Peinier.*

M. *Nadau* avoit été marié par contrat paſſé devant *le Fevre* l'aîné & *Buvat* de Verigny, notaires à la Martinique, le 13 octobre 1737, à demoiſelle Magdeleine *le Blond*, dont les armes ſont d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois aigles de ſable poſés 2 & 1; veuve de Claude de Malvaud, écuyer, ſieur de Vaumorant, capitaine des troupes, aide-major du Fort-Royal, & fille de meſſire Gabriel le Blond, écuyer, capit. d'infanterie de milice, & de défunte dame Marie-Marguerite-Charlotte *Bontems* d'Omonville; préſens, haut & puiſſant ſeigneur, monſeigneur Jacques-Charles *Bochart*, chevalier, ſeigneur de Champigny, Norroy, Peyney, marquis de Sainte Marie, chevalier de St. Louis, capitaine des vaiſſeaux du roi, gouverneur & lieutenant-général des îles françoiſes de l'Amérique; monſeigneur Jacques *Panier*, chevalier, ſeigneur d'Orgeville, le Pervenche, Cherdon, le Bouchet, la Motte, Merinchal, &c. conſeiller du roi en ſes conſeils, maître des requêtes ordinaire de ſon hôtel, intendanr deſdites îles; Louis Bonaventure de *Boisfermé*, écuyer, enſeigne deſdites troupes, frere utérin du futur, demoiſelle Marthe Nadau du Treil, ſœur

consanguine; haut & puissant seigneur, monseigneur Charles *Brunier*, chevalier de Larnage, chevalier de St. Louis, capitaine des vaisseaux du roi, gouverneur & lieutenant-général desdites îles, cousin germain du futur, à cause de dame Marie *Louvel* de Merville son épouse; messire Philippe-François *le Quoy*, conseiller au conseil supérieur, de cette île, cousin germain; messire Gabriel de *Clieu*, chevalier, seigneur de Cluny & d'Englegneville, chevalier de St. Louis, lieutenant des vaisseaux, gouverneur de la Guadeloupe, cousin de la future épouse; dame Marie *Rigolet*, son épouse; messire Alexandre *Rahault* de Choisy, conseiller au conseil supérieur de cette île; messire Jean *Pérrinel* du May, conseiller audit conseil.

Du mariage de M. Nadau avec la demoiselle le Blond, sont issus:

I. Messire Emmanuel-Gabriel-Julien de Nadau, écuyer, sieur du Treil, né le 6 avril 1740, paroisse St. Etienne du cul de sac Mazarin, île de la Martinique, baptisé le 16 février 1744, ayant pour parrein, messire Gabriel le Blond son oncle, représenté par messire Julien *Faure*, écuyer, conseiller au conseil supérieur de la Martinique, & pour mareine demoiselle Marthe Nadau du Treil sa tante; il a été d'abord cadet gentilhomme dans les troupes de la Marine à Rochefort, le premier juin 1757, enseigne des colonies, le 15 mars 1758, réformé le remplacé le

marié

marié par contrat passé devant *Gassion & Gullon*, notaires à la Guadeloupe, le 25 août 1764, à demoiselle Charlotte-Constance le *Mercier* de Richemont, fille de messire Guillaume-Isaac le Mercier, sieur de Richemont, & de feue dame Anne-Marguerite *le Blond*, sa premiere femme; présens, messire Charles-Gabriel le Blond, oncle maternel des futurs; messire Renaud de *Blonval*, écuyer; dame Catherine-Reine Nadau du Treil, épouse du sieur le Blond; demoiselle Angelique-Sophie Nadau du Treil de Renneville; demoiselle Adélaïde-Alexandrine Nadau du Treil, sœurs du futur & cousines de la future; messire Charles Guillaume *le Mercier*, écuyer, sieur de Richemont; messire Alexandre le Mercier de Maisonçelles, écuyer, sieur de Richemont; Anne Louise *le Mercier* de Richemont, épouse de messire François-Alexandre *Dyel*, chevalier, seigneur de Vaudrecques; demoiselle Anne-Marguerite le Mercier de Richemont, freres & sœurs de la future; messire Thomas de *Pressac*, écuyer seigneur de Chenaux, officier au régiment de Beauvoisis.

De ce mariage sont issus entr'autres, 1°. messire Pierre-Philippe de Nadau, écuyer, sieur du Treil, né le 14 février, baptisé paroisse St. François de la Grande-Terre, le 29 juillet 1767; a eu pour parein, messire Pierre-Robert-Adrien-Marie *Dyel* du Parquet, & pour mareine, dame Marie-

Magdeleine Nadau du Treil sa tante, épouse de messire Louis-Charles-Auguste-Victoire de *Vernou*, marquis de Bonneuil; il est entré au service des colonies, marié en 1787, à demoiselle *Cornette*.

2°. Messire Charles-François-Guillaume-Armand de Nadau du Treil, écuyer, né le 20 novembre 1768, baptisé paroisse St. François de la Grande-Terre, le 18 juin 1769, a eu pour parein, messire Charles-Gabriel le Blond, son grand oncle, & pour mareine demoiselle Marie-Françoise-Celeste Nadau du Treil sa tante.

II. Messire Charles-Gabriel Nadau du Treil, écuyer, mort au service du roi.

III. Messire Hercule-Renaud Nadau du Treil, écuyer, sieur de Blondval, capitaine de milice du bataillon de St. François & de Sainte-Anne, marié à demoiselle N... Dyel du Parquet, d'une des plus anciennes maisons de Normandie, dont la branche d'Amérique, a été transplantée en 1671, par messire Adrien Dyel, seigneur de Graville.

IV. Messire Louis-Jacques-Marie Nadau du Treil, écuyer, sieur de le Blond, né & ondoyé au cul de sac Marin de la Martinique en 1753, baptisé paroisse St. Louis de la Rochelle, le 10 juin 1761; a eu pour parein, messire Jacques-Marie de *Malvaud* de Vaumorand, enseigne des vaisseaux, frere utérin, & pour mareine, dame Marie Catherine *Larcher*, veuve de messire Jean-

Baptiste *Macnemara*, vice amiral, d'abord officier dans le regiment de Corse.

V. Mre. Charles-Gabriel Nadau du Treil, écuyer, décédé au service du roi, le 1785, épousa demoiselle

VI. Demoiselle mademoiselle Catherine-Reine Nadeau du Treil, mariée à messire Charles-Gabriel *le Blond*, écuyer, conseiller au conseil supérieur de l'île de la Guadeloupe, son oncle.

VII. Demoiselle mademoiselle Marie-Françoise-Céleste Nadau du Treil, mariée par contrat passé devant de *Greaux* du Han, notaire à la Guadeloupe, le 26 décembre 1775, à messire Charles-Gabriel *le Blond*, écuyer, conseiller du roi, doyen du conseil souverain de la Guadeloupe, son oncle ci-dessus, alors veuf de sa sœur, fils de messire Gabriel le Blond, écuyer, ancien major du régiment des milices de cette île Grande-Terre, & commandant du quartier Sainte-Anne, & de dame Charlotte-Marguerite *Bontems*, d'Omonville; présens de la part du futur, dame Charlotte *le Blond*, veuve de messire Louis *le Mercier*, écuyer, sieur de Maisoncelles, chevalier de l'ordre de St. Lazare, sa sœur; messire Jean *Reynal*, écuyer, sieur de St. Michel, & dame Charlotte le Mercier de Maisoncelles, son épouse; messire Nicolas *Houé*, écuyer, conseiller du roi au conseil souverain de la Guadeloupe, & dame Marie-Louise le Mercier de Maisoncelles son épouse, ses neveux & niéces;

messire Louis-Jean-Charles *Reynal*, fils, écuyer, sieur de St. Michel; messire Joseph de *Guillaume*, chevalier de Rochebrune, ancien officier au régiment de la Guadeloupe, & dame Marie-Louise-Charlotte-Françoise *Houé* son épouse; messire Louis-François *le Mercier* de Maisoncelles, écuyer, sieur de Courdemanche, major du bataillon de milice des Abimes, & dame Marie-Claire Françoise *Coquille*, son épouse; messire Nicolas-Gabriel-Marc-Antoine de *Clugny*, chevalier, baron de Clugny; messire François-Nicolas, comte de *Vipart*; messire Nicolas-Pierre *des Verger*, chevalier, sieur de Maupertuis; Louis-André *Garnier* de la Chevrie; François *Liegard*, ses amis; & de la part de la future, messire Emmanuel-Gabriel-Julien Nadau du Treil, & dame Constance Charlotte *le Mercier* de Richemont son épouse, frere; messire Hercule-Renaud Nadau de Blonval, frere; messire Louis-Jacques Marie Nadau le Blond, écuyer, frere; haut & puissant seigneur, messire Louis-Charles-Auguste-Victoire de *Vernou*, marquis de Bonneuil, & dame Marie-Magdeleine Nadau du Treil son épouse, sœur; messire Charles-Nicolas de *Bragelongne*, chevalier, & dame Alexandrine-Adélaïde Nadau du Treil son épouse, sœur; messire Charles-Rose *Gaalon*, écuyer, sieur de Barzay, cousin; messire Gaspard de *Sa-vournin*, écuyer sieur de la Cepede, conseiller honoraire au conseil souverain de la

Guadeloupe, sénéchal, lieutenant général de l'amirauté, & dame Marie-Anne *Ferrere* son épouse; messire Ignace-Marcel *Chatard*, écuyer, gendarme de la garde du roi; messire Louis *Bonnier* de St. Côme, commissaire provincial des guerres, écuyer, amis.

De ce mariage sont issus; 1°. messire Jean-Baptiste-Charles-Gabriel le Blond, écuyer, né & baptisé paroisse St. François de la Guadeloupe, le 10 juillet 1780; a eu pour parein, messire Jean Baptiste *Reynal*, écuyer, sieur de St. Michel, son cousin, & pour mareine, madame Nadau sa tante & grand'-mere.

2°. Messire Charles-Gabriel-Marie-Alexandre le Blond, écuyer, né le premier fév. 1782, baptisé le 8 du même mois, a eu pour parein, messire Alexandre-Eleasar Bacqui, comte d'*Arbaud* de Jouques, lieutenant général des armées navales, commandant général des îles Françoises, & pour mareine madame la marquise de Bonneuil sa tante.

3°. Demoiselle Mademoiselle N... le Blond.

VIII. Demoiselle mademoiselle Marie-Magdeleine Nadau du Treil, mariée par contrat passé au château de Marly, pardevant Pierre-Louis *Laidèguive*, notaire au châtelet de Paris, le 12 juin 1765, le mariage célébré dans la chapelle du roi, à haut & puissant seigneur, messire Charles-Auguste-Victoire de *Vernou*, chevalier, seigneur,

marquis de Bonneuil, chevalier de St. Louis, colonel d'infanterie, fils de feu haut & puissant seigneur, messire Louis-Charles-Gabriel-Christophe de Vernon, chevalier, marquis de Bonneuil, & de dame Bénédictine-Thomas de *Chaumont*, sa veuve; présens, très-haut & très-puissant seigneur, monseigneur Philippe, comte de *Noailles* (depuis maréchal duc de Mouchy), grand d'Espagne de la premiere classe, duc de Mouchy, prince de Poix, marquis d'Arpajon, comte de Lautrec, baron d'Ambres & des états du Languedoc, chevalier des ordres de la toison d'or, bailli, grand'croix de l'ordre de Malte, gouverneur & capitaine des chasses des villes, château, parc de Versailles & Marly; madame la comtesse de Noailles; madame la marquise d'Arpajon; M. le marquis & madame la marquise de *Duras*: M. le prince de Poix, M. le chevalier d'Arpajon, tous parens du futur; Marc-Antoine de *Levis*, colonel du régiment de Picardie, messire Nicolas-Zacharie de *la Rose*, chevalier de Farmont, chevalier de St. Louis, ancien capitaine de cavalerie, commandant les Suisses & invalides de la garde de Versailles; messire Louis-Alexandre d'*Elbée*, chevalier de St Louis, capitaine au régiment de Penthievre cavalerie, amis; messire Charles-Gabriel Nadau Dutreil; messire Louis-Jacques Nadau Dutreil; demoiselle Marie-Françoise-Celeste Nadau, freres & sœur.

Le marquis de Bonneuil, décédé au château de Bonneuil en Poitou, le 2 mai 1784, a eu pour fils unique, messire Philippe-Claude-Louis-Charles de *Vernou*, chevalier, marquis de Bonneuil, né à la Guadeloupe, le 24 mars 1769, sous-lieutenant au régiment Royal-Auvergne infanterie, en 1786.

IX. Demoiselle mademoiselle Marie-Claudine Nadau Dutreil, mariée à messire Louis-Alexandre *le Mercier*, écuyer, sieur de Richemont, ancien capitaine de dragons des milices des colonies, son cousin; dont les armes sont d'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or & en pointe d'un cœur de même, dont quatre garçons & deux filles.

X. Demoiselle mademoiselle Angelique-Sophie Nadau Dutreil, mariée par contrat du 2 septembre 1766, à messire Charles-Guillaume *le Mercier* de Maisoncelles, écuyer, sieur de Richemont, lieutenant de la compagnie des mousquetaires, dont cinq garçons.

XI. Demoiselle mademoiselle Adélaïde-Alexandrine Nadau Dutreil, mariée le 13 octobre 1773, à messire Charles-Nicolas de Bragelongne, ci-dessus, & qui a donné lieu à cet article.

BRANCION en Bourgogne, diocèse, bailliage & recette de Châlon, parlement & intendance de Dijon, où l'on compte 113 feux.

La terre & ſeigneurie de Brancion a donné ſon nom à une ancienne maiſon connue dès l'an 1000. Warulphe ſieur de *Brancion* & frere de Gautier, prévôt de l'égliſe de Mâcon, en 1025, fut quatriéme ayeul de Joſſerand, ſecond du nom, qui épouſa l'an 1221, Marguerite de *Vienne*, dame de Salins, & qui fut tué dans la premiere croiſade, où il avoit accompagné St. Louis. Il fut pere de Henri, ſire de Brancion & de Pierre, ſeigneur de Viſargent. L'aîné eut de ſa femme Fouque de *la Préviére*, pour fille unique, Marguerite de Brancion, qui porta cette baronnie à ſon mari Bernard de *Choiſeul*, chevalier, ſeigneur de Traves. Elle a enſuite paſſé au domaine du roi, & a été vendue par engagement à la maiſon de *la Baume* Montrevel.

Pierre de Brancion, ſeigneur de Viſargent, Vorme, la Tour du Bois & St. André, continua la lignée, & épouſa la veuve de Renaud, ſire de *Breſſe* & de Baugé. Il en eut Huguenin, allié à Jeanne de *Digoine*, mere de Jacques de Brancion, dont le fils Humbert eut de Jeanne de *Lugny*, Jean de Brancion, ſeigneur de Viſargent, marié en 1371, à Guillémette de *Monconis*. Leur fils Hugue s'allia à Marie, dame de *Fodon*, & fut pere d'Antoine, qui épouſa Marguerite de Montjeu, dont le deuxieme fils Louis de Brancion, ſieur de Viſargent, de Saffre, &c. fut allié le 12 mai 1482, à Jeanne de *Mailliardet*. Elle fut mere de Jacques, qui

eut de sa femme Anne de *Boutton-Chamilli*, mariée le 21 décembre 1521, Valentin de Brancion, qui épousa le premier octobre 1551, Isabeau de *Monconis*. Ils eurent entr'autres enfans, Louis de Brancion, seigneur de Visargent, Frangi, Débati & de Civri, allié le 18 octobre 1583, à Françoise de *Villers la Fay*, de laquelle il eut pour fils unique, Claude de Brancion, seigneur de Visargent, Bure, Geraud, &c. élu de la noblesse du vicomté d'Auxone. Celui-ci avoit épousé le 27 février 1615, Anne de *Montrichard*, dont il laissa entr'autres, Claude-Simon, allié le 26 avril 1646 à Marie de *Beaufort* de St. Quentin. Leur fils aîné Humbert de Brancion, seigneur de Visargent, de Bure, &c. a laissé de sa femme Magdeleine de *Chargere* du Breuil :

I. Jacques de Brancion, seigneur de Visargent, Conde, Bure & Géraud, marié le 26 mai 1733, avec Jeanne-Claude-Magdeleine le *Compasseur* de *Courtivron*, dont Magdeleine-Gasparde de Brancion, mariée le 24 juin 1759, à Jean-Claude de *Clermont-Mont-Saint-Jean*; marquis de la Bastie en Savoie, baron de Flaccieux-les-Terraux & de la Balme en Bugey, seigneur de Mécorax, Challonge & Sacconex en Savoie.

II. Louis de Brancion, chevalier de Saint-Louis.

III. Louis de Brancion, chevalier de

Malte, premier capitaine de grenadiers dans le régiment de la Marine.

IV. Suzane de Brancion, chanoinesse à Château-Châlon.

V. Marguerite, chanoinesse à Lons-le-Saulnier.

VI. Françoise, chanoinesse à Château-Châlon.

BRANGE en Bourgogne, diocèse & baillage de Châlons, parlement & intendance de Dijon, ressort de St. Laurent, on y compte 90 feux.

La terre & seigneurie de Brange, fut érigée en marquisat, par lettres de mai 1655, registrées en la chambre des comptes de Dijon, le 3 février 1662, en faveur d'Antoine de *Barillon*, seigneur de Morangis, directeur des finances, qui ne laissa point d'enfans de sa femme Elisabeth d'*Amoncourt*. Il eut pour successeur son neveu Jean-Paul Barillon d'Amoncourt, ambassadeur en Angleterre, & marquis de Brange, auquel Elisabeth d'Amoncourt donna son bien, à la charge que lui & ses descendans porteroient le nom & les armes d'Amoncourt. Il mourut le 23 juillet 1691, laissant de Marie-Magdeleine *Mangot*, Antoine-Barillon d'Amoncourt, marquis de Brange, maître des requêtes, qui reprit de fief ce marquisat en 1693, & décéda le 29 juin 1741, âgé de 70 ans. Il avoit épousé Anne *Doublet de Persan*, morte le 21 mai 1727, de laquelle il eut Bonne Ba-

rillon, mariée en 1710, à François *le Camus*, seigneur de Bligny, mort maréchal de camp, & Antoine-Pierre Barillon d'Amoncourt, vicomte de Baisons, conseiller au parlement, le 9 juin 1719, conseiller honoraire de grand'chambre, mort paroisse St. Paul, inhumé à Sainte-Croix de la Bretonnerie, le 19 février 1768; épousa le 3 février 1727, Françoise-Nicole Deslandes de Houville, morte paroisse St. André-des-Arts, le 22 juillet 1776, dont; 1°. Antoine-Marie qui suit; 2°. Bonne de Barillon, morte le 13 août 1755, épousa François *le Camus*, marquis de Bligny, maréchal de camp; 3°. Anne-Philiberte de Barillon, morte paroisse St. Denis-du-Pas, inhumée à Saint-Jean en Greve, le 16 février 1765, épousa Charles-Gabriel de *Tardieu*, marquis de Maleyssie, lieutenant de roi à Compiegne.

Antoine-Marie de Barillon de Morangis, né le 11 mars 1736, reçu conseiller au parlement, le 17 avril 1761, conseiller d'honneur, le 10 mars 1780, marié......

BRANTES, dans le comté Venaissin, diocèse de Sisteron, judicature de Carpentras, où l'on compte 50 feux.

La terre, seigneurie & baronnie de Brantes, fut érigée en marquisat, par bulle du pape Clément X, du 13 juillet 1674, en faveur de Georges Dominique *des-Laurents*, seigneur du Broc & de l'Olive en Provence, fils de Henri des Laurents & de Catherine de Rode, petit-fils de Jean des Laurents,

dont le pere Jerôme fut admis dans la premiere classe de la noblesse d'Avignon, en 1550. Georges-Dominique fut marié le 15 janvier 1675, avec Louise-Therése de *Lauris*, dame de Beaumont & de Montsérein, dont il eut entr'autres enfans, Jean-Dominique des Laurents, marquis de Brantes, & François-Louis des Laurents, baron de Montsérein. Celui-ci a épousé en 1723, Françoise-Louise des *Laurents*, sa cousine, dont il a eu entr'autres enfans, 1 Joseph-Jean des Laurents de Montsérein; 2. Joseph-Marte des Laurents; 3. Françoise-Martine-Eléonore, demoiselle de Montsérein; 4. Louise-Elisabeth; 5. Rose-Joseph; 6. Louise-Adélaïde, tenue sur les fonts de baptême par M. le duc d'Orléans, premier prince du sang, & par madame d'Orléans, ancienne abbesse de Chelles; 7. Hiacinthe-Dominique des Laurents.

Le marquisat de Brantes fut acquis en 1697, par Pierre *du Blanc*, collatéral (c'est-à-dire inspecteur) des troupes d'Avignon, gouverneur, seigneur de la Roque-sur-Pernes, gouverneur du château d'Entrechaux & capitaine des portes du palais apostolique, fils d'Alexandre du Blanc, collatéral des troupes du pape à Avignon & dans le comté Venaissin, gouverneur du château de Sorgues & capitaine des portes du palais apostolique d'Avignon.

Pierre du Blanc, marquis de Brantes, laissa de sa seconde femme Françoise de *Cambis* de Servières:

1. Antoine du Blanc, chanoine-pénitencier de l'église Métropolitaine d'Avignon.

2. Joseph-Ignace du Blanc, marquis de Brantes.

3. Agricol, qui, après avoir été major dans le régiment Dauphin dragons, & chevalier de l'ordre militaire de St. Louis, a pris le parti de l'église, & est devenu grand vicaire de l'évêque d'Amiens.

Le marquis de Brantes qui a succédé aux emplois de son pere, avoit épousé par contrat du 25 janvier 1729, Anne-Louise de *Monteynard*, fille de François, marquis de Montfrin, &c. & de Louise *Louet* de *Nogaret* de Cauvisson. Elle est morte le 19 juin 1749, & a laissé pour enfans:

1. Antoine-Philippe-Barthelemi-Ignace du Blanc de Brantes, né le 9 novembre 1732.

2. Agricol-François du Blanc de Buisson, né le 10 octobre 1735.

3. Anne-Louise, née le premier décembre 1729, mariée par contrat du 5 novembre 1748, avec Jean-Joseph-Félix-Henri *Rolland-Camtelmi*, marquis de Reillanette, chevalier de l'ordre militaire de St. Louis, & capitaine major au régiment de Clermont-Tonnere cavalerie, avec brevet de mestre de camp, depuis brigadier des armées du roi.

4. Françoise-Therése, religieuse à Sainte-Praxéde, née le 23 mai 1731.

BREAU dans la Brie-françoise, diocèse de Sens, parlement & intendance de Paris,

élection de Melun, où l'on compte 41 feux.

La terre & seigneurie de Bréau fut érigée en baronnie, par lettres du mois de décembre 1642, registrées au parlement, le 23 & à la chambre des comptes, le 27 mai 1644, en faveur de François de *Verthamont*, maître des requêtes, dont la famille commence à Pierre de Verthamont, qui eut pour fils Martial de Verthamont, pere de Martial de Verthamont, second du nom, vivant en la ville de Limoges en 1560; eut pour enfans, 1°. Jean qui a continué la postérité; 2°. Guillaume de Verthamont, trésorier de France, général des finances, fut pere de Jean de Verthamont, aussi trésorier de France.

3°. François de Verthamont fut pere de Mathieu de Verthamont, doyen de l'église de Limoges & de Martial de Verthamont, trésorier général de France, qui eut pour fils François de Verthamont, trésorier de France, puis doyen de l'église de Limoges, & Maurice & Jeanne de Verthamont, successivement abbesses de la Regle.

4°. Michel de Verthamont, sieur de Fongaudran & de la Boissiere, fut pere de Narde de Verthamont, mariée à Jacques *des Aigues*, procureur-général au parlement de Bordeaux en 1575, dont Jacques des Aigues, conseiller au parlement de Bordeaux, marié à N... de Pontac, dont postérité, & Sibille des Aigues, mariée, 1°. à N... *Pichon*, procureur-général; 2°. à N... d'*Amalby*,

conſeiller au parlement de Bordeaux, dont Sibelle d'Amalby, dame de Comminges.

5°. Guillaume de Verthamont, ſieur de Villaines & de St. Evrond, fut conſeiller du roi, receveur général des finances à Limoges, & donna en cette qualité une quittance (original), le 20 juin 1567, les 12 novembre & 28 décembre 1577, reçu ſecrétaire du roi, maiſon, couronne de France, par la réſignation d'Antoine *Groliers*, le 13 février 1574.

Jean de Verthamont, ſieur du Mas, du Puy, fils de Martial, fut receveur des tailles, préſident en l'élection de Limoges, & tréſorier de France à Paris; il eut pour enfans; 1°. François qui ſuit; 2°. Guillaume, capitaine d'infanterie, pere de François, conſeiller au parlement; 3°. Jean, capitaine d'infanterie; 4°. Jean; 5°. Guillaume, ſucceſſivement chantres de l'égliſe de Limoges; 6°. Jean, prieur de Puimangon.

François de Verthamont, reçu conſeiller au parlement, le 17 août 1588, épouſa Marie *Verſoris*, fille de Pierre Verſoris, très-célèbre avocat au parlement de Paris, ſieur de Fontenai & de Marcilly & de Marguerite *Cognet*, dont il eut; 1°. François qui ſuit; 2°. Antoine, reçu conſeiller clerc au parlement, le 14 décembre 1635, chanoine & archidiacre de l'égliſe de Paris; 3°. Jean-Baptiſte de Verthamont, tréſorier-général de France; 4°. Marguerite de Verthamont, mariée, 1°. à Daniel Voiſin, ſecrétaire du roi & greffier

criminel en chef du parlement de Paris, dont Daniel Voisin, maître des requêtes, & Jean-Baptiste de Voisin, conseiller au grand conseil; mariée 2°. à Macé *Bertrand*, sieur de la Baziniere, trésorier de l'épargne, dont Macé Bertrand, trésorier de l'épargne après son pere, & Marie Bertrand, mariée à Guillaume de *Bautru*, seigneur de Serrant, conseiller du roi en ses conseils; 5°. Catherine de Verthamont, mariée à Jean *le Febvre* d'Eaubonne, seigneur de Boisbousson, maître des comptes, fils d'Olivier, président en la chambre des comptes, & de Marie *Hennequin*, dont postérité.

François de Verthamont, seigneur, baron de Bréau, reçu conseiller au parlement, le 17 août 1618, maître des requêtes, le 29 mai 1626, créé baron de Bréau, par lettres du mois d'août 1643 (voyez la deuxiéme partie), conseiller d'état ordinaire, le , marié à Marie *Boucher* d'Orsay, fille de Pierre, conseiller au parlement, & de Louise *Hennequin*, dont Michel de Verthamont, fut seigneur de Bréau, reçu maître des requêtes le 8 juillet 1651, créé marquis de Manœuvre en 1653, décédé en 1660; épousa Marie d'*Aligre*, fille d'Etienne, chancelier de France, & de Jeanne l'*Huillier*, sa premiere femme, dont il eut; 1°. François-Michel qui suit; 2°. Elisabeth, mariée le 20 juillet 1684, à Henri-Albert de *Cossé*, duc de Brissac, morte sans enfans, le 12 février 1721, âgée de 63 ans.

François-Michel de Verthamont, baron de Bréau, marquis de Manœuvre, conseiller au parlement en 1674, reçu maître des requêtes, le 2 avril 1677, premier président au grand conseil, le 28 février 1697, greffier des ordres du roi, le 4 février 1716, commandeur desdits ordres, décédé à Paris, le 2 janvier 1738, âgé de 84 ans. Il avoit épousé le 7 novembre 1678, Marie-Anne-Françoise *Bignon*, morte à Paris le 27 décembre 1730, âgée de 70 ans, fille unique de Thiery Bignon, maître des requêtes, premier président au grand conseil, & de Françoise *Talon*, dont; 1°. François-Joseph, né le 12 avril 1684, mort le 6 septembre 1705, enterré aux Minimes; 2°. Denis-Michel, né le 8 août 1688, reçu conseiller au parlement, & commissaire aux requêtes du palais, le 12 février 1710, mort subitement au château de Boinvillier près Mante, le 27 octobre 1714, inhumé aux Minimes; 3°. Charles-Etienne, né le 8 août 1688, mort au berceau; 4°. Marie Adélaïde de Verthamont, morte le 27 juillet 1681; 5°. Françoise-Elisabeth-Eugenie, née le 4 octobre 1682, mariée en 1715, à Gabriel-François-Balthasar de *Pardaillan*, marquis de Bellegarde.

BRETON. Jean *Breton*, seigneur de Biarne en Franche-Comté, fut anobli par lettres de juin 1502, enregistrées à Lille.

BRIANSIAUX de Milleville à Dunkerque, Jean-Louis Briansiaux, écuyer, seigneur de

Milleville, chevalier de l'ordre de Saint Michel, penſionnaire de ſa majeſté, ancien négociant & armateur, né à Dunkerque, le 29 décembre 1727 (fils aîné de défunt Mathieu Brinſiaux, commerçant en la même ville, & de Magdeleine *Hochart*,), fut reçu ſecrétaire du roi, audiencier près la chancellerie du parlement de Flandres, en 1759, & anobli ſans finance & ſes enfans & deſcendans mâles & femelles, nés & à naître en légitime mariage, par lettres patentes données à Verſailles, le 10 mars 1765, enregiſtrées au parlement de Paris le 24 mai, en la cour des aides le 26 juin, en la chambre des comptes le 28 du même mois, & au greffe du magiſtrat de la ville de Dunkerque, le 4 janvier 1766, regiſtre 14, fol. 152; leſquelles ont été repréſentées le 26 octobre 1776, tranſcrites & rétablies dans les regiſtres & dépôt de la cour des aides de Paris, en vertu des déclarations du roi, des 11 mars & 15 août 1776, regiſtrées les 26 mars & 21 août ſuivant audit an, & des arrêts de ladite cour, des 29 mars & 24 avril ſuivant même année.

Leſdites lettres patentes portent, entre-autres choſes, « que c'eſt en conſidération » de l'intelligence & du zèle qu'il a montrés » dans les différentes opérations de commerce » & de courſes ». Pendant la paix, il a entrepris pluſieurs branches de commerce dans diverſes parties du monde : lors de la déclaration de guerre de 1756 à 1762, il a été

un des premiers & des plus ardens à faire courir sur les ennemis, & a fait construire dix-huit vaisseaux corsaires qu'il a armés plusieurs fois, dont un de 40 canons, un de 24, un de 14, & les autres de 10 à 6 canons, avec lesquels il fit vingt-huit armemens contre les ennemis de l'état; & il s'est intéressé pour de fortes sommes dans d'autres armemens de cette espece, de sorte que ses entreprises ont employé une quantité considérable de matelots & d'ouvriers, ont attiré beaucoup d'étrangers à Dunkerque, & ont contribué à l'augmentation des gens de mer. Le succès de plusieurs de ses corsaires, en produisant un bénéfice réel à l'état, a causé un tort considérable au commerce des ennemis, & les dépenses du sieur Briansiaux de Milleville, & le produit des prises de ses corsaires ont fait circuler un argent immense dans la Flandre.

« *En 1759, pour aider notre service*
» *de ses propres fonds & faciliter les*
» *armemens que nous faisions alors à*
» *Dunkerque, il s'est mis à découvert*
» *de sommes considérables, & a altéré*
» *son crédit*; malgré le vuide que ces
» sommes lui ont occasionné, malgré plu-
» sieurs faillites dans lesquelles il s'est
» trouvé enveloppé; malgré les dommages
» qu'il a soufferts lors des préliminaires de
» la paix, qui ont fait tomber en pure
» perte les armemens qu'il avoit fait, &
» ceux dans lesquels il étoit intéressé, non-
» seulement il s'est mis en état, par sa

» bonne conduite & la confiance qu'il s'est
» acquise, de ne point faire usage des
» sûretés que nous avions jugé à propos
» de lui donner contre les créanciers qui
» auroient voulu l'inquiéter; mais encore a
» rendu les comptes les plus exacts à ceux
» qui avoient pris des intérêts dans ses
» corsaires, & a acquitté fidélement tout
» ce qu'il devoit à un nombre considérable
» de matelots qui avoient servi sur ses cor-
» saires ».

Sa Majesté constate encore les faits ci-dessus par commission royale du 10 octobre 1765, & notamment les différentes branches de commerce que le sieur de Milleville a entrepris dans plusieurs parties du monde, & les prises que ses corsaires ont faites pendant la guerre sur les ennemis de l'état. Tant de zele, d'ardeur & de procédés pour le service du roi & de la patrie, & tant d'avances & de dépenses faites qui ont altéré ses fonds, comme le disent les lettres de noblesse, lui ont mérité, ainsi que le porte ladite commission royale, d'être admis à l'ordre royal de S. Michel, dans lequel il a été reçu au chapitre tenu à Paris le 2 décembre 1765, avec dispense de deux autres degrés de noblesse.

Pendant la derniere guerre, les Anglois (contre les traités & les droits des gens) prirent dans un des ports neutres de Danemarck, un des vaisseaux corsaires du sie de Milleville : il a fait inutilement

représentations à ce sujet ; mais Sa Majesté Danoise étant en 1769 à Dunkerque avec son premier ministre (feu M. le comte de Bernstorf), on lui promit que le roi, de retour dans ses états, statueroit sur la chose. Il en est résulté que Sa Majesté Danoise lui a accordé une gratification personnelle de vingt mille livres, suivant une lettre de M. de Bernstorf, datée de Copenhague le 5 septembre 1769, à M. le marquis de Blosset, ministre plénipotentiaire de France à la cour de Danemarck, dont voici la teneur :

« Sa Majesté étant bien aise, Monsieur, » de vous marquer le cas qu'elle fait de » votre intercession, & étant toujours dis- » posée à traiter favorablement un François, » homme de mérite, tel que le sieur de » Milleville, elle lui accorde, non un dé- » dommagement, mais une gratification de » *vingt mille livres tournois* ; & elle or- » donnera à la chambre des finances de la » lui faire toucher sans délai ».

En 1772 & 1773, le sieur de Milleville a fait un séjour de 14 mois à la cour ; il y a produit ses travaux & mémoires depuis 1766 pour le bien de la marine, de la navigation & du commerce national ; il y a fait des représentations sur la perte de sa fortune entiere qui lui ont occasionné les avances en especes qu'il a faites en 1759, (sans aucun intérêt), pour le compte particulier du roi ; & le rapport en a été fait au conseil de Sa Majesté, le

29 novembre 1772, par le ministre de la marine (M. de Boynes), qui, par erreur, y allégua des graces pécuniaires, antérieurement accordées au sieur de Milleville, qu'il n'a point reçues; ce qui fit que le conseil ne prononça qu'une pension de *mille livres*. Ces faits sont constatés par la lettre dudit ministre, datée du 29 novembre 1772, qui, convaincu de l'erreur, fit accorder au sieur de Milleville deux gratifications ensemble de trois mille livres, avec promesse qu'il ne le perdroit point de vue.

Sa conduite, son zele pour le service du roi & de la patrie, & ses procédés dans les affaires, sont attestés par neuf certificats, le premier du 30 mai 1758, donné par les bourg-mestre & échevins de la ville de Dunkerque, signé C. Morincq, greffier; le second, du 31 desdits mois & an, donné par Michel Begon, chevalier, conseiller du roi en ses conseils & au parlement de Metz, alors intendant de justice, police & fortifications de la marine au département de Flandre & de Picardie; le troisieme, dudit jour, donné par Joseph-Elisabeth *Huguet* du *Hallier*, conseiller du roi, alors lieutenant-général, civil & criminel de l'amirauté de France, établi pour la Flandre à Dunkerque; le quatrieme, du 29 janvier 1765, donné par M. de Bethisy de Mezieres, maréchal des camps & armées du roi, alors commandant en cette ville; le cinquiéme, du 4 février de la même

année, donné par Monſieur *du Barail*, lieutenant-général des armées du roi, commandant particulier de Dunkerque; le ſixieme, du 7 novembre 1781, donné par Louis-Alexandre de *Montmorency*, prince de Robecque, commandant en chef pour le roi dans la Flandre maritime & à Dunkerque; le ſeptieme du 21 dudit mois, donné par Pierre-Nicolas *Taverne*, écuyer, conſeiller-ſecrétaire du roi, ſubdélégué de l'intendant à Dunkerque, ancien maire de cette ville; le huitieme, du 30 deſdits mois & an, donné par M. *Chaulieu*, maréchal des camps & armées du roi, commandant à Dunkerque; & le neuvieme enfin, du 10 juin 1775, donné par le lieutenant général, civil & criminel de l'amirauté de France, établi pour la Flandre à Dunkerque, Signé Coppens d'Herſin, & ſcellé aux armes de S. A. S. monſeigneur l'amiral. C'eſt ce qui fait eſpérer au ſieur de Milleville, la récompenſe due à ſes ſervices, à ſes travaux & à ſes procédés. Ses ſervices ſont rapportés bien au long dans le journal militaire & politique du premier janvier 1779, pag. 353, dans celui du premier avril pag. 59, du 15 mai pag. 263, dans celui du 15 mars 1780, pag. 405, & ſuivantes.

Jean-Louis de Brianſiaux, ſeigneur de Milleville, a épouſé, le 11 mai 1750, demoiſelle Marie-Jacqueline Looten, née à Dunkerque le 26 ſeptembre 1726, morte

le 10 mars 1782, fille de Nicolas *Looten*, capitaine de navire marchand, & de Marie-Louise Verhaghe ; il a épousé en secondes noces le 26 août 1782, demoiselle Anne Louise *Boullye*, née à Soissons le 2 mars 1763, fille de N... procureur-général du roi au bureau des finances de Soissons.

Il a eu du premier lit cinq enfans dont il ne reste que deux filles, 1°. Julie-Marie-Josephine Briansiaux de Milleville, née à Dunkerque le 9 février 1759; 2°. Emilie-Marie-Claire, née en la même ville le 8 février 1761.

Les armes : *d'argent, à une fasce d'azur chargée de deux diamans d'argent en losange, surmontée d'un lion de gueules passant en cœur, deux ancres de sable posées en sautoir ; & la pointe de l'écu en forme de terrasse d'azur, endentée par le haut & chargée aussi d'un diamant d'argent en losange.* Supports, *deux lions.*

BRIAS en Artois, diocèse d'Arras, conseil provincial & souverain d'Artois, parlement de Paris, intendance de Lille, bailliage, recette de Saint-Pol, où l'on compte 28 feux, & 14 personnes.

La terre & seigneurie de Brias en Artois, a donné son nom à une maison également illustre par son ancienneté & par ses alliances, qui lui donnent entrée dans tous les chapitres nobles des Pays-Bas, où elle est admise depuis près de 400 ans sans interruption

erruption jusqu'à présent. Henri, seigneur le *Brias*, est qualifié Miles, chevalier, dans les actes des années 1199 & 1202 qu'il it, avec sa femme Harvidis, des donations ux religieux de Clermarest. De lui desendoit Jean de Brias, chevalier, seigneur le Brias, qui fut tué à la bataille de Montlheri en 1465 en combattant pour le luc de Bourgogne. Il étoit neveu de N... le Brias, reçue chanoinesse à Maubeuge n 1414, & avoit épousé en 1448, Jeanne le *Crequi*, dame de Royon, dont il laissa acques & Charles; celui-ci a fait la branche de Royon. L'aîné continua celle les seigneurs de Brias par son alliance en 489, avec Jeanne *Duplessi*. Elle fut mere le Jacques II du nom, seigneur de Brias, gouverneur de Ranti en 1549, qu'il défendit contre les François, puis de Mariembourg en 1563, étant depuis 1558, colonel d'un régiment d'infanterie Walone. Il s'étoit allié en 1536 à Jeanne de *la Cressonniere*, dont naquit Jacques II du nom, seigneur de Brias, baron de Morlamès, premier pair de Liege, gouverneur de Mariembourg, & colonel d'un régiment Walon. Celui-ci épousa en 1584, Adrienne de *Nedonchel*, & en eut entr'autres enfans Charles, seigneur de Brias, en faveur duquel & en considération de sa naissance & de ses services militaires, la seigneurie de Brias fut érigée en comté avec réunion de celles de Bristel, Croif-

naux, Groſſart, Rolancour, Ernicour, St Martin, Gliſe, Eetonval, Lanoi & Gauchin, par lettres du roi catholique du 30 mai 1649. Le comte de Brias qui fut auſſi gouverneur de Mariembourg, avoit épouſé en 1626, Anne Philiberthe *d'Immerſel.* Il en eut entr'autres enfans, Jacques-Théodore, archevêque & duc de Cambray, & Englebert Comte de Brias, marquis de Molenghem, baron de Moriamès, & premier pair de Liege, allié en 1664 à Iſabelle, fille de Charles *d'Argenteau*, comte d'Eſſeneux & du St Empire. De ce mariage naquirent quatre filles chanoineſſes à Mons & à Maubeuge, & Englebert Frédéric, troiſieme comte de Brias, marquis de Molenghem, &c. Celui-ci fut marié en 1695, avec Willemine née comteſſe de *Merode*, de Groſbeck & du St empire. De ce mariage eſt né Englebert-Frédéric Ferdinand, comte de Brias, ſeigneur des Terres franches de Fumai & Revin, marquis de Molemghem, baron de Moriamès, premier pair de Liege; il s'eſt allié en 1749, à Marie-Françoiſe, née comteſſe de *Hamal* & du St empire.

BRUN famille noble du Gévaudan, dont les armes ſont: écartelé, au premier & quatrieme d'azur, au cœur d'or, accompagné de trois croiſſants, de même, 2 en chef, 1 en pointe. Au 2 & 3 échiqueté d'argent & de ſable; Couronne de marquis.

1. Pierre *Brun*, écuyer, ſeigneur de

Bois-noir, épousa par contrat du 2 octobre 1519, demoiselle Anne *Roget*, dont

2. Pierre Brun, II du nom, écuyer, seigneur de Boisnoir, épousa en présence de sa mere, par contrat du 22 septembre 1566, demoiselle Marthe de *Chastel*; il en eut : 1. Arnaud qualifié noble & seigneur de Rochelaure, dans le contrat de mariage qu'il passa le 6 février 1597, avec demoiselle Anne de *Besse*, & par lequel ses pere & mere lui firent donation de tous leurs biens, sous la réserve d'un domicile à leur choix, & de 1000 écus d'or, qu'ils le chargent de payer à Hugues, aussi qualifié noble, son frere cadet. Arnaud est l'auteur de la branche de Rochelaure, éteinte depuis plus d'un siecle. 2. Hugues qui suit.

3. Noble Hugues Brun, seigneur de Congoussac & de Taillad, épousa par contrat du 11 février 1614, demoiselle Françoise de *Montesquieu*, dont,

4. Noble François Brun, seigneur de Montesquieu, la Malene, le Plagnol, Rieysse, Conquenas, &c. qui fut mandé pour se trouver à l'assemblée du ban & arriere-ban, convoquée à Nisme, 2 juin 1639, & servit la même année dans l'armée de Roussillon, suivant deux certificats des 5 & 6 novembre, dont l'un est de M. le P. (Henri de *Bourbon*), l'autre du maréchal de *Schomberg*; il fut maintenu dans sa noblesse d'extraction, le 6 no-

vembre 1669, par jugement de M. *Bazin de Bezons*, intendant de Languedoc, &c. rendu contradictoirement avec le procureur du roi, en la recherche contre les faux nobles (1); & laissa de dame Claude de *Douayre* qu'il avoit épousée par contrat du 9 mars 1644, 5 garçons & trois filles mentionnés dans son testament du 6 mars 1677. 1. Jean qui suit; — 2. Georges. 3. Helie. 4. Sylvestre. 5. Claude. 6. Antoinette. 7. Jeanne. 8. Claude, tous qualifiés nobles, & surnommés de Brun de Montesquieu.

5. Messire Jean Brun, baron, seigneur de Montesquieu, le Plagnol, la Malene, &c. fut aussi mandé pour le service du ban & arriere-ban, par lettre du 8 avril 1689, & par son testament du 17 octobre 1722, chargea son fils aîné d'une fondation dans l'église de la Malene : il avoit épousé par contrat du 26 octobre 1677, demoiselle Catherine de *Barthelemi*, fille de messire Antoine, & de demoiselle Catherine de *l'Evesque*, dont 1. Jean-François qui suit; 2. Jeanne, mariée à noble Jean-Baptiste de *Mailhan*, seigneur de Grand-lac; 3. Marie-Françoise.

6. Messire Jean-François de Brun de Montesquieu, seigneur de la Malene, le Plagnol, &c. épousa par contrat du 12

(1) Tout ce que nous avons rapporté jusqu'ici est extrait desdites lettres de maintenue.

décembre 1717, demoiselle Françoise de *Mour*, du Villeret, fille de noble Gabriel, seigneur du Villeret, & de dame Marguerite de *Boyer*, de Mende; & reçut par le même acte, la donation que lui firent ses pere & mere de leurs biens. Les enfans sont 1. Gabriel qui suit; 2. Marguerite, épouse de Messire Joseph-Henri de *Grégoire* de Gardies de St Rome, seigneur, baron de Condols, Favars, &c. dont entr'autres enfans, N..., reçue dame de justice aux Maltoises de Beaulieu en Périgord, ensuite du verbal dressé le 26 juin 1770, par les commandeurs de *Montgey* & de la Barthe (1).

7. Messire Gabriel de Brun de Montesquieu, seigneur, baron du Plagnol, &c. né le 15 août 1722, a servi depuis 1739 jusqu'en 1748, dans la premiere compagnie des Mousquetaires [suivant certificat du 13 juin 1758], a été institué héritier universel de la dame sa mere, par testament du 16 mars 1750, & s'est marié par contrat du 6 novembre 1753, avec demoiselle Marie-Jeanne-Cezariette *du Pont* de Ligonés, fille de feu messire Antoine, seigneur de Ligonés, & de dame Marie de *Roux* de la Loubiere, dont il a :

(1) Personne n'ignore que les preuves s'y font comme à Malthe, & que pour être reçue de justice, il faut représenter les quartiers paternels & maternels

8. Jean-Baptiste-François de Brun de Montesquieu, né le 23 février 1755, à Mende, a servi dans la deuxieme compagnie des Mousquetaires, jusqu'à la suppression dudit corps, suivant certificat du premier mai 1776; au château de la Malene près Mende en Gevaudan.

BRYE. Epitaphe dans la nef de l'église S. Médéric, proche la porte du cœur; « sous la » tombe de Maupertier, a été inhumée le » corps de défunte demoiselle Magdeleine » de *Roserot*, femme de noble homme » Etienne *Brye* », conseiller du roi en ses conseils d'état & privé; & seigneur de Messis & de Bagnoles, laquelle décéda le. . . .

Brye d'azur au lion d'or.

Roserot d'azur à un mont de trois copeaux d'or, surmontés chacun d'une rosée d'argent feuillée & tigée d'or.

BUGNOT, famille de Champagne, dont la généalogie a été imprimée en 1767, chez Valeyre, imprimeur à Paris.

Noble homme Jean Bugnot, prévôt de Joinville, coseigneur de la terre & seigneurie de Saint-Germain-le-Taxi, avec noble homme Jean *Pinot*, & noble homme Nicolas *de Fita*, avec lesquels il comparut dans la rédaction du procès-verbal de la coutume de Melun; il fut marié à Marie Tardieu, dont

Noble homme Hugues Bugnot, bourgeois de Joinville, dans le contrat de ma-

riage de ſon fils, épouſe Nicole *Raulet*, dont :

Jérôme Bugnot, lieutenant en l'élection de Vitry ; marié le 25 novembre 1597, à Françoiſe d'*Origny*, paſſa une obligation avec Nicolas d'Origny, écuyer, le 13 Juillet 1605, laiſſa pour fils

Noble homme Jean Bugnot, ſecond du nom, bourgeois de Châlons, puis lieutenant en l'élection de Vitry, paſſa une obligation le 15 mars 1638, eut une commiſſion le 30 juillet 1639, marié à Louiſe de *Cauſa*, inhumée avec épitaphe, dont 1°. Jérôme qui ſuit ; 2°. Jean Bugnot, ſieur de Montet, mort à S. Venant en Flandres, épouſa Eliſabeth de *Nelle*, de la ville de S. Venant, où elle eſt morte ; 3°. Louis Bugnot, chanoine de l'égliſe de Vitry, fit un traité avec ſes freres, le 11 décembre 1692, & premier ſeptembre 1696 ; 4°. Guillaume qui ſuivra ; 5°. Robert, mort mineur ; 6°. Pierre qui ſuivra ; 7°. Louiſe, morte jeune.

Jérôme Bugnot, ſecond du nom, lieutenant en l'élection de Vitry ; paya les droits de franc-fief ; fut marié le... à Marie *Fauconnier*, dont 1°. Louiſe Bugnot, mariée à André *Thibault*. 2°. Pierre-Robert qui ſuit ; 3°. Marie-Marguerite Bugnot, mariée à Salomon de *S. Etienne*.

Pierre-Robert Bugnot, officier au régiment de Moſlins, enſuite bourgeois de Vitry & de Chatelroux, fit une acquiſition en 1693, un contrat de conſtitution de rente en 1699 ;

époufa Elifabeth de *Gruy*, laquelle étant veuve, préfenta une requête aux officiers de l'élection de Vitry en 1713, & fut relevée de la dérogeance caufée par fon mariage; eut pour enfans, 1°. Nicolas décédé fans alliance; 2°. Françoife-Catherine, impofée à la taille aux rôles de Chatelroux; 3°. Elifabeth impofée avec fa fœur en 1766.

Guillaume Bugnot, fils de Jean & de Louife *Caufa*, fut capitaine au régiment d'Anjou, lieutenant-colonel du régiment de Vexin, puis lieutenant de roi au gouvernement de Vitry; né le 6 décembre 1642, époufa Marguerite de *Billaut*, laquelle étant veuve, fut nommée tutrice de fes enfans, par fentence du prévôt de Vitry, dont 1°. Guillaume qui fuit; 2°. Jeanne Marguerite Bugnot, époufa François-Jacques *le Blanc* du Pleffis, dont Pierre-Jofeph le Blanc, & Jeanne Marguerite le Blanc en 1767; 3°. Pierre Bugnot époufa Marie du *Chemin*, dont Pierre-Charlemagne Bugnot de Faremont, lieutenant de police à Saint-Dizier, obtint un arrêt du parlement le 27 feptembre 1756, marié à Marie-Françoife-Marguerite-Agathe *Martin*.

Guillaume Bugnot, capitaine au régiment de Soiffons, époufa Barbe *Drouin*, dont 1°. Henri-Alexandre Bugnot, éleve de l'école militaire, chevalier de S. Lazare.

2°. Marie-Marguerite Bugnot, élevée à S. Cyr.

Pierre Bugnot, fils de Jean & de Louife

de Causa, fut capitaine au régiment d'Anjou, puis conseiller d'honneur au présidial de Vitry, épousa Marie *Forby*, dont 1°. Jeanne-Anne Bugnot, mariée à Pierre-Joseph *Antoine*, écuyer, seigneur d'Orconte.

2°. Pierre Bugnot, bourgeois de Vitry, puis officier de la connétablie, fut imposé à la taille; marié à Marie-Anne *Cappe*, dont 1°. Marie François Bugnot, imposé à la taille.

3°. Pierre-Etienne Bugnot; 4°. Joseph, mort garçon; 5°. Louis, curé de Congy; 6°. François-Jean-Michel, curé de S. Ladmier; 7°. Marie, morte jeune.

CABANEL, ou Cabaniel, Cabagnel, Cabagniel, Cabaignel, &c., maison noble & des plus anciennes du Languedoc, répandue en Berry, Auvergne, Isle de France & en Amérique, &c. maintenue dans sa noblesse par jugement de M. Bazin de Bezons, intendant du Languedoc, du 26 mars 1670.

Noble Jean de Cabanel ou Cabaniel, seigneur de Cahusac, reçut une reconnoissance pour ses exemptions, le 3 novembre 1503; fit une donation à François & à ses autres enfans le 28 août 1558, & fit une sommation au nom de François son fils, le 10 janvier 1556; il eut de sa femme dont on ignore le nom,

Noble François de Cabanel, écuyer, seigneur de Cahusac, auquel son pere fit une donation de ses biens, le 28 août 1558; fit homologuer un contrat d'ac-

quisition qu'il fit le 21 mars 1559, fit son testament dans lequel il fait des légats à nobles Gabriel, Jean-Jacques, & Pierre de Cabaniel ses enfans, & institue son héritier Jean-François, son fils, & lui substitue noble Gabriel son autre fils, le dernier décembre 1579; il épousa par contrat du 21 février 1554, demoiselle Anne de *Durfort*, qui étant veuve, donna une procuration à Gabriel son fils, le 7 janvier 1608.

De ce mariage sortit 1°. Gabriel qui suit; 2°. Jean-Jacques; 3°. Pierre, 4°. Jean-François.

Noble Gabriel de Cabaniel, écuyer, seigneur de Cahusac, transigea avec Jeanne sa sœur, pour raison de la dot à elle constituée par son pere, le 11 juin 1590; fut institué héritier de son pere le dernier décembre 1579, transigea, tant pour lui que pour la demoiselle de Durfort sa mere, avec noble Bringuier *Brunier*, le 28 août 1608; fut marié par contrat du 16 avril 1600, à demoiselle Françoise de *Ponsaud*; de ce mariage sortit 1°. Gabriel qui suit; 2°. Noble Jean de Cabaniel qui transigea avec son frere sur les biens de leur pere, le 20 novembre 1636.

Noble Gabriel de Cabaniel, seigneur de Cahusac, transigea avec Jean son frere, le 20 novembre 1636, comme héritier de son pere; il donna une quittance le 28 mai 1632; fut marié par contrat passé devant Garrie, notaire à Verdun le 24 juin 1633, à demoiselle Françoise (de *Bonloc*)

de *Dieupentale* ; il demeuroit au château de Cahusac, diocese de Mirepoix, & fut maintenu dans sa noblesse le 26 mars 1670 ; de son mariage sortit entr'autres, 1°. François Cabaniel, 2°. Jean Cabaniel, seigneur de Florca.

Antoine de Cabanel étoit capitaine d'une compagnie de 25 hommes de guerre, arquebusiers à cheval, passés en revue en la ville de Rosnay, le 5 mai 1590, suivant l'original de ladite montre qui existe au cabinet des titres de St Martin des champs, à Paris, en 1783.

CAGNY, seigneurie en Beauvoisis, entre Beauvais & Gournai, sur la riviere de Therain, étoit anciennement possédée par la maison de *Pecquigny*. Robert de Pecquigny, chevalier, en fit donation, & du tiers de la châtellenie de Milly, à sa femme Isabelle de *Neuville*, qui en fit hommage le 21 février 1486 à Pierre de *Bourbon*, comte de Clermont. Elle étoit veuve de Pierre II du nom, seigneur de *Boufflers*, dont le fils aîné hérita de la seigneurie de Cagny du chef de sa mere.

Pierre, seigneur de Boufflers, étoit issu d'une des plus anciennes maisons de Picardie qui tire son nom de la seigneurie de Boufflers, située en Ponthieu sur la riviere d'Authie à cinq lieues d'Abbeville, mais dont les premiers ancêtres prenoient indifféremment les noms de *Boufflers*, de *Morlai* & de *Campigneulles*.

Bernard de Morlai, ſeigneur de Bouſflers, qui vivoit en 1133, fut probablement pere d'Enguerrand, ſeigneur de Morlai & de Campigneulles, qui fit en 1150 quelques donations à l'abbaye de St André aux Bois près de Montreuil ſur mer. Celui-ci fut biſaïeul de Henri, ſeigneur de Boufflers & de Campigneulles, qui prit le ſurnom de Boufflers, que ſa poſtérité a toujours conſervé avec la poſſeſſion de la terre, & accompagna le roi St Louis en ſon voyage de la Terre-Sainte en 1248. Il eut de ſa femme Eliſabeth de *Brimeu*, Guillaume II, ſeigneur de Boufflers & de Campigneulles, qui ſuivit en 1266, Charles d'Anjou, à la conquête du royaume de Naples, où il ſe diſtingua ſur-tout à la bataille de Benevent, à la tête des troupes picardes qu'il commandoit. Il vivoit encore en 1297, avec ſa femme Suzanne de *Bournel*, qui le rendit pere de Pierre premier, ſeigneur de Boufflers, dont le fils Alleaume premier ſe ſignala en 1304, à la bataille de Mons en Puelle: Il ſervit dans toutes les autres guerres des regnes ſuivans, juſqu'en 1352, & fut pere de Jean, ſeigneur de Boufflers, qui ſervit avec diſtinction dans la guerre contre les Anglois, ſous le regne du Roi Jean, & dont le fils Alleaume II, ſeigneur de Boufflers, demeura priſonnier des Anglois à la bataille d'Azincourt en 1415. Il laiſſa de ſa femme Catherine de *Bernieulles*, entr'autres enfans, Pierre II,

seigneur de Boufflers, qui fut l'un des ambassadeurs que Philippe le Bon, duc de Bourgogne, envoya à Charles VII, pour le traité de paix conclu à Arras en 1435; son fils aîné, Jacques, seigneur de Boufflers, hérita de la seigneurie de Cagny, du chef de sa mere Isabelle de *Neuville*. Il acquit beaucoup de gloire à la journée de Guinegate en 1479, & testa le 17 février 1499. Il avoit épousé Peronne de *Ponches*, fille & héritiere de Pierre, seigneur de Ponches & de Lizecourt, chevalier, l'un des pairs du comté de Ponthieu, chambellan du roi, & de Catherine de *la Haye*-Bournan. De ce mariage sortit entr'autres, Jean II, seigneur de Boufflers, de Cagny, &c., vicomte de Ponches, pair de Ponthieu, allié le 4 janvier 1497, à Françoise d'*Encre*, dame de Rouverel. Leur fils aîné Adrien premier, seigneur de Boufflers, de Cagny, de Rouverel, &c., vicomte de Ponches, pair de Ponthieu, qui combattit vaillamment à la bataille de Pavie en 1524, mourut en 1585, âgé de 94 ans. Sa femme Louise d'*Oiron* qu'il avoit épousé par contrat du 2 août 1533, le fit pere de Louis, doué d'une force singuliere, lequel fut tué en 1553 à l'attaque de Pont-sur-Yonne; d'Adrien II qui a continué la lignée; de Jean qui a fait la branche de *Rouverel*, & Adrien le jeune, qui a donné origine aux seigneurs de *Remiencourt*.

Adrien II, seigneur de Boufflers, de Cagny, &c., chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre, se trouva aux batailles de St Denis & de Montcontour, & fut député de la noblesse du Beauvoisis, auprès du roi Henri III, qui créa en sa faveur en 1582, la charge de bailli de Beauvais, & lui donna en 1585, un brevet de gentilhomme de sa chambre. Il s'attacha depuis au roi Henri IV, & mourut fort âgé en 1622. Il avoit épousé le 13 juillet 1582, Françoise *Gouffier de* Bonnivet. Elle fut mere de François premier, seigneur de Boufflers, vicomte de Ponches, &c., en faveur duquel la seigneurie de Cagny fut érigée en comté par lettres de mars 1640, registrées au parlement & en la chambre des comptes de Paris les 17 & 21 avril 1641 ; ce seigneur qui avoit été député de la noblesse du Beauvoisis en 1614, fut fait conseiller d'état en 1615 ; suivit le roi Louis XIII dans toutes ses expéditions, & mourut le 16 septembre 1670, ayant eu de son mariage, fait le 3 octobre 1612, avec Louise *Hennequin* de Villepinte, François II, seigneur de Boufflers, comte de Cagny, vicomte de Ponches, &c., pair de Ponthieu, maréchal de camp le 16 mars 1668. Il avoit épousé le 17 mai 1640, Louise *le Vergeur*, fille de Jerôme, seigneur de Courtagnon en Champagne, & de Marguerite-Françoise *le Danois* de Joffreville,

De ce mariage sortirent François III, comte de Boufflers & de Cagny, &c., décédé le 14 février 1672, & dont le fils unique Henri, comte de Boufflers, né d'Elisabeth-Angélique de *Guenegaud* de Plancy, mourut en 1693 sans alliance, & Louis-François, marquis, puis créé duc de Boufflers, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, & de celui de la toison d'or, gouverneur & lieutenant-général de Flandres & de Hainault, grand bailli & gouverneur héréditaire du Beauvoisis, &c, mort le 22 août 1711, laissant de son mariage avec Catherine-Charlotte, fille d'Antoine, duc de *Gramont*, entr'autres enfans, Joseph-Marie, duc de Boufflers, gouverneur de Flandres, du Hainault, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général de ses armées, mort le 2 juillet 1747, ayant épousé le 15 septembre 1721, Magdeleine-Angélique de *Neuville*-Villeroi, dame du palais de la reine, remariée le 29 juin 1750, à Charles-François-Frédéric de *Montmorency*, duc de Luxembourg, gouverneur de Normandie, capitaine des gardes du corps, &c., ayant eu de son premier mari, Charles-Joseph, duc de Boufflers, comte d'Estoges, &c., brigadier d'infanterie, colonel du régiment de Navarre, gouverneur de Flandres & du Hainault, &c., déclaré noble Genois en 1747, mort le 13 septembre 1751; il avoit épousé à Gand, le 23 avril 1747,

Marie-Anne-Louise-Thérese de *Montmorency*, fille de Louis-François, comte de Logny, vicomte de Roullers, prince de Montmorency, laquelle a succédé à la place de dame du palais de la reine après la duchesse de Luxembourg sa belle mere, & dont pour fille unique Emilie, dame de Boufflers, comtesse de Cagny, châtelaine de Milly, née le 5 mai 1751, mariée le 4 février 1766, à Armand-Louis marquis de *Gontaut*.

La branche de Rouverel, devenue l'aînée de la maison de Boufflers, a pour auteur, Jean de Boufflers, troisieme fils d'Adrien premier, seigneur de Boufflers, & de Louise d'*Oiron*. Il eut par partage fait avec son frere Adrien II, le 6 juillet 1585, les seigneuries de Rouverel & de Cuigi, & mourut le 12 janvier 1596. Il avoit épousé en 1590 Aimée de *St Simon* de Grumesnil, de laquelle naquit Artus de Boufflers, seigneur de Rouverel & de Cuigi, mort le 9 avril 1640, ayant été allié le 6 septembre 1625 à Marie de *Louvencourt*. Leur fils aîné François de Boufflers, seigneur de Rouverel & de Cuigi, capitaine d'une compagnie de Chevaux-Légers, épousa le 5 novembre 1649, Marthe de *Monceaux* d'Auxi, qui étoit mere & tutrice en 1657 de François II de Boufflers, seigneur de Rouverel, de Lenchin, &c., mort le 4 septembre 1681; laissant de sa femme Marie-Anne *du Biez* de Savigny, Antoine-Oudart de Boufflers, seigneur de Rouverel,

qui passa au service d'Espagne, fut fait brigadier des armées de S. M. C. en 1720, & gouverneur d'Ostalric en 1727, mort en août 1751. Il avoit épousé en 1721, N... *Wahop*, d'une famille noble d'Ecosse, de laquelle il a eu Edouard de Boufflers-Rouverel, dit le marquis de Boufflers, capitaine de cavalerie au régiment de Bellefond, puis colonel, lieutenant du régiment de Chartres, né en 1722, marié en février 1746 à Marie-Charlotte-Hyppolythe de *Campet*, fille de feu Charles-François, comte de Saujon en Saintonge, brigadier de cavalerie, ancien lieutenant des gardes du corps du Roi, & de Louise-Angélique de *Barberin* de Reynack, qui s'est remarié à Joseph-Auguste, marquis de *Montmorency*-Laval, brigadier des armées, frere consanguin du feu maréchal de Montmorency-Laval. Elle a été l'une des dames de la duchesse de Chartres, aujourd'hui duchesse d'Orléans, & est morte, paroisse S. Sulpice, le 28 janvier 1777, âgée de 80 ans, mere de N..... de Boufflers Rouverel, né le 3 décembre 1746.

Adrien de Boufflers, dit le jeune, quatrieme fils d'Adrien premier, seigneur de Boufflers, & de Louise *d'Oiron*, fut, par partage fait avec ses freres en 1585, seigneur de Laval, & en partie de Remiencourt, dont il acheta l'autre de Charles de Lorraine, duc d'Aumale, & fut gentilhomme de la maison du roi Henri III. Il épousa par contrat du 24 juin 1585, Antoinette *le Sellier*, dame de Prouzel-le-

pal, &c., file d'Antoine & d'Hélene de *Poix*. Leur fils Charles de Boufflers, seigneur de Remiencourt, &c., acquit les seigneuries de Goulancourt & de Dommartin, dont il rendit hommage le 9 novembre 1644, à Nicolas de Moy, marquis de Boves. De son alliance avec Antoinette de *Monthomer*, mariée par contrat du 28 oct. 1618, il eut entr'autres enfans, René de Boufflers, seig. de Remiencourt, de Laval, &c., mort le 22 janvier 1666, & pere par sa femme Louise de *Gaudechart* de Bachevilliers, qu'il avoit épousée par contrat du 11 octobre 1655, de Charles II de Boufflers, seigneur de Remiencourt &c., marié par contrat du 30 Octobre 1667, à Marie *du Bos* de Drancourt, dont le fils aîné Charles-François de Boufflers, dit le marquis de Remiencourt, est décédé le 18 décembre 1743, lieutenant général des armées du roi & commandeur de l'ordre de St Louis. Il avoit épousé par contrat du 18 septembre 1713, Louise-Antoinette-Charlotte de Boufflers, fille du maréchal de Boufflers, dont:

1. Louis-François de Boufflers-Remiencourt, dit le marquis de Boufflers, mestre de camp du régiment d'Orléans dragons, mort maréchal de camp le 2 février 1752. Il avoit épousé Marie-Françoise-Catherine de *Beauvau*-Craon, à présent appellée marquise douairiere de Boufflers-Remiencourt, ci-devant dame du palais de la reine de Pologne, duchesse de Lorraine

& à présent l'une de celles de mesdames de France. Il en a eu 1°. Charles-Marc-Jean-François-Regis de Boufflers, dit le marquis de Boufflers - Remiencourt, né le 10 août 1736, mestre de camp de cavalerie, & capitaine de la seconde compagnie des gardes du corps du roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar; fait lieutenant général en Beauvoisis, & grand bailli de Beauvais le 18 décembre 1751, pour services rendus, & menin de monseigneur le dauphin le 23 septembre 1752; maréchal de camp le 25 juillet 1762; inspecteur général d'infanterie en août 1766; 2°. Catherine Stanislas de Boufflers, né le 30 avril 1738, d'abord abbé, puis mestre de camp du régiment d'Esterhasy hussard, en juillet 1767, mestre de camp commandant du régiment de Chartres infanterie, le 26 février 1767, brigadier des armées le..., maréchal de camp le premier janvier 1784, des académies de Nancy & de Dijon; marié le 7 décembre 1768 à N... *Puchot*, fille de Rolland, comte des Alleurs, ambassadeur du roi à la Porte, & de Marie née princesse de *Lubomirsky*, dont on ignore la postérité.

3°. Louise-Julie-Marie de Boufflers, née le 13 août 1734, mariée en 1760 à Louis Bruno, comte de *Boisgelin-Cucé*, maître de la garde-robe du roi, le 29 mars 1760, chevalier des ordres en 1778.

II, Vincent-Domice-Regis de Boufflers,

mort le 9 juillet 1743 d'une cuisse emportée d'un coup de canon, à la bataille d'Ettinghen.

III. Marie-Josephine de Boufflers, morte le 9 septembre 1742, ayant été mariée le 9 janvier précédent à N.... marquis de *Marmier* en Franche Comté, à présent remarié à N... *du Chatelet*, fille de N,... marquis du Chatelet, colonel général des gardes de l'empereur.

IV. Marie-Louise de Boufflers, née le 27 février 1725, mariée le 13 février 1744 à Louis d'*Astorg*, seigneur d'Aubarede, de Barbasan, &c. brigadier d'infanterie, colonel du régiment de Nivernois. Il a pris lors de son mariage, le nom de marquis de Roquepine, en vertu de la substitution des biens de la maison du *Bouzet* de Roquépine à lui faite alors par l'abbé de Roquépine son oncle, qui est mort le 7 décembre 1752, abbé commendataire de St Nicolas d'Angers.

V. Marie-Cécile de Boufflers, née le 22 novembre 1726, mariée le 25 mai 1744 à Louis-Henri d'*Aubigné*, marquis de Villandry & de Savonieres en Touraine, dit le marquis d'Aubigné, maréchal de camp, & gouverneur de Saumur & du Saumurois, &c.

CAMPET, terre & seigneurie en Guienne, fut apportée en mariage vers le milieu du quinzieme siecle, par Marguerite de Luxe, à Jean *du Lyon*, ou Dulion, seigneur de

Vianne, Abé-Lay d'Orthez, second fils d'Espaing du Lion, III du nom, issu d'une noble & ancienne famille connue en Béarn dès l'an 1150. Il mourut en 1493, après avoir institué Jean, dit Brun, son fils aîné, son héritier universel : mais celui-ci étant décédé sans lignée, Jean dit David du Lion, son frere puîné, hérita de tous ses biens, & épousa en secondes noces Alix de *Bergoignan*. Leur 2e. fils, Gaston de Lion, seigneur de Campet & de Geloux, eut entr'autres enfans de Marguerite de *Palalti* dame de Maurin, Artassen & Gailleres, Jean du Lion, allié le 12 mai 1604 à Catherine de Segur. De cette alliance vint Jean du Lion, mari de Catherine *Sacriste* de Malevirade, de laquelle naquit Alexandre, qui épousa au mois de février 1653, Jeanne de *Mesmes*, dame de Gareing. D'eux sortit Pierre du Lion, seigneur de Geloux, Gareing, Ucharq, en faveur duquel la seigneurie de Campet fut érigée en marquisat par lettres de novembre 1731. Il avoit été marié le 21 novembre 1682, avec Ursule de *Lasalle*, mere d'Alexandre II du nom, marquis de Campet, Sénéchal de Marsan, Tursan & Gavardan, allié au mois d'avril 1714 à Corisandre de *Lons*, dont,

1. Pierre-Gaston du Lion, marquis de Campet, né le 8 août 1717, dont postérité.

2. Angélique du Lion, née le 21 mai 1719.

CANISI, terre & seigneurie considérable en basse Normandie, a été possédée

dès le treizieme ſiecle par la maiſon de *Carbonel*, une des plus anciennes de cette province. Herbert Carbonel, ſeigneur de Caniſi, chevalier, vivant en 1280, fut pere de Guillaume décédé en 1345, & ayeul de Hue qui mourut en 1357, & dont le le fils Guillaume II ſervoit à la guerre en 1407, avec ſept écuyers; Guillaume III ſon fils aîné, auquel le Roi d'Angleterre confiſqua en 1419, ſes biens, n'eut qu'une fille nommée Guillemette, après laquelle la terre de Caniſi retourna à la poſtérité de Jean Carbonel, ſeigneur de Manloué & de Greville, frere de Guillaume III, & qui par ſa femme Jeanne *Thiſon*, fut pere de Jean, ſeigneur de Mauloué, marié à Jeanne d'*Anquetonville*; il en eut Jean II, ſeigneur de Caniſi en 1486, par le décès de Guillemette ſa couſine. Il eut de ſa femme Françoiſe de *St Gilles* de Fleuri, Robert Carbonel, ſeigneur de Caniſi-Mauloué, marié le 25 mai 1506, à Catherine de *Silli*, mere de Philippe, ſeigneur de Caniſi, chevalier de l'ordre du roi, auquel Guillemette de Cambernon apporta en dot les terres de *Cambernon*, de Montpinçon, de Tregots. Leur fils Hervé de Carbonel, ſeigneur de Caniſi, Cambernon, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi en 1581, capitaine de 50 lances en 1589, lieutenant du roi au gouvernement de la baſſe Normandie, fut nommé en 1604, chevalier

du St Esprit, sans avoir été reçu. Il fut allié l'an 1488 à Anne de *Matignon*, fille de Jacques maréchal de France, laquelle lui apporta la baronnie de Homet, & fut mere de René de Carbonel, seigneur & baron du Homet, Coursy & Canisi, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine & gouverneur d'Avranche, lieutenant du roi au bailliage de Cotentin, mort au chateau de Percy près Coutances, le 27 septembre 1655, âgé de 67 ans, en faveur duquel le roi, tant en considération de sa naissance que de ses services & de ceux de son pere, unit les baronnies de Coursy, du Homet & de Canisi, composées la premiere de 32 paroisses, d'où relevent 56 fiefs ou terres nobles, & la derniere de vingt-huit paroisses, d'où relevent aussi vingt-sept fiefs ou terres nobles, & les érigea en marquisat sous le nom de marquisat de Canisi, par lettres de décembre 1619, regiftrées en 1643, par lesquelles le roi confirma l'acte d'échange passé à St Lo entre Charles de Matignon, comte de Thorigny, baron de St Lo, & Hervé de Carbonel, seigneur de Canisi, le 8 novembre 1619, en vertu duquel la terre & seigneurie de la Meauffe sur Ville, qui relevoit de la baronnie du Homet, sera tenue & relevera à l'avenir de la baronnie de St Lo, au lieu de la terre de Canisi, laquelle par ce moyen sera perpétuellement unie & incorporée à la baronnie du Ho-

met, mouvante & relevante nuement & sans moyen du roi, à cause de son château de Carentan, comme celle de Coursy, à cause de son château de Falaise.

Le marquis de Canisy, épousa en 1607, Claude *Pelet* de la Verune, morte à Avranches le 11 octobre 1664, âgée de 74 ans, dont il eut entr'autres enfans Hervé & François de Carbonel.

L'aîné succéda au marquisat de Canisi, & aux emplois de son pere, & mourut le 6 janvier 1693, ayant épousé en 1643, Catherine Juyé de Champron, dont René de Carbonel II du nom, marquis de Canisi, gouverneur d'Avranche, qui de sa premiere femme Catherine-Magdeleine de *Sillans* de Creuilly, n'eut que des filles. L'aînée n'a point été mariée, sa sœur Marie-Hervée de Carbonel, épousa en 1709, Antoine de *Fodoas*, comte de Serillac.

François de Carbonel, comte de Canisi, deuxieme fils de René premier, marquis de Canisi, fut marié à Louise *le Roux* de Gonfreville, dont il eut Gaspard-Claude, dit le comte de Carbonel, qui épousa en 1676 Charlotte de *la Paluelle*, fille & héritiere d'Isaac, marquis de la Paluelle, & de Marie Renée de *Rosmadec*, dont le fils aîné René-Anne de Carbonel, comte de Canisi, marquis de la Paluelle, lieutenant de roi en basse Normandie, brigadier de ses armées, mort en 1725, avoit épousé Thérese-

Thérese-Eléonore *Gueftre* de Preval, dont eft née en 1725, Françoife-Renée de Canifi, mariée 1. à Antoine-François de *Pardaillan*, marquis d'Antin, vice-amiral de France; 2. à Louis Bafile de *Brancas*, comte de Forcalquier, grand d'Efpagne.

Son oncle Jacques-Michel, dit le comte de Carbonel, chevalier de St Louis, capitaine de dragons dans le régiment d'Orleans, s'eft marié à Châlon en 1726, avec Jeanne-Claude de Pinteville de la Motte, dont poftérité.

CHAMBRAY, maifon d'ancienne chevalerie en Normandie, d'où elle eft originaire. Elle tient fon nom d'un château fitué fur la riviere d'Yton, & defcend d'un puîné des fires de la Ferté-Frefnel. Nous n'en rapporterons la filiation que depuis la féparation des deux branches; il nous fuffira d'obferver que les fix degrés antécédens font formés par des feigneurs, qui dès la fin du dixieme fiecle, tenoient un rang diftingué parmi les hauts barons de ce duché, dont les armes font d'hermines à trois tourteaux de gueules 2 & 1. Couronne de marquis.

1. Richard, II du nom, baron de la Ferté-Frefnel, chevalier, vivant au douzieme fiecle, avec Eumeline, fille de Richer II, baron de *l'Aigle*, fon époufe, en eut pour fecond fils (1).

---

(1) Le premier continua la poftérité des feigneurs

2. Simon de la Ferté-Fresnel, chevalier qui reçut en partage la seigneurie de Blandé, & prit alliance avec Isabelle de Granvilliers, héritiere de sa maison, & de la terre de Chambray (1); cette dame étoit veuve en 1210; & tutrice de 1. Simon qui suit; 2. Amaury, dont on ne connoît point de postérité.

3. Simon, II du nom, seigneur de Chambray, chevalier, adopta le nom de cette terre, conformément à l'usage du tems: fit aux moines du désert, plusieurs dons, qui, tous, furent confirmés par Guillaume

---

de *la Ferté-Fresnel*, qui conserverent sur ceux de *Chambray*, le droit d'aînesse, dit de parage-par-lignage. Ce droit qui, suivant l'ancienne coutume de Normandie, mettoit les terres des puînés sous la mouvance des aînés, jusqu'au 6e degré de consanguinité, ne cessa effectivement d'être exercé par ces derniers qu'au terme prescrit par la loi, c'est-à-dire, avec Jean de Chambray, IVe du nom, mort en 1528. Il prouve invinciblement l'identité d'origine des deux maisons, qui, d'ailleurs, est justifiée par une suite de titres filiatifs.

La branche ou maison de la Ferté-Fresnel, qui portoit pour armes de.... à l'aigle éployé de gueules, becqué et membré d'azur, paroît s'être éteinte en mâles, en 1412, et s'est fondue dans celle de la Champagne.

(1) Le Dictionnaire de la Noblesse et celui de Moréri disent que Simon I avoit reçu en partage, la terre de Chambray; ce que nous disons de contraire nous a été indiqué par M. le vicomte de Chambray, qui l'a démontré par titres lors de ses preuves pour les honneurs de la Cour.

de la Ferté-Fresnel son oncle, & de son mariage avec Eustache présumée de la maison *des Essarts*, laissa 1. Jean qui suit; 2. Autre Jean, chevalier, tige de la branche des seigneurs de Blandé, laquelle après avoir pris alliance dans les maisons de *Luce*, des *Brosses*, & de *Mesenge*, donna des femmes à celles de du *Fay*, & posséda les terres de Blandé, du *Cormier* & des Houlles; s'est éteinte au troisieme degré en Jacqueline, dame desdits lieux, mariée le 28 août 1483, à Jacques *le Comte*, écuyer, seigneur d'Orvaux (1).

4. Jean, chevalier, seigneur de Chambray, épousa Marguerite du Fresne, des sires de Toheny, seigneurs de Conches, laquelle étoit veuve en 1288, & tutrice conjointement avec Jean de *Chambray*, seigneur de Blandé, de 1. Jean qui suit; 2. Roger dont il ne paroît point de postérité; 3. 4. Petronille & Odeline, religieuses à la Chaise Dieu, ordre de Fontevrault.

---

(1) La branche de Blandé brisoit ses armes d'une fasce posée entre les tourteaux; la terre du Cormier qu'elle possédoit, est rentrée en 1739, dans la maison de Chambray, par l'acquisition qu'en a faite Louis, Mis. de Chambray, de N... de Lieursey, qui la tenoit de Marie le Conte, sa cinquieme ayeule; cette derniere, arriere-petite-fille de Jacqueline de *Blandé*.

5. Jean II du nom, chevalier, seigneur de Chambray, chambellan du roi Charles-le-Bel, en 1323, fut du nombre des seigneurs qui accompagnerent Jean de Bretagne, comte de Richemont, lorsqu'il passa la mer. D'Ioland de *Sommere*, son épouse, il laissa 1. Yon, chevalier, seigneur de Chambray, qui n'eut que deux filles; 2°. Roger qui suit; 3. Pierre qui ne laissa que des enfans naturels.

6. Roger de Chambray, chevalier, seigneur de St Denis, de Bebellan & de Limeux, épousa Catherine de *Menilles*, dame dudit lieu & de Thevray, & mourut en 1410, laissant de ce mariage 1. Jean qui suit; 2. Simon, seigneur de Saint Denis, Bebellan & Limeux, lequel n'eut d'Agnès de *Bigars*, sa femme, qu'un fils; Louis, époux de Marie de *Bailleul*, & pere de Jeanne de Chambray, mariée à Jean de *Mezieres*; 3. 4. 5. Gui, Gilbert & Catherine, morte sans alliance.

7. Jean de Chambray, IIIe du nom, chevalier, seigneur dudit lieu, de Thevray & de Menilles, racheta par échange le 2 février 1428, la terre de Chambray, d'Ioland de Chambray, sa cousine-germaine fille d'Yon, lequel avoit eu cette seigneurie en partage, comme fils aîné de Jean, II du nom, & d'Ioland de Sommere. Il fut fait chevalier la même année. Son attachement au service du roi

Charles VII, fut tel, qu'il aima mieux supporter la confiscation de ses biens, que de se soumettre à la domination des rois d'Angleterre Henri V & VI. Après la retraite des Anglois, Charles VII. le rétablit dans ses terres, par lettres-patentes de l'an 1450, qui font l'éloge de sa fidélité & de celle de ses ancêtres. Jean rétablit le château de Chambray, qui avoit été réduit en cendres durant la guerre, & mourut vers 1460, laissant de son mariage avec Gilette *Cholet* (1), dame de Durbois, de Leureville & de Bretoncelles, fille de Gilles, seigneur de la Choletiere, Dangran, &c. & de Jeanne de Varennes. 1. Jean qui suit; 2. Jacques, chevalier de l'ordre de S. Michel, chambellan du roi Louis XII, bailli d'Evreux, & ambassadeur, en 1499, pour ratifier la paix d'Estaples; mort en 1504 sans postérité; 3. Jeanne, mariée le 17 mai 1462, à Gilles de *Lahaye*, seigneur de Gesseville, Chantelou, Cretot, Freville-la-Champagne, & Fontene sous Jouy; 4. Catherine, épouse de Guillaume de *Mélicourt*, seigneur de la Guillerie & de Chandé; 5. Germaine-Vincente, abbesse d'Almenes-

(1) Gillette Cholet eut la garde de ses enfans mineurs, lors du décès de leur pere.

Elle portoit pour armes; bandé d'argent et de sable de 6 pieces, et non comme l'a dit le P. Anselme, d'or et de sable.

che, en 1504 ; 6. Autre Jeanne, élue abbesse de Montivillier, le 17 octobre 1508.

8. Jean, IV du nom, chevalier, seigneur de Chambray, de Varennes, Blandé, Chicou, Thevray & Menilles, baron de la Roche-Turpin & de Ponssay, en Vendomois, fut en 1483, 4. & 5. l'un des cent gentilshommes de la maison du roi, & chevalier de l'ordre St Michel, en 1500. Il mourut en 1528, laissant de Françoise de *Tillai* son épouse, baronne d'Auffay en Caux, dame d'Asnieres ; 1. Jacques, mort sans enfans de Françoise *d'Amfreville*, demoiselle de Champdolent, de Miseray & d'Amfreville sur Yton, qu'il avoit épousée en 1524, (1) ; 2, Nicolas qui suit ; 3. Charles, chanoine & grand archidiacre de Laon, en 1529, prieur de Bezeu, grand chambrier du cardinal de Lorraine, & aumônier du roi en 1547 ; 4. Jean qui reçut en partage les terres de Ponssai, de Hauteville & de Durbois, fut Pannetier ordinaire du roi, capitaine de 100 hommes d'armes de ses ordonnances, & commença la branche de Ponssay en Vendômois, laquelle après avoir pris alliance dans les

(1) Elle convola en secondes noces, avec Robert de Pommereuil, seigneur de Moulin-Chappel, dont postérité.

maisons de des *Feugerais*, *d'Alonville* & du *Mur*, donna des femmes à celles de *Sabrevois* & de *Thauvau-Molitar*, & produisit deux chevaliers de l'ordre du roi, dont un gentilhomme de sa chambre, s'éteignit en Jeanne & Colombe de Chambray, mariées, la premiere à Nicolas de *Thiville*, seigneur de Bapaume; &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & maréchal de camp; la deuxieme, à Pierre de *Durcest*; 5. Oger, abbé de Joug-Dieu & de Cormeilles, prieur de Charolles & de Beaumont-le-Roger; 6. Gabrielle, mariée en 1500, à Charles de *Bombel*, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Minieres & d'Ycore en Perche, veuve en 1520; 7. Charlotte, mariée en 1516, à Pierre Filhet, seigneur de la Curée, auquel elle porta la terre de la Roche-Turpin (1); 8. Jeanne, mariée à N... de *la Croix*, seigneur de Tourpes.

9. Nicolas, chevalier, seigneur de Chambray, de Thevray, baron d'Auffay, épousa le 5 janvier 1530, Bonaventure de Prunelé, fille de François & d'Antoinette *le Roi de Chavigny*, & mourut en 1560, laissant de ce mariage, — 1. Jean élevé enfant d'honneur du dauphin, depuis, roi

(1) Ils furent aïeux de Gilbert Filhet, seigneur de la Curée et de la Roche-Turpin, capitaine lieutenant des Chevaux-Légers de la garde du Roi, et chevalier de ses ordres, en 1619.

François II, 2. Gabriel qui suit; 3. Françoise, mariée le 20 décembre 1547, à Jean de *Micy*, baron de Guespray; 4. Barbe, mariée 1°. à René *le Mutrel*, seigneur de Feauville, 2°. à Louis de Canouville, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre; 5. Suzanne, religieuse à Poissy, puis abbesse de S. Remi des Landes; 6. Marguerite, religieuse à Poissy.

Gabriel, chevalier, seigneur de Chambray, de Thevray, baron d'Auffay, &c. fut d'abord co-adjuteur de l'abbaye de Cormeilles, & reprit de bonne heure le parti des armes; il fut député de la noblesse du bailliage d'Evreux aux états-généraux du royaume, tenus à Blois en 1576; fut institué légataire universel de Jacques de *Prunelé* son oncle maternel, en 1585, & par-là devint seigneur de Machenainville & de Beauverger en Dunois; la même année, le roi Henri III le décora du collier de son ordre, & le pourvut de la charge de gentilhomme ordinaire de sa chambre. Henri IV lui donna en 1590, une compagnie de 50 hommes d'armes; l'envoya commander à Condé, & le chargea de négocier la réduction des ville & château de Dreux; ce qu'il fit, en avançant de ses deniers 15000 écus, qui lui furent remboursés par ordre du 18 mars 1595. Il fut marié 1°. le 15 juin 1566, avec Péronne *le Picard de Radeval*, fille de Georges des

comtes d'Estelan, & de Françoise de S. Simon, morte sans enfans; 2°. le 27 janvier 1578, avec Jeanne *d'Angennes*, fille de Denis & de Jacqueline de *Silly-la-Rochepot*, dont pour fils unique :

XI. Tanneguy, chevalier, seigneur de Chambray, de Thevray, de Machenainville, baron d'Aussay, &c. chevalier de l'ordre du roi, mestre de camp, entretenu en l'infanterie Françoise, par lettres de 1620, puis maréchal de camp, & gouverneur du Pont de l'Arche; fut député de la noblesse de la vicomté de Beaumont-le-Roger, pour l'élection d'un député aux états de Normandie. Il mourut en 1645, après avoir consommé une grande partie de ses biens au service, & avoit épousé, 1°. le 14 mai 1600, Susanne *d'Ailly*, sœur de Philibert-Emmanuel, Vidame d'Amiens, seigneur de Piquigny, qui fut dame du Palais de la reine (1), & ne lui donna qu'une fille, morte jeune: 2°. le 19 juin 1636, Helene de *Beignard*, niece de François de *Péricard*, évêque d'Evreux, dont:

XII. Nicolas, II du nom, chevalier,

(1) Cette dame étoit pareillement sœur de Marguerite d'Ailly, mariée, le 18 Mai 1581, à François, comte de Coligny, seigneur de Châtillon-sur-Loing, amiral de Guienne, aussi dame du palais de la Reine.

seigneur & baron de Chambray, qui fut capitaine des vaisseaux du roi en 1662, & chargé la même année, par le duc de Vendôme, de négocier le mariage de Marie-Elisabeth-Françoise de Savoie-Nemours, petite fille de ce prince, avec Alphonse-Henri VI, roi de Portugal; il la conduisit à Lisbonne, &, de retour en France, épousa le 10 septembre 1663, Anne *le Doux de Melleville*, fille d'Etienne, seigneur de Breuil, conseiller au parlement de Rouen, dont; 1. François-Nicolas qui suit; 2. Henri-Nicolas, capitaine au régiment de Picardie, marié, en 1714, avec Espérance-Marie *le Pélerin* dame de Morsan près Evreux, dont plusieurs filles & un fils; 3. Jean-Baptiste de Chambray, né le 26 juillet 1724, qui de N... *de Bihorel*, son épouse, a un fils unique, vivant; Jacques-François, chevalier, grand-croix & vice-amiral de l'ordre de Malte, célebre par la valeur avec laquelle, commandant, sous le titre de lieutenant-général, les galeres de la religion, il s'empara de 11 vaisseaux sur les infideles, notamment de la Patrone de Tripoli, & d'une Sultane du grand seigneur; par la générosité avec laquelle il a fait construire, à ses frais, dans l'isle de Coze, une ville, appellée de son nom, Cité-Neuve de Chambray, mis, par cet ouvrage important, les Gositains à l'abri des insultes des barbaresques, rendu le

siege de Malthe presqu'impossible, & assuré le commerce des puissances chrétiennes dans la Méditerranée. Il est mort le 8 avril 1755, avec la réputation d'un des plus grands hommes de mer de ce siecle (1). 4. 5. Marie-Anne & Françoise-Maurice, religieuse à l'abbaye de Saint Sauveur d'Evreux; 6. Marie-Gabriel, mariée le 17 avril 1698, à Charles *Dufour*, écuyer, seigneur de Saint Léger & de Pihalliere; 7. 8. Hélene-Marthe & Marie-Magdeleine, religieuses à l'abbaye de Caen, la premiere abbesse d'Aimenesche, le 23 août 1727.

XIII. François-Nicolas, chevalier, seigneur & marquis de Chambray, colonel d'infanterie en 1702, mort en 1750, à l'âge de 75 ans, avoit épousé, le : avril 1704, Marie-Louise de *Folleville*, fille de Charles, seigneur de Menancourt, Beaumartin, &c. & de Clémence-Gabrielle de *Lameth*, morte le 31 mai 1757 (2),

(1) On a fait graver sur son tombeau cette épitaphe, aussi breve que vraie.

Mari,
Ætatis suæ nulli secundus
Fudit Turcas,
Terrâ,
Arce propriis expensis extructâ
Tutavit cives.

(2) C'est en vertu de cette alliance, que le ma

après avoir donné le jour à 1. Louis qui suit ; 2. Jacques, chevalier de Malte, 3. Marie-Anne, épouse de Charles *Dufour*, seigneur de Saint Léger, son cousin-germain, morte en 1728, laissant une demoiselle, née l'année précédente ; 4. Clémence-Renée, née le 6 août 1706, Prieure de Bellefond à Rouen vivant en 1780 ; 5. Marthe-Gabrielle, morte abbesse d'Almenesche en 1755. 6. Marie-Henriette, religieuse à l'abbaye de S. Sauveur d'Evreux en 1737.

XIV. Louis, chevalier, seigneur & marquis de Chambray, successivement page du du roi, en sa grande écurie en 1730, aide de camp du grand écuyer de France à l'armée d'Italie en 1733, enseigne à drapeau dans le régiment des gardes françoises en 1734, est mort le 7 mai 1783 ; il avoit épousé, 1°. le 8 avril 1734, Marie-Elisabeth de *Bonigalle*, morte en couches le 27 mai 1737, fille unique de Simon-Charles, écuyer, conseiller du roi, maître ordinaire en sa chambre des comptes à Paris, & de demoiselle Marie-Elisabeth de *Vigny*, fille d'un lieutenant général d'artillerie ; 2°. le 18 juin 1741, Anne-Cathe-

---

quis de Chambray eut part à la succession de Paule-Françoise-Marguerite de *Gondy-de-Retz*, veuve de François-Emmanuel de *Bonne-de-Crequi*, duc de Lesdiguieres, morte le 21 janvier 1716.

tine d'*Aubenton*, fille de Jean-Baptiste, écuyer, commissaire-général de la marine, morte le 21 juillet 1743; 3°. le 3 juillet 1747, Jacqueline-Anne de Bernard, demoiselle de la Belliere, le Monsel, la Rosiere, Gentilly & Rosnay en Normandie, fille & seule héritiere de Jean-Charles, chevalier, seigneur desdits lieux, & de demoiselle Hélene-Scholastique de *Pilliers*.

Du premier lit est né 1. Lous-François qui suit;

Du second, 2. François-Nicolas, chevalier, d'abord garde-Marine, puis, en 1759, cornette au regiment de Montcalm, cavalerie, mort paroisse S. Paul à Paris, le 21 août 1769 à l'âge de 27 ans.

Du troisieme, 3. Bernard comte de Chambray, né le 19 mai 1752, ci-devant officier de cavalerie au régiment du commissaire général; vivant; marié depuis 1774 avec demoiselle N... de Baraudin, dont une demoiselle vivante; 4. Jacques vicomte de Chambray, chevalier honoraire de Malte, & capitaine de cavalerie au régiment du commissaire général, marié le 2 mars 1780, avec demoiselle Antonine *Gougenot*-des-Mousseaux, vivant ainsi que lui, qui, en 1783 a eu l'honneur de monter dans les carosses de Sa Majesté, & de chasser avec elle: 5. Hélene-Marthe Cécile, née le 3 novembre 1749, mariée à Chambray, le 27 novembre 1766, à Jacques-François, marquis de Courcy, vivant;

6. Louise-Françoise-Charlotte, née le 22 novembre 1750, mariée à Chambray, le premier octobre 1770, à Charles *le Sesne*, marquis de Menilles, vivant.

XV. Louis-François, chevalier, seigneur & marquis de Chambray, né le 23 mai 1737, chevalier honoraire de Malte, par concession du grand maître, « en considé» ration des services rendus à l'ordre par » le bailli de Chambray, son grand oncle, s'est trouvé à la bataille de Rosbach en qualité d'aide de camp de M. le maréchal prince de Soubise, a été fait mestre de camp de cavalerie, & cornette des chevaux légers de la garde ordinaire du roi, en 1758; chevalier de S. Louis en 1762; brigadier des armées du roi le 3 janvier 1770; premier enseigne des chevaux légers, le premier décembre suivant, & maréchal de camp en 1782. Il a épousé le 25 avril 1762, demoiselle Marie-Angélique *Rouillé*, fille de Michel, écuyer, seigneur de Fontaine, conseiller honoraire au parlement de Paris, & d'Angelique-Elisabeth *Sezille*, & niece, à la mode de Bretagne, du feu ministre, secrétaire d'état au département de la marine & des affaires étrangeres. Dont il ne reste que :

1. Alexandrine de Chambray, née le 2 juillet 1764, demoiselle.

CHAMARANDE, seigneurie unie avec plusieurs fiefs, & érigée en comté par

lettres de mars 1685, régiſtrée au parlement & en la chambre des comptes de Paris, les 5 avril & 25 mai ſuivant, en faveur de Clair-Gilbert *d'Ornaizon*, gouverneur de Phaltzbourg, comte de Labatie, ſeigneur de Chanins, & de Maguenins, l'un des quatre premiers valets de chambre du roi, chevalier de St Michel & de S. Lazarre, mort le 3 janvier 1691. Il avoit épouſé Marie-Anne de *Trelon*, mere de Louis d'Ornaizon, comte de Chamarande, lieutenant général des armées du roi en 1704, gouverneur de Phaltzbourg, premier maître d'hôtel de la Dauphine, mere du roi, & l'un des quatre premiers valets de chambre du roi après ſon pere puis en 1753 de la reine. Il eſt mort ſans enfans, & a eu pour héritier ſon neveu, Louis de *Talaru*, marquis de Chalmazel, fils de ſa ſœur Marie-Anne d'Ornaizon, en faveur duquel il s'étoit démis en 1735 de la charge du premier maître d'hôtel de la reine, & auquel le roi a donné le gouvernement des villes de Saarbourg & de Phaltzbourg.

Talaru, ſeigneurie en Lyonnois, a donné ſon nom à cette maiſon qui floriſſoit dès le treizieme ſiecle, & de laquelle ſont ſortis deux cardinaux & trois archevêques de Lyon. Catherine de Talaru héritiere de la branche aînée, épouſa Laurent de Monteynard, ſeigneur de Marcieu, & lui porta la terre de Talaru, qui appartient aujourd'hui au marquis d'Albon-S.-Forgeux. La branche de Chalmazel a été

formée par Hugue de Talaru, frere de Jean, archevêque de Lyon, & cardinal en 1389, lequel épousa Béatrix de *Marcilli*, dame de Chalmazel. D'eux descendoit Louis de Talaru, seigneur de Chalmazel, baron d'Escotai, capitaine des gardes du corps du roi Henri II, & gouverneur de Compiegne, mort en 1557. Charles de Talaru, marquis de Chalmazel, qui avoit épousé Marie-Anne d'Ornaizon, étoit fils de Hubert de Talaru, & de Louise-Marie de *Champagne*-Vilaine. Son fils Louis, marquis de Chalmazel, comte de Chamarande, chevalier des ordres du roi le 25 mai 1749, &c. a épousé le 28 avril 1720, Marie-Marguerite-Françoise de Bonneval, née le premier octobre 1701, dont:

1. Louis-François de Talaru, comte de Chalmazel, né le 8 juin 1729, colonel d'infanterie; reçu en mars 1748, premier maître d'hôtel de la reine, en survivance de son pere; marié en 1749 à N.... de *Sassenage*; 2. N... dit le chevalier de Chalmazel; 3°. N... veuve du marquis de Castries.

CHAMBON, famille noble & ancienne en Languedoc, d'où elle paroît originaire, quoique ce nom ait été répandu dans l'Auvergne pendant long-tems, & dès le quinzieme siecle. Elle subsiste en deux branches, dont la cadette ajoute à son nom celui de *la Barthe*, & porte pour armes: d'argent, à 3. têtes de more tortillées de champ, & posées 2, & 1.

I. Jacques de Chambon, qualifié noble dans les titres du tems, vivoit à Toulouse avant 1546; il paroît qu'il avoit été marié deux fois; 1°. avec demoiselle Marguerite *du Mené*, veuve de noble Vibret (1), 2°. avec demoiselle Anne de *Cassaing* [2], & que de l'une de ces deux femmes, il eut :

II. Simon de Chambon, qui par son testament du 28 février 1613, désigne ses biens, situés à Lairac, Montroujet, Mirepoix, & dans la vicomté de Villemur; la sépulture de ses auteurs, aux grands Augustins de Toulouse; sa femme, demoiselle Marie de *Perrier*, fille d'Antoine conseiller au parlement de Languedoc; & les enfans issus de ce mariage (3) sont : —— 1. Pierre, marié à demoiselle Marguerite de *Chante*, & pere de François, né le 3 août 1632, co-seigneur de Longerville, marié 31 mars 1668 avec demoiselle Antoinette de Barthe, maintenu dans sa noblesse par jugement de 1700, dont la minutte est au greffe de l'intendance de

---

(1) Contrat par lequel noble Jacques de Chambon consentit à ladite dame, la recréance des biens à elle appartenans au lieu de Belveze.

(2) Le cadastre de la communauté du bourg S. Bernard, où cette dame est citée sous ces qualités au fol. 379, année 1585.

(3) Il y nomme encore deux de ses neveux, MM. du Perrier, et de Peironnet.

Montpellier, & mort ſans poſtérité; 2°. de Marie, femme de noble Abraham de la *Forcade*, & mere de noble Jean, à qui le précédent ſubſtitua ſon hérédité; 3°. autre Pierre, mort ſans alliance; 4°. Marie qui poſſédoit un domaine à Claverie, & fit une donation au college des Jéſuites de Pamiers : elle avoit été mariée, 1°. à noble Bernard, de *Lautrec*, ſieur de la Battut; 2°. à noble Jean de *Durant* ſieur de la Nogarede; 4°. Jean qui ſuit :

III. Jean de Chambon, par ſon teſtament olographe du 14 juin 1660, déclare avoir été marié, 1°. avec demoiſelle Marguerite de *Gaulejac*; 2°. le 9 décembre 1625, avec demoiſelle Marguerite d'*Azemar* de Cranſac : il eut de cette derniere :

IV. Pierre de Chambon, né à Lairac le 22 août 1629, ſieur de la Généralle, marié 17 août 1660 (1) avec demoiſelle Marie de Ramondy, dont il eut 1. Jean Bernard qui ſuit; 2. Pierre, vivant en 1701; 3. Gabrielle, mariée à Jean *Bouſcatel*, écuyer, lieutenant au régiment de Mirabeau; 4. Nicolas, qui épouſa demoiſelle Catherine d'*Aldeguier*, & vivoit avec

---

(1) Préſens noble Claude de *Geneſtel*, ſieur de Granouillac, noble Jean de *Routtel*, ſieur de la Maze, et noble Paul de *Barraſe*, ſieur de la Vianie, couſins germains dudit Pierre de Chambon.

elle au lieu de Saufens ; 5. Jacques, dit *le Tord*, vivant en 1690 ; 6. Jérôme, vivant en 1709 ; 7. Joseph, auteur de la branche de la Barthe, rapportée ci-après ; 8. Marie ou Marianne vivante en 1701 ; 9. Jeanne, mariée 28 octobre 1663, à noble Jacques de *Falquier*, & veuve dès 1678 ; 10. François.

V. Jean-Bernard de Chambon, né le 8 septembre 1661, à Lairac, diocese de Montauban, officier pendant 20 ans au régiment royal artillerie, épousa au bourg S. Bernard, diocese de Toulouse, demoiselle Marie *Pidemare*, dont 1. Jean-Jacques qui suit ; 2. Nicolas né le 3 novembre 1717 à Bondigon, diocese de Toulouse, a hérité du bien, fis au bourg S. Bernard, & sert Sa Majesté depuis 1743 : il est chevalier de St Louis, capitaine en premier au corps royal de l'artillerie, & réside à Calvi en Corse.

VI. Jean-Jacques de Chambon est né le 21 février 1715, à Bondigon, & par arrêt (du 21 mai 1745) du parlement de Toulouse, a été maintenu comme noble, & habitant du bourg S. Bernard, au droit d'y chasser, &c. Il s'est marié 1° avec demoiselle Susanne de *Pidemare*, 2°. avec demoiselle Jeanne de *Cousin*, fille de noble N... Cousin, & de dame Marie de *Scornebeuf* de S. Sulpice de la pointe, & n'a d'enfans que de la premiere, savoir :

VII. 1. Jean Pierre de Chambon, né

en février 1747, ci-devant sous lieutenant au régiment d'Eu, infanterie, marié le 15 juillet 1778, avec demoiselle Marguerite de *Serin*.

2°. Louise de Chambon, née 21 juin 1750, mariée 30 avril 1772, à noble N... *Belot* de Terrable.

Branche de la Barthe.

V. Joseph de Chambon, né le 7 juillet 1670, à Lairac, servit en qualité d'officier dans le régiment royal artillerie depuis 1686 jusqu'en 1720, qu'il fut placé aide major de la ville de la Fere en Picardie; en considération de ses services, & des trois blessures qu'il avoit reçues aux sieges de Namur & d'Ath, à la suite desquelles il avoit perdu l'usage du bras droit, & fut fait major commandant de la même ville, le 8 octobre 1744: il avoit épousé 1°. demoiselle Jeanne de *Cabayé*, dont deux demoiselles mortes à Toulouse sans alliance; 2°. Catherine *Madiere*, dont entr'autres, 1. Marie-Françoise, née en 1713, religieuse Cordeliere à S. Quentin, depuis 1739; 2. Charles-Louis-Joseph, mort sans postérité; 3. Charles-François-Joseph né en 1718, officier d'artillerie, mort sans postérité en 1775, à l'isle de Rio Berbice dans l'Amérique méridionale; 4°. Julien qui suit;

VI. Julien de Chambon de la Barthe,

né le 8 juillet 1721, à la Fere, après avoir été surnuméraire au régiment royal artillerie, & volontaire au corps royal; a été fait officier en 1737, Chevalier de Saint Louis en 1757, colonel en 1769, commandant d'Ecole en 1779, & brigadier des armées du roi, le premier mars 1780; a reçu au siege de Bruxelles en 1746, deux blessures, dont une très-considérable d'un boulet de canon; pensionné du roi depuis 1747; a été 9 ans chargé par la cour du commandement général de l'artillerie des isles Françoises du vent en Amérique, & s'est marié deux fois, 1°. en 1752, avec demoiselle Marthe-Jeanne Françoise-Joseph d'*Achery*, morte en 1770 à la Martinique, fille de Claude, ancien mayeur & juge consul de S. Quentin, & de demoiselle Jeanne d'*Hercourt* de Beauvais, dont 1°. Julien-Joseph qui suit; 2°. le 5 septembre 1778, demoiselle Genevieve-Rosalie *le Marchant* de la Merie sa parente, [cousine-germaine de mesdames les marquises de *Turbilly* & de *Toustain*), fille de feu Louis-François le Marchant de la Vieville, écuyer, seigneur de Puto, contrôleur général des ponts & chaussées de France, & de feue Marie Charlotte de de *Klingstedt* d'une famille noble de Suede. Il n'a point encore d'enfans de cette derniere dame.

VII. Julien-Joseph de Chambon de la Barthe, né le 17 avril 1765, reçu éleve de l'école royale militaire.

CHAPPELLIER, seigneur de Fetans en Bresse, Jean Chappellier, écuyer, seigneur de la Massonniere, en 1589 épousa le 6 juillet 1603, Olive *de Fetans*, fille d'Ainard écuyer, seigneur dudit lieu & de Montferrand, & de Françoise *Gros* de Lacourt sa seconde femme, dont entr'autres.

Éléasard de Chappellier, écuyer, seigneur de Fetans & du Vachat, capitaine au régiment de la *Grange* au siege de Casal, sergent major de la ville de Bourg, épousa Hélene *Azar*, fille d'Antoine Azar écuyer, seigneur de Buffieres, & de Louise l'*Estouffe*, de Pradines, dont 1°. François Virgine; 2°. Antoine mort jeune; 3°. Jeanne-Louise; 4°. Charlotte; 5°. Jocard; 6°. Jean Claude mort jeune.

Tombe en la chapelle S. Pierre à S. Gervais à Paris.

Ci gît noble homme Hercule *Chapellier*, vivant conseiller secrétaire du roi, & receveur général des finances en la généralité d'Orléans, qui décéda à Paris le onzieme jour de juillet 1627, âgé de 67 ans ou environ.

Priez Dieu pour son ame.

Les armes d'azur au chevron d'or, accompagné de deux étoiles en chef, & d'un lion, le tout de même en pointe.

CHAUMONT, maison nouvellement établie en France, distinguée par ses em-

plois, par ses alliances, par ses possessions, par un mérite héréditaire, dont les armes sont d'argent, au mont de sable, vomissant des flammes de gueules; couronne de marquis; supports, deux sauvages Américains; devise, *fulget & ardet*.

I. Gilles de Chaumont, commandant le régiment de Spinola, dragons, au service de l'Espagne, tué au siege de Breda en 1625, fut pere de,

II. Pierre de Chaumont, mort au service de l'Espagne en 1684.

III. Antoine de Chaumont, marquis de la Galaiziere, comte de Mareil-le-Guyon, seigneur de Bretoncelles, &c. fils du précédent, vint s'établir en France en 1719, avec toute sa famille; dont 1°. Marie-Catherine, depuis mariée à Jacques-Gui *Terré*, écuyer, seigneur de la Chalerie, tige d'une postérité nombreuse; 2. Antoine-Martin qui suit; 3. Marguerite-Josephe, mariée à Pierre *Pecquot*, chevalier, seigneur de S. Maurice, &c. conseiller au parlement de Paris; Me des requêtes & président de la chambre des comptes, dont madame la présidente *le Mairat*; 4. Jean-Baptiste de Chaumont, comte de Lucé, gentilhomme honoraire de la chambre du roi, envoyé extraordinaire de Sa Majesté près le roi de Pologne, duc de Lorraine; 5. François Albert de Chaumont, comte de Mareil-le-Guyon, colonel du régiment royal Lorraine, brigadier des armées, lieutenant de roi du

la prévôté de Lorraine, gouverneur & grand bailli d'épée des ville & château de S. Mihiel ; 6. Marie-Anne-Victoire de *Chaumont*, religieuse Bénédictine à Conflans sur Seine, sous le nom de Ste Thérese; 7. Dieudonné de Chaumont, docteur en théologie de la faculté de Paris, grand doyen, archidiacre & vicaire-général du diocese de Metz, abbé commendataire de Font-Morigny, grand prevôt de S. Dié, ayant jurisdiction quasi épiscopale, évêque de Sion, & premier aumônier de Stanislas I, roi de Pologne ; 8. Henri-Ignace de Chaumont de la Galaiziere, docteur en théologie de la faculté de Paris, abbé commendataire du Jard, de Begard, de S. Avold & de Genlis, vicaire-général du diocese de Toul, grand doyen de l'église primatiale de Lorraine, premier aumônier du roi Stanislas; 9. Marie-Jeanne de Chaumont, religieuse Bénédictine au couvent de Conflans, abbesse de Vergaville; 10 Jacques Louis de Chaumont de la Milliere, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné ; 11. Marie-Thérese, mariée à François-Joseph, marquis de *Marguerit* & de Versainville, dont le marquis de Versainville, chevalier de S. Louis, lieutenant au régiment des gardes-Françoises, & mesdames les marquises, de S. *Gaumain* & *d'Armanville*; 12. Philippe de Chaumont, baron de Rivray, successivement colonel du régiment royal-Lorraine, brigadier, maréchal

chal de camp, & lieutenant général des armées du roi, grand bailli de Vezelize, dont une demoiselle & Amélie de Chaumont de Rivray.

IV. Antoine-Martin de Chaumont, chevalier, marquis de la Galaiziere & de Bayon, comte de Mareil-le-Guyon & de Neuwiller, successivement conseiller au parlement de Metz, Me des requêtes en 1720, intendant de Soissons, puis chancelier, garde des sceaux, chef des conseils & intendant de Lorraine & Barrois, eut l'honneur de prendre possession de ces deux provinces pour le roi de Pologne Stanislas premier; éventuelle, pour le roi; & fut gouverneur du château royal de la Mal-Grange; il est conseiller d'état ordinaire, & aux conseils royaux des finances & de commerce. Il a eu de son mariage avec demoiselle Louise Elisabeth *Orry*, fille de dom Jean, comte de Vignory, seigneur de la Chapelle & de Fulvy, ministre principal du royaume d'Espagne, sœur de Philibert Orry, comte de Vignory & de S. Geran, seigneur de la Chapelle, &c. ministre d'Etat, contrôleur général des finances, & directeur général des bâtimens du roi; 1°. Antoine qui suit; 2. Philibert de Chaumont, comte de Mareil le-Guyon, qui fut cornette au régiment de Mestre-de-camp général cavalerie; capitaine au régiment de Lenoncourt cavalerie; mestre de camp de celui de royal Pologne, chef de brigade des gardes du corps du roi de Pologne, duc de

Lorraine ; aide de camp du maréchal de Saxe, pendant ses quatre dernieres campagnes. 3°. Barthelemi-Louis-Martin de Chaumont, de la Galaiziere, docteur de la maison de Sorbonne, successivement abbé commendataire de S. Michel dès l'âge de 7 ans, peu après, prieur de Neuwiler, vicaire général du diocese de Toulouse, grand prévôt de l'église de S. Dié, puis comte & premier évêque de ladite église ; 4. Marie-Catherine Stanislas de Chaumont de la Galaiziere, accordée (contrat signé du roi, &c.) à Charles-Guillaume de *Peichpeyron*, Comte de Guitaut, guidon des gendarmes, premier gentilhomme de la chambre du roi de Pologne, duc de Lorraine, morte la veille du jour fixé pour la célébration du mariage.

V. Antoine de Chaumont, II du nom, chevalier, marquis de la Galaiziere & de Bayon, comte de Chaumont sur Mozelle, a été successivement conseiller au parlement de Paris, Me des requêtes, intendant des généralités de Montauban & de Lorraine ; puis intendant d'Alsace, conseiller d'état, & pere de,

1. Antoine Pierre de Chaumont, chevalier, comte de Chaumont sur Mozelle, Me des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi.

2. Stanislas-Louise de Chaumont, épouse de Henri, marquis d'*Escairac*, baron de Lautur en Quercy, chevalier de S. Louis, colonel, sous lieutenant de la gendarmerie.

3. Antoinette-Sophie de Chaumont, épouse

de Pierre-Gabriel, vicomte de *Buffevent*, capitaine de dragons au régiment Dauphin.

4. Charles-Antoine de Chaumont, comte de Mareil-le-Guyon, capitaine de cavalerie au régiment Dauphin.

5. Marie-Bathilde-Eugénie de Chaumont, épouse de Marie-Jean-Joseph-Jacques de *Beaumont*, vicomte d'Autichamp, sous lieutenant de cavalerie au régiment de mestre-de-camp général.

IV. Jacques-Louis de Chaumont de la Miliere, chevalier, marquis de Valençay, comte de Lucé, conseiller au parlement de Paris, Me des requêtes & intendant de Limoges, où il est mort, a laissé :

V. 1. Antoine-Louis de Chaumont de la Milliere, marquis de Valençai, comte de Lucé, avocat général au parlement de Lorraine, Me des requêtes, présentement intendant général des ponts & chaussées de France; 2. Elisabeth-Marie-Thérese de Chaumont de Valençay, épouse de Roger de Valentin, comte de *Clarac*, seigneur de Buzet, Mirepoix, Montastruc, &c. chevalier de S. Louis, brigadier des armées du roi, mestre de camp du régiment du Maine, morte en 1783.

CHEVIGNY, seigneurie en Auxois, étoit possédée dans le XVe siecle par Thibault *du Plessis*, seigneur de Barbery, premier chambellan de Charles, duc de Bourgogne, allié à Antoinette de Jaucourt. Leur fille Catherine du Plessis, porta cette seigneurie dans la maison de Choiseul, par son

alliance contractée en 1479, avec Pierre de Choiseul, IVe aïeul de François de Choiseul, IIe du nom, député de la noblesse des Etats de Bourgogne, en faveur duquel la seigneurie de Chevigny fut érigée en comté par lettres de janvier 1699, registrées en la chambre des comptes de Dijon, le 27 Mai de la même année.

GIREY, ancienne baronnie en Champagne, fut portée en mariage avant l'an 1425, avec celles de S. Eulien & de S. Amand, par Alix de *S. Eulien*, à Erard du *Châtelet*, IIIe du nom, surnommé le Grand, chevalier, seigneur du Châtelet, baron de Deuilli, maréchal & gouverneur général des duchés de Lorraine & Barois, issu de Thierri de Lorraine, surnommé d'Enfer, qui fit bâtir le châtelet, dont sa postérité prit le surnom.

Erard III fut pere de Pierre, seigneur du Châtelet, marié avec Marie-Anne d'*Autel* d'Apremont, mere de Huet, seigneur de Cirey, Deuilly, qui, de sa troisieme femme Guillemette d'*Amoncourt*, eut Jean du Châtelet, marquis de Trichateau, maréchal de Lorraine, capitaine de cinquante hommes d'armes, lieutenant général de Bassigni, gouverneur de Langres, chevalier du S. Esprit, le 31 décembre 1585, mort en 1590, laissant des enfans de ses deux femmes Marguerite de *Haussonville*, & Claire Renée de *Choiseul*.

René du Châtelet, né de la premiere, fut pere d'Antoine, qui de Catherine de *Priessac* a

eut Pierre-Antoine, pere de René François, marquis du Châtelet, colonel général des gardes de François premier, empereur & grand duc de Toscane, qui, de son mariage avec Catherine *Fleming* d'Ardach, a eu Marie Catherine-Charlotte du Châtelet, née le 21 janvier 1720; mariée en 1748, au marquis de Marmier.

Erard du Châtelet, VIe du nom, né de Claire Renée de Choiseul, eut de Marguerite d'Orsans, Antoine, marquis de Trichateau, baron de Cirei & de Thons, marié à Louise d'*Haraucourt*, dont les deux fils Charles-Gabriel & Florent du Châtelet ont formé deux rameaux. L'aîné décédé le 6 août 1696, a eu d'Anne-Eléonore de *Thomassin* :

1. Ferdinand-Florent, marquis du Châtelet, seigneur de Lomont, marié en 1712, à Marie-Emmanuele de *Pottiers*.

2. Jean-Baptiste-François, dit le marquis d'Haraucourt, lieutenant-général des armées du Roi, du premier janvier 1748, commandeur de l'ordre militaire de S. Louis.

4. Thérese du Châtelet, veuve de N... de *Villers-la-Faye*, comte de Vaugrenant.

Florent du Châtelet, dit le comte de Lomont, lieutenant-général des armées du Roi, gouverneur de Dunkerque, décédé le 27 janvier 1732, a laissé de Marie-Gabriele-Charlotte du Châtelet de Pierre-Fitte :

1. Florent-Claude du Châtelet, marquis de Cirey, dit le marquis du Châtelet-Lomont,

né, le 7 avril 1695, fait lieutenant général des armées du Roi, le 2 Mai 1744, grand croix & commandeur de l'ordre militaire de S. Louis, fait en décembre 1751, grand chambellan du Roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar, veuf du 10 sept. 1749, de Gabriel-Emilie *le Tonnelier* de Breteuil, dont:

1. Louis-Marie-Florent, duc du Châtelet, né le 20 Nov. 1727, col. du régiment des Gardes Françoises, menin de M. le Dauphin & chambellan du roi de Pologne, duc de Lorraine, marié le 26 avril 1752, avec Diane-Adélaïde, fille de Charles-François, comte de Rochechouart, lieutenant général des armées du Roi & de Marie Françoise de Conflans d'Armentieres, dame de compagnie de madame la Dauphine, dont il n'a pas d'enfans.

2. Marie Gabriele-Pauline, née le 30 juin 1726, mariée en 1743, à Alphonse *Carafe*, duc de Montenegro.

Erard du Châtelet, VIIe du nom, seigneur de Clefmont, 4e fils d'Erard VI, eût d'Anne-Elisabeth d'*Aumont* d'Aubigni, Antoine-Charles, marquis du Châtelet, seigneur de Clefmont, lieut. gén. des armées du Roi, mort en sept. 1720. Il avoit épousé Armande-Marie, fille du maréchal de *Bellefond*, dont:

1. François-Bernardin, marquis du Châtelet, comte de Clemont, maréchal de camp, gouverneur de Vincennes, marié en 1714, avec Marie-Armande-Gabriele de Richelieu, dont est née Marie-Susanne-Armande du Châtelet, veuve sans enfans de Godefroi-Armand, marquis de Bellefond.

2. Antoine-Bernardin, dit le comte du Châtelet-Clesmont, ancien mestre de camp de cav. cape. des chasses de la capit. de Vincennes, décédé à Paris, le dernier de sa branche, le 21 sept. 1785, épousa Catherine-Michelle de *Jassaud*.

CLERMONT-sous-Biran, seigneurie en Agenois, fut érigée en marquisat par lettres de janvier 1617, regiſtrées au parlement de Bordeaux, le 2 Décembre suivant, en faveur d'Henri de *Balzac*, qui ne laissa que deux filles; Marie qui étoit la cadette, devint en 1682, héritiere de ce marquisat par la mort de Louise sa sœur. Elle avoit épousé Gaspard-Ferdinand, comte de *Marchin*, & du S. Empire, & fut mere de Ferdinand, comte de Marchin, maréchal de France, mort sans postérité.

CLERMONT, bourg considérable en Viennois, premiere baronnie de Dauphiné, a donné son nom à une illustre maison qui florissoit dès le XIe siecle, & de laquelle sont sortis un grand maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, un archevêque de Vienne, un évêque duc de Langres, deux évêques comtes de Noyon, des maréchaux de France, un grand maître des eaux & forêts de France, des chevaliers de l'ordre du S. Esprit. Aimard IIe. du nom, qui avoit pour sixieme aïeul Siboul, seigneur de Clermont, vivant en 1090, augmenta beaucoup le lustre de sa maison. Il fit le 20 juin 1340, un traité avec le dauphin Humbert II, auquel il transporta

par une donation pure & simple, les terres de la Chapelle de Recoin, la coseigneurie de Divisin, le domaine supérieur de Montferrat, &c. qui ne relevoient d'aucun seigneur, & ce prince lui donna le vicomté de Clermont en Trieves, le créa grand maître d'hôtel ou Sénéchal de sa maison & de celle de la Dauphine, avec l'intendance générale sur tous ses officiers; il en fit la seconde personne de ses états, & le déclara capitaine général de ses armées, ordonna qu'en cette qualité, il commanderoit toujours l'avant-garde de ses troupes, qu'il occuperoit le premier poste, & que son logement seroit marqué immédiatement après celui du Dauphin; qu'il porteroit l'épée devant lui, & que cette charge seroit héréditaire dans sa maison, & qu'Aimard & ses descendans en seroient investis par l'étendard de Dauphiné. Ce seigneur mort en 1349, est le quatrieme aïeul d'Antoine de Clermont IIIe du nom, grand maître des eaux & forêts de France, en faveur duquel la baronnie de Clermont fut érigée en comté, avec union des terres de la Bastie & de Paladru, par lettres, dans lesquelles le Roi lui donne le titre de cousin, du mois d'octobre 1547, registrées à Grenoble le 24 Février suivant.

CONS-la-Grandville, seigneurie en Lorraine, fut portée en mariage l'an 1641, par Marguerite de *Custine*, ci-devant abbesse de Bouxieres & fille de Jean de Custine, baron de Cons, & de Dorothée de *Ligniville*; à son mari Jean, comte de Lambertie, ma-

réchal de camp, gouverneur de Longwi & lieutenant de Roi de Nancy, second fils de Gabriel, comte de Lambertie, & de Marie-Isabelle de *Rochechouart*, & petit-fils de François, seigneur de Lambertie, de S. Pol, baron de Montbrun, chevalier de l'ordre du Roi en 1571, capitaine d'une compagnie de chevaux-légers, & de Jeanne d'*Abzac* de la Douze. La maison de Lambertie tire son nom d'un château situé en Périgord, où elle a toujours tenu un rang parmi la premiere noblesse.

Marguerite de Custine fut mere de George de Lambertie, baron de Cons & de Gauville, conseiller d'état du duc de Lorraine, maréchal de Lorraine & du Barois, bailli & gouverneur de Nanci, mort en avril 1707. Il avoit épousé en 1672, Catherine de *Lénoncourt* de *Blainville*. Il en eut, entr'autres enfans, Nicolas-François, marquis de Lambertie, chambellan du duc de Lorraine, son envoyé extraordinaire en Angleterre, en faveur duquel la baronnie de Cons-la-Grandville & la seigneurie de Pierre-Pont, furent unies & érigées en marquisat, par lettres de Léopold, duc de Lorraine, du 3 janvier 1719, enregistrées à la cour souveraine de Lorraine & Barrois, le 18 février suivant. Il avoit épousé en 1705, Elisabeth de *Ligniville*, comtesse de Tumejus, dont :

1. Antoine-François de Lambertye, marquis de Cons, baron de Lioncourt, seigneur de Villers, de Cosne, Flaveuville, Rhuty,

Chenevieres, né le 22 octobre 1718, lieutenant-colonel des gardes & chambellan du duc François de Lorraine, & du roi de Pologne; marié 1°. à Marie-Anne de *Custine*, morte sans enfans; 2°. le premier juin 1736, à Marie-Xaviere d'*Arnoud*, baronne de Massembourg, dont N... de Lambertye, né en 1772.



CORNEILLAN, est une ancienne vicomté de l'Armagnac, située sur l'Adour à une lieue d'Aire en Gascogne; le premier de ces seigneurs que l'on connoisse, est noble Guilelmus-Feudacus, qualifié vicomte dans une donation qu'il fit au mois de Mars de l'an 1042, avec sa femme Gaugis, au prieuré de S. Jean de S. Mont, de l'ordre de Cluni.

Leur fils Feudacus fit auſſi du bien au même monaſtere, comme le prouve un acte de l'an 1084, où il eſt qualifié vicomte de Corneillan. Il eſt parlé de cet acte dans le Gallia Chriſtiana.

On ne trouve le nom d'aucun de leurs ſucceſſeurs, juſqu'à l'an 1206. Noble Arſivus ou Arſius, ſeigneur & Vicomte de Corneillan, fit cette année au chapitre collégial de S. Nicolas de la ville de Nogarol, un don d'une partie de la dixme de Corneillan, dont ce chapitre jouit encore. Il épouſa Marie de *Vernede*, fille & héritiere de noble Jourdan, ſeigneur de Vernede, (terre contigue à celle de Corneillan), dont les prédéceſſeurs avoient donné en 1042, une partie de la dixme de Vernede au monaſtere de S. Jean de Saint-Mont. Arſius qui teſta en 1234, eut deux fils auxquels il partagea ſes biens. Geraud, ſon ſecond fils, eut en partage la ſeigneurie de Vernede, avec partie de celle de Corneillan; de ſa poſtérité qui prit le ſurnom de Vernede, ſont ſortis les vicomtes de Corneillan d'aujourd'hui.

Pierre Raymond, fils aîné d'Arſius, fut vicomte de Corneillan. Il eſt nommé parmi les ſeigneurs qui, en 1226, s'engagerent auprès du legat du S. Siege, à ne pas ſecourir le comte de Toulouſe. Il eut de ſa femme Jeanne de *Lavedan*, Arnaud & Izarn de Corneillan, qui rendirent hommage en 1271, au roi Philippe-le-Hardi, lors de la réunion du comté

de Toulouse à la couronne ; Arnaud, vicomte de Corneillan qui testa en octobre 1279, avoit épousé Anne, fille de Roymond *Bernard*, vicomte de Tartas, & de Mathe d'Albret. Ils eurent pour enfans Cagnard, vicomte de Corneillan ; Guillaume qui fut évêque d'Aire en 1316, & testa en 1323, & Pierre de Corneillan, grand prieur de S. Gilles en 1334, puis élu grand maître de Rhodes en 1353, mort en 1355.

Cagnard, vicomte de Corneillan, passa le 28 octobre 1367, personnellement, une transaction avec Jean, comte d'Armagnac, auquel il céda partie des hommages de plusieurs terres considérables relevant de la vicomté de Corneillan, & en reçut en échange la seigneurie de S. Germain avec 300 florins d'or ; Cagnard, qui avoit épousé Antoinette de *Montaut*, testa le 28 janvier 1373. De trois fils qu'il laissa : Pierre de Corneillan le second, fut commandeur de l'ordre de S. Jean de Jérusalem. Roger le troisieme, fut évêque de Lombès, & Arnaud-Bernard l'aîné, vicomte de Corneillan, ne laissa point de postérité de sa femme Claire de *Saint-Lanes* ; il testa le 20 novembre 1383, en faveur du fils de sa sœur Manaud de Vernede de Corneillan ; c'est ainsi que la vicomté de Corneillan passa dans la branche cadette de cette maison.

Elle avoit pour auteur Geraud de Corneillan, dit de Vernede, seigneur de Vernede,

& en partie de Corneillan, mentionné ci-dessus, qui fit hommage en 1267, au comté d'Armagnac pour sa partie de Corneillan. Il s'allia à Marie de *Lupé*, & fut probablement pere de Jean de Vernede de Corneillan, qui lui succéda en tous ses biens. Celui-ci eut pour héritier George de Vernede de Corneillan que l'on peut croire avec fondement avoir été son fils. George, dont la filiation s'est continuée jusqu'à présent, épousa en 1316, Marie de *Labarthe*; il y eut de leur mariage Jean, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, qui fut pourvu de la commanderie de la Capelle & autres par le grand maître de Rhodes, son parent, en 1354. Bernard qui fut évêque de Lescar en 1362; & autre Bernard de Vernede l'aîné, seigneur de Vernede & de Corneillan en partie, qui épousa en 1360, Longuette de Corneillan, sœur du dernier vicomte de la branche aînée. Leurs enfans furent Jean, pourvu de l'évêché de Lescar en 1402, mort en 1404. Bernard, chevalier de Rhodes, commandeur de la Ville-Dieu en 1407, & Manaud de Vernede de Corneillan l'aîné, à qui Arnaud-Bernard, vicomte de Corneillan, son oncle maternel, laissa en 1383, sa vicomté & sa seigneurie de S. Germain; ledit Manaud épousa en 1385, Navarre de *Saint-Lanes*, & testa en 1434. Alain, son second fils, fut gouverneur de la ville & château de Lectoure en 1456; Jean de Vernede de Corneillan l'aîné, & qui fit

son testament en 1486, eut de sa seconde femme Louise de *Villars*, Antoine, vicomte de Corneillan, seigneur de S. Germain, marié le 9 Septembre 1718, à Jeanne de *Touzaguet* de S. Lanes Ce vicomte qui fonda en 1510, une chapelle en l'église archipresbiterale de Corneillan, pour son château, testa le 29 novembre 1521. Son fils aîné, Jean, IIIe du nom, qui lui succéda, s'étoit allié en 1514, en premieres noces, à Jeanne d'*Armagnac*, sœur de George d'Armagnac, cardinal & évêque de Rhodès, de laquelle naquit Jacques de Corneillan, évêque de Vabres en 1553, & de Rhodès en 1560, par la résignation de sondit oncle. Jacques décéda le 30 août 1582, son pere épousa en secondes noces Florette de *Montesquiou* de Marsac; il en eut, entr'autres enfans, Jean de Vernede, IVe du nom, seigneur, vicomte de Corneillan, qui s'allia en premieres noces à Jeanne-Louise de *Montluc*, sœur de Blaise de Montluc, maréchal de France; & en secondes noces, l'an 1539, à Jeanne de *Gallard* de Brassac, fille de François de Gallard, seigneur de Brassac, & de Jeanne de Bearn. De ce mariage naquirent quatre garçons; François de Corneillan qui étoit le second fut évêque de Rhodès en 1582, & créé conseiller d'état par le Roi Henri IV, en récompense des services qu'il avoit rendus à ce prince pendant les troubles du royaume; son frere Bernardin de Corneillan, Dom & abbé

d'Aubrac, fut envoyé par le même prince à Rome, où il mourut en 1597. Les deux autres enfans de Jean IV; savoir, Antoine & Jean, sont auteurs des deux branches qui subsistent. Antoine de Vernede l'aîné, seigneur vicomte de Corneillan, épousa en 1575, Jeanne de *Lau*, fille de Carbon, seigneur & baron de *Lau*, & de Françoise de Pardaillan Gondrin. De ce mariage vinrent, entr'autres enfans, Bernard de Corneillan, évêque de Rhodès en 1614, mort en 1645; Jacques, chevalier de Malthe, mort commandeur de Sainte Eulalie; Hector-François, vicomte de Corneillan, l'aîné, fut chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, & colonel d'un régiment de son nom, à la tête duquel il servit aux sieges de Montauban; il s'allia à Jeanne de Corneillan, fille de George de Corneillan, seigneur de Montalegre, & petite-fille de Madelon de Corneillan, frere puîné de Jean IV, seigneur de Montalegre, du chef de sa femme Jeanne de *Rhodès*; ledit Hector-François fut pere de Jean, V^e du nom, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, & colonel d'un régiment de gens de pied françois en 1629, & étant mort en 1631 sans alliance, il eut pour héritier son frere Arnaud, qui quitta les bénéfices dont il étoit pourvu, & épousa en 1660, Marie, fille de Marc de *Benoît*, seigneur de Lagarde & de Merignac, de laquelle naquit, entr'autres, François-Victor,

seigneur, vicomte de Corneillan, reçu page du Roi en sa petite écurie, le 10 septembre 1695, a servi dans la premiere compagnie des mousquetaires plusieurs années, & fut pourvu d'une charge de gentilhomme de la venerie du Roi, depuis 1704, jusqu'en 1710. Il fut allié le 12 janvier 1711, à Jeanne-Françoise *Dupui*, fille de Jean, seigneur de Bartecagnard, & de Marie-Françoise de Castaing, dont :

1. Jean de Corneillan, vicomte de Corneillan, seigneur de S. Germain, S. Pot, Orlhonac, Labastide-Capdenac & Beteilles, né le 6 septembre 1712, reçu page du roi à la grande écurie le 21 décembre 1729, puis officier dans le régiment de royal marine infanterie ; il s'est marié le 30 juillet 1748, à Magdeleine-Thérese de *Lantrom*, fille de Jacques, seigneur de S. Hubert, Bruyeres, & de Jeanne de *Landon* de Sauvat, dame de Masclac, dont :

1°. Jeanne-Marie-Victoire de Corneillan, née le 12 février 1753, mariée en 1774, à Jean-Joseph *d'Espagne*, baron de Cazals en Quercy.

2°. Marie-Paule de Corneillan, née 13 mai 1754, mariée en 1777, à Jean-Joseph-Casimir de *Montvallat*, comte d'Entragues, seigneur de Croizet, Noaillac, &c. en Rouergue.

3°. Paul-François-Joseph de Corneillan, né 31 juillet 1756, au château d'Orlhonac, officier au régiment d'Artois, cavalerie, depuis 1779.

4°. Henriette - Antoinette - Marie de Corneillan, née 17 mai 1760, à Villefranche en Rouergue.

5°. Jean-Jacques de Corneillan, né au château de Masclac, 31 décembre 1761, ci-devant page de la grande écurie, puis officier au régiment de Bourgogne infanterie, depuis 1780.

II, François-Joseph, baron de Corneillan, né 18 mars 1714, chevalier de S. Louis, ancien capitaine au régiment de Condé infanterie, blessé à la bataille de Parme, marié en 1752, avec Marie-Antoinette de *Pomairol* de Camboular, fille de Charles & de Marie Valentine de *Puimisson*, sans enfans.

III. Joseph, chevalier de Corneillan, né 25 novembre 1716, chevalier de S. Louis, ancien capitaine au régiment de Joyeuse, infanterie.

IV. Anne-Paule de Corneillan, née 25 novembre 1711.

La branche des barons de Mondenar a été formée par Jean de Corneillan, dernier fils du vicomte Jean IV, lequel fut gouverneur de Rhodès, mestre de camp d'un régiment de gens à pied françois, & chevalier de S. Michel en 1599, & commanda pour sa Majesté dans les provinces du Quercy & du Rouergue; il s'allia le 2 octobre 1593, à Hélene, fille & héritiere d'Antoine, seigneur, baron de *Mondenar*, de laquelle il eut entr'autres enfans, François de Corneillan-Mondenar, nommé par Louis XIII, coadjuteur de l'évêché de

Rhodès en 1640, mort en 1646; Aimêric, ſeigneur, baron de Mondenar, marié le 22 décembre 1616, à Galiothe de *Montreā*; elle fut mere de Bernardin, baron de Mondenar, qui épouſa le 2 ſeptembre 1656, Marie de *Geneſte*, dont deux filles, Marie & Marguerite de Corneillan-Mondenar.

Il exiſtoit une autre branche de cette famille à Puilaurents dans le Languedoc, dont étoit chef N... de Corneillan, ſeigneur de la Boiſſiere, qui étant capitaine des grenadiers au régiment de la Tour-Dupin infanterie, eut un bras emporté au dernier ſiege de Maſtreck, fut chevalier de S. Louis, eut une penſion du roi de 1200 liv. Cette branche deſcendoit d'Izarn de Corneillan, mentionné dans la branche aînée; elle a fourni trois ſénéchaux du Lauragais, & pluſieurs commandeurs & chevaliers de Malte.

Ses armes ſont écartelées; au 1 & 4 d'or, à trois corneilles de ſable, 2, & 1; au 2, & 3, de gueules à une croix trefflée d'or. Supports: deux lions: couronne de marquis.

La branche de Montalegre, aînée du nom de Vernede, fondue dans celle-ci en 1600, & directement iſſue de Jeanne d'*Armagnac*, (ſœur du cardinal Georges) femme de Jean de Vernede vicomte de Corneillan, ſeptieme ayeul du chef actuel de cette maiſon, entouroit ſes armes d'une bordure à celles d'Armagnac, ſavoir: componée de huits quartiers, dont le premier étoit de gueules au léopard d'argent, le 2. d'argent au lion d'azur, & ainſi

de suite. On les voit gravées de cette maniere sur des monumens érigés par Jacques & François de Corneillan, évêque de Rhodès en 1560, & 1582.

COUCHES, bourg & ancienne baronnie du duché de Bourgogne, fut d'abord possédée par la maison de *Baufremont*, de laquelle elle passa en 1315 dans celle de Montagu, par le mariage de Marie de *Baufremont*, dame de Couches, avec Etienne de *Montagu*, seigneur de Sombernon. Il avoit pour trisayeul, Alexandre de Bourgogne sire de Montagu, fils puîné de Hugue IV, duc de Bourgogne & d'Alix de *Lorraine*. Marie de Baufremont eut pour second fils, Philibert de Montagu, qui eut en partage la baronnie de Couches, & fut pere de Hugue, allié à Jeanne de *Saillenay* ou *Seigneulai*, dont naquit Philibert II. Celui-ci épousa le 6 avril 1399, Jeanne de Vienne, qui le fit pere de Jean de Montagu, II du nom, marié à Jeanne de Mello, dame d'Espoisses. Leur fils aîné Claude de Montagu, baron de Couches, &c. chevalier de la toison d'or, qui fonda le 24 janvier 1469 avec sa femme Louise de *la Tour* d'Auvergne, la collégiale de Couches, composée d'un prévôt & de 5 chanoines, fut tué au combat de Bussy en 1470, sans laisser de postérité. Sa tante Catherine de Montagu, femme d'Alexandre de *Blezy*, fut son héritere, & eut pour fille unique, Susanne de Blezy, mariée à Christophe de *Rochechouart*, seigneur de Chandenier. De ce mariage naquit entr'autres enfans, Philippe

de Rochechouart-Chandenier, baron de Couches & de Marigny sur Ouche, qui de Françoise de *Beaufort*-Montboissier, eut Philippe II du nom, mort sans postérité, de sa femme Louise d'*Agey*. La baronnie de Couches passa à son cousin-germain Henri-Anne Pot, baron d'Antigny, fils de François Pot, seigneur de Chassingrimont, & de Gabrielle de *Rochechouart*. Sa fille unique & héritiere se maria le 1er février 1663 à Jean *Fuligny-Damas*, comte de Sandaucourt. La baronnie de Couches fut vendue par sa veuve à Paul de *Loriol* de Chandieu, comte de Digoine, décédé en 1744, ne laissant que trois filles de sa femme Marie-Éléonore de *Saux* de Tavannes du Mayet. L'aînée, Marie-Anne de Loriol, a épousé en 1725, François-Marie de *la Madeleine*, comte de Ragny, baron de Marcilly & d'Epiry, & de Couches, (1) depuis la mort de son beau-pere.

COUETION. La seigneurie de Couetion en

---

(1) Il y a actuellement deux possesseurs de cette Baronie. La moitié appellée la Creuse, appartient au comte de Ragny, & comprend partie du Bourg de Couches-S.Maurice, Créot, Mazenai, Nion & Noiron, & partie de S. Gervais & de S. Gille. L'autre moitié, dite la Montagne, est à M. de Siry de Marigny, président aux enquêtes du parlement de Paris, & comprend Essertaine, Saint Jean de Trizy, partie de Perreüil, &c. J'ignore en quel tems s'est faite cette division; ce qu'il y a de certain, c'est que les deux Barons nomment alternativement le prévôt & les chanoines de la

Bretagne, fut unie avec plusieurs fiefs, & érigée en vicomté au mois d'Avril, 1650, les lettres registrées à Rennes & à Nantes le 22 juin 1654, & le 17 septembre 1655 en faveur de Charles de *la Bourdonnaye*.

COURBONS, terre au diocese de Digne, fut donnée avec plusieurs autres l'an 1472, par le Roi René, à Honoré de Berre, son conseiller & chambellan, dont la fille Honorade de *Berre* la porta à son mari Louis de *Villeneuve*, seig. de Trans. Charlotte de Villeneuve leur fille, fut dame de Courbons, & épousa en 1497, Nicolas *de Grimaldi*, seigneur d'Antibes, trisayeul de Jean-Henri de Grimaldi, en faveur duquel cette terre fut érigée en marquisat par lettres de mars 1646, registrées à Aix le 12 septembre suivant. Son fils Honoré la vendit à André-Joseph de Brancas, dont le fils de même nom l'a revendue à Alexandre de *Roux*, seigneur de Gaubert.

COURCI; seigneurie érigée en marquisat par lettres d'août 1681, régistrées au parlement & en la chambre des comptes de Paris, les

---

Collégiale de Couches. Le prieuré qui est dans ce bourg, sous le vocable de S. George, fut uni en 1624, aux Jésuites d'Autun.

Par cet acte, Raoul céda au Roi Philippe Auguste, au nom & comme tuteur de ses neveux, tous les droits qu'ils avoient en la châtellenie d'Issoudun, & donne pour caution, entr'autres, le Sire de Sully, son cousin.

5 septembre & 15 décembre suivant, en faveur d'Henri de *Bullion*, conseiller au parlement, neveu du surintendant des finances, mort le 21 janvier 1689. Il avoit épousé Magdeleine de *Vassan*, morte à 77 ans le 25 avril 1709, dont trois enfans :

I. Angélique-Charlotte Bullion, mariée le 7 septembre 1694 à Louis *Passart*, conseiller au parlement.

II. Jean-Louis de Bullion, marquis de Courcy, comte de Fontenay sous Bris, mort conseiller de Grand chambre, à 85 ans, le 6 décembre 1736, il avoit épousé le 13 février 1685, Marie-Genevieve *Pinette de Charmoi*, morte le premier mai 1704, dont quatre enfans.

1. Jean-Charles, né le 5 novembre 1693, comte de Fontenay, capitaine de dragons.

2. Christophe-Louis, comte de Bullion, capitaine de dragons; marié, le 21 février 1735, à Antoinette de *Rouget*, d'une famille noble de Rouergue.

3. Marie-Magdeleine de Bullion, mariée le 5 janvier 1706, à Henri-Louis *le Maitre*, seigneur de Bellejame & du Quesnel, conseiller au parlement, mort en 1733.

4. Marie-Françoise Bullion, mariée, le 6 juin 1717, à Joseph-Simon *Delastre*, secrétaire du conseil.

III. Charles de Bullion, premier chambellan de Monsieur, mort le premier juillet 1721, laissant d'Elisabeth *Ridel*, fille unique, Magdeleine-Charlotte de Bullion, née le 24 dé-



cembre 1693, morte le 8 août 1723; elle avoit été mariée le 6 novembre 1719 à Jean-Paul de *Roux*, seigneur de Gaubert, marquis de Courbon, alors avocat général du parlement d'Aix, puis premier président à Pau, dont elle fut la premiere femme.

*COURLAY. Me Guillaume de Courlay, seigneur de Malassis & de Vitry sur Seine, conseiller du roi en l'hôtel de ville de Paris, ayant droit d'une rente à lui vendue par le prévôt des marchands, le 29 avril 1564, donna quittance les 27 juillet 1581, & 27 janvier 1582.

COURTEBONNE, ancienne baronnie du comté de Guines, étoit possédée dès l'an 1380 par Baudoin de *Calonne*, qui de Christine Paillard, eut Flour de Calonne, baron de Courtebonne, allié à Antoinette de *Liques*, mere de Flour ou Florent de Calonne, seigneur de Beverlinghen, baron de Courtebonne, que Jeanne de Bournonville fit pere de Flour de Calonne, 3e du nom, baron de Courtebonne, seig. de Beverlinghen & d'Alembon, mayeur de S. Omer en 1529. Il avoit épousé Claude d'*Humieres*, dont le fils Antoine de Calonne, baron de Courtebonne, fut marié avec Agnès d'*Averhoult*. De ce mariage naquit Gabriel de Calonne, abbé de Liques, qui céda son droit d'aînesse à son frere Florent de Calonne. Celui-ci épousa le 14 septembre 1577, Antoinette *le Boutellier* de Moussi, qui fut mere de Gabriel de Calonne, chevalier, seigneur & baron de Courtebonne, de Beverlinghen, Boncour,

guidon des gendarmes du comte de S. Pol, puis capitaine des chevaux légers, lieutenant du roi au gouvernement de Calais, marié le 28 juillet 1613 à Marguerite *du Belloy* de Landreton. Il en eut Charles de Calonne, en faveur duquel la baronnie de Courtebonne fut érigée en marquisat par lettres de juin 1671, registrées au parlement & en la chambre des comptes les 6 & 12 septembre 1672. Le marquis de Courtebonne fut mar. de camp, lieut. de roi à Calais, & comm. au gouvernement d'Hesdin. Il avoit épousé le 28 juin 1647, Anne, fille de Jacques de *Chaulnes*, conseiller d'état, de laquelle il eut entr'autres enfans, Jacques-Louis de Calonne, marquis de Courtebonne, maréchal de camp, lieutenant de roi de la province d'Artois, gouverneur d'Hesdin, décédé le 23 février 1705. Sa femme Marie-Françoise de *Gerard*, qui mourut le 30 novembre 1745, a eu pour fils Louis-Jacques de Calonne, marquis de Courtebonne, né le 2 mars 1699, lieutenant de roi d'Artois, fait maréchal de camp le 2 mars 1744, ci-devant capitaine lieutenant des gendarmes Bourguignons. Il a épousé le 16 avril 1735 N.. de *la Tour* S. Quentin, veuve sans enfans de N...Carnin, marquis de Lillers., & sœur du comte de la Tour S. Quentin, marié à Courtrai, & de N,... femme du baron de *Quisquen* des comtes de Carlo à Bruxelles.

COURTIVRON, seigneurie dans le bailliage de Dijon, étoit possédée dans les XIII & XIVe siecles par une branche de la maison de

Saulx

Saulx. Une portion de cette seigneurie passa en 1472 avec d'autres possessions en Bourgogne, à Robert *le Compasseur*, par succession & partage du chef de sa mere Alix de *Chauvirey*, fille de Philippe de Chauvirey, écuyer, seigneur de Bussieres, & de Claude de Grancey, qui le 17 oct. 1440, avoit épousé Tannegui le Compasseur de Créqui Montfort, pere de Robert, le Compasseur de Crequi Montfort. Cette maison, pour laquelle les terres de Courtivron & de Tarsul, ont été érigées en baronnie, d'abord par lettres non enregistrées, & en marquisat ensuite, est originaire de Champagne. La Roque, dans son traité de la noblesse, page 143, à l'article des maisons de Champagne, qui avoient conservé le privilege d'anoblir par le ventre, raporte une sentence du bailliage de Troyes du 25 février 1491, qui déclare Pierre *le Bay* noble, du côté de Simone le Compasseur, son ayeule maternelle Simone le Compasseur avoit épousé le 12 juil. 1393, Jean *Frotier*, sénéchal de Bar.

Robert épousa le 20 juillet 1471, Susanne *Boucher*, dont il eut Amé le Compasseur, seigneur de Bévi, & gouverneur de Joinville, lequel fut allié en 1498, à Jacqueline *Hennequin* de Vaubercy. De ce mariage naquit Nicolas Bénigne, seigneur de Bévi, la Mothe-le Desert & Ahui, qui en 1533, épousa Jeanne, fille de Jean de *Maillard*, écuyer, & de Bénigne de la Périère. Leurs fils aîné Claude le Compasseur, baron de Vantoux, seigneur de Bévi, &c. acquit par retrait lignager, en con-

séquence de la vente qu'en avoit faite la dame de Courtivron, la majeure partie des terres & seigneuries de Courtivron, Tarsul & dépendances que le roi Henri IV érigea en baronnie pour ledit baron de Vantoux, par lettres signées de la main de ce roi, en date du 15 juillet 1595, à son camp devant Dijon, où il est motivé, que c'est en considération des services rendus par lui & les siens, & nommément en la réduction des ville & château d'Auxonne. Claude étant mort sans enfans mâles, donna l'usufruit de ses terres à Robert Bénigne le Compasseur de Dalecneu son frere, & il les substitua en 1596 & 1603 à la charge d'en porter le surnom, à l'exclusion de tout autre, en faveur de Claude le Compasseur de Courtivron son neveu, fils de Bénigne, & de Jeanne de *Brocard*, fille de Claude de Brocard, doyen du parlement de Bourgogne, & de Françoise de Montholon. Claude qui épousa Anne, fille de Gregoire de *Bout*, écuyer, fut fait conseiller au parlement de Bourgogne le 17 juillet 1620, & conseiller d'état par lettres patentes du 9 août 1646. Ce fut en faveur de leur fils François-Bernard le Compasseur, président à mortier au parlement de Dijon, que les seigneuries de Courtivron & de Tarsul, furent érigées en marquisat par lettres de 1698, enregistrées la même année au parlement le premier juillet, & à la chambre des comptes de Bourgogne. Il avoit épousé en 1661 Thérese *Fiot* de la Marche. Son fils Jean le Compasseur, marquis de Courtivron, fut allié en 1697, à Marie-Françoise, sœur

du maréchal *Clermont*-Tonnere, dont :

1. Gaspard le Compasseur, marquis de Courtivron, aide maréchal général des logis de la cavalerie, & chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, marié le 7 août 1752, à Marie-Rose-Louise de *Cornette* de Saint Cyr de Cely, fille de Nicolas-Philippe de Cornette de S. Cyr, chevalier, seigneur, de Cely, & de Marie-Rose du *Breuil*.

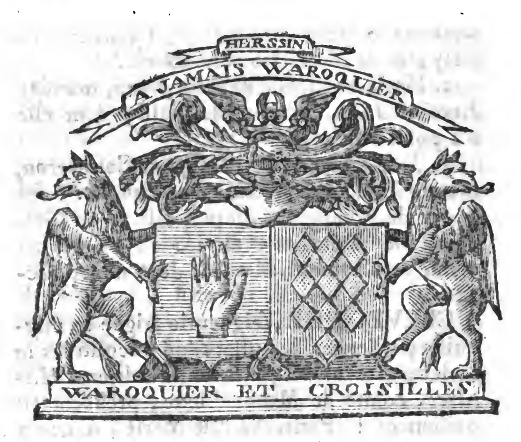
2. Marie-Françoise de Courtivron, mariée à Antoine *Joly*, marquis de Blaisi, dont elle n'a point d'enfans.

3. Jean-Claude-Magdeleine de Courtivron, mariée à Jacques, comte de *Brancion*, seigneur de Visargent, duquel elle a eu Gasparde de Brancion, mariée en 1749, au comte de *Clermont*-Mont S. Jean dont postérité.

CREVECŒUR, seigneurie érigée en marquisat par lettres de juillet 1696, registrées le 12 décembre suivant, en faveur d'Adrien d'*Hanivel*, comte de Mannevillette, président au parlement de Paris. Sa fille Marie, morte à 63 ans, le 17 décembre 1727, avoit épousé en 1688, François-Joseph, comte de *Clermont-Tonnere*, mort le 30 octobre 1705. Leur fils Philippe Aynard, comte de Clermont & de Tonnere, décédé en 1751, n'a laissé de sa femme Genevieve Armande de *la Rochefoucault de Roye*, que deux filles.

1. Marie-Charlotte-Félicité de Clermont, née le 21 août 1721, mariée le 4 juin 1738, au comte de *Lanion*, maréchal de camp.

2. Alise-Tranquille, née le 3 novembre 1724, dame du palais de la Dauphine, qui a épousé en 1746, Louis-Claude de Clermont, marquis de Montoison, enseigne des chevaux légers, Dauphin capitaine de gendarmerie.



CROISILLES, Veuder Doés ou Landres porte de gueules, à dix losanges d'or ou d'argent. Voyez l'histoire de Cambraisis par Carpentier, page 460 & suivantes. Cette maison porte le nom d'un village, tenu en fie du château de Bapaume, & selon *Gélic & Deligne*, elle est une des plus illustres du Cambraisis, où l'on connoissoit déja Heglin de *Croisilles*, qui passoit pour un des plus puissans seigneurs de cette province,

même de celle de l'Artois, vers l'an 1024, sous l'évêque *Gerard* de Cambray, avec lequel il fut envoyé en ambassade la même année par l'empereur Henri II, vers Robert, roi de France; *Duchesne*, dans son histoire de Montmorency, liv. 2., chap. 3.

Sous l'évêque *Liebert*, fleurissoit Amaury, seigneur de *Croisilles* de Fontaine, de Flesquiers, de Marquion, de Sanchy, de Lalain, de Maucourt, de Caudebronne, de Vilers, de Gouy, de Haudion, de Dadizelle, de Semeries, de Forvies, de Revel, & d'autres riches terres, situées en Cambresis, Artois, Flandres & ailleurs; voyez *Gelic*, *Franchomme* & *Leleu*, ce qui donne lieu de croire que les maisons de *Lalain*, de *Caudebronne*; de *Haudion*, de *Dadizelle*, de *Vilers*, de *Forvies*, de *Semeries*, de *Maucourt*, de *Revel* & de *Gouy*, ainsi que celles de *Canny* & d'*Esne*, de *Haranguieres* & de *Doss*, sont des branches puînées de cette Maison. Amaury de Croisille donna des biens à l'abbaye de Saint-Aubert en 1069, du consentement de sa femme *Ermentrude*, & de ses enfans, Alard, Engenulphe, Gotselin, Guy, Simon. Hugues, Watier, Raoul, & Renaud de Croisilles.

Alard de Croisilles donna plusieurs terres & berries à la même Abbaye en 1103, qui étoient près sa terre de Rongival; de l'avis de son épouse nommée *Avoise*, & de ses enfans, Alard, Jean, Amaury, & d'Agnès de Croisilles, femme de Hugue de

Beaumont, fils d'Yves, comte de Beaumont sur Oise, & frere de Mathieu; premier comte de Beaumont, marié à *Vecennes* de *Clermont*, fille de Hugues, comte de Clermont en Beauvoisis; seigneur de Lusarches & de Marguerite de *Roucy*, celle-ci fille de Hilduin, comte de Roucy, & sœur de Felice de Roucy, reine d'*Aragon*.

Alard, sieur de Croisilles, frere d'Agnès, donna plusieurs héritages au village de Lambre, à l'église collégiale de S. Pierre de Douay, & cela du consentement de ses enfans, de Hugues d'*Oisy*, de Wattier d'*Arras*, de Michel, châtelain de *Douay*, ses cousins, & en la présence de Watier de *Rasce*, de Hugues *d'Incy*, de Watier de l'*Écluse*, de Gillebert d'*Air*, de Renier, sénéchal *d'Ostrovant*, de Simon de *Bugnicourt*, chevalier & autres; il fit aussi plusieurs dons aux abbayes de S. Hubert, du mont S. Martin, & de Honnecourt en 1161, 1164, 1165.

Voici son épitaphe qui doit être en l'église de S. Hubert. *Hic jacet miles Alardus in bello, nulli secundus, à Crosilis fuit dictus, pius, clues, opulentus, si benè fecit omnibus quidni sibi fecit prius, uiator ora; M. C. LXX.* Antoine *Pouvillon*, en ses épitaphes de S. Aubert.

On trouve encore un Alard de Croisilles en 1206, 1211, 1213.

On trouve aussi un Renaud de Croisilles,

voyez les archives de *Premi* de S. Aubert & de Vauchelles; un Eustache de Croisilles, un Maurice de Croisilles, un Jean de Croisilles, en 1220, une autre Alard de Croisilles, en 1258, & celui-ci donna 200 liv. à l'abbaye de *Premi*, pour acheter un quart de la dîme de Marcoin.

Un Jean, seigneur de Croisilles, donna des biens, aux abbayes de Vauchelles, en 1245.

Agnès, dame de Croisilles, vivoit en 1234.

Wattier de Croisilles donna des biens à son cousin Gui de Croisilles, abbé d'Eaucourt, du consentement de *Jeanne* sa femme, de Jean, sieur de Croisilles, de Guillaume, de Gerard, d'Allard, & de Maurice ses freres, en 1246.

Isabeau de Croisilles, épousa Robert, seigneur de *Beaumés*, châtelain de Bapaume, duquel elle eut 1°. Robert de *Beaumés*, sieur de Boubers, pere de Marguerite de Beaumés, femme de Hugues de *Lorraine*, & de Joye de Beaumés, mariée à Jean, comte de *Sancerre*.

2°. Gille, seigneur de Beaumés, châtelain de Bapaume, épousa Ide, fille du sieur d'Escaynacourt, & d'Isabeau dame de *Croisilles* sa belle-mere. De ce mariage vint Roberte dame de Beaumés & de Croisilles, châtellaine de Bapaume, mariée 1°. à Louis de *Marigny*, fils d'Anguerand, sieur de Marigny, grand chambellan du roi Philippe-le-Bel, & souverain admi-

nistrateur de ses finances, mariée 2°. à Guï de *Mauvoisin*, sire de Rosny, frere d'Ide de Rosny, comtesse de Dreux.

Messire Pierre de Croisilles, chevalier, seigneur dudit lieu, épousa demoiselle Marie *Veronier*, dont elle eut demoiselle Jeanne de Croisilles, mariée à messire Jean de Waroquier, qui fut fait chevalier d'Artois, capitaine de Beaumont (1), par Eudes, IV duc de Bourgogne, pour s'être signalé dans le combat que le duc donna à Robert d'*Artois*, comte de Beaumont le Roger, devant S. Omer au mois de juillet de l'an 1340; lui changea les anciennes armes de sa maison, & lui ordonna de porter un écu d'azur à une main dextre d'argent à

---

(1) Extrait de l'histoire d'Artois, par dom de Vienne, Religieux Bénédictin, imprimée en 1784, et 1785, page 186 de la deuxieme partie.

« Les flamands croyant que les françois fuyoient » se débanderent pour les poursuivre. Alors le duc » de Bourgogne fit volte face, & attaqua l'ennemi avec tant de vigueur qu'il le tailla en pieces. » Robert fut en danger de perdre la vie, & reçut » plusieurs blessures. Il perdit son heaume et son » écu, & laissa quatre mille de ses gens sur la » place. Jean de WAROQUIER, originaire d'Artois, » se distingua à cette action. Le duc de Bour» gogne, pour le récompenser, le créa chevalier, » & voulut qu'il portât, au lieu des armes qu'il » tenoit de ses ancêtres, une main *dextre d'argent* » *dans un écu d'azur.*

Voyez la science des armoiries par *Palliot*, page 443, &c.



paumée, posée en pal, en son écu & bouclier, pour marques de ce fait d'armes ; il étoit fils de messire Jacques de Waroquier, III du nom, écuyer, capitaine sous le duc Eudes de Bourgogne, & de dame Marie de *Souastres*, & de ce mariage est issu postérité qui subsiste ainsi qu'on le verra dans la suite de cet ouvrage.

Quoiqu'il en soit, que cette famille passe pour avoir donné origine à bien d'autres maisons, nous nous contenterons de rapporter ici après Carpentier, la filiation suivie des Does, habitués en Hollande.

N... sire de Croisilles est qualifié de très-puissant seigneur en Cambresis, en Hainault, Flandres, Artois, Boulonnois & Picardie ; il épousa selon plusieurs auteurs *Agnès*... dont il est souvent fait mention dans les archives de Vauchelles & de Honnecourt, de S. Aubert & de Premi, de laquelle il eut 6 fils, 1°. Maurin qui suit ; 2°. Jean sire de Croisilles ; 3°. Vatier qui épousa *Jeanne* ; 4°. Guillaume ; 5°. Allard ; 6°. Girard, desquels il est fait mention dans une Chartre de l'abbaye d'Aucour en 1246.

II. Maurin de Croisilles, premier du nom, fut seigneur de plusieurs terres à Crevecœur & à Lesdain ; il est fait mention de lui & de ses enfans dans une chartre de l'abbaye d'Aucourt en 1320 ; il épousa N,... dont il eut 1°. Guillaume qui suit ; 2°. Jeanne de Croisilles, mariée à N... sieur de *Marchiennes* au Pont, dont elle eut Nicolas

M v

Avoué d'Ethun, & sire de Marchiennes au Pont, & Jean de Marchiennes, sire de Honnechies en Cambresis, qui épousa Agnès de *Vendengies*.

III. Guillaume de Croisilles, chevalier, épousa N... Dont il eut Morin qui suit;

IV. Maurin de Crosilles, second du nom, fut choisi par Guillaume, comte de Hollande & de Hainault, pour être un de ses principaux conseillers, & ministre d'état, ce qui le fit demeurer en Hollande, où il posséda la seigneurie de Vender Doès, dont il porta le nom, & que sa postérité a conservé. Il est fait mention de lui dans la chartre de 1320, ainsi que de sa femme nommée Florence de *Mynden*, fille d'Amalis *Damstel* de *Mynden*, de laquelle il eut Thierry qui suit;

V. Thiery ou Didrick de Croisilles, dit Vander-Doés, premier du nom, chevalier conseiller du comté de Hollande, épousa Clémence de *Santhorst*, de la maison de *Wassenaer*, de laquelle il eut 1°. Hugues qui suit; 2°. Maurin qui a formé une branche; 3°. Elisabeth Vender-Doés qui épousa Jacob *Van-Wonde*, sieur de Voude, fille de Jacob & d'Elisabeth *Vanzuilenanholt*.

VI. Hugues-Vender-Doés, seigneur de ce lieu, épousa N... Sayt Vander Leede, de laquelle il eut 1°. Dirick qui suit; 2°. Maurin-Vander-Doés qui épousa Eunegonde

de *Coulster*, de laquelle il eut Jean de Vender-Doés qui épousa Judith Vanden-*Hoorn*.

VII. Dirick Vender-Doés, second du nom, chevalier, seigneur dudit lieu, épousa Henriette de *Heeuvliet*, de laquelle il eut 1°. Henri qui suit; 2°. Arent Vender-Doés, doyen de S. Paulzas à Leyde, décédé en 1426; 3°. Alix Vender-Doés qui épousa Dirick Van *Ziil*., écuyer.

VIII. Henri Vender-Doés, premier du nom, chevalier, épousa Mathilde de *Vrancken*, fille d'Isaac qui mourut en 1426, laissant pour enfans 1°. Dirick qui suit; 2°. Elisabeth Vender-Doés qui épousa 1°. Pierre de *Riiswick*; 2°. Arent Hermanvan *Vestgeest*; 3°. Jeanne Vender-Doés qui épousa Philippe de *Nachtegael*; 4°. François Vender-Doés qui épousa N... de laquelle il eut sept enfans; 1°. Mathilde qui épousa Guillaume *Vender-Doés*, comme on le verra ci-après; 2°. Jeanne qui épousa Adrien *Vander-Mye*; 3°. Catherine qui épousa Philippe *Nachtegael*, & les 4 autres furent religieuses.

IX. Dirick Vender-Doés, troisieme du nom, chevalier, épousa 1°. Mathilde Van-*Outs-Hoorn*, de laquelle il eut deux fils & trois filles; il épousa 2°. Elisabeth de *Matheneſſe*, fille d'Adrien, seigneur de Matheneſſe, & de Philippe de *Spangen*, de laquelle il eut Adrien Vender-Doés, écuyer, receveur de la riche abbaye de

Rinlbourg, dont on rapportera la postérité.

Du premier lit sont issus 1°. Jacob qui suit; 2°. Guillaume Vender-Doés, chevalier, qui épousa Henriette de *Poelgeest*, de laquelle il eut trois filles, savoir: Adriane qui épousa Jean de *Lochorst*, écuyer; Henriette qui épousa Jacob *Herman-Oest-Geost*, & Marguerite, qui épousa Guillaume *Stoop* de Leyde; 3°. Mathilde Vender-Doés, qui épousa Adrien de *Poelgeest* bourguemestre de Leyde, fils de Jean, seigneur de Leylingem les warmont & de Marguerite fille de Van-*Wictan*; 4°. Mathilde dite la jeune Vender-Doés, qui épousa Dirckvan *Swictem*; Agathe Vender-Doés qui épousa Simon Frédéric *Van Swictem* écuyer, bailli de Voora, &c.

X. Jacob Vender-Doés, premier du nom, chevalier, principal héritier des biens de sa maison, épousa Alix de *Vanziil*, fille de Gerrit de Vanziil, chevalier, de laquelle il eut 1°. Dirick, mort sans postérité; 2°. Henri qui suit; 3°. Marguerite, religieuse; 4°. N... aussi religieuse; 5°. Mathilde qui épousa 1°. Jacques *Vandor*, écuyer; 2°. Gerrit V*anhooghwonde*, sieur de Block Landt.

XI. Henri Vender-Doés, chevalier, grand bailli ou écoutet de Leyde en 1518, épousa 1°. Adriane de *Boschuisen*, de laquelle il eut Jacob qui suit; il épousa 2°. Catherine de *Vriese*, de laquelle il eut Dirick Vender-Doés, chevalier, qui fut tué

au siege de Haerlem en 1573, après avoir donné de grandes preuves de son courage; il avoit épousé N..., fille de Siger *d'Alwringhem*, sieur de Hoffwege, de laquelle il eut Anne Vander Doés, qui épousa Henri Devos, fils de Guillaume, conseiller de Philippe II, roi d'Espagne & bourguemestre d'Anvers; 3°. Alix Vender-Doés qui épousa Adrien de *Haemstede* en Zéélande, écuyer; 4°. Catherine Vender-Doés qui épousa Gerrit *Van-Roon*, bailli de Putten & de Geerville, fils de Pierre, seigneur de Roon, & d'Anne de *Grave*.

Seconde branche.

VIII. Jacob Vender-Doés, second du nom, & de sa branche, chevalier, conseiller du prince d'Orange, épousa 1°. Elisabeth de *Renesse* de *Moermont* dont il n'eut point d'enfans; 2°. Claire d'*Adrichem* fille de Pierre d'Adrichem, chevalier, & d'Alix de Ramp de Harlem, de laquelle il eut 1°. Henri mort jeune; 2°. Adrien tué au service en 1574; 3°. Philippe tué au siege de Muys en 1586; 4°. Guillaume tué de même; 5°. Philippe qui suit; 6°. Adriane Vender Doés qui épousa Cornille *Vender-Myle*, châtelain & capitaine de Gonde, mort sans postérité en 1605; 7°. Catherine Vender-Doés, morte jeune; 8°. Marie Vender-Doés qui épousa Louff de *Lantschroon*, écuyer, bailli de la Haye;

elle mourut en couches à Nortwyck en 1587, laissant de son mariage Jacob *Lautschroon* qui épousa en 1615, Elisabeth *Vander-Myle*, dame de Kifhouck, & de Dubelden.

IX. Pierre Vander-Doés, chevalier, bailli, & grand maître des eaux & digues de Ryuland, écoutet de Leyde, amiral de Hollande, &c. finit glorieusement ses jours devant l'île de S. Thomas, à la tête de l'armée dont il étoit général en 1599. Il avoit épousé Philippe *de Wassenaer de Venworde*, fille Jacob de de Wassenaer du Venworde, sieur de Warmont & de Henriette d'*Egmond*, de laquelle il eut Henriette Vender-Doés qui épousa en 1610, Adrien sieur de *Matheneße* de Riviere d'Opméer, &c.

Troisieme branche issue de Dirick 3e. du nom.

X. Adrien de Vander-Doés fut administrateur des biens de la riche abbaye des dames illustres de Rinsbourg; il décéda en 1502, épousa 1°. Elisabeth de *Cats* veuve de Florent de *Cralingue*; 2°. Gertrude de *Romerswael.*

Du premier lit sont issus 1°. Dirick qui suit; 2°. Elisabeth Vander-Doés qui épousa 1°. Jean *Juychronvandewerve*, écuyer; épousa 2°. Guillaume de *Romerswaels*, Bailly de Roterdam.

Du second lit sont issus 1°. Jean, mort jeune; 2°. Adrien, mort jeune; 3°. Philippe Vander-Doés mort sans postérité; 4°. Marguerite religieuse à Rynsbourg; 5°. Corneille idem; 6°. Elisabeth religieuse *idem*; 7°. Jeanne Vander-Doés, abbesse à Terlée; 8°. Marie Vander-Doés qui épousa Gilles de *Raulin*, fille du sieur d'Agmeries & de Raismes en Hainault, issus de Nicolas *Raulin*, chancelier de Bourgogne.

XI. Dirick Vender-Doés, chevalier, seigneur en Cattendyck, au comté de Zéélande, grand bailli de Ryuland, qui épousa Josine *Van-Zuilen*, héritiere de Wanard Van-Zuilen, sieur de Nortwyck, dont il eut 1°. Jean qui suit; 2°. Wanard Vender Doés seigneur en Cattendick qui épousa Elisabeth de *Vervan Mynden*, de laquelle il n'eut point d'enfans; 3°. Job Vander-Doés, bailli de S. Maertensdyck en Zéélande; 4°. Adrien Vander-Doés, écuyer, qui épousa Digne *Gouts*, de laquelle il eut Adrien Vender Doés, écuyer, bailli d'Elfland & de Schielant, qui épousa Marie *Borsele*, fille de Nicolas & d'Elisabeth Vander-Does.

XII. Jean Vander-Doés, chev. seigneur de Noortwiick, & de plusieurs autres lieux, qui épousa 1°. Guillemine *Vanschagen*, morte sans postérité; 2°. Anne de *Nieurode*, fille de François de Nieurode & de Jeanne *Vanzuilen*, de laquelle il eut Jean qui suit;

XIII. Jean Vander-Doés, chevalier, sieur de Nootwiick de Cattendiick en partie, premier conseiller d'état à la Haye, membre de l'académie de Leyde, mort en 1604, âgé de 59 ans; il épousa en 1565, Elisabeth, fille de Thiery ou Dirck *Vanzuilen*, sieur de Haer & de Sevender & de Josephine de *Drackenbourg*, de laquelle il eut 1°. Jean Vender-Doés, curateur de l'académie de Leyde, mourut âgé de 26 ans, & fut inhumé à la Haye en 1597; 2°. Joris Vander-Doés, fut tué sur mer sous l'amiral Vander-Doés en 1593; 3°. François Vander Doés, chanoine à Utreck; 4°. Warnard Vender-Doés, tué sur mer; 5°. Dirck Vender-Doés, qui épousa N... *Varrhede*, fille du sieur Vander Horst, chevalier; 6°. Etienne ou Esteven Vander-Doés, chevalier sieur de Noortwiick, & de plusieurs autres terres, conseiller à la Haye, épousa Anne *Van Eussüen*, sœur de Gaspard, sieur de Nyenoort, gouverneur ou drossart de Coevarden, dont postérité.

Quatrieme branche issue de Dirick II du nom.

VI. Maurin Vander-Doés IV du nom, chevalier, épousa Elisabeth *Van Voorn*, fille d'Albert, chevalier, de laquelle il eut 1°. Maurin qui suit; 2°. Guillaume, abbé de Mildebourg; 3°. Badaloge, ab-

besse de Terlée ; 4°. Simon qui a formé une branche.

VII. Maurin Vander-Doés, cinquieme du nom, chevalier, épousa 1°. N... *Vande-vonde* ; 2°. Alix, fille de Foyen de Dochun, chevalier; du premier lit, sont issus 1°. Guillaume Vander-Doés qui épousa Marie de *Nieuvliet*, laquelle étant veuve, épousa Jean de *Treslong*, chevalier ; 2°. Dirick Vender-Doés qui épousa Guillaume de *Veringhede* de Maelstede, issu de Zéélande, chevalier, dont postérité ; 3°. Mathilde Vander-Doés, abbesse de Terlée ; 4°. N... Vander-Doés, qui épousa Floris *Dalemade*, écuyer.

Du second lit est issu Dirck Vander-Doés, chevalier, écoutet ou préteur de Dordrecht en 1446, grand bailli du Zuiit-Hollandt, qui mourut en 1480, après avoir épousé Jeanne de *Merougen*, fille de Tilleman, bourguemestre de Dost, & d'Elisabeth *Oem*, de laquelle il eut Maurin, mort jeune, & deux filles religieuses.

Cinquieme branche issue de Maurin IV du nom.

VII. Simon Vander-Doés, chevalier, épousa Berthe Van *Coulster Van Alèmade*, fille d'Isebran, écuyer, de laquelle il eut 1°. Isebran qui suit ; 2°. Guillaume, mort jeune ; 3°. Elisabeth & Marie, religieuses.

VIII. Isebrand Vander-Doés, né à Defs, gouverneur ainsi que ses peres des biens de l'illustre maison de *Bowele* en Zéélande; il épousa Mathilde de *Ruiven*, fille de Hugues, laquelle fut inhumée à Defs en 1471, laissant de son mariage 1o. Guillaume qui suit; 2o. Maurin Vander-Doés, écuyer, qui épousa Jeanne *Van Heuskersloot*, dont postérité; 3o. Dirck Vender-Doés; 4o. Mathilde; 5o. Agnès; 6o. Berthe; 7o. Elisabeth Vender-Doés, décédées religieuses.

IX. Guillaume Vander Doés, écuyer, épousa Mathilde *Vander-Doés*, fille de Fançois; il mourut à Delfs en 1505, laissant de son mariage 9 enfans, entr'autres, François qui suit;

X. François Vender-Doés demeuroit à Delfs: il épousa N... fille de Simon de *Velsdiick*, laquelle décéda en 1545, laissant de son mariage, 1o. Simon qui suit; 2o. Kenier Vander-Doés né à Delfs en 1516, receveur général des provinces de Gueldre & de Hollande, mort à Utreck en 1572.

XI. Simon Vander-Doés né à Delfs en 1507, écoutet de Vliclaut Plumgrave & maître des garennes de Wieringhem, bourguemestre & bailli de la Haye, épousa 1o. Elisabeth, de laquelle il eut 12 enfans, entr'autres, Guillaume qui suit;

XII. Guillaume Vander-Doés, grand écoutet de la ville d'Amsterdam en 1584,

épousa Marie *Glimneer* ; de laquelle il eut 26 enfans, entr'autres Simon qui suit ;

XIII. Simon Vander-Doés fut échevin d'Amsterdam, il épousa Marie *Butel.*

Ego Alardus dominus de Antoingh, *& de Croisilles*, « notum facio præsentibus & » futuris quod cum cariſſima mater mea » Agnes, ſuam vellet animam à periculo libe» rare eccles. B. M. de pratis quiquid deci» mo in totâ parrochiâ de Ormegnies an. » M. DC. VII. Voyez Carpentier page » 25 ».

Jou Aſlaers de Roeſias, ſeigneur de Blarenguin, & pair de Cambraiſis, & Jou « Alix, femme de monſignor Aſlaert, faiſons » ſçaivoir ke por no profit évidemment ap» parent, &c. avons vendu & vendons à » l'abbet & as couvent de S. Obiert de Cam» bray, ſix mencaldées de tiere qui ſieent en » pries & valée de Godefroy ou tieroir de » Salvigny, &c. tenus en fief de no ſignor » de Waulaincourt, &c. & cili tieres repor» taſmes & iſſimes hors atoſiors ou profit de » ladite égliſe, &c. en préſence des homs » monſignore de Waulaincourt & autres mes » amis & prochiains ; ſçavoir, Jehan de » Lonſars, Renaud de Laidoing, Enguerand » d'Eſcauſ, Robiers, Baralle, Gilles de » Selles, Godefroi-Le-Mire, Jean le Boulen» ghiers, & Simon de le Bruyere, hommes » de fiefs, as mendit ſeigneur, puis Philippe » de Kreki, de Jean Cretons, de Watier de

» *Croisilles* & de *Maurin son frere*, de
» Gillon de Glarges, de Hues d'Incy, Ro-
» bers. de Bermering, de Guy de Thianges,
» de Gillons de Roberzart, de Josse de
» Montigny, d'Anselme de Boussois, de Vis-
» tache d'Arlengh, &c. chevaliers nos Kou-
» sins & amis, a donck par nous kourtoisieme
» apieies; en no castel, &c. Fait lian de
» l'incarnatione verbe. M. CC.LXXXXIX,
» li jor del ducasse apries disners.

« Le scel représente des bandes & des
» coquilles. Voyez Carpentier, 39.

« Nous Jehans, sire de Walincourt & de
» Chisoing, Pers de Flandres, faisons savoir
» à tous ceux ki ches lettres verront & or-
» ront, ke veiant, & ayant un molt de cor-
» ruptele & de defaillanche en no loi de
» Walincourt, depuis ly établissement fait
» par no anchetres Bouduins, Buridans, sire
» de Chile, meme tierre à Kedins, par
» douist, nous por li salus de no asme &
» de no anchestres & ossi por li repos &
» pais ditos mes gens habitans en me ville
» de Vaulincourt, &c. &c. Nous avons
» apieles, huqués & convoqués à no con-
» seil molt de personnes nobles, sages
» & honorables de no viesinage, pour no
» loi bien estaulir, diviser & deublement kon-
» former. Or est il donc ke jourd'hui XV de
» Mai à ma requête se assemblerent en no cas-
» tel de Waulaincourt nobles hommes Jehans
» de Roye, sire de Hangest; Huon de Craon
» sire de Crespin, gouvernor de Guise, Philip-

» pon de Kreky, ſire de S. Belin; Boudard » de Lennius, ſire de Cuvillers; Wodon de » Ramboures, ſire de Bielcamp; *Simon,* » *ſire de Caulroy; Maurin de Groiſilles,* » ſire de Villers, &c. &c. &c. &c. *Jacke-* » *mars le Fuzeliers*, ſire de Gabbeville, » &c. &c. &c. &c. &c. & autres, tant che- » valiers qu'écuyers, &c. &c. &c. Ce fut fait » l'an de l'incarnation de N. Seig. M. CCC & » XVI, li jor ſuſdit.

« Le ſcel repréſente un ſeigneur à cheval, » tenant une épée d'une main, & de l'autre, » un écu chargé d'un lion, avec les mots J. » Johan. domini de Valincurte militis. Voyez Carpentier, page 42.

CULANT, ancienne baronnie du Béry, a donné ſon nom à une illuſtre maiſon, de laquelle ſont ſortis un grand maître de la maiſon du Roi, un amiral & deux maréchaux de France, un gouverneur de Paris & un gouverneur de la province du Berry. On la peut regarder comme iſſue des anciens ſires de Sully. Ce ſentiment eſt appuyé ſur la conformité de leurs armes, le voiſinage de leurs terres dans la même province, l'étroite liaiſon des deux maiſons; & le titre de couſin (conſanguineum) que Raoul de *Culan*, prieur de Vatan, donne au ſire de Sully, dans un acte de 1221. Ce Raoul étoit petit-fils de Guillaume, ſire de Culant, qui fonda, au mois de Mars 1181, l'abbaye de Buſſieres-les-Nonains, avec Renoul, ſon fils aîné, pere d'Hélie. Celui-ci reçut du Roi Philippe-Auguſte, l'an 1217, la mouvance

des châtellenies de Vierzon & de Charenton. Il mourut peu après, laissant ses enfans sous la tutelle du Prieur de Vatan son frere. L'aîné, Renoul II, eut de sa femme Margnerite de *Mirebeau*, Renoul III, qui vivoit en 1270. Son fils aîné, Renoul IV, eut, entr'autres enfans, Jean & Gaucelin, qui eurent postérité. Celle de l'aîné finit vers l'an 1382, en la personne de Gilbert, son arriere-petit-fils, dont la sœur Eléonore, n'ayant point d'enfans de ses deux maris Philippe de *la Trémoille* & Guichard *Dauphin*, IIe du nom, seigneur de Jaligny & grand-maître de France, institua en 1420, son héritier, Louis de Culant, amiral de France, son cousin.

Gaucelin de Culant, seigneur de S. Amand, eut de sa femme N... de *Barbezieux*, Guichard de Culant, marié à Isabel de *Brosse* de Boussac, de laquelle il eut Jean, seigneur de la Creste & Louis, seigneur de Château neuf, qui fut amiral de France. Son frere aîné épousa Marguerite de *Sully*, & fut pere de Charles, grand Maître de France, & de Philippe, créé maréchal de France en 1441. Le premier, qui fut baron de Culant, par la donation de son oncle; se maria à Beléasse de Sully, dame de Cluys, dont il eut Louis, baron de Culant, seigneur de S. Désiré, conseiller & chambellan du Roi, bailli & gouverneur du Berry. Il avoit épousé le 20 juin 1468, Michele de *Chauvigny* de Blot, qui le fit pere de Gabriel, chevalier, baron de Culant, &c. allié à Marguerite d'*E-*

pinay, de laquelle il eut, entr'autres enfans, Charles de Culant IIe du nom, baron de Mirebeau & de S. Défiré, qui continua la lignée, son frere aîné Pierre étant mort sans postérité. Sa femme Gabrielle d'*Apchier*, dame de Brécy, de Moulins & de Ste Solenge, eut pour fils Jean, lequel, par la mort de ses freres aînés sans enfans, devint héritier des terres de Brécy, Moulins & Ste Solenge. Il mourut en 1605, après avoir vendu le 11 juin 1582, la portion qu'il avoit en la baronie de Culant, au marquis de Canillac, qui acheta le reste de François de Culant, seigneur de la Forêt Grailly. Le marquis de Canillac laissa cette baronnie en 1599, à François de Beaufort, dont les successeurs la vendirent à Maximilien de Béthune, duc de Sully, qui la revendit à Henri de Bourbon, IIe. du nom, Prince de Condé, lequel la donna à Armand de Bourbon, prince de Conti, son second fils, qui l'a revendue à Michel le Tellier, chancelier de France, dont la postérité la possede à présent.

Jean de Culant laissa de sa seconde femme Claude de *Gamaches*, Louis de Culant, allié à Renée de *Clèves*, fille de Claude, seigneur de Rozoi & de Guyone de la Grange de Montigny. Leur troisieme fils, Edme de Culant, baron de Bréci, avoit épousé Françoise *Guyot*, qui lui survéquit, & eut pour héritier son fils Louis-François de Culant, baron de Brécy, seigneur de Moulins & de Ste Solenge, marié à Jeanne de *Louan*. Ses enfans sont :

I. Denis de Culant, baron de Bréci, allié le 18 avril 1730, à Marie *Coté*, veuve mois de janvier 1748, & mere de

1. Jean-Baptiste Gilbert de Culant, né au mois de Février 1736.

2. Gilbert de Culant, né le 20 Mars 1741.

3. Françoise, née le 19 avril 1733.

II. Jean de Culant, seigneur de Ste Solenge, décédé en 1747, laissant de Catherine *Aubry*.

Silvain de Culant, né en 1743.

Françoise, née en 1741.

Jeanne de Culant, née en 1742.

III. Françoise de Culant dame de Moulins, mariée à Jacques *Dérigaux*, écuyer.

CURTON : cette seigneurie située en Guyenne, ayant été confisquée sur le connétable de Navarre, le roi Charles VII en fit don par ses lettres du 4 juin 1451, registrées en la chambre des comptes, le 20 juin 1458, à Jacques de *Chabanes*, seigneur de la Palice, grand maître de France. Elle fut le partage de son second fils Gilbert de Chabannes, dont le frere aîné Jacques de Chabannes fut aussi honoré de la dignité de grand maître, puis de celle de maréchal de France, en dédommagement de la premiere dont il donna sa démission. Gilbert fut pere de Jean, & aïeul de Joachim créé comte de Rochefort tige de toutes les branches qui subsistent aujourd'hui. Il fit une substitution des terres de Curton, de Rochefort & d'Auriere, dont le

la premiere fut érigée en marquisat, par lettres de décembre 1563, regiſtrées le 15 Janvier ſuivant, en faveur de ſon fils François de Chabanes, comte de Rochefort; pere de Jean-Charles, aïeul de Chriſtophe biſaïeul de Henri de Chabanes, marquis de Curton, mort à Paris, le 16 mai 1714, ayant eu de ſa premiere femme Gabrielle de *Montlezun*, entr'autres enfans, 1. Antoine de Chabanes, marquis de Curton, marié le 13 Mars 1750, avec Charlote-Joſephine de *Gironde*, fille d'André, comte de Buron. 2. Jean, dit le comte de Chabannes, marié à M... de *Roquefeuil*, dont Pierre, dit le marquis de Chabanes, né le 14 ſeptembre 1732. Charles, dit le comte de Chabannes, né en août 1736 Jeanne-Françoiſe, née en 1735.

La maiſon de Chabanes illuſtrée par trois grands-maîtres & un maréchal de France, a encore deux autres branches, de *Saignes* & de *Pionzac*.

La premiere eſt ſubdiviſée en deux rameaux.

I. Pierre de Chabanes, ſeigneur de Nozerolles, fut marié le 8 ſeptembre 1717, avec Léonarde-Françoiſe *Galland*, dame de la Varenne, dont 1o. Léonard de Chabanes, chanoine de S. Pierre de Vienne; 2o. Marie-Françoiſe, née le 3 ſeptembre 1727, mariée en Janvier 1748, à N... de la *Marche*, ſeigneur de Puiguillon.

II. Paul de Chabanes, ſeigneur du Verger, fut marié le premier juillet 1715, avec Marie-Magdeleine *Sallonier*, dont 1. Louis-

Jacques de Chabanes, né le 29 nov. 1719, capitaine du régiment de Broglie. 2. Claude-François, né en 1720. 3. Guillaume-Hubert, né le 19 août 1723. 4. Antoine, né en 1730. 5. Charlotte-César, née en 1718.

La branche de Pionzac est subdivisée en deux rameaux.

I. Gilbert de Chabanes, comte de Pionzac, a eu, entr'autres enfans, d'Anne-Françoise de *Luzelbourg*, sa femme :

1. Gaspard Gilbert, mestre de camp du régiment de dragons de la Reine, marié à Philiberte de *S. Germain-d'Apchon*, dont il a eu Gilbert-Gaspard, né le 3 février 1714, abbé de Bonport en 1745. Jean-Baptiste, comte de Pionzac & d'Apchon, premier baron d'Auvergne, cornette de la seconde compagnie des mousquetaires, qui a épousé le 8 Mars 1743, Marie-Olive *Bernard* de Corbert, née le 14 août, 1727.

2. François-Antoine, dit le comte de Chabanes, seigneur de la Palisse, lieutenant-général des armées du Roi, Grand-Croix de l'ordre militaire de S. Louis, remarié à Marie-Félicité *du Plessis-Chatillon*.

3. Anne-Josephine, née le 16 octobre 1690, mariée en 1707, avec Anne de la *Queille*, comte de Pramenoux.

II. Thomas de Chabanes, seigneur de Belarbre, dit le comte de Chabanes, a eu d'Anne *Boyer* de Saunat, sa femme :

1. Jean Louis de Chabanes.

2. Joseph-Gaspard, évêque d'Agen en 1735.



3. Jacqueline, abbesse de Bonlieu en 1727.
4. Gilberte, religieuse à Clermont.

CUYPERS, Jean-François-Daniel-Joseph Cuypers, seigneur de Rimecourt, Opstalte, Myselwick, Zoctingen & Delbroeck, lieutenant de la cour féodale du pays de Malines, obtint changement d'armes & le titre de comte pour lui & ses trois fils, Guillaume Jean Joseph-Guilain, François-Corneille-Guilain, & Joseph-Ferdinand-Guilain Cuypers, seigneur d'Alsingen, & de Shirtoghen, par lettres de l'Impératrice Reine, du 30 Juin 1762.

Ses armes sont d'azur, à l'étoile à six raies d'argent, au chef d'or, chargé à senestre; de trois pals de gueules & un franc canton d'or, chargé d'un trefle de sinople, l'écu timbré d'une couronne de comte, sommé d'un casque.

D.

DAM, Philippe-Albert de Dam, seigneur d'Aulmerie & de Sebourg, lieutenant colonel du régiment de Ligne, dragons, obtint le titre de vicomte, une couronne à perles, & des supports, avec bannieres, par lettres du 14 décembre 1743. Il étoit fils de Joseph Van Dam, seigneur d'Audegnies, d'Aulmerie & de Schaiffinghe, & d'Anne-Florentine Van Arckel de Tricht, & petit fils de Florent Van Dam, colonel d'un régiment de 1400 hommes de pied, pour le service de la république des Provinces-Unies; & de

Marie-Agnès de Bouffu, dame d'Audegnies, d'Aulnerie & de Schaiffinghe.

Armes, coupé de gueules fur fable, à 3 tours, donjonnées & mal ordonnées d'argent.

DAVID, famille noble du Languedoc, dont une grande partie des anciens titres de Nobleffe furent brûlés avec le château de Beauregard, près de la ville de Revel, par les Huguenots; mais par ceux recouverts depuis, on remonte la filiation à

I. Guillaume de David, chevalier, feigneur de plufieurs terres dans le Haut Languedoc, eut entr'autres enfans, 1°. Germain qui fuit; 2°. Marguerite, femme de N... de *Vignolles*, chevalier, feigneur dudit lieu, homme d'une grande naiffance, & fameux capitaine, fous le nom de la Hire, qui rendit de grands fervices au Roi Charles VII.

II. Germain de David, chevalier, feigneur de Bilaris, en Albigeois, & d'autres terres, eut de fa femme dont on ignore le nom :

VII. Bernard de David, chevalier, feigneur de Bliaris en Albigeois, & d'autres terres, porta les armes, & fe diftingua par fa valeur & fes talens. Il mourut en 1442, laiffant de Noble Ifabelle de *Valiere*, dame dudit lieu, fa femme : 1°. Jean, dit l'aîné, qui fuit, 2°. autre Jean, dit le jeune, dont on ne connoît pas la poftérité.

IV. Jean de David, premier du nom, chevalier, feigneur de la Borieblanque, & de Valiere, en Albigeois, marié à Jacquette

d'*Artisat*, de la maison de Soubiran, l'une des plus anciennes du Haut-Languedoc, dont il eut :

V. Georges de David, chevalier, seigneur de la Borieblanque & de Valliere, fait gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, en récompense de ses services, & notamment de ceux rendus au siége de Mirande, comme il est dit dans le procès-verbal des preuves de Malte, de Joseph-Henri de Monspey, dont l'ayeule paternelle étoit Lucrece de David, petite-fille de Georges, & fille d'Alexandre de David, lequel y est reconnu issu de bonne race & lignée, & cadet d'une bonne maison du Languedoc. Il mourut en 1570; ayant épousé en 1536, Isabeau de *Guillermi*, sa cousine, fille de noble Jean de Guillermi, chevalier, seigneur de Larturié, & d'Anne de *Soubiran* de Brassac, dont il eut, 1°. Armand qui suit; 2°. Alexandre qui suivra: 3°. Jean Georges, mort sans postérité;

4°. Magdeleine, femme de noble Jean de *Morige*, seigneur de Visols, près de Lavor.

VI. Armand de David, chevalier, seigneur de Borieblanque, de Beauregard, de Durfort, &c. particulierement connu sous le nom de sieur de la Borieblanque, servit toute sa vie avec honneur & distinction, & prit alliance, 1°. en 1595, avec demoiselle, Eléonore d'*Aquaviva*, fille du marquis Alphonse d'Aquaviva, d'une maison illustre d'Italie, alliée à plusieurs Souverains, & qui a fourni plusieurs cardinaux; & 2°. en

1608, avec Jeanne de *Mandinelli*, fille de Noble Geran de Mandinelli, & de Magdeleine *Caseneuve*. Il eut du premier lit, 1°. Isabeau, femme de noble Abel de *Viala*, seigneur de Bonilpe; & du second, 2°. Jean qui suit; 3°. Abel, seigneur de Bararause, mort sans postérité.

VII. Jean de David, IIe. du nom, chevalier, seigneur de Beauregard & de Saint-André, né en 1609, servit au siege de Bordeaux, sous le maréchal de la Melleraye, & épousa en 1648, Jeanne de *Durfort-Deyme*, fille de Thomas, seigneur de Caujac & de Deyme, & de Jeanne de *Portal*, de laquelle il laissa:

VIII. Pierre de David, chevalier, seigneur de Beauregard & de Saint-André, né en 1651, marié en 1679, à Guillaumette-Marie-Anne de *la Gardie*-Saint-Laurens, fille de Charles de la Gardie-Saint-Laurens, d'une famille noble & ancienne du Haut Languedoc, & de Catherine de Citon-d'Espine, dont 1°. Alexandre, qui suit; 2°. Sebastien, dit le chevalier de Beauregard, mort sans postérité, capitaine au régiment de Solre; 3°. Paul, sieur de la Rigaudié, mort comme le précédent, & lieutenant au même régiment.

IX. Alexandre de David, chevalier, seigneur de Beauregard & de Saint-André, appellé le comte de Beauregard, né en 1680, tué chevalier de Saint-Louis, & brigadier des armées du Roi, en 1747, à l'attaque des retranchemens du Col-de-l'Affiette. Il avoit

épousé en 1717, noble demoiselle Marie de Conzie, dont 1°. Alexandre-Amable, qui suit: 2°. Alexandre-Auguste, dit le chevalier de Beauregard, qui a mérité par ses services, des bienfaits, entr'autres d'être décoré dès l'âge de 22 ans, de la croix de S. Louis; 3°. Anne-Elisabeth, mariée, sans enfans; 4°. Adelaïde-Marie-Fleur; 5°. Angélique-Anne-Reine, morte fille, le 11 Mars 1764.

X. Alexandre-Amable de David, chevalier, seigneur de Beauregard & de Saint-André, appellé d'abord le comte de Saint-André, & depuis la mort de son pere, comte de Beauregard, né en 1721, a été fait officier à l'âge de 9 ans, s'est trouvé en 1734, au siege de Philisbourg, n'en ayant encore que 13 accomplis, a passé par les grades de capitaine, de major, & de commandant de bataillon du régiment de Cambis, puis chevalier de S. Louis, pensionnaire du Roi, colonel à la suite de l'infanterie; marié en 1763, à Elisabeth-Denise de *Fortin-de-Piles*, fille de Toussaint-Alphonse, chev. marquis de Pilles, baron de Baumes, &c. & d'Anne de *Geoffroy* d'Entrechaux d'Arennes, dont:

1°. Alexandre-Joseph, dit le marquis de David;

2°. Alexandre-Jacques-Isidore;

3°. Alphonse-Auguste de David de Beauregard, né le 26 novembre 1768, reçu page du grand Maître de Malte, au prieuré de Provence, 29 mai 1781.

4°. Arnaud-Hipolite de David Beauregard,

né le 17 avril 1770, reçu page du grand Maître, le 22 Octobre 1782.

5. Aimée-Elisabeth-Sophie, demoiselle.

VI. Alexandre de David, fils de George de David, & d'Isabeau de Guillermi, chevalier, seigneur de Valiere, a suivi comme ses ancêtres, la profession des armes, a épousé demoiselle Louise de *Foudran-Coutençon*, fille d'Antoine de Foudran Coutençon, dont la mere étoit Jeanne de *Choiseul* de Traves, dont

1°. Antoine, chevalier, seigneur de Valliere, Crecy, Foncegrive, Charuel, Roignains, Brameloup, Saint-Georges & le Verney, mort sans postérité;

2°. Lucrece, qui succéda à son frere dans tous ses biens qu'elle porta dans la maison de *Monspey*, par son mariage, en 1652, avec Louis de Monspey, chevalier, seigneur de Lussey, de Domben, &c. cadet d'une ancienne & illustre maison de Bresse, dont elle a laissé postérité, qui a retenu le nom de Monspey-Valliere.

Armes, écartelé au 1 & 4 d'azur, à la harpe d'or, cordée de même, qui est de *David*; & au 2 & 3, aussi d'azur, au sautoir d'or, cantonné de quatre étoiles de même. Supports, deux griffons; cimier, couronne de marquis, & devise: *Memento, Domine, David.*

* DAVY, jugement rendu par Laurens *Davy*, seigneur de la Fautriere, conseiller du Roi en ses conseils, &c. Romain *Boivin*,

conseiller du Roi, & trésorier de France, & Charles *Boutren*, conseiller du Roi, &c. commissaires pour sa Majesté en la généralité de Rouen, en procédant à l'état & registre des gentilshommes résidans en l'élection de Mortagne, le 2 Mars 1624. *Orig.*

DENIS, Jean Denis, archer de la garde du corps du duc Charles de Bourgogne, fut anobli par lettres de février 1475, enregistrées à Lille.

* DES-HALLUS. Obligation passée devant *Chaussiere* & *Prieur*, notaires au châtelet de Paris, le 23 Décembre 1658, faite par dame Florence *Hervé*, veuve de Christophe *des-Hallus*, secrétaire du Roi; M^e. Charles des-Hallus, conseiller au parlement de Metz; Jacques *Hervé*, trésorier de France, à Poitiers, au profit de Marc *Treton*, de la somme de 21600 liv.

Acte passé devant *Bouret* & *Prieur*, notaires, le 10 Janvier 1661, par lequel ladite *Hervé* a mis ès mains dudit Treton les provisions de son office de secrétaire du Roi.

DIEUDONNÉ, Jean Baptiste Dieudonné, conf. intime de madame la princesse Charlotte de Lorraine, abbesse de Remiremont, fut anobli en 1767, par l'empereur François, Ier du nom, pour services par lui rendus à cette princesse, & en considération de ce qu'il est issu de Marguerite de Rosieres, sa mere, d'une des anciennes familles nobles de la Veline. S'étant pourvu à l'effet d'obtenir des

lettres-patentes, afin de faire homologuer son diplome, il a plu à sa Majesté, le feu Roi Louis XV, de lui accorder de nouvelles lettres, en date du mois de Juin 1770, lesquelles ont été enregistrées tant au parlement, qu'en la chambre des comptes de Lorraine, dans le courant du mois de septembre de la même année. Il a épousé, 1°. Marie-Françoise *Gronel*; 2°. Colette *Moniere*. Il a eu du premier lit, I. Jean-Baptiste Romary, II. Amé-François-Thiébaut, 3. Charlotte-Antoinette; & du second lit, 4. Marie-Barbe Dieudonné.

Armes d'or, à deux léopards d'azur, passans l'un sur l'autre, armés & lampassés de gueules; celui de la pointe couronné, à la bordure engrelée de gueules.

DOMMER. Jean-François *Dommer*, natif d'Amsterdam, fut naturalisé par lettres du 18 Décembre 1743, & anobli par autres lettres du 21 décembre de la même année.

DONGELBERG, petite ville & seigneurie en Brabant, fut érigée en baronnie en faveur de Jacques-Philippe de *Dongelbert*, par lettres du 3 Juillet 1662. Cette terre fut donnée par le duc Jean II, l'an 1503, à son frere naturel, Jean, dit *de Meuwe*, seigneur de Wawre. Celui-ci épousa Marguerite de *Pamele*, & en eut, entr'autres enfans, Louis, sire de Dongelberg, dont lui & sa postérité ont pris le nom. Il mourut en 1383, laissant de sa femme Ide d'*Herbais*, Jean & Gautier. L'aîné, sire de Dongel-

berg & de Château-Serain, épousa N... de *Hamal*, dont le fils Louis, bailli du pays Roman, n'ayant point eu de postérité, nomma pour son héritier, par son testament de l'an 1470, Jean de *Malaise*, fils de sa sœur Jeanne. Ce Jean de Malaise, mort en 1486, fut pere de Jean II, décédé en 1518, & dont la fille Françoise, dame de Dongelberg, épousa Guillaume d'*Argenteau*, seigneur d'Esseneux. Leur postérité posséda Dongelberg jusqu'en 1659, que cette seigneurie rentra dans celle de Gautier de Dongelberg, second fils de Louis & quatrieme aïeul de Jacques-Philippe de Dongelberg, chevalier, seigneur de Scovenberg & Broëck, qui racheta de Guillaume Ulric d'Argenteau, la seigneurie de Dongelberg, érigée en baronnie en sa faveur, par lettres du roi Philippe IV, du 3 juillet 1662. Son fils Philippe-Adrien, grand bailli du Brabant Walon, fut créé comte de Dongelberg, par lettres du Roi Charles II, du 25 Octobre 1692.

DORIDANT, famille de Lorraine, anoblie par lettres du duc Charles IV, données à Mirecourt, le premier mars 1663, & vérifiées le 21 du même mois, en faveur de Jean Doridant, capitaine du château de Bruyeres, gruyer de Bruyeres, par lettres du duc Charles V, du 16 mars 1673, confirmées par décret du duc Charles V, du 22 novembre 1676.

DROUVILLE, terre située en Lorraine, fut érigée en baronnie, par lettres du duc

Charles IV, données vers l'an 1630, en faveur d'Antoine de *Gastinois*, bailli & gouverneur de Luneville, colonel d'un régiment de cavalerie, & général des armées de Lorraine, fils de Christophe de Gastinois, seigneur de Drouville, Sorneville, Moncel-sur-Seille, maître des requêtes de l'hôtel de Charles, cardinal de Lorraine, évêque de Metz & de Strasbourg, & gouverneur pour son service de la terre souveraine de Gorze, & de Catherine de *Go de Noviant*. Le baron de Drouville, qui avoit pour sœur Anne de Gastinois, mariée à Louis de *la Mothe*, seigneur de Lanfroicourt, Courcelles & Vandleville, fils de Louis de la Mothe, seigneur de Freydeau, Marchainville & Francheville, conseiller d'état, & maître des requêtes de l'hôtel du grand duc Charles en 1560, & de Catherine d'*Avrillot*, sa première femme, avoit épousé Renée de *Savigny*, fille de Vary de Savigny, seigneur de Leymont & de Chardoigne, gouverneur & bailli de Bar, & d'Antoinette de *Florainville*; il en eut pour fille & unique héritiere Marie-Antoinette de Gastinois, baronne de Drouville, morte sans enfans, de son mariage avec Gaspard baron de *Mercy*, général-major des troupes Bavaroises, tué à la bataille de Fribourg en 1644.

Antoinette-Louise de *Lambertye*, marquise de Gerbeviller, arriere-petite-fille de François de *Savigny*, oncle de la baronne de Mercy, ayant été dotée de la baronnie

de Drouville, le marquis de Gerbeviller, son mari, l'a vendue conjointement avec elle à Jean Baptiste, baron de *Mahuet* & de l'empire, conseiller d'état du duc Leopold, premier président de son parlement de Nancy, & son envoyé extraordinaire à la cour de France, mort à Paris dans le cours de ses négociations, le 26 août 1721, âgé de 73 ans, sans avoir été marié, & ayant légué la baronnie de Drouville, à son neveu Charles-Ignace, baron de Mahuet & de l'Empire, comte de Lupcourt.

DUBOIS, famille de Lorraine qui remonte à Etienne *Dubois*, prévôt de Nancy, anobli par Charles III, le 8 Janvier 1556, porte d'azur, à la fasce d'or, surmontée en chef de trois lionceaux de même, & en pointe, trois bandes ondées & alaisées de même; & pour cimier deux pennes de l'écu, au lion naissant d'or, tenant une bande d'azur, fol. 17, reg. 1557.

Etienne Dubois fut anobli en considération des services de Louis Dubois son pere. Il se démit de son office de prévôt en 1565. Il étoit seigneur de Champigneulle, dont il fit transport en 1556, conjointement avec François-Louis Grennetier de Vezelize, son beau-frere, à cause de la comtesse Levéel, sa femme, à Catherine de *Heu*, veuve de Jean de *Haussonville*. Il est cependant encore qualifié seigneur de Champigneulle en 1571. Il épousa Catherine *Levéel*, veuve de Claude Gonnin, & fille de Nicolas Levéel, prévôt

de Luneville, & de Genon Haaus, dite Cachet, dont il eut Anne Dubois, mariée à François *Guerin*, ſeigneur de Gorze & des Allées en partie.



DUMAS DE CULTURES, famille de la ville de Mende en Gevaudan, laquelle a fait preuve de ſa nobleſſe, pour être page du Roi, devant M. d'Hozier, & de laquelle étoit noble François Dumas, marié à Jeanne *Guine*, fille de meſſire Nicolas d'Airebedouſe, ſeigneur Dellairac, & coſſeigneur d'Anduze, lequel donna une quittance le 25 ſeptembre 1550.

Le chef actuel de cette famille eſt noble Jean-Jacques Dumas, ſeigneur de Cultures,

le Fan, Recoules, Coulanhes, &c. ancien officier de dragons, fils de noble Jean-François Dumas, seigneur de Cultures, page du Roi, & de Susanne *Daudé de la Barthe*, marié à demoiselle Marie de *Salles de Ladoux*, fille de messire Henri de Salles de Ladoux, & de Thérese de *Cabrieres*, par contrat du 19 février 1759, de laquelle il a eu, 1°. Jean-Baptiste Dumas de Cultures, dit l'abbé de Cultures, chanoine de l'église de Basas.

2°. Noble Théodore Dumas de Cultures;

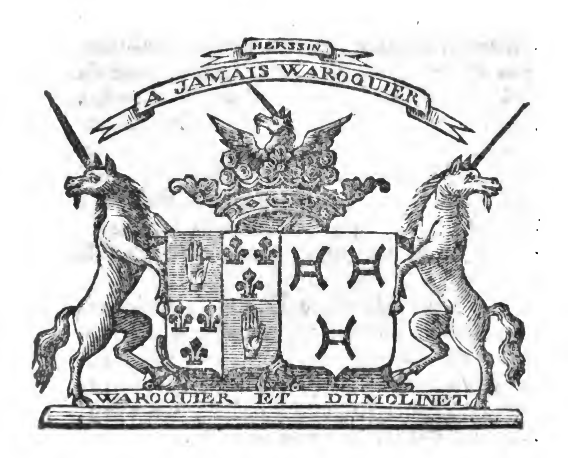
3°. Noble Charles-Urbain Dumas de Culture, né à Mende en Novembre 1763, cadet gentilhomme au régiment de Savoie-Carignan, depuis Angoulême, le 3 juin 1779, sous-lieutenant, le 23 avril 1782.

4°. & 5°. Deux demoiselles.

Jean-Jacques a pour freres vivans; 1°. noble Henri Dumas de Cultures, vicaire-général & grand archidiacre de l'église cathédrale de Bazas, abbé de Fontguillen, ordre de Citeaux, audit diocèse;

2°. Noble Jean-Jacques Dumas de Cultures, cornette de la compagnie de mestre de camp du régiment de dragons de monseigneur le Dauphin.

3°. Noble Charles Dumas de Cultures, capitaine des grenadiers au régiment de Savoie Carignan, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis; puis commandant en second à Marsal, où il s'est marié & a postérité.



DU-MOLINET, ou Dumoulinet, Molinet, maiſon noble & très-ancienne, originaire de Senlis, dont les armes ſont d'argent à trois anilles ou fers de moulin de ſable poſés 2 & 1.

Selon Claude de *Moraine*, évêque de Séès, en ſon livre intitulé les oraiſons funebres & tombeaux, fol. 80, le prémier auteur connu de cette famille eſt Robert du Molinet, lequel poſſédoit des charges très-honorables en la ville de Senlis, comme il a été prouvé par un contrat de l'an 1334, par lequel on voit qu'il épouſa Edelme de *la Croix*, dont il eut Jean du Molinet, guidon de la com-

pagnie de M. de *la Trimoille*, dont il eut : Jean du Molinet, marié à N... dont il eut, 1°. Jean du Molinet qui suit ; 2°. Laurent qui suivra ; 3°. N... du Molinet, habitué en Flandre, & dont sortit Jean du Molinet, né à Desurennes, diocèse de Boulogne, fut aumônier & bibliothécaire de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, & chanoine archidiacre de Valenciennes, se rendit fameux par ses écrits, & mourut en 1607 ; 4°. Guillaume qui suivra ; 5°. N... du Molinet, habitué au Maine.

Jean du Molinet, fils de Jean, fut seigneur d'Archicourt, marié à N... dont il eut, 1°. Jean du Molinet, écuyer, seigneur d'Archicourt, qui fut homme d'arme de la compagnie du sieur de Moyencourt après le décès du sieur de Waroquier, son beau-frere, qui lui donna ses armes & ses chevaux. 2°. Demoiselle Anne du Molinet, mariée à noble homme Waast de Waroquier, écuyer, seigneur de la Mothe & de Méricourt, lieutenant de cinquante hommes d'armes de la compagnie du sieur de Moyencourt, & capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes des anciennes ordonnances, fils de messire Louis de Waroquier, chevalier, seigneur de la Mothe & de Méricourt, lieutenant de cinquante hommes d'armes & maître d'hôtel du Roi, & de Marie de *Wignacourt*, lequel fit son testament par acte passé devant Adrien *Morel*, notaire à Dourlens, le 25 août 1537, par lequel il donne sa compagnie & son cheval à

Jean du Molinet, son beau-frere, institué son épouse, son héritiere, & ordonne être inhumé en la sépulture de Marie de Wignacourt, sa mere.

Laurent du Molinet, écuyer, seigneur de Trousseau sur-Seine, frere de Jean & de Guillaume, tous enfans de Jean; s'habitua en Champagne, y épousa Perenelle dont il eut Gilles qui suit, & Olivier dont on ignore la destinée.

Gilles du Molinet, fils de Laurent & de Pernelle, épousa Jeanne *d'Areis*, dont il eut Laurent du Molinet, marié à demoiselle Remye de *Mœurs*, dont il eut:

Beaude du Molinet, écuyer, marié à demoiselle Agnès *Cocquelot*, dont Miles du Molinet, curé de S. Eloi de Rheims, Jeanne du Molinet, alliée à Jacques *Cauchon*, seigneur de Vernesay, vicomte de Launoy, & Laurent du Molinet, troisieme du nom, épousa Jeanne *Boucherat*, dont il eut 1°. Agnès du Molinet, mariée à Jean Cauchon, seigneur de Vernesay; 2°. Pierre qui suit; 3°. Catherine du Molinet, mariée à Jean *Graillet*, échevin de Châlons.

Pierre Dumolinet, écuyer, épousa Jacquette *Cousin*, fille de Jean, écuyer, dont il eut: 1°. Nicolas, mort sans enfans; 2°. Simonette, morte sans enfans; 3°. Laurent qui suit:

Laurent du Molinet, écuyer, quatrieme du nom, épousa demoiselle Louise *Braux*, fille de Pierre, écuyer, seigneur de Fleu-

rent, dont 1°. Pierre du Molinet, prévôt élu & ancien échevin de Châlons; 2°. Marie du Molinet, mariée à noble homme Charles *le Gorlier*, échevin; 3°. Louise du Molinet, mariée à Jean *Petit*, écuyer, prévôt de Sainte-Menehould. 4°. Claude du Molinet, mariée à Gui *du Courtil*, écuyer, seigneur de Soudé.

Pierre du Molinet, écuyer, second du nom, épousa demoiselle Marie *Linage*, fille de noble Antoine Linage, seigneur de Loisyn, écuyer, président & lieutenant général au bailliage & siege présidial de Vitry, dont 1°. Claude de Molinet, mariée à noble homme Jean *Ytan*; 20. Louise décédée sans enfans; 30. Laurent du Molinet, ecuyer, conseiller du Roi, élu à Châlons, épousa Madeleine Linage; 4°. Marie, décédée sans enfans; 5°. Jacquette décédée sans enfans; 6°. Pierre qui suit; 7°. Perette, décédée sans enfans; 8°. Nicolas, décédé sans enfans; 9°. Madeleine du Molinet, mariée à Jacques Dubois, écuyer, sieur de Marson, dont Jacques Dubois, Louis & Madeleine Dubois; 10°. Laurent Dumolinet, seigneur de Cuys, héritier avec les MM. Dubois, de Laurent du Molinet, de Madeleine *Linage*, firent le partage de ses biens, par acte passé devant *Dubois*, notaire à Châlons, le 23 février 1655. (Minute chez Ecoutin, notaire en 1775.)

Pierre du Molinet, troisieme du nom, écuyer, fils de Pierre & de Marie de Linage,

fut prévôt de Châlons, marié à demoiselle Claude *Lhopital*, fille de Claude, écuyer, seigneur de la Chapelle & Vraux & de Louise *Girardin*, dont il eut, 1o. Pierre qui suit; 2o. Claude du Molinet, chanoine régulier & procureur général de la congrégation de Sainte Genevieve, né à Châlons en 1620, se rendit célebre pour les recherches sur l'antiquité; c'est lui qui a mis la bibliotheque de Sainte Genevieve dans un état qui l'a rendue l'objet de l'attention des curieux; & mourut universellement regretté en 1687. Voyez le Dictionnaire historique des grands hommes. 3o. Louise du Molinet; 4o. Marie du Molinet.

Pierre du Molinet, écuyer, sieur de Saint Martin & de Loisie, quatrieme du nom, prévôt de Châlons, fut maintenu dans sa noblesse, par arrêt du Conseil du 10 Novembre 1671, & portoit ses armes différemment que ses ancêtres; savoir, d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois croissans de même. Il épousa demoiselle Claire *Forest*, dont il eut, 1o. Armand-Joseph du Molinet, baptisé à Châlons en Mars 1651, eut pour parein, Armand, prince de *Conty*, & pour marreine, Anne duchesse de Longueville.

2o. Pierre du Molinet.

3o. Louise du Molinet.

Guillaume du Molinet, frere de Laurent & de Jean du Molinet, enfans de Jean, ayant travaillé vingt-deux ans au greffe, fut reçu procureur du Roi en la chambre des

Comptes, au lieu de Jean *Egret*, le 7 septembre 1492, confirmé dans son office, le 27 Octobre 1496, décédé en 1522. Il épousa demoiselle Marie *Larcher*, qui, selon l'armorial de la Chambre des Comptes, manuscrit à la bibliotheque du Roi, étoit fille de Gervais Larcher & de Denise *Bonnet*; & selon d'autres, fille de Benoît Larcher, conseiller du Roi, général en sa cour des Aides, & de Marthe *Gilbert*.

Il laissa de son mariage, 1°. Gervais qui suit; 2°. demoiselle Marie du Molinet, mariée le... à Jean *Rigolet*, écuyer, avocat en parlement, dont il eut Jeanne Rigolet, mariée à Claude *le Prevot*, seigneur d'Andeli.

3°. Pierre du Molinet, argentier du Roi, parrein de Simon, fils de Simon Marion & de Catherine Pinon, baptisé à S. Jean en Greve, le 17 février 1571.

Gervais du Molinet, chevalier, reçu procureur du Roi de la Chambre des Comptes, en survivance de Guillaume, son pere, le 28 mars 1518, fut installé à la mort de son pere en 1522, fut compris dans un rôle de sommes payées à plusieurs officiers de la Chambre, du premier octobre 1531. (*Orig.*)

Il épousa; 1°. demoiselle Anne *Duval*, fille de Denis Duval, seigneur de Stors, écuyer, & de Louise de *Bec de Lievre*; & laquelle, comme épouse dudit Gervais du Molinet, fut marreine avec demoiselle Anne du Molinet, de Marie du Molinet, fille de

René du Molinet & de Marie *Menisson*, baptisée en l'église S. Jean en Greve, le 9 Novembre 1570, étant âgée de quatre ans 10 mois & neuf jours. Elle fut aussi marreine de Simon *Marion*, baptisé en la même église, le 2 janvier 1572; & tutrice des enfans de Nicolas *Pinon*.

Gervais du Molinet épousa en secondes noces, selon l'armorial de la chambre des Comptes ci-dessus, demoiselle Anne *Dudrac*.

Il eut pour enfans; 1°. Guillaume qui suit; 2°. demoiselle Catherine du Molinet, morte en 1554, ayant été mariée le 28 février 1544, à messire Nicolas Pinon, écuyer, seigneur de Mancy, près de Gien & de Bardillon, frere de messire Simon Pinon, écuyer, seigneur de Bardillon, conseiller au châtelet, qui, en cette qualité, fut présent au contrat de mariage de son frere.

3°. Robert du Molinet, chevalier, seigneur de Grosbois, vicomte de Corbeil & de Ligny, grand audiencier de France, fut parrein de Robert Duval, fils de Germain & de Marie du Molinet, baptisé à S. Jean, le 16 janvier vier 1596. Il fit donation à Robert *Duval*, de son bien, à la charge de porter son nom & ses armes.

4°. Louis du Molinet, nommé évêque de Sées après la mort de Pierre *Duval*, son oncle, fut sacré à Rome le 17 octobre 1564, & mourut le 3 Mars 1601.

5°. Anne du Molinet, marreine de Marie

du Molinet, fille de René, baptisée à Saint Jean en Greve, le 9 novembre 1570, fut mariée, 1°. à Pierre de *Morennes*, écuyer; 2°. à Pierre *Fromillé*, écuyer, & eut du premier lit, Claude de Morennes, nommé à l'évêché de Sées après la mort de Louis du Molinet, son oncle.

6°. Messire René du Molinet, écuyer, seigneur de Ligny, marié, 1°. à demoiselle Marie *Thibault* de Sery, fille de Nicolas Thibault, écuyer, seigneur de Sery, procureur général du parlement de Paris, & de demoiselle Françoise *Antonis*; marié, 2°. à demoiselle Marie *Menisson*, dont il eut, Marie du Molinet, baptisée, paroisse Saint Jean en Greve, âgée de quatre ans dix mois & neuf jours, le 9 Novembre 1570, ayant pour marreine demoiselle Anne *Duval*, veuve de Gervais du Molinet, & demoiselle Anne du Molinet, mariée 1°. à Germain Duval, écuyer, seigneur de Fontenay-Mareuil, grand audiencier de France, dont Nicolas Duval, baptisé à S. Jean en Greve, le 5 septembre 1598, ayant pour parrein noble homme Nicolas Duval, conseiller au parlement, & pour marreine Charlotte Pinon veuve de M. le Roy de la Potterie; mariée 2°. à Jacques *Mangot*, écuyer, avocat général au parlement de Paris, fils de Claude Mangot, seigneur de Villeron, & de Genevieve *Sevin*, dont elle eut, 1°. Claude Mangot, chevalier, garde des sceaux de France, dont postérité. 2°, Françoise Mangot,

mariée 1°. à Joachim *Rouhault*, marquis de Gamaches, dont postérité. 2°. Le 3 Novembre 1590, à messire Germain Duval, chevalier, seigneur de Fontenay-Mareuil, écuyer ordinaire de la grande écurie, capitaine des gardes de la porte, gouverneur du château du Louvre, & gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, & laquelle étant veuve & tutrice de ses enfans, donna une quittance le 10 juin 1620.

Messire Guillaume du Molinet, chevalier, fut reçu procureur du Roi en la Chambre des Comptes, en survivance de Gervais, son pere, le 18 septembre 1552; il fut le premier qualifié procureur général, fut installé à la mort de son pere, le 20 Octobre 1559, assista au contrat de mariage de messire François de Waroquier, écuyer, seigneur de Méricourt & de Combles, son parent & affin, du 6 août 1564, fut parrein de Simon Marion, baptisé à la paroisse S. Jean en greve, le 2 Janvier 1572, & décéda le 13 juillet 1582.

Demoiselle Charlotte du Molinet, fille de Guillaume, général des monnoies, fut mareine de Valentine, fille de M. Me Robert *Becquet*, conseiller du Roi, général des monnoies, & de demoiselle Valentine de *Malleville*, baptisée à S. Jean en greve, le 19 juillet 1581.

Demoiselle Françoise du Molinet étoit veuve, le 4 mai 1564, de Michel *Fercy*, écuyer

écuyer, licentié ès droits, enquêteur ordinaire à Alençon.

D'une autre branche qui a toujours conservé les armes de Dumolinet, & qui paroît avoir dérogé à sa noblesse, étoit Jean du Molinet, sieur de Hardemare en Normandie; il fut d'abord cadet aux gardes en *1625* & *1626*, servit cavalier volontaire dans la compagnie du comte de *Grancey*, cavalerie en Piémont en *1627*, fut ensuite conseiller du Roi, receveur des tailles en l'élection d'Alençon jusqu'à la suppression de cette charge, puis valet de chambre de madame douairiere d'Orléans; fut anobli, tant en considération des services de ses prédécesseurs, des siens, que de ceux de ses ancêtres, par lettres de 16... & décéda en Novembre 16... Il épousa demoiselle Renée *Mandroux*, dont il eut, 1°. Jean du Molinet, valet de chambre de madame d'Orléans en survivance de son pere.

2°. Jacques du Molinet, écuyer, seigneur du Buisson, reconnu parent de Louis du Molinet, évêque de Sées, servit d'abord volontaire à la citadelle du Havre, puis en Flandre dans le régiment de cavalerie du comte de Chambos, compagnie du Chafault, puis dans le régiment de Grancey, lieutenant de la compagnie d'Ingloux, au siege d'Alexandrie & de Dunkerque; en Catalogne, dans la compagnie d'Ordonnances du comte de... où il fut blessé & perdit ses chevaux d'équipage, & en plusieurs autres endroits

& occasions, fut confirmé avec sa mere & ses freres dans l'anoblissement de leur pere par lettres du... maintenu dans sa noblesse, le 3 avril 1666. Il épousa Marie Uger d'*Erard*, dont il eut Barbe du Molinet, mariée, 1°. à François *Paulmier*, chevalier, seigneur des Fontaines; 2°. le 30 juin 1659, à messire François d'*Espinay*-Saint-Luc, chevalier, seigneur de Vaux, capitaine de cent hommes d'armes, mestre de camp de cavalerie, aide de camp du Roi & maréchal de bataille, veuf de Catherine *le Guay*, dont postérité.

3°. Pierre du Molinet, écuyer, passa au service de Portugal, & servit, cavalier volontaire, dans le régiment du comte de Matay, commandant sous les ordres du comte de Schomberg, général des troupes; & se trouva aux sieges & batailles de 1664 & 1665, où il donna des marques de valeur.

4°. François du Molinet passa au service de Portugal avec son frere, & servit avec autant de distinction.

5°. Jacques Robert du Molinet, âgé de 17 ans en 16...

6°. Noël du Molinet, âgé de 10 ans en 16...

René du Molinet sieur de Premoisseau en Normandie, portoit les armes ci-dessus, fut d'abord major du régiment de la Luzerne, infanterie, en 1700; se trouva à l'attaque de Verdun en Hollande, où il fut blessé d'un coup de mousquet au côté gauche; à l'attaque

de Câloos en Piémont, où il reçut un coup de mousquet dans le bras; à la bataille de Senef, où il reçut un coup d'épée au côté; il fut anobli avec son fils, capitaine audit régiment, par lettres données à Versailles en 1700; ses armes réglées par le juge d'armes, le 3 septembre 1705.

* DUMONT. Vente faite devant Pierre *Delaval* & Ambroise Jacob, notaires à Châlons, le dernier septembre 1555, par noble homme Me Claude *Proche*, seigneur de Vermerenille, conseiller du Roi & receveur général de ses finances en la province de Champagne, commissaire & procureur général & spécial, député par le Roi, avec noble homme & saige Me Thierry *Dumont*, seigneur d'Assy, aussi conseiller du Roi & maître des requêtes de son hôtel, par lettres d'août 1555 & septembre suivant, à l'effet de vendre & engager, à condition de rachat perpétuel des domaines, aides & gabelles en la province de Champagne, jusqu'à concurrence de 15000 l. de rente, &c. à demoiselle Perrette *de Fer*, veuve de feu Jacques *Morel*, demeurant à Châlons, de la ferme du huitieme des vins vendus en détail au village de Pongny, élection dudit Châlons, moyennant la somme de 500 liv., &c.

DURAND, famille de Lorraine, originaire de Savoie, anoblie par lettres de Charles III, données à Nancy, le 16 novembre 1568, en faveur de Louis Durand, natif d'Aisne, en Savoie, marié le 15 janvier

1553, à Claude Regnault, veuve de Ragon Bourcier; les armes ſont: tranché de gueules & d'or, à la faſce d'azur, accompagnée de deux léopards contrepaſſans celui du chef d'argent, & celui de la pointe de gueules; cimier, un lion aſſis, tenant en ſa patte droite une boule d'or, & environnée de deux pennes d'or, tranchées d'azur, le tout porté d'un armet morné d'argent, orné de ſes lambrequins.

DUSART, Jean-Baptiſte-Philibert Duſart, ſeigneur de Molembais, Couteville & Plonik, fut élevé à la dignité de baron, pour lui & ſes deſcendans mâles & femelles, par lettres du 3 mars 1742, avec faculté d'appliquer ce titre ſur telles terres qu'il trouvera convenir.

Armes, parti au premier, coupé d'azur & de ſable, à la faſce d'argent, chargée de trois lettres, de ſable poſé ſur le coupé, accompagné en chef, d'un aigle d'argent, & en pointe d'un lion léopardé d'or, au 2 burellé d'argent & d'azur, de douze pieces.

DUX, Pierre Benoît Dux, avocat au Conſeil de Brabant, fut anobli par lettres du 14 août 1756.

Les armes ſont d'argent, à dix roſes de gueules, 4, 3, 2 & 1.

E

ECHEVERRIA-y-Betran, Don Joseph, d'Echeverria, secrétaire en la secrétairie du Conseil suprême d'Espagne, au département du royaume de Sicile, fut créé baron, lui & ses descendans mâles & femelles, par lettres du 10 septembre 1742.

Les armes, échiqueté de sable & d'argent, parti de gueules, à deux bandes d'or.

EICK, haut & puissant seigneur Maximilien-François, comte d'Eyck & du S. Empire, chevalier de l'ordre de l'Aigle blanc, conseiller d'état intime de l'électeur de Baviere, envoyé extraordinaire à la cour de France, épousa haute & puissante dame Jeanne-Anne-Joséphine-Antoinette-Marie, comtesse de *Konisfeld*, dont Marie-Anne-Joséphine-Antoinette-Ursule d'Eyck, mariée en 1784, à Amable-Charles *Henequin*, vicomte d'Ecquevilly, colonel du régiment du Roi cavalerie, chevalier honoraire de Malte.

ENTRAGUES. Donation de 80000 liv. faite le 14 octobre 1748, par N... de *Sadoc*, en faveur de N... marquise d'Entragues, insinuée à Paris en février 1749.

* ESNEVAL. Assise tenue par Guillaume *de la Fontaine*, lieutenant-général de noble

homme Jean *Salvain*, chevalier, bailli de Rouen, le 13 décembre 1437, pour le fief de Greinteville, qui fut à messire Jean *Poignant*, donné à Guillemette *Heudeley*, & le revenu de la terre de... qui fut à feu messire Charles d'*Esneval*, chevalier, donné par le Roi, à Robert *Barro*, écuyer, &c. *Orig.*

ESPINAI, terre qui a donné son nom à une illustre maison de Bretagne, fut érigée en marquisat, par lettres d'octobre 1575, registrées le 20 Septembre 1576, en faveur de Jean premier, sire d'*Espinai*, & comte du Duretal, du chef de sa femme Marguerite de *Scepeaux*. Leur petite-fille Françoise d'Espinai, fille de Claude, devint en 1609, héritiere d'Espinai & de Duretal, par la mort sans enfans de son frere, Charles, marquis d'Espinai. Elle avoit épousé Henri de *Schomberg*, comte de Nanteuil; & leur fils, Charles de Schomberg, pair & maréchal de France étant mort le 6 juin 1656, sans enfans, sa sœur Jeanne de Schomberg, épouse de Roger *du Plessis* de Liancourt, dame de la Rocheguyon, devint héritiere des marquisats d'Espinai, & comté de Duretal, passés par alliance dans la maison de la *Rochefoucaut*.

ESPOISSES, ancienne baronnie de Bourgogne, que Françoise de *la Plâtiere*, fille de François de la Platiere, & de Catherine *Mottier* de la Fayette, & niece du maréchal de Bourdillon, porta en mariage,

l'an 1573, à Louis d'*Ancienville*, baron de Reveillon, en faveur duquel cette baronnie fut érigée en marquisat par lettres de janvier 1613, registrées à la Chambre des Comptes de Dijon, le 18 mars 1617. Leur fille unique Anne d'Ancienville, dame de Prie, fut la troisieme femme d'Antoine de *la Grange*, seigneur d'Arquien, dont Achille de la Grange, comte de Maligni & marquis d'Espoisses marié à Germaine-Louise d'Ancienville, dame des Bordes. Leur fille Françoise de la Grange, marquise d'Espoisses, fut mariée le 21 mai 1661, à Guillaume de *Peichpeirou* de Comminges, comte de Guitaut, chevalier des ordres du Roi, que sa femme morte sans postérité en 1667, institua son héritier; il se remaria en 1669, à Elisabeth-Antoinette de *Vetthamon*, dont Louis-Athanase de Peichpeirou de Cominges, comte de Guitaut, marquis d'Espoisses, maréchal de camp en 1719.

ESQUIERES. Les terres d'Esquieres, de Pressy & Ennexes furent érigées en marquisat par lettres patentes de 1712, registrées à l'élection provinciale d'Artois en faveur de Joseph-François *de Partz*, chevalier, seigneur d'Esquieres, de Pressy, d'une ancienne noblesse d'Artois, alliée aux maisons les plus considérables de cette province.

Le marquis d'Esquieres épousa en 1702, Jeanne Isabelle de *Beaufort*, dame de Hersin, veuve de Guy de *Monchecaux*, seigneur de Wavars, & fille d'Antoine-Joseph, sei-

gneur de Laffus, &c. & d'Antoinette-Adrienne de *Mont S. Eloy*, dont, entr'autres :

I. Emmanuel-Ambroise de Partz de Pressy, marquis d'Esquieres, allié en 1743, à N... de *Fontaines*, fille du comte de Fontaines, mestre de camp de cavalerie, dont la postérité existe au château de Willemant près Hesdin.

II. François-Gaston de Partz de Pressy, évêque de Boulogne en 1743.

III. Catherine de Partz de Pressy, alliée en 1731, à Jean-François *d'Alsace-Hennin-Lictard*, marquis d'Alsace, dont Jean-François Joseph d'Alsace-Hennin-Lictard, chambellan de Sa Majesté Catholique, lieutenant colonel à son service, allié, le 19 mars 1768, à Albertine-Françoise de *WanderWerve*, dame de l'ordre de la Croix étoilée, fille du comte de Vorsselaer, membre des états nobles de Brabant, dont François-Théodoric & Pierre-Simon, chevalier de Malte.

ESSEN, Michel-Thomas Van Essen, conseiller, pensionnaire de la ville d'Anvers, fut anobli par lettres du 18 décembre 1745, avec pouvoir d'ajouter à ses armes, une couronne au lieu de bourlet.

ESTERNAI, seigneurie érigée en marquisat, en faveur de Michel *Larcher*, président en la chambre des comptes de Paris, par lettres d'août 1653, registrées au parlement & en la Chambre des Comptes, les 12 & 20 janvier 1654.

ESTOGES, ancienne baronnie en cham-

pagne, élection de Châlons, fut portée en mariage, l'an 1572, par Antoinette d'*Anglure*, fille unique & héritiere de Jacques d'Anglure, vicomte d'Estoges & de Vandeline de *Nicey*, à Chrétien de *Savigny*, seigneur de Rosne, de Tonnois, &c. chambellan de François de France, duc d'Alençon. Il fut pere de Charles, dit Saladin d'Anglure de Savigny, vicomte d'Estoges, baron de Rosne, &c. grand sénéchal de Lorraine, substitué aux nom & armes d'Anglure, par son aïeul maternel. Celui-ci eut de Marie *Babou*, fille d'honneur de la Reine, Antoine-Saladin d'Anglure du Bellai de Savigny, vicomte d'Estoges, maréchal des camps & armées du Roi, pere, par sa femme Louise-Angélique de *Braux*, de Marc-Antoine Saladin d'Anglure du Bellai de Savigny, en faveur duquel la seigneurie d'Estoges fut érigée en comté, par lettres de Septembre 1682. Le comte d'Estoges décéda en 1688, & avoit épousé en 1673, Marie-Jeanne de *Rouville*, dont les deux fils Charles-Nicolas & Marc-Antoine, moururent sans postérité, & eurent pour héritiers Jean-Baptiste-Erard, marquis de *Livron*.

ESTRÉES, seigneurie dans la Flandre vallone, érigée en comté par lettres de 1623, en faveur de Charles-Philippe d'*Ongnies*, baron de Rollencourt, gouverneur d'Aire, allié à Eléonore-Hypolite d'*Ongnies*, fille de Robert & d'Eléonore de *Bailleul*, dont 1°. Isabelle-Claire, alliée à Nicolas-Fran-

çois de *Marnix*, vicomte d'Ogimont, baron de Pottes.

2°. Claude-François, comte d'Estrées, mort sans postérité. 3°. Charles-Philippe, comte d'Estrées, baron de Rollencourt, allié à Marie-Marguerite d'*Ursel*, fille de Conrard, comte d'Ursel, baron de Hoboken. 4°. Jean-Gérard-Dominique d'Ongnies.

F.

*FABRY, Guy *Carré*, conseiller du Roi en son conseil d'Etat, & secrétaire de ses finances, ayant droit par transport de messire Pierre *Seguier*, chancelier de France, & de dame Marguerite *Fabry*, son épouse, de dame Marie Fabry, veuve de messire Philbert, comte de *Pompadour*; icelles héritieres de feu messire Jean Fabry, conseiller du Roi en ses conseils, leur frere, d'une rente, en donna quittance, le 11 septembre 1655. *Orig.*

FAVERNAU, Jérôme-Antoine *Favernau*, fut anobli par lettres du 19 avril 1747.

* FAVEROLLES, Laurent de Faverolles, conseiller du Roi, auditeur des comptes, exécuteur du testament de dame Agnès-Elisabeth de Faverolles, sa sœur, du 13 décembre 1697, donna une quittance le 29 août 1698. *Orig.*

Noble homme Jean de *Faverolles*, contrôleur des gages de la Chambre des Comptes & Noelle *Lambert*, sa femme, firent une vente à Marc *Treton*, écuyer, par acte passé devant le *Vasseur & Demas*, notaires à Paris, le 15 Novembre 1640. *Orig.*

FAUGE. L'Empereur Ferdinand III mettant en considération les grands & importans services rendus à la maison d'Autriche, par Claude-Henri, dit le capitaine de *Fauge*, & son frere Charles de Fauge, général en chef des troupes de Savoie, & de celles de Charles IV, duc de Lorraine, les éleva à la dignité de francs barons de l'empire, avec toute leur postérité de l'un & de l'autre sexe, par lettres données à Vienne, le 23 octobre 1651.

La famille de Fauge est originaire de Savoie. Alexandre de Fauge eut pour fils Guigues, écuyer, marié en 1521, à Antoinette de *la Chapelle*, de laquelle il eut Claude de Fauge, seigneur de la Chapelle, qui testa en 1587, ayant été allié en 1563, à Claudine *Bernard*, fille d'Ignace, seigneur de Cossy, de laquelle il eut entr'autres, Jean Antoine de Fauge, qui épousa en 1599, Philippe-Suzanne *des Chavannes*, fille de Philippe, seigneur de Reigney, gentilhomme du duc de Savoie, & de Claudine de *Michaillos*. De ce mariage vinrent entr'autres Claude-Henri & Charles de Fauge, qui furent créés barons en 1651. Ce dernier fut tué à Bar-le-duc, le 19 octobre 1652, sans

enfans de Claudette-Charlotte de *Galean*, fille d'Antoine-Maximilien, comte de Galean, & de Renée *de Ligniville*. Son frere aîné Claude-Henri, baron de Fauge, seigneur de S. Felix, Marey, &c. au diocese de Geneve, avoit épousé en 1635, Jeanne *Huguenin*, qui fut mere de Charles, baron de Fauge, capitaine au service de France, qui n'ayant point eu d'enfans d'Elisabeth de *Grignancourt*, épousa en secondes noces, en 1670, Marie *le Mercier de Montigny*, fille de Claude-Pierre, seigneur de Servance, dont, entr'autres, en 1671, François-Gabriel, baron de Fauge, mort en 1739, lieutenant colonel d'un régiment de milice. Il fut marié, 1°. à Henriette-Françoise Ferrand de Martigny, du pays de Luxembourg; 2°. à Marguerite de *Mange* de Villebois, fille de François & de Catherine *Chasot*, morte en 1743. Du premier lit sortit:

Anne-Marie, née baronne de Fauge, mariée, 1°. à Jean-Baptiste *Girault*, seigneur de Genevrieres & de Bellefonds, duquel elle n'a point eu d'enfans; 2°. à Claude-Joseph Girault, seigneur de Vitry, Essey, Genevrieres & Bellefonds. De ce second mariage sont nés;

1°. Claude-Joseph Girault, mousquetaire du Roi dans la seconde compagnie.

2°. René-Hubert Girault de Vitry, aussi mousquetaire dans la même compagnie.

3°. Jean-Henri Girault d'Essey.

4°. Marguerite Girault, mariée le 2 oc-

tobre 1741, à Jean-Baptiste-Pierre *Pietrequin*, seigneur de Gilley & de Mons.

Du second mariage du baron de Fauge, sont issus :

I. Philibert-Michel, baron de Fauge, lieutenant au régiment d'Harcourt, cavalerie, marié le 17 mars 1749, à N... *Renaudot*, dont il n'a point eu d'enfans.

II. Charles-Nicolas-Antoine-Apollinaire, dit le chevalier de Fauge, lieutenant réformé au corps des dragons du régiment des Volontaires Royaux, marié à Châtillon-sur-Seine, le 15 décembre 1749, à Barbe *Verriere* de Montbart, veuve de Gerard *Siredey* de Grandbois, ancien capitaine d'infanterie & chevalier de S. Louis, dont il n'a point eu d'enfans.

III. Marie Magdeleine, née baronne de Fauge.

IV. Anne-Gabrielle Bernarde.

V. Marie-Anne, baronne de Fauge.

FELLER, Dominique Feller, secrétaire du Conseil de Brabant, natif de la province de Luxembourg, fut anobli par la Reine Marie-Thérese, le 28 janvier 1741.

Les armes, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois treffles d'argent.

FIGUEROLA, Don Raimont Figue-Rola-y-Argullot, conseiller d'état & au Conseil privé à Bruxelles, obtint la permission de porter le titre de comte aux Pays-Bas, par lettres du 16 octobre 1748.

FONTAINE, haut & puissant seigneur

Philippe Aymard, chevalier, marquis de Fontaine, baron de Moulins, ſeigneur de Sacy, la Folle, &c. ancien lieutenant, chef de brigade des gardes du corps, maréchal de camp, chevalier de S. Louis, mort paroiſſe S. Euſtache en avril 1785.

FOUCQUES, élection de Bernay en Normandie; de ſable, au lion contourné d'or, à une cicogne d'argent, affrontant le lion & une fleur de lys d'or miſe entre deux.

Adrien Foucques fut anobli par lettres de 1634, confirmées en 1665. Il épouſa demoiſelle Anne *Morin*, dont 1°. Pierre qui ſuit; 2°. François Foucques, maintenu dans ſa nobleſſe avec ſon frere, le 9 juin 1667.

Pierre Foucques, chevalier, ſieur de Beauchamp, Duparc, vicomte de Bernay, fut marié, paroiſſe S. Gervais, à Paris, le 30 mai 1666, à demoiſelle Marie d'*Herbanne*, fille de Henri, valet de chambre du roi & de demoiſelle Jeanne-Marie *Pigeon*; préſens François Foucques, écuyer, ſieur du Parc, frere; André de *Croiſy*, écuyer, ſon couſin germain; Adrien de Croiſy, écuyer, couſin germain; Jean *Audiger*, beau-frere; demoiſelle Renée de *Fournival*, ſa ſœur; Pierre Audiger, oncle; Pierre Audiger, couſin germain.

FRANQUETOT de Coigny, maiſon noble de Normandie, dont étoit Antoine de Franquetot, ſieur de Coigny, fut vicomte de Carantan, lieutenant-général du Cotentin, préſident à mortier au parlement de

Rouen, par la démission de Gilles *Anzeray*, le 2 Juillet 1629; il épousa Eléonore de *S. Simon* Courtomer, dont il eut :

Robert de Franquetot, sieur de Coign y Cretteville; d'abord lieutenant général au bailliage de Cotentin, président à mortier, sur la résignation de son pere, le 20 avril 1637, mort à Youplet, le 25 novembre 1666; son cœur fut inhumé aux cordeliers de Rouen, & son corps à Franquetot. Il épousa Anne *Anzerans* de Courandon, fille de Jean, président à mortier au parlement de Rouen, dont :

Jean-Antoine de Franquetot, comte de Coigny, commença à servir en 1618, dans une compagnie de gendarmerie, se trouva en 1620, à l'attaque du pont de Cé, aux sieges de S. Jean d'Angely, de Cleraç, de Montauban & de Monheur en 1621; de S. Antonin, de Montpellier en 1622; de la Rochelle en 1627 & 1628; à l'attaque du pas de Suze, aux sieges de Prival & d'Alais en 1629; à la conquête de la Savoie en 1630; au siege de Nancy en 1633; à la bataille d'Avein en 1635; aux sieges de Corbie en 1636; de Landreçy & de la Capelle en 1637, de S. Omer en 1638; d'Hesdin en 1639; d'Arras en 1640; d'Aire en 1641; fait enseigne de la compagnie des gendarmes de la Reine mere, le 30 juin de cette année; captaine lieutenant de la même compagnie, à la mort du comte *d'Interville*, par provisions données à Narbonne, le 4 avril 1642,

il la commanda aux ſieges de Collioure, de Perpignan, la même année; à l'armée de Picardie en 1643; on lui accorda, par brevet du 27 ſeptembre de cette année, en conſidération de 25 ans de ſervice, une penſion de 4000 liv. Il ſervit au ſiege de Graveline en 1644, de Bethune & de S. Venant en 1645; créé maréchal de camp par brevet du 26 mai 1646, il ſervit aux ſieges de Dunkerque, Labaſſée & de Lens en 1647, au ſiege d'Ypres, à la bataille de Lens en 1648, & fut employé maréchal de camp à l'armée de Flandre ſous le prince de Condé, par lettres du 10 ſeptembre, il y paſſa l'hiver; ſe démit de la compagnie des gendarmes de la Reine, & quitta le ſervice au mois de juillet 1649. Il obtint l'érection de ſa terre de Coigny en comté vers 1650; fut marié, le 6 juin 1634, à Magdeleine *Patry*, dame de Villeroy, héritiere de ſa maiſon, dont il eut, 1°. Robert-Jean-Antoine qui ſuit; 2°. Renée, mariée à ſon couſin François-Hilarion de *Franquetot*, marquis d'Auxais, petit-fils de Louis de Franquetot, ſeigneur d'Auxais & de Diane de *Montmorency*-Foſſeux.

Robert-Jean-Antoine de Franquetot, comte de Coigny, commença à ſervir en 1667 dans les mouſquetaires, fut fait cornette de la colonelle générale de la cavalerie, le 6 décembre de cette année; il s'en démit le 4 mai 1671. Volontaire dans l'armée du roi en 1672, il ſe trouva à tous les ſiéges de cette campagne, meſtre-de-camp, lieutenant du régi-

ment royal étranger, par commission du 19 février 1673; il servit cette campagne dans l'armée de monsieur, au siége de Mastrich, qui se rendit au mois de juin, à l'armée d'Allemagne, sous le vicomte de Turenne en 1674; il y combattit le duc de Lorraine & le comte de Caprara, qui furent défaits à Stinzeim, proche Philisbourg, au mois de juin, à la retraite des ennemis, au-delà de Nekre, & du Mein, où leur arriere-garde fut battue à Ladembourg au mois de juillet, à la bataille d'Enshcim, près Strasbourg, où le duc de Lorraine fut une seconde fois défait en octobre, à la défaite de six mille chevaux, à Mulhausem en décembre. Il fit la campagne de 1675 dans l'armée d'Allemagne, commandée successivement par le vicomte de Turenne & monseigneur le prince de Condé : il étoit en janvier au combat de Turkeim, où l'électeur de Brandebourg, le duc de Lorraine, le duc de Bournonville furent forcés d'abandonner leur camp, & de repasser le Rhin à la levée des siéges d'Haguenau, par les ennemis au mois d'août, & de Saverne en septembre. Servant en Allemagne sous le maréchal de Luxembourg en 1676, il se trouva à la prise de Montbelliard en décembre : En Allemagne, sous le maréchal de Crequi en 1677, au combat de Cokesberg près Strasbourg au mois d'octobre, à la prise de Fribourg en novembre. Il eut part sous le même maréchal en 1678, aux combats de Rhinfeld, de Gegenback, à la prise du Fort-de-Kell au mois

de juillet. Il étoit en 1679 dans l'armée du même maréchal, sur le bas-Rhin, lorsque l'électeur de Brandebourg fut deux fois battu près de Minden au mois de juin. Gouverneur de Caën sur la démission du duc de Montausier, par provision du 15 janvier 1680; par autre provision du 20, grand bailli de cette ville, sur la démission du sieur la Croisette. Il servit en 1681 au camp du comte de Sourdis en Artois, & fut fait inspecteur général de la cavalerie, par ordre du 22 octobre : en 1682 & 1683, il étoit au même camp. Il servit à l'armée de Flandre en 1684, sous Monsieur & le maréchal de Schomberg, qui commandoit l'armée d'observation, destinée à couvrir le maréchal de Crequi, qui assiégeoit Luxembourg. Il fut du camp de la Saone commandé par le marquis de la Trousse, l'année 1685; fait brigadier de cavalerie par brevet du 11 février 1686, fut du camp de la Saone sous le comte de Sourdis en 1688; de l'armée d'Allemagne sous le maréchal de Duras en 1689, à la prise de Bretten, de Stafurt, de Dourlach, d'Etlinghen au mois de juin. Maréchal-de-camp par brevet du 10 mars 1690, il fit la campagne d'Allemagne sous Monseigneur & sous le maréchal de Lorges; il n'y eut aucune expédition. Il se démit au mois de janvier 1691, du régiment royal étranger, en faveur de son fils : il partit pour l'Allemagne sous le maréchal de Lorges, qui se tint sur la défensive. Il partit pour la campagne de Flandre en 1692, sous Monseigneur.

& le maréchal de Luxembourg; il se trouva à la prise de Namur en juin, au combat de Stéenkerke au mois d'août. Créé lieutenant-général des armées du roi, par provision du 30 mai 1693, il en fit les fonctions cette campagne & la suivante, à l'armée de Catalogne, sous le maréchal de Noailles, à la prise de Rose & du fort de la Trinité au mois de juin. Au passage de terre, à la vue des Espagnols & à leur défaite près de Bergès au mois de mai 1694; le comte de Coigny fit à cette action plusieurs belles charges, il étoit à Palamos, qui fut emporté d'assaut, & à la prise de Gironne au mois de juin, à celle du Château d'Ostalric en juillet, de Castel-Solit, & à la levée du siége d'Ostalric par les Espagnols au mois de septembre. Directeur général de la cavalerie à la création de ces charges, par ordre du 22 décembre de cette année; il l'a été jusqu'à la mort. Il continua de servir en 1695 dans la Catalogne & dans le Roussillon, sous le maréchal de Noailles, ensuite sous le duc de Vendôme; les ennemis assiégeoient Castel-Solit : le comte de Coigny, chargé de conduire un convoi, força le 29 mai les passages; après une longue résistance, le convoi passa pendant l'action; le comte de Coigny eut un cheval tué sous lui, il eut part à la levée du siége de Palamos par les Espagnols au mois d'août. En 1696 & 1697, sous le duc de Vendôme, général de l'armée de Catalogne & de Roussillon, il contribua à la défaite d'un corps de cavalerie du prince

Darmſtat à Oſtalric, dans la Catalogne en juin; à la victoire remportée ſur Vélaſco à Saint-Felici; pendant le ſiége de Barcelonne au mois d'août, le roi donna au comte de Coigny le gouvernement de cette ville, par proviſion du 20; la paix ſe fit en 1697. La guerre recommença en 1701; le comte de Coigny fut nommé pour commander dans le pays des Gueldres, Venlo, Ruremonde, Stewensvert ſous l'électeur de Baviere, par lettre du 27 février; & dans l'armée de Flandre ſous le maréchal de Boufflers, par autre lettre du 30 juin: il ne ſe fit aucunes hoſtilités, il ſervit à l'armée de Flandre ſous monſeigneur le duc de Bourgogne & le maréchal de Boufflers en 1702. Sous les maréchaux de Villeroy & de Boufflers en 1703, il ſe trouva au ſiége de Nimegue, lorſque les ennemis furent pouſſés ſous le canon de cette place au mois de juin 1702, à la priſe de Tongres au mois de mai 1703. Il commanda en chef à l'armée de Moſelle, par pouvoir donné à Verſailles, le 28 mars 1704 juſqu'au jour de ſa mort; la deſtination de cette armée étoit de ſe porter en Flandre ou ſur le Rhin, ſuivant le beſoin. Il fut grand bailli & gouverneur de Caën, & mourut à Conigsmarkren près Thionville, après trois jours de maladie, le 10 octobre 1704. Il avoit épouſé en 1688 Marie-Françoiſe de *Goyon* Matignon, morte le 11 octobre 1719, laiſſant pour fils:

François de Franquetot, duc de Coigny, ſeigneur de Villeroy, de Maiſoncelles, de Croi-

filles, de Poligny, baron de Nogent-sur-Loire, né 16 mars 1670, fut d'abord connu sous le nom de marquis de Coigny; il entra aux mousquetaires le 19 octobre 1687, marcha à la prise de Philisbourg le 29 octobre 1688, de Manheim le 11 novembre, de Frankendal le 18. Cornette de la compagnie, mestre-de-camp du régiment royal étranger, par brevet du 15 janvier 1689; il servit à l'armée d'Allemagne sous le maréchal de Duras, à la prise de Bruchsal, de Bretten, des châteaux de Staffurt, de Gochsheim, de Dourlach, d'Etlinghen, de Pforsheim. Capitaine au même régiment, par commission du 23 juin 1690, il servit à l'armée de la Moselle, sous le marquis de Boufflers, à l'assaut & à la prise de la ville & du Château de Cokum, fut du détachement que le marquis de Boufflers envoya au duc de Luxembourg, qui combattit à Fleurus le premier juillet: le marquis de Coigny s'y distingua; il y fut blessé. Mestre-de-camp, lieutenant du même régiment, sur la démission de son pere, par commission du 16 janvier 1691; il servit au siége de Mons, qui se rendit le 9 avril. Pendant ce siége on le détacha sous les ordres du comte d'Auger, lieutenant-général, pour reconnoître le mouvement des ennemis; il étoit au bombardement de Liége le 5 juin. Il servit en 1692 au siége de Namur, rendu au roi le 5 juin, à la prise du Château le 30, au combat de Stéenkerke le 3 août; au siége & à la prise d'Heidelberg, le 21 mai 1693; à l'armée d'Allemagne, en

1694 & 1695, on s'y tint sur la défensive; à l'armée d'Italie en 1696; au siége de Valence, qui finit au mois d'octobre, l'empereur ayant accepté la neutralité; au siége d'Ath, pris le 5 juin 1697; au camp de Coudun, près Compiégne, en 1698; à l'armée de Flandre en 1701, sous le maréchal de Boufflers; il fit fortifier Ruremonde, Venlo & Stewenvert. Brigadier de cavalerie, par brevet du 29 janvier 1702; il servit à l'armée de Flandre sous monseigneur le duc de Bourgogne & le maréchal de Boufflers, à l'échec des Hollandois, sous les murs de Nimegue; le 11 juin il introduisit un secours dans Keiserswert, dont les ennemis avoient formé le siége. A la même armée, en 1703, sous les maréchaux de Boufflers & de Villeroy, il prit dans un fourage grand nombre d'officiers prisonniers au camp de Saint-Servalon: le 14 juin, à l'entrée de la nuit, il s'embusqua avec trois cents chevaux à la tombe de vaux; il apperçut le lendemain, à la pointe du jour, une troupe de quatre cents chevaux; il les attaqua, les battit, prit un colonel, sept officiers & trois cents dragons; il combattit le 30 à Ekeren, les Hollandois y furent battus. Il servit en 1704 à l'armée de Moselle, commandée par le comte de Coigny, son pere, qui observa seulement les ennemis: à la mort de son pere, il prit le nom de comte, fut gouverneur & grand bailli de Caën; le 10 octobre on le fit inspecteur général de la cavalerie & des dragons, par ordre du 22; maréchal-de-camp,

par brevet du 26, colonel général des dragons, sur la démission du duc de Guiche, par provision donnée à Versailles le 7 décembre; il prêta serment le 10, & se démit de son inspection & du régiment royal étranger. Employé à l'armée de la Moselle, sous le maréchal de Villars en 1705; à l'attaque des lignes de Weissembourg, le 3 juillet, il emporta, avec cinq cents grenadiers & quatre régimens de dragons la redoute du village des Picards, poursuivit les ennemis, battit leur arriere-garde: à la retraite de l'armée Françoise, après la surprise des lignes d'Haguenau le 8 septembre, il ferma l'arriere-garde, & arrêta le prince de Bade, soutint le poste de Belem vis-à-vis l'armée ennemie, pendant que le maréchal de Villars passoit le Rhin. A l'armée commandée sur le Rhin par le maréchal de Villars en 1706, il étoit à la levée du blocus du Fort-Louis, par les ennemis le premier mars, à la prise des retranchemens de Druseuheim, à la prise de la ville de ce nom, le 2 du même mois, de Lauterbourg, le 3; de Haguenau, le 10, de l'Isle, du marquisat le 20 juillet. A l'armée de Flandre, sous le duc de Vendôme en 1707, il fit, avec deux mille grenadiers & deux régimens de dragons l'arriere-garde, depuis Seneff jusqu'à Marimont, en présence de cent mille hommes des ennemis qui harcelèrent sans l'entamer. A la même armée, sous monseigneur le duc de Bourgogne & le duc de Vendôme en 1708, il commanda tous les dragons de l'armée, contribua

à la ſurpriſe de Gand le 5 juillet, combattit le 11 à Oudenarde ; il y conduiſit une des arriere-gardes, & ſe retira le dernier ; il fit encore la retraite à Willandal, & à la tête des grenadiers emporta Leſſingen ; & ſes retranchemens pris ou tua quinze cents hommes. Créé lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 18 juin 1709, on l'employa en cette qualité par lettre du même jour à l'armée de Flandre, ſous le maréchal de Villars ; il marcha au ſiége de Warneton, qu'on força le 4 juillet ; il chargea pluſieurs fois à la bataille de Malplaquet le 11 ſeptembre, à la tête de royal Piémont, commandant pluſieurs pieces de canons, paſſa l'Aunau pourſuivi par les ennemis & rejoignit l'armée. A la même armée, ſous les maréchaux de Villars & de Monteſquiou en 1710, il conduiſit ſans perte à Arleux une des deux colonnes de l'armée, obligée d'abandonner les bords de la Scarpe, à la vue des ennemis qui la pourſuivoient. Sous les mêmes généraux en 1711, il attaqua le 12 juillet le camp des ennemis, près de Douay, de concert avec le comte de Gaſſion ; ils leur tuerent neuf cent cinquante hommes, & en bleſſerent dix-huit cents, enleverent mille chevaux ; il attaqua auſſi le fort d'Arleux le 23 juillet, paſſa le foſſé ayant de l'eau juſqu'à la ceinture, &, malgré la vigoureuſe défenſe des aſſiégés, l'emporta d'aſſaut à une heure après midi ; la garniſon fut priſonniere de guerre ; le maréchal de Monteſquiou commandoit ce détachement ; le 31 août

avec

avec sept cents dragons; il défit vers Landrecies un corps de quinze cents hommes de pied, & de treize cents chevaux qui couvroit un fourage, que les ennemis avoient à Poix & à Vaudigies-au-bois : la plupart des fourageurs furent pris avec le comte d'Herbach, lieutenant-général, & le comte de Waſſenaër, major-général. Servant dans la même armée, en 1712, pour dérober aux ennemis la marche du maréchal de Villars contre les retranchemens de Denain; le 23 juillet, le comte de Coigny, à la tête de la réſerve, inquiéta l'ennemi du côté du village d'Or, l'arrêta par ſes manœuvres, le tint en échec par ſon audace; le prince Eugene lui-même y fut trompé, & rappela ſon infanterie; le maréchal de Villars cependant paſſoit l'Eſcaut, & battit le 24 les alliés à Denain; le comte de Coigny fit ſa retraite en préſence du prince Eugene: détaché enſuite pour couvrir la Picardie, il revint devant Douay, qui capitula le 8 ſeptembre; il ſervit à la priſe du Quénoy le 4 octobre, il y emporta les lunettes, & le chemin couvert de Bouchain le 19. A l'armée du Rhin en 1713, commandée par le maréchal de Villars, il contribua à la ſoumiſſion de Spire, de Worms, de Keiſerlamet, au ſiége de Landau, inveſti le 22 juin, rendu le 20 août; étant de tranchée, il emporta l'épée à la main un ouvrage avancé d'une des attaques, à la tête des dragons à pied il chaſſa les ennemis : on le détacha pour commander dans la vallée de Saint Pierre, d'où il s'avança

jusqu'à Rotheveil, où il dispersa un corps de troupe du général Vaubonne; il revint devant Fribourg, qui capitula le premier novembre; le fort & les châteaux se rendirent le 16. Il commanda le camp de la basse-Meuse, par lettre du 22 mai 1714 : il se démit du gouvernement des ville & château de Caën, & du grand bailliage de la ville, le 8 mai 1719, en faveur de son fils, employé la même année à l'armée, en présence, près des murs, sur une chaussée qui va de ville au chemin de Gremont; le combat commença à 11 heures du matin, & ne finit qu'à 9 du soir; les ennemis y perdirent neuf mille hommes, abandonnerent leur champ de bataille, leurs blessés & cinq drapeaux; le comte de Mercy fut du nombre des morts. Le maréchal obligea l'ennemi de repasser la Parma, la Leuza, la Crostolo, la Secchia, prit dans sa marche Guastalla, fit la garnison prisonniere de guerre; le 5 juillet, le roi d'Espagne le nomma chevalier de la Toison d'Or; le 22, la cavalerie Françoise s'étant éloignée par nécessité de fourrages, le général Konigsek surprit le passage de la Secchia; le maréchal, avec sa seule infanterie & deux régimens de dragons, fit sa retraite en bon ordre vers Guastalla, attendit les impériaux qui l'attaquerent, le 19 septembre; à la tête de la cavalerie de la gauche, où étoit le fort du combat, il fit de sa main un officier prisonnier dans la mêlée. La cavalerie ennemie s'étant repliée à colonne renversée, le maréchal de Coigny

profita de ce mouvement pour faire attaquer l'infanterie qui étoit dans un bois; elle fut entiérement défaite. Les impériaux laisserent les françois maîtres du champ de bataille, & eurent deux mille morts & sept mille blessés. Il prêta serment comme maréchal de France, le 14 janvier 1735, commanda l'armée du Rhin, par pouvoir du premier avril. Partit le 16, arriva le 11 mai à Manheim. Il se disposoit à passer le Rhin à la vue du prince Eugène, lorsque les mouvemens du général Seckendorff l'obligerent de conduire à Treves une partie de l'armée. Les armées étoient en présence; les hostilités cesserent; on signa les préliminaires de la paix, le 2 Octobre.

Sur la frontiere d'Espagne, il servit au siege de Fontarabie qui se rendit le 16 juillet; de S. Sébastien, qui capitula le premier août; du château, qui capitula le 17. Il commanda en chef les sieges de Cascelcindad & d'Urgel; au mois d'octobre, il s'en empara, & il y fit deux bataillons prisonniers de guerre. Il fut la même année conseiller au conseil des guerres, chevalier des ordres du Roi, le 3 juin 1724. Il obtint, à la mort du maréchal de Médavy, le gouvernement général de la principauté de Sedan, par provision du 23 novembre 1725. Employé à l'armée d'Italie, par lettre du 6 octobre 1733, il commanda le siege de Pizzighitone, qu'il prit le 29 novembre; celui du château de Milan, qu'il prit le 29 dé-

cembre. Il étoit à la prise de Trezzo, de Lecco, de Fuentes, les premiers jours de janvier 1734, de Saravalle, le 5. Il fit seul le siege de Novarre & d'Arrona qu'il prit le 7. Il se démit le 15 de la charge de colonel général des dragons en faveur de son fils. Il marcha à la prise de Tortone, le 28; de son château, le 4 fév. Il commanda en chef l'armée d'Italie pendant la maladie du maréchal de Villars & après sa mort, par pouvoir du 29 mai, il passa le Pô, le 3 juin, vint camper entre Sacca & Colonno. Le 4, il fit attaquer les ennemis dans Colorno; le combat dura trois heures; ils se retirerent dans le château d'où ils continuerent de tirer toute la nuit; le 5, ils sortirent de leurs retranchemens; on les repoussa encore. Le comte de Coigny entra le soir dans Colorno, où les ennemis eurent plus de sept cens hommes de tués. Le Roi le fit maréchal de France, par état donné à Versailles, le 14 juin, enregistré à la Connétablie le 14 septembre 1734. Le 28 juin de la même année, le comte de Mercy ayant passé la Parma au-dessus de la ville de Parme, marcha le 29 avec son armée pour attaquer le maréchal de Coigny. Le maréchal alla à leur rencontre. Les deux armées se trouverent. Il obtint le gouvernement général dans l'Alsace, à la mort du maréchal du Bourg, par provisions du 26 janvier 1739. Il se démit du gouvernement de Sedan. Il eut le commandement général dans cette province, par ordre du

19 juillet 1743; le commandement de l'armée en Haute-Alsace, par pouvoir du premier août suivant. Les troupes revenues d'Allemagne étoient réduites à onze mille hommes d'infanterie, foible ressource pour défendre le Rhin, depuis Hunningue jusqu'à Strasbourg, contre cinquante mille hommes des ennemis. Le prince Charles de Lorraine entreprit de passer, le 5 septembre, à l'isle de Reignac, à la redoute de Rhinvilliers, où il perdit trois mille hommes tués, ou noyés, ou pris, & ne passa point. Il a commandé l'armée du Rhin, par pouvoir du premier avril 1744; ayant appris que les ennemis avoient passé le Rhin, il rassembla les troupes, & se mit en marche pour s'opposer aux desseins du prince Charles de Lorraine. En arrivant à portée de Weissembourg, il sut que les ennemis s'en étoient emparés, ainsi que de Lauterbourg, & de toute la partie gauche des lignes de la Lauter. Il résolut aussi-tôt d'attaquer tous ces postes & les lignes. Il forma trois attaques, le 5 juillet; elles commencerent en même tems vers les cinq heures du soir. Les troupes marcherent avec une ardeur égale; Weissembourg fut emporté l'épée à la main; l'attaque du moulin eut un succès pareil. La défense fut plus opiniâtre dans le village d'Alstat; les ennemis l'abandonnerent enfin. Le maréchal de Coigny étant entré dans les lignes par trois endroits, campa avec toute l'armée dans la plaine. Les troupes de la Reine d'Hongrie eurent dans

cette action trois mille hommes tués ; on fit six cens prisonniers dans Weisembourg, & on prit deux drapeaux. Il commanda la même armée sous le Roi, par pouvoir du premier août ; chargé des préparatifs & de la conduite du siege de Fribourg, il fit donner l'assaut au bastion du Roi, la nuit du 2 au 3 novembre ; on se logea la nuit du 4 au 5 dans une demi-lune de la place, qui capitula le 6 ; les châteaux de Fribourg, capitulerent le 25 ; la garnison de ces châteaux se rendit prisonniere de guerre. Le maréchal fit démolir cette place. Il eut pendant l'hiver, le commandement de Suabe, par pouvoir du premier novembre. Il n'a point servi depuis 1745. Le Roi le créa duc de Coigny, par lettres données à Versailles au mois de février 1747, enregistrées au parlement, le 18 avril suivant. Son fils étant mort le 4 mars 1748, il rentra en possession du gouvernement de Caën & de la charge de colonel général des dragons.

Il s'est de nouveau démis de cette derniere charge en faveur du duc de Chevreuse, le 28 janvier 1754 ; du gouvernement de Caën, le 16 mai 1755 ; & de son duché, au mois de février 1756, en faveur de son petit-fils. Il a conservé les honneurs de duc. Il décéda dans sa quatre vingt-dixieme année, le 18 décembre 1759. Il avoit épousé par contrat du 4 décembre 1699, Henriette de *Montbourcher*, née en 1672, morte le 8 Octobre 1751, fille de René de Montbourcher, mar-

quis du Bordage, maréchal de camp, & de Elisabeth de *Goyon* de la Moussaye; & laquelle devint héritiere des marquisats du Bordage, de la Moussaye & seigneurie du Lyon, par la mort de René Amauri de Montbourcher, son frere unique, arrivée le 19 mars 1744. De ce mariage sortit, 1°. Jean-Antoine-François qui suit; 2°. Marie-Françoise-Adelaïde, née le 16 septembre 1700; 3°. Charlotte-Henriette-Bibienne, née le 11 novembre 1703, morte, paroisse S. Sulpice, le 11 février 1772, ayant été mariée, le 27 février 1726, à Jean-Baptiste-Joachim *Colbert*, marquis de Croissy, lieutenant général des armées, capitaine des gardes de la porte; 4°. Elisabeth-Marie, née le 29 août 1705.

Jean-Antoine-François de Franquetot marquis de Coigny, né le 27 septembre 1702, fut successivement mousquetaire en 1716; deuxieme capitaine lieutenant de la Colonelle Général des dragons, le 6 avril 1718, mestre de camp réformé à la suite du même régiment, par commission du premier août suivant; gouverneur & grand bailli des ville & châteaux de Caën, sur la démission de son pere, par provision du 8 mai 1719. Il leva une compagnie dans le régiment de dragons d'Orléans, par commission du premier mars 1717, en conservant son rang de mestre de camp; il servit avec ce régiment au siege de Kell en 1733, & obtint par provisions du 15 janvier 1734, la charge de colonel général des dragons, sur la démission de son

pere. On le fit brigadier par brevet du même jour. Il se démit de sa compagnie au régiment d'Orléans. Employé à l'armée d'Italie, par lettres aussi du même jour 15 janv. il servit au siege & à la prise de Novarre & du fort d'Arona, de Tortonne & de son château. Il combattit à Parme au mois de juin; fut créé maréchal de camp, par brevet du premier août, & se trouva en cette qualité à la bataille de Guastalle au mois de septembre. On l'employa à l'armée du Rhin sous le maréchal son pere, par lettre du premier mai 1735. Le Roi lui donna le gouvernement de Choisy, par provisions datées de Fontainebleau, le premier novembre 1739. Employé à l'armée de la Meuse sous le maréchal de Maillebois, par lettres du premier août 1741, il marcha en Westphalie avec la deuxieme division, lorsqu'elle se rendit de Westphalie sur les frontieres de Bohême au mois d'août 1742. Chevalier des ordres du Roi, le 2 février 1743; lieutenant général de ses armées, par pouvoir du 20 du même mois. Il fut encore employé à l'armée de Baviere sous le maréchal de Broglie, par lettres du premier avril, & revint en France à la tête de la troisieme division de l'armée, au mois de juillet. Il finit la campagne en Haute-Alsace sous le maréchal de Coigny, par lettres du premier août. Employé à l'armée du Rhin sous son pere, par lettres du premier avril 1744, il contribua à la défense de l'Alsace, se trouva à l'attaque de Weissembourg, au

combat d'Auguenum ; servit au siege & à la prise de Fribourg. Il fut employé à l'armée commandée par M. le prince de Conty, par lettres du premier avril 1745. On n'y entreprit rien de considérable. Employé sous le même prince, par lettre du premier mai 1746, il servit au siege de Mons ; il joignit ensuite l'armée du Roi, & combattit à Raucoux. Employé à l'armée du Roi, par lettre du premier mai 1747, il combattit à Lawfeld. Capitaine des chasses de la Varenne, du Louvre, en mars 1747, mort le 4 mars 1748. Il avoit épousé au mois de novembre 1729, Marie-Thérese-Josephe-Corantine de *Nevet*, dame de mesdames de France en 1759, morte paroisse S. Roch, le 19 août 1778, fille de Malo, marquis de *Nevet* en Bretagne ; dont il eut, 1°. Marie-François-Henri qui suit ; 2°. Augustin-Gabriel de Franquetot, comte de Coigny, né le 23 août 1740 ; mestre de camp du régiment de Bourbon, cavalerie en 1761 ; des dragons de son nom, en 1762 ; de la légion royale, en 1765 ; brigadier des armées, 20 avril 1768 ; maréchal de camp, premier mars 1780 ; marié le 18 mars 1767, à Anne-Josephe *Michel* de Roissy, morte, paroisse S. Germain-l'Auxerrois, 24 octobre 1775, fille de N... Michel, sieur de Roissy, receveur général des finances à Bordeaux ; dont Anne Françoise-Aimée, née, 12 octobre 1769 ; mariée, 5 décembre 1784, à André-

Hercule de *Rosset* de Rocozel, duc de Fleury, pair de France.

3°. Jean-Philippe de Franquetot, chevalier de Coigny, né 14 décembre 1743; chevalier de Malthe, 12 janvier 1756; guidon des gendarmes, 1762; colonel & inspecteur du régiment de la reine, dragons, en 17...., maréchal-de-camp; premier janvier 1784; commandeur de l'ordre de Saint-Louis.

Marie-François-Henri de Franquetot, duc de Coigny, pair de France, marquis Dubordage & de la Moussaye, grand bailli de Caën, né le 28 mars 1737. Fut d'abord connu sous le nom de marquis de Coigny, eut le gouvernement de Choisy à la mort de son pere, le 16 avril 1748; entra aux mousquetaires le 4 novembre 1752; fut pourvu de la charge de mestre-de-camp général de dragons, le 24 janvier 1754, du gouvernement des ville & châteaux de Caën, & du grand bailliage de ladite ville, sur la démission du maréchal de Coigny, son grand pere, le 16 mai 1755. Devenu duc sur la démission de son grand pere, le 17 février 1756, brigadier des armées, le 23 juillet suivant, employé à l'armée d'Allemagne, le premier mars 1757, s'est trouvé à la bataille d'Hastembeth, à la prise de Minden & d'Hanovre, à la marche vers Zell, en 1757, à la bataille de Crewelt, en 1758, aux affaires de Corback & de Warbourg, en 1760; créé maréchal-de-camp, le 20 février 1761, & a servi la même année & la suivante en cette qualité, en a commandé plusieurs corps séparés; lieu-

tenant-général le premier mars 1780, premier écuyer de la maison du roi, le..., chevalier des ordres le premier janvier 1777; lieutenant général des armées, premier mars 1780; capitaine des chasses de la varenne du Louvre, même année; créé pair de France en 1787; marié le 21 avril 1755, à Marie-Jeanne Olimpe de *Bonnevie*, dame de la ville & marquisat de Vervins, fille de Jean-Charles, marquis de Vervins, conseiller au parlement de Paris; auparavant veuve de Louis-Auguste, vicomte de *Chabot*, & morte le 27 septembre 1757, dont

François-Marie-Casimir de Franquetot, marquis de Coigny, né le 2 septembre 1756, colonel d'infanterie, le..., premier écuyer en survivance, le 5 juin 1783; marié le 21 février 1775, à Louise-Marthe de *Conflans*, dont 1°. Antoinette-Françoise-Jeanne, née 23 juin 1778; 2°. Louise-Rose-Albe née, 24 décembre 1786.

FRANTZEN. Charles-Léonard Frantzen, domicilié à Louvain, fut anobli par lettres du premier mai 1756.

Les armes d'argent, à trois grapes de raisins de pourpre, feuillées & tigées de sinople, au chef de gueules, chargé d'un lion léopardé d'or.

FRAULA. Charles-Joseph Fraula, chef mayeur de la ville & dépendances de Vilvorde, obtint des supports, & le titre de baron de son nom, par lettres du 25 février 1741.

FREDY. Famille noble, originaire d'Italie, qui remonte à Pierre Fredy, annobli par le roi Louis II, suivant la charte que nous allons rapporter

Ludovicus Dei gratia Francorum rex, probitatis merita, nobiles actus, gestusque laudabiles & virtutum insignia, quibus persone, decorantur & ornantur, merito nos inducunt ut eis juxta opera, proprio creatoris exemplo, tribuamus, & eos eorumque posteritatem favoribus congruis, & nobilium honoribus, ut nomen rei consonet, attollamus; ut ipsi huiusmodi prerogativa, letentur, cœterique ad agendaque bona sunt, ardentius aspirent, & ad honores suffragantibus, virtutum bonorum operum meritis adipiscendos allicientur & aduolent. Notum igitur facimus universis presentibus & futuris, quod nos attendentes vitam laudabilem, morum honestatem fidelitatemque, & alia quam plurimum merita, que in dilecto nostro *Petro Fredi*. Dictus de la Mote, famulus camere nostre habitatore. . . . nonnullorum fide dignorum testimonio novimus suffragari; pro quibus non immerito gratum apud nos se reddidit & acceptum, nos personam & prolem ipsius honorare volentes, sicque sibi & posteritati suæ ac proli perpetuum cedere valeat ad honorem, eumdem Petrum *Fredi cum tota ejus posteritate & prole utriusque sexus in legitimo matrimonio, procreata & procreanda & eorum quemlibet*, *de nostre regie*, potestatis plenitudine & speciali gratia, nobilitavimus & no-

tabilitamus per presentes, *nobilesque facimus & habiles reddimus ad omnia & singula quibus ceteri nobiles nostri regni utuntur, ac uti possunt & consueverunt.* Itaque ipse Petrus *Fredi* ejusque proles & posteritas masculina in legitimo matrimonio procreata & procreanda, à quocumque milite voluerint, cingulo militie valeant decorari. Concedentes eidem Petro Fredi universeque posteritati suæ & proli ex legitimo matrimonio procreata & procreanda quod ipsi in judicio & extra pro nobilibus & ut nobiles ab omnibus de cetero teneantur & in perpetuum potiantur quoscumque nobilitatibus, privilegiis, prerogativis, franchisiis, honoribus, libertatibus & juribus universis quibus ceteri nobiles dicti regni nostri gaudere possent & utuntur pacifice libere, & quiete utantur & gaudeant, & quod ipse Petrus *Fredy* eiusque posteritas & proles de legitimo matrimonio procreata & procreanda fœda, Retrofœda nobilia & aliasque possessiones nobiles, quæcumque sint, & quacumque fulgeant autoritate, acquirere possint, acquisitaque & jam habita per eum, eiusque posteritatem & prolem ac in futurum acquirenda & habenda, perpetuo retinere, habere & possidere licite valeant atque possint, ac si fuissent vel essent ab antiquo originaliter nobiles, & à personis nobilibus ex utroque latere procreati absque eo quod ea vel eas, aut aliqua eorum in parte vel in toto vendere, seu extra manum eorum ponere nunc, vel quomodo libet in

futurum cogantur, nec quod dictus Petrus *Fredi* nec sui propter hoc aliquam financiam nobis seu nostris nunc vel quomodo libet in futurum solvere teneantur, quamq iidem financiam, quæcumque sit, nos eidem Petro *Fredi* de nostra ampliori gratia dedimus & quietavimus, damusque & quittamus per presentes manu nostra signatas. Quocirca dilectis & fidelibus gentibus compotorum nostrorum & thésaurariis Ballivio de...... ac cœteris institiariis nostris ac eorum locuin tenentibus presentibus & futuris, tenore presentium damus in mandatis quatenus eumdem Petrum Fredi, ac eius postéritatem & prolem utriusque sexus in legitimo matrimonio procreatam seu procreandam, nostris presentibus nobilitatione concessione, dono, quitatione & gratia uti & gaudere faciant & permittant pacifice & quiete, nec ipsos aut eorum aliquem contra presentium tenorem, ullatenus inquietent aut molestent, nunc vel quomodo libet in futurum. Quod ut firmum & stabile perpetuo perseveret in futurum, nostrum presentibus duximus apponi sigillum, salvo in aliis jure nostro, & in omnibus quolibet alieno. Datum *Parisiis in mense Marcij anno domini millesimo quatercentesimo septuagesimo septimo*, regni nostri decimo septimo, signé *Louis*, & sur le repli, Per regem, signé *M. Picot*, & à côté est écrit, expedita in camera Compotorum domini nostri regis, & ibidem libro cartarum hujus temporis, folio 61, XXX. Registrata mediante summa quinquaginta li-

brarum turonensium, que deducetur super summa, III. Cxbij. sols iij. deniers Ob. 13. Per dominum nostrum regem, per finem compoti granerij de Dreux. De anno finito ad ultimam septembris, CCCC. IIII. XX IIII sibi debita, ordinatione dominorum. Actum ad burellum quarta die Janharij millesimo quatercentesimo octuagesimo sexto, signé *Chevalier*, avec paraphe; & à côté est écrit hora signé d'un caractere plus gros, visa 8.

G.

* GALLAND, noble homme; Me. Jean Galland, conseiller, secrétaire du roi, fit une rente à Marc *Treton*, par acte sous-seing privé, le 21 janvier 1635, reconnu par-devant *Bruneau* & Petit, notaires à Paris, le même jour.

Claude Galland, sieur de Beau-Sablon, conseiller du roi en ses conseils, Me. ordinaire en la chambre des comptes, donna une quittance le 3 juillet 1668; *orig.*

* GALLARD; contrat de constitution de huit cent trente-trois livres, constitués à Marc *Treton*, écuyer; par messire Ferry *Malet* de Graville, chevalier, seigneur de Valsemé, & dame Marguerite *Mandat*, son épouse, auquel contrat seroit intervenu messire Claude *Gallard*, seigneur de Coutances, présiden

en la chambre des comptes, qui se seroit obligé solidairement au principal de ladite rente passé devant de *Saint Vast* & *le Secq*, de Launay, notaires à Paris, le 20 janvier 1664, ratifié par ladite Mandat, le 3 mai 1667.

GALLIOT. Pierre-François Galliot, receveur-général des aides, &c. subsides du duché de Luxembourg, fut anobli par lettres du 29 août 1750.

Les armes d'azur, semé de fleurs-de-lis d'or, au lion de même, armé & lampassé de gueules, brochant sur le tout.

* GALOPPE. Me. Robert Griffon, conseiller du roi & lieutenant en la prévôté de son hôtel, au nom & comme tuteur & curateur de Pierre & Marguerite *Berard*, enfans mineurs de défunt Me. Gabriel *Berard*, bourgeois de Paris, & Claude Berard, fils dudit défunt, héritier pour un tiers, qui avoit aussi le droit, par transport de Me. Charles *Galoppe*, conseiller du roi en la cour du parlement; & demoiselle Anne *Viole*, sa femme, fille & héritiere en partie de défunt Me. Jean *Viole*, seigneur de Roquemont, conseiller du roi en la cour du parlement, d'une rente à elle échue, par partage avec ses cohéritiers; laquelle avoit été constituée audit Viole par les prévôt des Marchands, le 27 avril 1564, & dont ledit Griffon donna quittance en 1586 & 1587.

GANGE, ville, ancienne baronnie du diocese de Montpellier, qui donne entrée aux

états de la province de Languedoc, après avoir été dans la maison de *Pierrefort*, a passé dans celle de *Saint-Étienne*, d'où elle est entrée dans celle de *la Tude*, par le mariage de Jeanne de *Saint-Étienne*, baronne de Ganges, avec Ponce de la Tude, gouverneur pour le roi du fort Saint-André, Villeneuve-lès-Avignons. Les descendans de ce dernier possedent aujourd'hui cette baronnie.

GATOVIUS. Jean-Baptiste-Ignace-Bruno *Gatovius*, seigneur de Holsbeke & Dattenhoven, fut anobli, & obtint une couronne au lieu de bourlet, par lettres du 6 Novembre 1756. Il étoit fils de Jean-Baptiste-Hubert-Guillaume Gatovius, seigneur de Haeghedovren, & d'Anne-Ignace-Françoise de Glimes de Sodoigne, & petit-fils de Jean-Baptiste van *Gaethoven* Larinise Gathovius, & d'Anne-Jacqueline *Portugal*. Jean-Baptiste-Ignace-Bruno Gathovius, mourut à Louvain le 11 Janvien 1763, & fut enterré à Holsbeke. Il avoit épousé Marie-Louise-Catherine-Françoise de *Spenghen*, sa niece à la mode de Bretagne, morte à Louvain le 30 Octobre 1754; fille de Jean-Charles de Spanghem, seigneur d'Ottignies, de Mousty-sur-Thy, de Melet & de Biesme, & de Catherine-Françoise-Pauline de *Vischer* de Celles, sa premiere femme. De ce mariage, sont sortis:

1°. Louis-Joseph-Jean-Baptiste Gathovius, seigneur de Holsbeke, d'Attenhoven & Daertevelde, baptisé à Holsbeke le 19 Juillet

1729; échevin de la ville de Louvain en 1770, 1771, 1772, 1773, 1774; marié en 1768, à Jeanne-Urſule-Guillemette de *Sterlingt*, dame de Gognies; il en a Charles-Philippe Gathovius, né le 30 Août 1771; 2°. Louis-Joachim Gathovius, baptiſé à Louvain, dans l'égliſe collégiale de S. Pierre, le 7 Décembre 1739, conſeiller de la ville de Louvain; 3°. Marie-Philippe-Jeanne Gathovius, baptiſée à Holſbeke le premier Janvier 1728, morte à Louvain en 1776, & enterrée à Holſbeke; 4°. Marie-Jeanne-Charlotte-Joſeph Gathovius, baptiſée à Holſbeke le 6 Janvier 1731; mariée à Louvain le 22 Octobre 1755, à Pierre-François comte de *Thiennes*, ſeigneur de Lombiſe, gentilhomme de la chambre de la nobleſſe des états du pays & comté de Hainaut, née le 12 Juin 1721.

Les armes ſont de ſable, à trois macles d'or.

GENTINNES. La terre de Gentinnes eſt entrée avec celles de Limalette, Pont, Bray, Villeroux, Orbais, &c. dans la maiſon *d'Udekeme*, par l'alliance de Jeanne-Marguerite de *Nobli*, fille & héritiere de Jérome, gouverneur de Grave, & de Jeanne *d'Urſel*, avec Gérard d'Udekem, III du nom, ſeigneur de Guertechin & de Roſieres, capitaine au ſervice d'Eſpagne.

Il étoit iſſu de Raſſon d'Udekem, chevalier, vivant en 1160, dont les deux fils, Nicolas & Arnould ſignerent, en 1202, une Charte d'Henri I, duc de Brabant; Renier

leur frere, qui est qualifié chevalier seigneur de Lubeck & Pellenbergh, fonda, en 1219, un Couvent de Religieuses à Pellenbergh, avec sa femme Laurette de *Perweys*, & fut pere de Jean, ayeul de Jean II, bisayeul de Henri, qui eut pour enfans Godefroi II, prieur de la noble abbaye de Sainte-Gertrude en 1320; Philippe, grand-mayeur de Louvain en 1343, & Gérard, dont le fils Jean III fut pere de Henri II, & ayeul de Georges, qui acquit, en 1430, la terre de Guertechin, & eut pour fils Jean d'Udekem, IVe du nom, seigneur de Guertechin. Celui-ci fut pere entr'autres de Léon d'Udekem, qui, en 1477, commanda quatre cents lances & deux cents Arquebusiers à l'armée de l'Archiduc Maximilien, & Gerard d'Udekem, qui de sa femme Gertrude de *Pinock*, eut Jean V, seigneur de Guertechin, marié à Jeanne de *la Tour-Chendrieu*, fille de Claude, seigneur de Rosieres, & de Françoise *Censia*. De ce mariage, vint Jean VI, gouverneur de Landrecies, qui de Catherine de Urie eut Gérard III, qui devint seigneur de Gentinnes: &c. comme il a été dit ci-dessus, & fut pere de Charles, capitaine au service d'Espagne en 1674, allié à Jacqueline Robertine-Ernestine de *Hellin*, des vicomtes d'Hangest. De cette alliance, sortit Charles Guislain d'Udekem, grand-forestier de Brabant, seigneur de Gentines, Limalette, Orbais, &c. en faveur duquel la terre de Gentinnes fut érigée en baronnie par di-

plôme de l'empereur Charles VI, du 4 Mai 1716.

Le baron de Gentinnes, avoit époufé Anne-Françoife, libre baronne de *Nicolartz*, de laquelle il a laiffé :

1o. Robert-Jofeph, baron d'Udekem & de Gentinnes.

2o. Anne-Françoife d'Udekem, veuve d'Adrien-François Jofeph *de la Bawette*, feigneur de Warnicamp, Avion, &c. mort moufquetaire du Roi, dans la feconde compagnie.

3o. Françoife-Caroline, époufe de Philippe-Jofeph Vanden-*Berghe*, comte de Limminghe.

4o. Claire-Jofephine, mariée à Jean-Nicolas *Beeckman*, feigneur d'Avernas & de Bertrais.

Maximilien-François d'Udekem, fecond fils de Gérard, & de Jeanne *Nobili*, fut premier gentilhomme de la chambre du prince de Bade, & capitaine de fes gardes, & époufa Catherine de *Marotte* de Cadenelle, fille de Jean & d'Hélene d'*Engihen*-Havrech, de laquelle il a laiffé :

1o. Michel-Jofeph d'Udekem, feigneur de Guertechin, pere par Marguerite de *Borlée*, de Pierre-Maximilien d'Udekem, capitaine au régiment de Wurmbrand, qui a époufé N... barone de *Schrolembergh*, de laquelle il a deux filles.

2°. Ferdinand-François d'Udekem, marié à N... de *la Bawette*, de laquelle sont nées Catherine d'Udekem, religieuse à la noble abbaye d'Herckenrode, & deux autres filles en bas âge.

GEORGES. Famille de Lorraine, anoblie par lettres de Charles IV, duc de Lorraine, données à Nancy le 26 Mai 1628, en faveur de Philippe *Georges*, seigneur en partie de Champenoux, docteur ès droits, & avocat ès Cours du Bailliage de Nancy, fils de Pierre Georges, & petit-fils d'un autre Georges, maître échevin de la ville de Blamont, & en considération des services que ledit Pierre Georges avoit rendus dans les guerres de Strasbourg, &c.

GERBEVILLER. Château & gros bourg en Lorraine, fut porté en mariage, l'an 1590, par Anne *du Chatelet*, à Joachim-Charles-Emmanuel comte de *Tornielle*, grand-maître de l'Hôtel, & sur-intendant des finances de Henri, duc de Lorraine, duquel il obtint l'érection de Gerbeviller en marquisat, par lettres du 4 Mai 1621. Il étoit fils de Joseph comte de Tornielle, Brionne & Solarolle, & de Philiberte de *Chalant*, baronne de Baufremont, au duché de Bar, & eut de sa femme, Anne du Chatelet ci-dessus nommée, Charles-Joseph comte de Tornielle, marquis de Gerbeviller, baron de Baufremont, Deuilly & Bulgneville, grand-chambellan de Henri, duc de Lorraine. Celui ci épousa Claude-Dorothée *des*

Porcelets de Maillane, fille d'André, seigneur de Valhay, maréchal de Lorraine; son fils cadet, Henri-Hyacinte comte de Tornielle, marquis de Gerbeviller, conseiller d'état & grand-chambellan des ducs Léopold & François, & grand-bailli de Nancy, est mort sans enfans en 1736, ayant subtitué le marquisat de Gerbeviller à la postérité du marquis de *Lambertie*, frere d'Antoine-Louise de Lambertie son épouse, qui est morte en 1738, à charge de prendre son nom & ses armes, & ayant institué pour premier substitué, Camille de Lambertie, en la mariant en 1736, à Barbe *Hurault* de Morainville.

GERGI. Cette seigneurie fut acquise de M. le Prince de Condé, par Augustin *Languet*, aumônier du Roi, qui en fit don à son neveu Denis Languet de Rochefort, baron de Saffre, procureur général du Parlement de Dijon, pere par Marie *Robelin*, baronne de Saffre, entr'autres enfans, de Jacques-Vincent Languet, ambassadeur de France à Venise, qui eut la seigneurie de Gergi, érigée en récompense de ses services, en titre de comté, par lettres d'Août 1706, registrées au Parlement de Dijon, le 2 Août suivant. De son mariage avec Anne *Henri*, il a eu Antoinette-Barbone-Thérese Languet, héritiere du comté de Gergi, née le 15 Septembre 1723, mariée le 10 Juin 1737, par l'archevêque de Sens, son oncle paternel, avec Louis de *Cardevaque*, marquis d'Ha-

vraincourt, gouverneur d'Hesdin, maréchal de camp, ambassadeur de France à Stokolm.

GERLACHE. Jean-Louis *Gerlache*, seigneur de Gommerie en partie, fut anobli par lettres du 30 Décembre 1750.

GEYER-D'ORTH. Maison dont les auteurs ne sont pas moins illustrés par les grades importans dont ils ont été revêtus dans les armées, que par les brillantes alliances qu'ils ont contractées. Originaire de Suede, elle est passée en Allemagne vers le fin du seizieme siecle, & subsiste aujourd'hui avec distinction dans la Lorraine-Allemande, & porte pour armes : d'argent, diapré de... au chevron de sable, accompagné en pointe, d'un vautour de même, becqueté & membré de gueules. Timbre, un casque taré de front. Lambrequins, d'argent & de sable. Cimier, un guerrier la tête nue, le visage & les mains au naturel, armé de brassards & d'une cuirasse d'argent, sous laquelle pend une espece de cotte de sinople, tenant de la dextre une épée haute, d'argent, garnie d'or, s'appuyant de la senestre, sur la hanche, issant d'un vol de sable.

I. Jean-Adam de Geyer-d'Orth, général-major de la cavalerie Suédoise, avoit épousé Christine de *Lœvenhaupt* d'une des grandes maisons de la Suede, qui porte : d'azur à trois têtes de lion, couronnées d'or ; de ce mariage vinrent — 1°. *Ulrich* ; 2°. le suivant.

II. Jean de Geyer-d'Orth, général, feld-

maréchal ſous les empereurs Ferdinand II & III, & Léopold épouſa la comteſſe Roſenthal de *Magdebourg*, dont 1°. N... mort en bas âge; 2°. N... lieutenant-colonel, tué près d'Orffend en Hongrie; 3°. le ſuivant.

III. Adam de Geyer-d'Orth, colonel propriétaire d'un régiment en Empire, épouſa Judith-Eve, baronne de *Valdepot*, dont la mere étoit une comteſſe d'*Avenſberg* (1), il en eut neuf fils & deux filles, entr'autre, le ſuivant.

IV. Jean-Adam de Geyer-d'Orth, IIe du nom, capitaine au ſervice de l'empereur Ferdinand III, en obtint la confirmation & l'inveſtiture d'un fief ſitué dans le Palatinat, près Neuſtadt, ſur la Hart, nommé Vintzingen, avec la poſte impériale en dépendante, & tous les priviléges & franchiſes y annexés pour lui, ſes hoirs & deſcendans

---

(1) Baronne immédiate d'une maiſon dont le nom équivaut à celui de *Foreſtier*, est une des plus anciennes de l'Allemagne, et produiſit au 12e siecle, le premier grand maître de l'ordre des Templiers; elle ſubsiste encore, et porte : gironné d'argent et de gueules de douze pieces. Lambrequins : aux émaux de l'écu. Cimier : un cigne de profil, dont le vol est élevé, et chargé d'un écuſſon aux mêmes armes.

(1) L'illustre maiſon des comtes, aujourd'hui princes d'Aversberg, est originaire de Carniole, où elle étoit, connue dès le onzieme siecle, et porte : de gueules au bœuf ſauvage d'argent, faillant ſur un tertre de ſinople.

de

de l'un & de l'autre sexe, en considération « des agréables & vaillans services que ses » ayeux & pere ont rendu à l'Empire & à » la cour Palatine, par une conduite fidele » & louable dans les guerres d'Espagne & de » l'Empire, où ils se sont comportés en preux » chevaliers & braves officiers ». De son épouse, Anne-Elizabeth, baronne de *Plettenberg* (1), il eut quatre enfans, dont le suivant fut le seul qui continua la postérité.

V. Jean-David de Geyer-d'Orth, capitaine de cavalerie en Empire, épousa Marie-Thérese de *Felsenberg*, dont 1o. Joseph-Henri qui suit; 2o. Jean-David; 3o. Reinhard & deux filles.

VI. Joseph-Henri de Geyer-d'Orth, eut de Marie-Catherine *des Indes*, son épouse, plusieurs enfans, dont il ne reste que :

VII. Henri-Etienne, baron de Geyer-d'Orth, qui fut lieutenant de dragons au régiment d'Orléans, ensuite aide-major dans le corps de Kleinholtz, & se maria en 1738, avec Louise de *Junckenn*, fille de Georges-Louis, baron de Junckenn, Rumtzer de

---

(1) L'antique maison de Plettemberg, (dit Jean Van Alpen) n'est inférieure en noblesse à aucune des maisons de l'Allemagne; elle a donné son nom à une ville dans le comté de la Marck, en Vestphalie, et porte aujourd'hui avec le titre de comte et de libre baron, les armes suivantes: d'or: parti d'azur; et pour cimier, deux plumes d'autruche, dont une d'azur, et l'autre d'or.

Morenstam, grand bailli de Landeck en Palatinat, & de dame Anne-Marie-Marguerite-Thérese, baronne de *Franckenberg*; il a eu plusieurs enfans, entr'autre Léopold-Henri qui suit :

VIII. Léopold-Henri, baron de Geyer-d'Orth, résidant à Saralbe en Lorraine, ci-devant lieutenant au régiment de la Marck, infanterie Allemande, marié avec demoiselle Marie-Marguerite de *Heyssen*, fille de messire Thomas, chevalier du S. E. R. seigneur de Ganderen, & de dame Hélene de *Chardon* de Peilling, n'a que deux demoiselles. 1o. Anne-Louise de Geyer-d'Orth, qui, sur preuves de noblesse chapitrale, a été reçue en 1776, par brevet de Sa Majesté, à l'une des douze places de fondation royale des dames du Saint-Sacrement, à Nancy; 2o. Marguerite de Geyer-d'Orth, demoiselle.

* GILET. Assise tenue par Jean *Lefoullon*, lieutenant en la vicomté de Vire, de noble homme Jacques de *Clermont*, écuyer seigneur de Cressieu, conseiller du Roi, et son bailli de Caen, & par Henri *Duparc*, lieutenant général de honorable homme & sage Me Jean *Gilet*, notaire & secrétaire du Roi, sur laquelle ont été entendus les nommés Jean *Letelier*, Guillaume *Poret*, Jean *Juhel*, Jean *Taxiere*, Denis *Duchesnay*, Michel *Dufresne*, Laurent *Guerente*, Jones *Hubert*; tous marchands dudit lieu, &c. le 5 Juillet 1453. *Original.*

GILLES. Jean-Philippe-Jacques-Louis,

& Corneille-Jacques *Gilles*, freres, enfans de Philippe Gilles, & de Marie Vander-*Loock*, furent créés chevaliers, & obtinrent des supports; une couronne au lieu de bourlet, confirmation de noblesse & anoblissement, de nouveau en tant que besoin seroit, par lettres du 9 Septembre 1751.

Leurs armes d'azur au chevron, accompagné de trois glands tigés & feuillés, le tout d'or; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré & couronné d'or, assorti de ses lambréquins d'or & d'azur, & au-dessus, en cimier, un lion naissant de gueules; supports, deux griffons d'or, armés & lampassés de gueules.

* GIRARD. Sentence rendue le 19 Décembre 1674, au profit de Messire Philippe de *Mailot*, prêtre, tuteur des enfans mineurs de feu sieur de la *Morandiere*, comparant pour lui *Binet*, procureur & Antoine *Seve*, avocat, contre demoiselle Sainte *Legrand*, veuve de François *Girard*, sieur de la Riviere, conseiller, procureur du roi, comparant par *Barbier*, son solliciteur, au sujet d'une opposition pour dette, contractée par François *Dubois de la Ville*, écuyer sieur, du lieu, &c. *Orig.*

GOMIECOURT. La terre de Gomiecourt, située en Artois, a donné son nom à une ancienne maison de ce pays, connue dès l'an 1178, que vivoit Adam, chevalier seigneur de *Gomiecourt*, lequel n'étoit pas encore mort en 1215. Il avoit épousé Géné-

vieve de *Duraisne*, qui fut mere de Guislain, seigneur de Gomiecourt, allié à Jeanne d'*Arras*, mere de Barthelemi, qui épousa Wildebrande de *Vaux*, & en eut Guillin, marié en 1248, à Mahaut de *Baumez*. De cette alliance vint Robert, seigneur de Gomiecourt & Lihons, châtelain de Thorote, &c. qui de son mariage avec Jeanne de *Neufville*, eut Gauwain, dit Gillon, seigneur de Gomiecourt, Helleville & Brunemont, châtelain de Thorote, duquel tous les biens furent confisqués, parce qu'il avoit tué le fils du baron de Miraumont. Il avoit épousé Leonore de *Sapignies*, de laquelle il eut Gauthier de Gomiecourt, seigneur de Gonnelieu & de Jumencourt, qui racheta du domaine du Roi les terres de Helleville & de Brunemont, confisquées sur son pere, & fut marié à Alix de *Croisilles*, avec laquelle il fonda en 1378, à Arras, la Chapelle des onze mille Vierges. Il fut pere de Thibaut de Gomiecourt, seigneur de Gonnelieu-Helleville, qui engagea tous ses biens pour le service de Jean, duc de Bretagne, duquel il avoit épousé la bâtarde nommée *Peronne*, qu'il avoit eue de Jeanne de *Laval*, douairiere de Tancarville. Elle le rendit pere de Percheval de Gomiecourt, capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes, auquel ses belles actions acquirent le nom de *Grand* dans les armées du duc de Bourgogne, qui, en récompense de ses services, lui rendit, en 1416, la terre de Gomiecourt, & lui assigna

cent-cinquante livres de rente ſur le péage de Bapaume, en dédommagement des autres Terres. Il fut fait, en 1417, gouverneur de Péronne, de Roye, de Mondidier & du pays de Santerre. De ſon mariage fait en 1424 avec Emelotte de *Cardonne*, vint Jean, ſeigneur de Gomiecourt, Helleville, &c. qui, ainſi que pluſieurs de ſes deſcendans, prit le ſurnom de le Grand, pour honorer la mémoire de ſon pere. Il teſta en 1472, & laiſſa de Jeanne de *Sainte-Genevieve*, dite *du Crocq*, Robert, ſeigneur de Gomiecourt, dit auſſi le Grand, qui de Jeanne de *Mally*, eut Adrien, lieutenant général des hommes d'armes au ſervice de l'empereur Charles-Quint, & chevalier du conſeil d'Artois, mort en 1542, des bleſſures qu'il reçut au ſiege de S. Pol. Il avoit été marié, en 1534, à Anne de *Poix*, fille & héritiere de Baudrain, ſeigneur de Lignereule, chevalier d'honneur du conſeil d'Artois, & d'Elizabeth de *Cunchy*, de laquelle il eut Adrien II, ſeigneur de Gomiecourt, de Cunchy, de Lignereule, de Mazieres; gentilhomme de la bouche du roi d'Eſpagne, chef de ſon artillerie & de ſon conſeil de guerre, ſon ambaſſadeur en France & en Allemagne, lieutenant général ſous Dom Juan d'Autriche, chevalier de l'Ordre de S. Jacques, & gouverneur de Maſtricht & d'Heſdin; mort en 1596. Il avoit été allié, en 1585, à Philippe de *Montmorency*, d'où vint Philippe, ſeigneur de Gomiecourt, gouverneur

général de la province d'Artois & de la ville d'Arras, auquel le roi d'Espagne accorda le titre de comte de Gomiecourt, par lettres patentes de l'an 1633. Il avoit épousé en 1609, Marie de *Gand-Vilain* d'Isenghien, d'où vint Jacques-Philippe, comte de Gomiecourt, mort en 1688, ayant été marié, 1°, à Claire-Françoise-Pauline d'*Ongnies* de Coupigny, dont un fils mort sans postérité; 2°. à Marie-Christine de *Noyelle de Marle*, chanoinesse de Maubeuge, de laquelle il eut François-Louis, comte de Gomiecourt, seigneur de Lagnicourt, Mazieres, &c. capitaine de cavalerie au service de France, lequel épousa Anne-Josephe de *Leon*, fille de Louis, capitaine d'une compagnie espagnole, & de Marie-Lucrece de *Cunchy*, & en eut Albertine Anne-Thérese, dite mademoiselle de *Lignereule*, & Louis Balthasard-Joseph, comte de Gomiecourt, seigneur de Masieres, Lignereule, Liencourt, Berlancourt, Deniers, Ervillers, &c. commandeur de Salsa, de l'ordre de Calatrava, maréchal des camps & armées de Sa Majesté Catholique, maréchal général des logis & inspecteur de la cavalerie espagnole, mort le premier avril 1754, ne laissant de son mariage avec Jeanne-Philipine de *Salzedo*, que Marie-Anne Françoise-de-Paule-Elisabeth, dame de *Gomiecourt*, &c. Alliée par contrat du 17 novembre 1748, à François-Honoré-Alexandre de Runnes, dit le comte de Besieux, ancien capitaine au régiment de Laval, infanterie,

fils aîné de Louis de Ruanes, marquis de Besieux, & de Reine Charlotte de *Coppequesnes*.

GORET, François, fils de noble homme Me Jean *Goret*, notaire, sécrétaire du Roi, & de noble Jeanne *Sanguin*, marié par contrat passé devant *Thiériot* & *Doujat*, notaires à Paris (la minute chez Mouffle, successeur de Doujat) le 23 décembre 1571, avec demoiselle Marie *Bauyn*, sœur de noble homme, M. Me Prosper Bauyn, conseiller du Roi en sa cour du Parlement, fille mineure de feus honorables personnes, Jean Bauyn, bourgeois de Paris, & de Cancienne de *Mezieres*; présens noble homme Me Pierre Sanguin, conseiller, maître des requêtes de l'hôtel de M. le duc d'Angoulême, frere du Roi; Jean Sanguin, sieur de Rocquencourt, notaire & secrétaire du Roi; André Sanguin, conseiller du Roi, général en sa cour des Aides de Paris, oncles maternels; Prosper Bauyn, frere & tuteur; honorable homme Me Pierre *Brussé*, notaire au Châtelet, affin & ami; Me Claude *des Moulins*, cousin germain, avocat en la Cour; Ancel *Bigorgne*, cousin germain paternel, marchand, demeurant à Villehavant, Claude *Pijart*, l'aîné; Claude Pijart, le jeune; Marin *Lebrun*, marchands orfévres; Louis *Passart*, bourgeois de Paris, cousins germains maternels.

* GORRANS, Pierre de Gorrans, sieur de Montaigu, gouverneur pour le Roi de la ville de Toul, donna une quittance le

16 août 1567, & scella de ses armes qui sont écartelé au premier & 4 de... au lion de... au 2 & 3 de... à trois bandes de... chargées chacune de trois tourteaux ou besans de... *Orig.*

GOURNAI, seigneurie portée en mariage, avec celle de Neuvi-sur-Aironde, par Catherine de *Creil*, à Jean *Amelot*, président au Grand-Conseil, puis maître des requêtes, honoraire, pere de Charles Amelot, seigneur de Gournai, président au Grand-Conseil, & aïeul de Michel Amelot, qui s'est rendu célébre par plusieurs ambassades, & en faveur duquel la seigneurie de Gournai fut unie à celles de Neuvi, de l'Epinette & de Contrecourt, & érigée en marquisat, par lettres du 26 avril 1693, registrées le 29 du même mois. Voyez leur généalogie dans la sixieme partie.

GRAMMONT, seigneurie en Franche-Comté, fut acquise dans le XIIIe siecle par Guillaume, fils de Guiot de *Granges*, lequel échangea la seigneurie d'Uzelles, dot de sa femme Isabelle, contre celle que les prieur & religieux de Maras avoient à Grammont. Son fils Guiot II en fit hommage, l'an 1311, à Renaud de Bourgogne, comte de Montbéliard, & fut pere de Guillaume II, & aïeul de Guillaume III, qui ne prit que le nom de Grammont, que sa postérité a toujours gardé. Celui-ci qui étoit né de Guillemette de *la Guiche*, épousa Marguerite, fille de Hugue de *Fallon*, qui lui ap-

porta les terres de Fallon & de Roche-sur-Linote. Leur fils Jacques-Antoine, seigneur de Grammont, de Fallon & de Granges en partie, épousa, l'an 1402, Jeanne de *Coligny* d'Andelot, qui fut mere, entr'autres, de Guiot, IIIe du nom, chambellan de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, allié en 1435, à Marie, fille & héritiere de Jean d'*Arbon*. Son fils Etienne, seigneur de Grammont, s'allia à Marie de *S. Aubin*, dame de Conflandé, mere de Jean premier, seigneur de Grammont & de Conflandé, qui épousa en 1491, Guillemette, héritiere de *Fétigny*, dont le cinquieme fils, Jean de Grammont, dit le Jeune, fut seigneur de Châtillon, Roche & Conflandé. Sa femme Anne de *Plaine*, qu'il avoit épousé en 1532, le fit pere de Gaspard, allié en 1651, à Adrienne de *Joux*, dame de Vellefaux. De ce mariage naquirent Jacques-Antoine & Antoine, qui ont fait deux branches. L'aîné fut créé chevalier en 1618, & baron de Châtillon en 1626. Il avoit épousé en 1593, Jeanne-Baptiste de *Grammont-Veset*, dont naquit Jean-François de Joux de Grammont, pere, par sa femme Adrienne-Thérese de *Binans*, dame de Chambéria, de Gabriel-Philibert de Joux de Binans, dit de Grammont, baron de Châtillon, qui n'a laissé de sa femme Jeanne-Philippe de *Poitiers*, qu'une fille unique, Marie-Gabrielle-Charlotte de Grammont, riche héritiere.

Q v

Antoine, frere puîné de Jacques-Antoine, fut seigneur de Grammont, de Conflandé & de Froté, & épousa en 1598, Adrienne d'*Andelot*, mere de Claude-François de Grammont, nommé en 1651, chevalier d'honneur au parlement de Dole, en faveur duquel la seigneurie de Grammont fut érigée en comté, l'an 1656, par le Roi d'Espagne. Il fut nommé en 1667, gouverneur d'Arbois, colonel de cavalerie au Milanez. De son mariage avec Dorothée du *Châtelet*, naquit Jean-Gabriel, comte de Grammont, chevalier d'honneur au parlement de Dôle, mort à la guerre d'Allemagne. Il avoit épousé Héléne de *Montaigu-Boutavans*, dont pour fille unique & héritiere de cette branche, Marie-Béatrix Octavie de Grammont, mariée au marquis de *Rosen*.

GRANCEY. Bourg en Champagne, vers les confins de la Franche-Comté, que Jeanne, fille aînée d'Eude, seigneur de *Grancey*, & de Louvois, porta en mariage à Jean, seigneur de Thil & de Châteauvillain. Il fut trisayeul d'Anne, qui devint héritiere, en 1507, de Grancey & de Châteauvillain. Elle épousa Marc de *la Baume*, comte de Montrevel, dont le fils Joachim obtint du roi Henri II l'érection de Grancey & de Châteauvillain en Comté. Antoinette, fille unique de Joachim, étant morte sans postérité, le comté de Grancey échut à sa tante Anne de la Baume, mariée en secondes noces à Jean de Hautemer, seigneur de Fervaques, &c. Leur

fils Guillaume de Hautemer, comte de Grancey, fut fait maréchal de France & chevalier des ordres du Roi, le 7 Janvier 1595. Ce seigneur, en faveur duquel le comté de Grancey fut érigé en duché-pairie, par lettres non régistrées de Décembre 1611, mourut en 1613 sans postérité masculine. Le comté de Grancey fut le partage de sa seconde fille Charlote de Hautemer, mariée le 22 Mai 1588, à Pierre *Rouxel*, baron de Médavy. Elle fut mere de Jacques, comte de Grancey, créé maréchal de France en 1651, qui de Catherine de *Moncy*, eut Pierre Rouxel, deuxieme du nom, comte de Grancey, marié avec Henriette de *la Palu*. D'eux, naquit Jacques-Léonor Rouxel, comte de Médavy & de Grancey, chevalier des ordres du Roi, fait maréchal de France le 2 Février 1724, & décédé le 6 Novembre 1725, laissant de Marie-Thérese *Colbert* de Maulevrier, pour fille unique, Elizabeth-Victoire Rouxel, mariée en 1713, à François *Rouxel*, marquis de Grancey, son oncle, mort le 30 Juillet 1729, le dernier de sa maison.

Le comté de Grancey fut vendu & cédé le 12 Mai 1730, avec les baronies de Marey & Selongey, pour ses reprises & conventions matrimoniales, à Marie-Charlote *Aubert de Tourny*, veuve du 21 Août 1728, de Louis-François Rouxel, marquis de Grancey, chef-d'escadre. Cette dame étoit sœur de M. de Tourny, Intendant à Bourdeaux.

GRAS Terre & seigneurie en Vivarez, fut donnée à Joseph-Sébastien de *Serre*, par son oncle maternel N... de *Saunier*, chevalier seigneur de la Baume, baron de Viole, dont la sœur Elizabeth de Saunier avoit épousé, en 1694, Eymard de Serre, coseigneur de S. Marcel, S. Montant & Coussignac, commandant pour le Roi dans l'Uzège, fils de Jean de Serre, coseigneur de S. Marcel, &c. & de Louise de *Durand*; Joseph-Sébastien de Serre, seigneur de Gras, né le 11 Juillet 1702, grand-bailli du haut Vivarez & Valentinois, chevalier de S. Louis, commandant pour le Roi dans le bas Vivarez, épousa le 3 Février 1733, Catherine-Louise de *Lapie* de Sévigni, dont :

1°. Joseph-Camille de Serre, marquis de Gras, né le 21 Mai 1739, en faveur duquel & en considération des services de son pere, de son ayeul & de son oncle Fortunat de Serre de Rochecolombe, mort brigadier des armées du Roi & lieutenant de roi, commandant à Metz, la terre de Gras fut érigée en marquisat, par lettres de Novembre 1750, enregistrées à la Chambre des Comptes de Montpellier, le 19 Décembre suivant, & au Parlement de Toulouse, le 25 Février 1751.

2°. Marie-Rosalie de Serre, née le 27 Janvier 1784.

Le marquis de Gras avoit pour tantes,

1°. Louise-Marie-Augustine de Serre, née le 22 Décembre 1695, mariée le 4 Juin

1714, à N... de *Meyras*, chevalier seigneur de la Roquette & S. Marcel.

2°. Marie de Serre, née le 11 Mars 1697, mariée le 2 Décembre 1724, à François-Ignace de *Chabertan* d'Alauzon, chevalier seigneur de Ribeyres.

3°. Marie-Elizabeth de Serre, née le 4 Mars 1698, religieuse Ursuline.

4°. Anne-Catherine de Serre, née le 3 Avril 1704, mariée le 19 Septembre 1726, à François-Cerice comte de *Vogué*, & de Montlord, baron d'Aubenas, chevalier de S. Louis.

5°. Jeanne-Françoise de Serre, née le 2 Janvier 1700, religieuse Ursuline.

6°. Thérese-Colombe de Serre, née le 6 Décembre 1708, religieuse à l'Abbaye de Soyon.

7°. Marguerite-Henriette de Serre, née le 16 Mai 1710, religieuse Ursuline.

GRAVILLE. Seigneurie en Normandie, a été possédée dès le douzieme siecle par la maison de *Mallet*, dans laquelle nous remarquons Jean V, sire de Graville, grand-maître des Arbalêtriers, grand panetier & grand Fauconier de France, & son petit-fils Louis sire de Graville, amiral de France, qui fut le dernier mâle de la branche aînée de sa maison : il ne laissa l'an 1516, de Marie de *Balzac*, que cinq filles; l'aînée, Louise Mallet, dame de Graville, épousa Jacques de Vendôme, vidame de Chartres, prince de Chabanois.

La seigneurie de Graville, fut acquise dans la suite par George de *Brancas*, en faveur duquel elle fut érigée en marquisat l'an 1611. Il fut créé ensuite duc de Villars Brancas, par lettre de 1627, & mourut en 1657.

GRAVILLE. Ce comté, qui avoit passé par alliance dans la maison de Balzac, fut acquis le 12 Juin 1680, par Jean-Edouard de *Poussemothe* de l'Etoile, qui obtint du Roi des lettres de confirmation du titre de comté de Graville, dattées d'Octobre 1685, régist. à la Chambre des Comptes le 20 Février 1688, & au Parlement le 31 Août 1689. Il a eu de son mariage avec Marie de *la Grange-Trianon*, Charles de Poussemothe de l'Etoile, comte de Graville, marié le 24 Mai 1737, avec Catherine-Olive de *la Salle*, remariée au comte de *Taleyran*, ayant de son premier mari un garçon & une fille.

De la branche aînée, est sorti Charles-Antoine de Poussemothe, chevalier seigneur de Thiersanville, lieutenant de vaisseaux du roi, fils de Pierre-Alexandre, capitaine de vaisseaux. Il a épousé le 8 Novembre 1735, Jeanne, marquise de *Gennes*, dont 1°. François-Alexandre de Poussemothe de Thiersanville, né le 24 Août 1726; 2°. deux autres garçons & une fille.

GREMONVILLE. Seigneurie érigée en marquisat, par lettres de Novembre 1695, régist. le 3 Septembre 1696, en faveur de Nicolas *Bretel*, seigneur de Gremonville, ambassadeur à Rome, puis à Venise, dont

le pere, l'ayeul & le bisayeul avoient été présidens à mortier du Parlement de Rouen. Le marquis de Gremonville avoit épousé Anne-Françoise de *Lomenie*, laquelle fut la seconde femme du chancelier *Boucherat*, & eut de son premier mari Elizabeth-Marie Bretel, dame de Gremonville, épouse d'Adrien de *Canouville*, seigneur de Grosmenil. Leur fille, Anne-Marie-Madeleine de Canouville, dame de Grosmenil, épousa 1°. Robert *le Roux*, baron d'Esneval; 2°. en 1700, N... de Montholon, premier président du Parlement de Rouen.

GRIGNAN. Ancienne baronnie en Provence, dont Geraud *Adhemar* fut investi l'an 1164, par l'empereur Fréderic *Barberousse*. De lui descendoit Louis Adhemar de Monteil, baron de Grignan, chevalier de l'Ordre du roi, lieutenant général au gouvernement de Lyonnois, en faveur duquel cette baronie fut érigée en comté, par lettres de Juin 1557, régist. à Aix le 12 Octobre suivant. Ce seigneur étant mort sans postérité, le comté de Grignan passa à son neveu Gaspard de *Castellane*, fils de sa sœur Blanche, lequel prit le nom & les armes d'Adhemard. Son fils Louis, chevalier des ordres du roi, en 1584, fut ayeul de François, archevêque d'Arles, & commandeur du S. Esprit en 1661, & de Louis François, comte de *Grignan*, dont le petit-fils François reçut le collier des ordres du roi en 1688, & fut pere de Louis Provence, comte

de Grignan, dont la mort, arrivée sans enfans en 1704, fit tomber le comté de Grignan à ses sœurs Françoise-Julie & Pauline Adhemar de Monteil de Grignan; la premiere étoit mariée à Henri-Emanuel *Hurault*, marquis de Vibraye, & la seconde à Louis, Marquis de *Simiane*. Elles ont vendu ce comté pour payer les créanciers de leur maison, & il a été acquis par Jean-Baptiste *Felix*, marquis du Muy, sous-gouverneur de M. le Dauphin.

GRIGNOLS, ou Grainol, seigneurie en Périgord, possédée dès le XIIe siecle par la maison de *Taleyran*, fut érigée en comté, par lettres de Septembre 1613, régist. en la Chambre des Comptes de Paris, le 11 Juillet suivant, & au Parlement de Bordeaux le 10 Janvier 1615, en faveur de Daniel de Taleyran, prince de Chalais. Ce comté devint le partage de son troisieme fils André de Taleyran, par les dispositions de sa mere Françoise de *Montluc;* ce seigneur, qui testa le 3 Avril 1663, avoit épousé en 1639 Marie de *Courbon*, & fut pere d'Adrien de Taleyran, qui fit hommage au roi du comté de Grignols le 8 Mai 1665, & épousa, en 1668, Susanne *Jaubert*, de S. Gelais, mere de Gabriel de Taleyran, comte de Grignols, mort en 1737, laissant de Marguerite de *Taillefer*, Daniel-Marie-Anne comte de Grignols, & Jean-Georges, baron de Beauville.

GROBBENDONCK. Seigneurie en Bra-

bant, fut érigée en baronnie, par lettres du 4 Mars 1602, des archiducs Albert & Isabelle, en faveur d'Antoine (*Schets*) de *Grobbendonck*, seigneur dudit lieu, du conseil de guerre, gouverneur de Bois-le-Duc, & capitaine de deux cents Cuirassiers.

GROBBENDONGH. Seigneurie en Brabant, appartenoit autrefois à la maison de *Craynhem*. Arnou Brant commença à en jouir en 1435; Marguerite Brant la donna en 1509, à Philippe de Cleves, seigneur de Ravestein, qui la céda en 1514, à André de Mastaing, après la mort duquel, Philibert de Mastaing la vendit en 1555, à Erasme *Schets*, fils de Conrad Schets, qui vivoit en 1485, avec Marie Krans sa femme, & petit-fils d'Erasme Schets, écuyer, seigneur de S. Georges, qui testa à Aix-la-Chapelle, le 2 octobre 1442. Erasme eut de sa premiere femme Jeanne de *Rechtergem*, Gaspard Schets, sire de Grobbendonch, baron de Wesemale, trésorier général des Finances du Roi catholique dans les Pays-Bas. Celui-ci épousa Catherine, fille unique de Lancelot d'*Ursel*, bourguemaitre d'Anvers en 1532 & en 1570, & de sa premiere femme Barbe de Liére. Il en eut, entr'autres enfans, Conrard, qui a fait la branche des comtes, puis ducs d'Ursel, & Antoine Schets, chevalier de l'ordre militaire de S. Jacques, gouverneur de Bois-le-Duc, en faveur duquel la seigneurie de Grobbendonch fut érigée en baronnie, par lettres des archiducs Albert & Isabelle, du 4 mars 1602; & de-

puis en comté, par lettres de Philippe IV, roi d'Espagne, du 3 juillet 1637. Antoine, qui mourut l'an 1640, eut pour fils aîné de Marie de *Malsen*, Lancelot, comte de Grobbendonck & de Durbui, gouverneur du duché de Limbourg, allié à Marguerite de Noyelle. Il en eut deux fils, Antoine-Ignace & Charles-Hubert-Augustin, morts tous deux sans postérité. Le dernier, qui étoit lieutenant général au service d'Espagne & gouverneur de Malines, décéda le 21 juillet 1724. Le comté de Grobbendonck est retourné à la branche aînée.

Conrad Schets, baron de Hobocken & de Wésémale, fils aîné de Gaspard, prit le nom & les armes d'Ursel, en vertu de l'adoption faite en sa faveur, par sa tante Barbe d'Ursel, héritiere & derniere de son nom; elle étoit fille de Lancelot d'Ursel, & de sa seconde femme Clémence *Vander-Heyden*. Il fut conseiller & commis des finances des archidues Albert & Isabelle, & laissa de Françoise de *Richardot*, Corad maître d'hôtel de l'archiduc Léopold-Guillaume, qui fut créé, le 22 javier 1638, comte d'Ursel & du S. Empire, & mourut, le 15 mai 1659. Il laissa, entr'autres enfans, de sa femme Marie de *Robles*, François, comte d'Ursel & du S. Empire, grand véneur & haut forestier de Flandre, colonel & général de bataille au service de Charles II, Roi d'Espagne; marié à Honorine de *Hornes* de Baucignies. Leur fils Conrad-Albert-Charles, gentilhomme du Roi d'Espagne; mestre de camp général de ses ar-

mées, fut créé duc d'Urſel & de Hobocken, par diplôme de l'empereur Charles VI, ſouverain des Pays-Bas, du 24 avril 1717. Il avoit épouſé en 1714, Eléonore-Chriſtine, fille de Charles-Théodore-Othon, prince de *Salm* & du S. Empire, de laquelle il a eu, entr'autres enfans, Charles-Eliſabeth-Conrad, duc d'Urſel & de Hobocken, prince d'Arche & de Charleville, comte de Grobbendonch, baron de Wéſémale, chambellan de leurs Majeſtés impériales, général major de leurs troupes, né en 1717, & marié en 1740, à Éléonore, princeſſe de *Lobkowitz*, née le 23 novembre 1726, dont :

1. Louis d'Urſel, né en juin 1747.
2. Emmanuel, né en décembre 1748.
3. Guillaume, né en janvier 1750.
4. Charlotte d'Urſel, chanoineſſe à Mons, née en 1741.

La ſœur du duc d'Urſel, Bénédicte-Charlotte d'Urſel, née le 5 février 1719, a épouſé en 1738, ſon couſin-germain, François-Albert-Charles, marquis de *Bournonville*, grand d'Eſpagne.

Leur tante, Angélique Florence d'Urſel avoit épouſé en 1708, Wolfang, marquis de *Bournonville*.

GUERIN. Commiſſion obtenue par Anne-Gilles *Guerin*, écuyer, baron de S.-Brice, procédant ſous l'autorité de Guillaume-Alexis *Bodin*, procureur au parlement, ſon curateur aux cauſes, à l'effet de faire aſſigner en aſſiſtance de cauſe, dame Anne-Jeanne *Guerin*, épouſe de Mathurin-Joſeph du *Bois*-

gelin, écuyer, ſieur dudit lieu & demoiſelle Marie *Gilette*, & Anne-Françoiſe Guerin de S. Brice, ſœurs dudit Guerin, relativement à une inſtance pendante entre ledit Guerin & Charles-Joſeph *Gefflot*, écuyer, ſieur de Marigné, au ſujet de pluſieurs terres entr'autres, celle de Marigné, où ledit Guérin avoit été maintenu avec la dame ſa mere, & leſdites demoiſelles ſes ſœurs, par deux arrêts du parlement, des 18 janvier 1695, & 20 décembre 1704. Ladite commiſſion donnée à Verſailles, le 13 ſeptembre 1705; *ſignée*, de Midy, avec paraphe.

* GUILLON. Quittance donnée par Marcelin *de Guillon*, chevalier, ſieur des Eſſarts, naguerres, conſeiller du Roi & contrôleur général de ſon artillerie à Paris, à Me. Gaſton Midorge, tréſorier général, &c. le 17 mars 1599. Orig.

GUISE ſur-Moſelle. Le nom du village d'Acraigne, ſitué entre la Mozelle & le Madon, à trois lieues de Nancy, fut commué en celui de Guiſe-ſur-Mozelle, ſous lequel pluſieurs autres terres & ſeigneuries réunies, furent érigées en comté par lettres du duc Léopold, du 19 juin 1718, en faveur de Anne-Marie-Joſeph de *Lorraine*, comte d'Harcourt, de Clermont, marquis de Maubec, &c. appellé prince de Guiſe, mort le 29 avril 1739, laiſſant de ſon mariage avec Marie-Louiſe-Chriſtine *Jeannin* de Caſtille, marquiſe de Montjeu, Louis-Marie-Lépold de Lorraine, dit le prince de Guiſe, mort

à Gênes, le 2 Juin 1747, le dernier prince de cette branche & deux princesses; 1°. Louise Henriette-Françoise, mariée en 1725, à Emmanuel-Théodose de *la Tour*, duc de Bouillon, dont elle fut la quatrieme femme, elle est morte en 17.., mere de Marie-Sophie-Charlotte de la Tour, née en décembre 1729, & mariée, le 3 avril 1745, à Charles Just, prince de *Beauvau*. 2°. Elisabeth-Sophie, princesse de Lorraine, morte le 2 août 1740; elle avoit épousé, le 7 avril 1734, Louis-François-Armand *du Plessis*, duc de Richelieu, maréchal de France, dont la postérité est rapportée dans l'état de la France.

GUYENCOURT, seigneurie près Versailles, fut érigée en vicomté, par lettres de février 1657, registrées en faveur de Charles de *Berulle*, maître des requêtes, fils de Jean de Berulle, conseiller d'état, & procureur-général de la Reine Marie de Médicis, & neveu du cardinal Pierre de Berulle, instituteur des carmélites, fondateur, & premier général de la congrégation des prêtres de l'Oratoire en France. Il étoit né, le 14 février 1575, de Claude de Berule, conseiller au parlement de Paris, issu d'une famille noble, originaire de Champagne, & de Louise *Seguier*, tante du chancelier, fut créé cardinal en 1627, & mourut en odeur de sainteté, le 2 octobre 1629. Le vicomte de Guyencourt, son neveu, qui fut conseiller d'état, fut pere de Pierre de Berulle, nom-

nié, le 20 mai 1694, premier président du parlement de Grenoble, charge dans laquelle lui succéda, le 27 novembre 1723, son fils aîné Pierre-Nicolas de Berule, décédé, le 14 mai 1730; marié à Marie-Reine *du Plessis*, dont postérité; & frere Jacques-François, dit le comte de Berulle, marié à Gilberte Blanche de *Ricard*, fille d'un président de la cour des Aides.

H

HANGEST. François de *Mornay*, seigneur de la Chapelle & d'Estrepilli, qui avoit épousé, le 20 Mars 1713, Charlotte-Louise-Apoline de *Hangest*, fille de Louis de Hangest, seigneur de Louvencourt & de Ouarti, major de Perpignan, obtint du roi la permission de prendre pour lui & ses enfans le titre de comte de Hangest, & de porter le nom & les armes de Hangest avec les siennes. Il est second fils de Louis de *Mornay*, seigneur de la Chapelle, frere puîné de Henri de Mornay, marquis de Montchevreuil, issu au douzieme dégré de Guillaume, seigneur de Mornay en Berri, chevalier vivant en 1262, probablement petit-fils de Philippe, seigneur de Mornay, un des principaux bienfaiteurs de l'abbaye de Font-Morigni, l'an 1151. Guillaume eut pour second fils Pierre de Mornay, évêque

d'Orléans, puis d'Auxerre, Chancelier de France sous Philippe-le-Bel, & dont le frere aîné, Jean sire de Mornay, épousa Isabeau de *l'Isle*, dame de la Ferté-Nabert, & fut pere de Jean, deuxieme du nom, seigneur de la Ferté-Nabert, &c. vivant vers l'an 1350, allié à Jeanne de *Melun* de la Loupe. Leur fils, Pierre de Mornay, sénéchal de Périgord, de Querci & de Saintonge, en 1370 ou 1371, eut de sa femme Jeanne de *Vendôme*, dame de S. Germain-sur-Indre, Bouchard de Mornay, seigneur de S. Germain, de la Ferté-Nabert, &c. allié avec Jeanne *des Essarts*, dame d'Ambleville, &c. de laquelle naquit Charles de Mornay, seigneur de Villiers, d'Ambleville, d'Acheres, &c. mort vers l'an 1480, laissant de sa premiere femme Jeanne de *Trie*, dame d'Achicourt, de Buhi, &c. Jean de Mornay, troisieme du nom, seigneur de Buhi, &c. décédé en 1499. Il avoit épousé, le 5 Avril 1473, Catherine de *Fouilleuse*, dame de Boves. Elle fut mere de Philippe de Mornay, seigneur de Buhi, &c. dont la postérité masculine s'éteignit en 1637, & de Guillaume de Mornay, seigneur de la Chapelle en Vexin, allié à Péronne *Chenu* de Montchevreuil. Il vivoit en 1523, & fut pere de Pierre de Mornay, seigneur de Montchevreuil, qui prit le nom de Chénu, à cause de la donation que Jean Chenu son cousin lui fit le 11 Décembre 1539, de la terre de Montchevreuil. Il épousa, en 1541, Ma-

delaine *Allegrain*. Leur fils René de Mornay, ſeigneur de Montchevreuil, enſeigne de la compagnie des gendarmes du comte de Saint Pol, s'allia, le 29 Janvier 1590, à Françoiſe *du Crcq*, dame de Vaudampierre. Il mourut en 1599, laiſſant entre-autres enfans Charles de Mornay, ſeigneur de Montchevreuil, qui de ſa ſeconde femme, Madeleine de *Lanci*, eut entr'autres enfans Henri de Mornay, marquis de Monchevreuil, & Louis, ſeigneur de la Chapelle. L'aîné fut chevalier des ordres du roi, gouverneur & capitaine du château de S. Germain-en-Laye, & mourut le 2 Juin 1706. Il avoit épouſé, le 4 Juin 1653, Marguerite *Boucher* d'Orſay, dont les deux fils, Léonor & Louis, ont laiſſé poſtérité.

Léonor, marquis de Montchevreuil, dit le comte de Mornay, lieutenant général des armées du Roi, capitaine & gouverneur de S. Germain-en-Laye, mourut le 18 Octobre 1717, laiſſant de ſa femme Marguerite *du Gué* de Bagnols, mariée en 1696 :

1°. René de Mornay, marquis de Montchevreuil.

2°. Chriſtophe Léonor de Mornay, capitaine aux gardes en 1743, marié à N... *Fornier de Montagni*, dont il a des enfans.

3°. N... de Mornay, femme de N... ſeigneur de Luſignan & de Gomer.

Louis de Mornay, frere de Léonor, eſt mort en 1708, capitaine de Vaiſſeau, & a laiſſé

laissé de sa femme Marie-Jeanne *Rougier des Tourettes*, fille de Jacques Rougier, écuyer, sieur des Tourettes & de Marie *Chavigneau*, qu'il avoit épousé paroisse S. Barthelemy de la Rochelle, le mars 1705.

1°. Louis de Mornay, écuyer de madame la duchesse de Chartres, gouv. de S. Cloud.

2°. Gabriellè, religieuse à S. Cyr.

3°. Susanne-Madeleine, nommée abbesse de Notre-Dame aux Bois, en Novembre 1745.

4°. Renée-Françoise, religieuse.

5°. N... de Mornay, mariée à Auguste *Gobert*, écuyer, sieur de Chouppe.

François de Mornay, comte de Hangest, a pour enfans :

1°. Charles-Louis de Mornay, né le 6 Juin 1721.

2°. François, né le 6 Décembre 1722.

3°. Louis, né le 21 Mai 1726.

HAROUEL. Château & seigneurie considérable en Lorraine, a donné son nom à une ancienne maison éteinte en mâles en la personne de Vary, seigneur de Harouel, dont la fille, Catherine de Harouel, porta cette terre en mariage le 17 Juillet 1414 à Perrin, seigneur de *Pulligny*. Jeanne de Pulligny, leur fille épousa 1°. Colignon, seigneur de *Ville-sur-Illon*; 2°. Jean, seigneur de Bassompierre; 3°. Didier, seigneur de Landre. Son second mari, dont la postérité a eu la seigneurie de Harouel, étoit issu d'Olry de *Dompierre*, que l'on croit sorti des comtes de Ravensberg & seigneurs

de Raveſtein. Il poſſédoit dans le Barrois, le château & ſeigneurie de Baſſompierre, dont ſa poſtérité prit le nom, & dont il fit hommage, au comte de Bar, en 1292. Il laiſſa d'Aguès ſa femme, Simon ſire de Baſſompierre, qui étoit mort en 1333, & pere d'Olry II, qui ne vivoit plus en 1352, & dont le fils Simon II, fit hommage en 1393, au duc de Bar, de ſa forteresſe de Baſſompierre, & fut pere de Geoffroy, ſire de Baſſompierre, & de Longchamps, allié avec Jeanne de *Reinex*. Elle fut mere de Jean ſire de Baſſompierre, dont il fit hommage au duc de Bar le 16 Février 1423. Sa femme Jeanne de *Pulligny*, nommée ci-deſſus, & qui étoit veuve de lui en 1456, le rendit pere de Geoffroy II, ſire de Baſſompierre & de Harouel, conſeiller & chambellan de René, duc de Lorraine, allié avec Philippe *Wiſſe* de Gerbevillers, de laquelle il eut Chriſtophe I, ſire de Baſſompierre & de Harouel. Celui-ci, qui teſta le 30 juillet 1522, avoit épouſé, le 22 juin 1484, Jeanne de *Ville ſur-Illon*. Leur fils François, ſire de Baſſompierre, de Harouel & de Removille, bailli de Voſges en 1539, & chef du conſeil du cardinal de Lorraine, pour ſes affaires de Metz, fut un des exécuteurs du teſtament du duc Antoine, en 1544, & laiſſa de ſa femme, Marguerite de *Dompmartin de Fontenoy*, mariée par contrat du 6 Septembre 1529, entr'autres enfans, Chriſtophe II, baron de Baſſompierre & de Bau-

dricourt; ſeigneur de Harouel & de Removille, grand-maître d'hôtel & chef des finances du duc de Lorraine, colonel de quinze cents Reiſtres, entretenus pour le ſervice du Roi en 1570; il décéda en 1596, & avoit épouſé, par contrat du 5 Octobre 1572, Louiſe Pieart, dite de *Radeval*, avec laquelle il fonda & bâtit les Minimes de Nanci. Leur fils aîné François, ſeigneur & baron de Baſſompierre, &c. obtint l'érection de la terre de Harouel, en marquiſat, par lettres du 28 juillet 1623; il fut chevalier des ordres du roi, maréchal de France, & mourut ſans alliance, le 12 Octobre 1646. Ses créanciers ſe firent adjuger le marquiſat de Harouel, que le prince de *Beauvau-Craon* a retiré ſur eux en vertu du retrait féodal à lui accordé par le duc Léopold.

La poſtérité fut continuée par le frere puîné du maréchal de Baſſompierre, Georges-Affricain de Baſſompierre, marquis de Remauville, ſeigneur du Châtelet, de Baudricourt, &c. grand écuyer de Lorraine, gouverneur & bailli de Voſges, mort en 1632. Il avoit épouſé, par contrat du 21 juin 1610, Henriette de *Tomielle* de Gerbeviller, de laquelle il eut trois garçons; l'aîné, Anne-François, marquis de Baſſompierre & de Remauville, qui étoit grand écuyer de Lorraine, & général de l'artillerie de l'Empereur, mourut en Mai 1646, ſans alliance. Les deux autres, Charles & Gaſton-Jean-Baptiſte, ont laiſſé poſtérité.

Charles de Baſſompierre, baron de Dommartin, colonel & maréchal de camp dans les troupes de Lorraine, mourut avant 1665, laiſſant de ſa femme Henriette d'*Haraucourt*-Chambley, Anne-François Joſeph, marquis de Baſſompierre, baron du Châtelet, colonel d'un régiment au ſervice de l'Empereur, qui ſe ſignala au camp de Waradin en 1694. Il épouſa Catherine-Diane de *Beauvau*, fille de Louis, marquis de Beauvau, & d'Anne de *Ligny*, ſa ſeconde femme. Leurs enfans furent; 1°. Anne-François-Joſeph, dit le marquis de Baſſompierre, qui a ſervi en qualité de capitaine au régiment du Roi, & qui eſt mort en 1734, ſans enfans de ſa femme Louiſe *Sutton d'Ogletorpe*; 2°. Françoiſe-Louiſe de Baſſompierre, mariée en 1717, à François-Joſeph de *Choiſeul*, marquis de Stainville, chevalier de la Toiſon d'or, & grand chambellan de l'empereur François I; 3°. Louiſe-Lucie, qui a épouſé François-Emanuel, marquis de *Ligny*, ſeigneur du Pleſſis-Billy, meſtre de camp de cavalerie, ſous-lieutenant des Gendarmes d'Anjou.

Gaſton-Jean-Baptiſte marquis de Baſſompierre, lieutenant général des armées de Charles IV, duc de Lorraine, & colonel de trois régimens pour ſon ſervice, épouſa Henriette de *Raulin*, & eut entr'autres enfans; 1°. François-Charles de Baſſompierre, ſeigneur de Souvigny, meſtre de camp de cavalerie en France, chambellan du duc de Lorraine, mort en 1714, pere par ſa femme

Marie-Madeleine-Bonne, comtesse de *Hamal*, ci-devant chanoinesse de Maubeuge, d'Anne-Marie de Bassompierre, alliée le 25 Février 1728, à Charles-Marie de *Choiseul*-Beaupré, seigneur d'Aillecourt, lieutenant général des armées du Roi & au gouvernement de Champagne; 2o. Jean-Claude, marquis de Bassompierre & de Remauville, l'un des chambellans du duc de Lorraine, & commandant une compagnie des Chevaux-Legers de sa garde, créé marquis de Baudricourt en 1719; il est mort en 1747, & avoit épousé, le 15 janvier 1711, Jeanne de *Nettancourt*, fille d'honneur de la duchesse de Lorraine, & fille d'Edmond, comte de Nettancourt-Bettancourt, seigneur de Condé, & de Marie *Lejoli*. Leurs enfans sont Marie-Louise & Henriette-Charlotte de Bassompierre, l'une abbesse & l'autre chanoinesse de Poussey, & Léopold-Clément, marquis de Bassompierre, chambellan du roi de Pologne Stanislas, duc de Lorraine & de Bar, brigadier des armées du Roi, marié le 21 décembre 1734, à Charlotte de *Beauvau*, abbesse de Poussey, fille de Marc de Beauvau-Craon, prince du Saint-Empire, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'or & grand écuyer du grand duc de Toscanne, & d'Anne-Marguerite de *Ligniville*. Il a de ce mariage; 1o. Marc-Louis-François de Bassompierre, né le 5 novembre 1735, colonel de cavalerie, & chef de brigade des Gardes-du-Corps du roi de Po-

logne, duc de Lorraine & de Bar; 2°. Christophe-François, né le premier Avril 1739; 3°. Un autre fils; 4°. Anne-Marguerite, dite madame de Radeval, née le 25 Octobre 1736, chanoinesse à Poussey.

HAS-LA-MARCHE. La terre de la Marche, composée des villages de Has & de Nonsart, située dans le Barrois non mouvant, qui avoit été érigée en baronnie le 16 août 1725, en faveur de Remi *Guerin* de la Marche, a été érigée en comté sous la dénomination de *Has-la-Marche*, avec union du fief de Fontaine par lettres du roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar, du 9 août 1755, en faveur de Remi-Michel Guerin, baron de la Marche, bailli d'épée en survivance du Bailliage de Dieuse, fils unique de Remi Guerin, créé baron de la Marche.

HATTON-CHASTEL. Prévôté & Châtellenie située dans la Vaivre, entre la Meuse & la Moselle, est de l'ancien patrimoine de l'église de Verdun. Hatton-Châtel, a pris son nom de son fondateur *Hatton*, évêque de Verdun, qui vivoit sous le jeune Lothaire, vers l'an 860, & qui fit bâtir cette forteresse, qui étoit la meilleure & la plus importante de l'évêché. Guillaume, éveque de Verdun sous Charles VII, ayant engagé cette place à Jean de *Luxembourg*, comte de Ligni, pour une somme d'argent dont il avoit un extrême besoin; la retira deux ans après, imitant en cela Hugues de *Bar*, son prédécesseur, qui retira promprement Hatton-

Châtel des mains de Robert, duc de Bar & de sa mere Yolande, pour quatre mille florins.

Jean, cardinal de Lorraine, engagea la prévôté & châtellenie de Hatton-Châtel, à son neveu Antoine, duc de Lorraine, pour la somme de cent vingt mille francs, l'an 1540. Le duc déclara l'année suivante, que cet engagement étoit fait sans préjudice des droits de supériorité & de ressort de l'évêché, auquel on laissoit les fiefs qui relevoient de cette prévôté.

Les choses ne demeurerent pas long-tems en cet état, car Chrétienne de *Dannemarck*, veuve du duc François, & tutrice du duc Charles II, fit un échange avec son beau-frere Nicolas de Lorraine, évêque ou administrateur de Verdun, l'an 1546. L'évêque céda à son neveu le plein domaine & la propriété des château, ville, terre & seigneurie de Hatton-Châtel, & des villes ou villages qui en dépendent, à la réserve du droit de l'Empereur, & la duchesse céda les cent vingt mille francs fournis par le duc Antoine, & ce qui appartenoit à son fils le duc Charles à Rembertcourt-aux-Pots, sur les confins du bailliage de Bar-le-Duc, ce qui fut confirmé l'année suivante par le cardinal Jean de Lorraine, à cause du droit de regrès qu'il s'étoit réservé sur cet évêché, en le résignant à son neveu Nicolas.

Cette aliénation fut confirmée par une transaction du 10 septembre 1564, passée entre Nicolas *Pseaulme*, évêque de Verdun,

& Charles II duc de Lorraine, par laquelle il fut convenu que la terre & seigneurie de Hatton-Châtel demeureroit en toute propriété, jurisdiction & dernier ressort, &c. au duc de Lorraine & à ses successeurs, à quoi l'évêque Pseaulme renonça.

Cette transaction fut confirmée le lendemain par le cardinal Charles de Lorraine, à cause de son droit de regrès. Enfin, ces contrats furent de nouveau ratifiés par l'évêque Pseaulme & le duc Charles, le 29 janvier 1566. L'année suivante 1567, le duc Charles obtint l'investiture des fiefs impériaux de l'empereur Maximilien II, qui donna alors à Hatton-Châtel le titre de marquisat, mais à condition qu'il réservoit à l'empire, pour ce marquisat, tous les droits féodaux & ceux de ressort ausquels les autres fiefs de Lorraine n'étoient pas soumis, ce que l'on voit par les lettres d'investiture, données par l'empereur Rodolphe II, au duc Henri en 1609, confirmées par celles de Mathias, données au même duc l'an 1613, & par celles de Ferdinand II, données au duc Charles III en 1627.

Le duc Charles fut rétabli l'an 1661, en possession du marquisat de Hatton-Châtel, & il fut rendu au duc Léopold, en exécution du traité de Riswick, nonobstant l'arrêt de la Chambre de Metz, rendu pour la réunion de Hatton-Câtel, le 29 mai 1680, lequel a été cassé comme tous les autres par ce traité.

HAUTEVILLE, seigneurie en Champagne près Vitry, fut érigée en comté, par lettres de 1751, en faveur de Jean-Baptiste-François de *la Michodiere*, né le 2 septembre 1720, reçu maître des requêtes en 1745, qui l'avoit eue du chef de sa mere Louise-Elisabeth *Rochereau* d'Hauteville, premiere femme de Jean-Baptiste de Lamichodiere, président honoraire du grand conseil. Il a épousé le premier mars 1745, Anne-Catherine *Luthier* de Saint-Martin, née le 25 février 1728, dont:

1o. Alexandre-Michel de Lamichodiere, né le 12 février 1746.

2o. & 3o. Anne-Adélaïde & Catherine-Marie-Félicité, née le 7 juillet 1749.

HAYME. Léonard de *Hayme*, intendant & directeur général du mont de piété de Liege, & Jacques-Michel de *Hayme* freres, furent anoblis par lettres du 9 juin 1745, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne au lieu de bourrelet.

Les armes de gueules à quatre fasces d'argent, au lion d'or brochand sur le tout.

HEISMESTROFF. La seigneurie de Heismestroff-le-Gros, fut érigée en comté sous le nom de Heismestroff, par lettres du 11 septembre 1720, en faveur de François, comte *du Han*, chambellan du duc Léopold, colonel d'un régiment d'infanterie, lieutenant au gouvernement de Nanci, & commandant des villes & château de Bar, mort à Nanci le 19 mars 1746. Il avoit épousé,

en 1704, Catherine-Françoise de *Ravenel*, fille d'honneur de son altesse royale Madame, & fille de Jean-Baptiste Ravenel, marquis de Sablonnieres, & de Jeanne de *Germini*, dont il a eu entr'autres enfans Léopold, comte du Han & d'Heismestroff, né en 1706, chambellan du duc Léopold & de l'Empereur, & premier écuyer de la duchesse douairiere de Lorraine. Il a épousé; 1o. en 1730, Yolande de *Spada*, fille d'honneur de la duchesse de Lorraine; 2o. en 1745, N.. d'*Ahdemar* de Marsanne, aussi fille d'honneur de la même princesse. Il a deux fils & une fille du premier lit, & plusieurs enfans du second.

HELCK. Pierre van der *Helck*, natif de Ter Gopes en Zélande, fut anobli par lettres de l'Impératrice Reine, du 31 octobre 1750.

Les armes d'or, à trois lézards de sinople.

HELIN. Noé *Helin* domicilié à Anvers, fut anobli par lettres du 14 juillet 1751.

Les armes d'azur, au chevron accompagné de trois bottes de lin, le tout d'or.

HÉNIN-LIÉTARD, petite ville & seigneurie qu'Anne de *Ranchicourt* porta en mariage l'an 1533, avec celles de Divion, de Gouy, de Rouy, du Mesnil, de Furpes, de Wasqueshal, &c. à Guy de *Bournonville*, chevalier seigneur de Capres, de Hourech, de Lauvin, de Montigny, &c. baron de Houllefort, grand veneur du Boulonois, gouverneur de la ville & château d'Abbe-

ville, mort l'an 1544, & pere d'Oudard de Bournonville, chevalier baron de Capres, en faveur duquel la seigneurie d'Hénin-Liétard, unie à la portion de la Baillies & au fief de Gouy-Servin, fut érigée en comté, par lettres du Roi catholique, du 7 septembre 1579. Il mourut, le 28 décembre 1585, conseiller d'état, président & chef des finances de Flandre, laissant de sa femme, Marie-Christine d'*Egmont*, Alexandre de Bournonville, comte de Henin, en faveur duquel le roi Henri IV érigea en duché, l'an 1600, sa baronnie de Houlefort en Boulonois.

La postérité masculine de ce seigneur s'est éteinte en 1727, dans la personne de son arriere petit fils Philippe-Alexandre, duc & prince de Bournonville.

HENNIN. Les seigneuries de la Rochette, S. Maurice, S. Martin du Tartre, &c. situées dans le Mâconois, furent érigées en comté, sous le nom de comté d'Hennin, en faveur de Jean-Louis d'*Hennin* de Bleincourt, marquis de S. Phal, lieutenant au régiment du Roi infanterie, par lettres de septembre 1730, registrées à la chambre des comptes de Dijon le 14 juin 1740, sur la requête d'Elisabeth-Marie d'*Anglebermer*, comtesse de Lagny, sa veuve, comme mere & tutrice d'Antoine-Denis, comte d'Hennin, leur fils mineur, mort depuis. Sa sœur Louise-Elisabeth-Jacqueline est devenue son héritiere, & a épousé, le 23 mars 1744, Joseph-Gabriel-Tan-

crede de *Félix*, marquis du Muy, maître d'hôtel de la Dauphine en mars 1745.

HENU. La terre d'Henu, située au comté de S. Pol en Artois, fut érigée en comté par lettres patentes du mois d'août 1722, en faveur de N.. de *Coupigny*, seigneur d'Henu, &c. issu de l'ancienne & illustre maison de Coupigny, dit Malet, alliée aux plus considérables & aux plus nobles maisons de la province d'Artois.

HEROUVILLE, seigneurie érigée en comté, par lettres de décembre 1654, registrées le 14 septembre 1657, en faveur d'Antoine *Ricouart*, maître des requêtes, dont le frere est l'aïeul du marquis d'Herouville, lieutenant-général des armées du Roi.

HEUCHIN, terre & seigneurie en Artois, fut érigée en marquisat, par lettres patentes du mois de mars 1691, en faveur d'Alexandre-François de *Croix*, seigneur des Prévôtés, issu de l'ancienne maison de Croix en la châtellenie de Lille, connu dès la fin du XIIe siecle en la personne d'Eustache, chevalier, seigneur de Croix & de Mandre, qui suivit Baudouin, comte de Flandre & de Hainault, à l'expédition de Constantinople. Il eut pour femme Mathilde, qui fut mere de Wautier de Croix, évêque de Tournay en 1251, & Jean, seigneur de Croix, vivant en 1243 & 1247, lequel, de son mariage avec Isabeau de *Lannoy*, eut pour enfans Beatrix, abbesse de Marquette, & Jean II, seigneur de Croix, de Durmez & de Flers.

Celui-ci épousa Jeanne *Magret*, & fut pere, entr'autres, de Jean, IIIe du nom qui suit, d'Olivier, tige des seigneurs de *Durmez*, qui seront rapportés, & d'Isabelle de Croix, abbesse de Marquette.

Jean, IIIe du nom, seigneur de Croix & de Flers, vivant encore en 1318, eut de Marguerite de *Halwin*, Jean IV, seigneur de Croix & de Flers, qui, de son mariage avec Agnès de *Bailleul*, eut, 1°. Hector, seigneur de Croix & de Flers, mort avant 1372, sans postérité de Marie de *Hem*. 2°. Jean, dit Waffiard, mort sans alliance, en 1340. 3°. Isabelle, héritiere de Croix & de Flers, par la mort de ses freres. Elle épousa, 1°. Jean, chevalier, seigneur de la *Poutennerie*, dont elle n'eut point d'enfans. 2°. Guillaume, seigneur *de Dumés*, d'une ancienne noblesse de la châtellenie de Lille: de ce second mariage est descendue toute la maison de Dumés, qui prit le nom & les armes de Croix en 1430, & qui subsiste encore aujourd'hui en la personne du comte de Croix de Mauves, seigneur d'Adizelles en Flandre.

Olivier de Croix, seigneur de Durmez, troisieme fils de Jean IIe, & de Jeanne *Magret*, épousa Agnès de *Langlée*, qui étoit veuve de lui en 1342. De ce mariage, sortit Jean de Croix, seigneur de Durmez, & puis de Bercus, du chef de sa femme Ma-..., dame de *Bercus*, de laquelle il eut Olivier deuxieme du nom, seigneur de Dur-

mez, époux de Marie de *Beaurepdire*, dame de la Haverie & du Moulin, laquelle fut mere de Gautier de Croix, dit de Durmez, seigneur Wasquehal, la Haverie, &c. Il testa le 4 septembre 1478, & est inhumé en l'église de S. Etienne à Lille, auprès de sa femme Jeanne *Isoeulx* dame Lavecht & des deux Treilles, qui l'avoit rendu pere; 1°. d'Otte de Croix, seigneur de Wasquehal, mort sans alliance en 1481, laissant plusieurs enfans naturels, de l'un desquels descendent les seigneurs de Croix-Durmez, comtes de Clairfait; 2°. de Baudouin de Croix, dit de Durmez, seigneur de Wasquehal après son frere, de la Haverie, la Frenoye, &c. Celui-ci testa en 1513, ayant eu de sa femme Marguerite de *Landas*, dame du Bus; 1°. Jean de Croix, seigneur de Wasquehal qui suit; 2°. Pierre, seigneur de *la Frenoye*, dont il sera parlé ci-après; 3°. Wallerand, seigneur de *Waïembourg*, dont la postérité sera rapportée après celle de ses freres.

Jean de Croix, seigneur de Wasquehal, épousa, en 1518, Marie de *Tenremonde*, fille de Henri & de Jeanne *des Cretons*, qui le rendit pere de Pierre de Croix, premier du nom, seigneur de Wasquehal, Goguemetz, marié en 1566, à Louise de *Wignacourt*, dame de Bellesage, Busnette, &c. fille d'Antoine & de Marie *le Martin*. Il en eut Adrien de Croix, seigneur de Wasquehal, Ecout, &c. qui de son alliance con-

tractée en 1595 avec Marguerite de *San-delin*, fille de Jacques, seigneur d'Herenthaut, & de Lievine de *Brouchorst*, eut Jacques de Croix, seigneur de Wasquehal, Blancquemain, &c. capitaine Enseigne d'une compagnie de trois cents hommes bas-Allemands. Celui-ci fut allié en 1628, à Marie de *Croix* sa cousine, fille de Pierre, seigneur de Waïembourg, & d'Anne de *Baudrenghien*. De ce mariage, vint entr'autres enfans Pierre de Croix, deuxieme du nom, comte de Croix, seigneur de Wasquehal, &c. brigadier des armées du Roi, colonel du régiment royal Wallon cavalerie, lequel fit, en 1678, le retrait lignager de la terre de Croix, vendue en 1677, par Eugene de *Noyelles*, marquis de Lisbourg, issu par femmes d'Isabelle de Croix, héritiere de la branche aînée de cette maison. Louis XIV lui permit, en 1682, de se qualifier comte de Croix. Il avoit épousé Claire Florence de *Steenhuis*, dame de Flers en Escrebieux, fille de Guillaume, baron de Poederlé, chancelier de Brabant, & de Walpurge de *Snoy*. Il ne vint de ce mariage que des filles, dont l'aînée, Marie-Philippine de Croix, épousa, en 1688, Charles-Adrien, comte de Croix, son cousin.

Pierre de Croix, second fils de Baudouin de Croix, dit de Durmez, & de Marguerite de Landas, fut seigneur de *la Fresnoye*, & épousa Marguerite de *Rewel*, fille & héritiere d'Hector, seigneur de la Cour & de

la Vigne, & de Marie d'*Astiche*, de laquelle il eut Jean de Croix, seigneur de la Cour, gentilhomme de la chambre des archiducs Matthias & Maximilien d'Autriche, mort sans alliance, & François de Croix, seigneur de la Fresnoye. Celui-ci épousa Catherine de *Preys*, dame de Ledasle, fille de Pierre, & de Marie *Vilain de la* Bouchardrie, & fut pere de Pierre de Croix, deuxieme du nom, seigneur de la Fresnoye, Bourrée, &c. allié à Madeleine de *Thiennes*, fille de Jean, seigneur de Willerzies, & de Marguerite de *Giselin*. De cette alliance vint Thomas de Croix, seigneur de Malannoy, la Fresnoye, &c. lequel fut pere par Marie-Anne de *Warluzel*, fille de Jean-Antoine, seigneur de Warluzel, & d'Anne-Françoise *le François* dite de *Wocht*, de Philippe-François de Croix, seigneur de Malannoy, &c. allié à Marie-Catherine-Thérese *le Merchier*, qui le rendit pere de Maximilien-Thomas de Croix, seigneur de Malannoy, Bourée, Ledasle, &c. chef de la maison de Croix, veuf en 1728, de Marie-Anne-Josephe de *Cramet*, héritiere de Blairville, la Cressonniere, &c. de laquelle il a eu;

1°. Marie-Anne-Françoise-Josephe de Croix, mariée en 1713 à Christophe-Louis, comte de *Beauffort* & de Croix, &c. dont les enfans :

2°. N... de Croix, dite mademoiselle de Malannoy.

3°. & 4°. Deux autres filles religieuses.

Walerand de Croix, troisieme fils de Baudouin de Croix, dit de Durmez, & de Marguerite de *Landas*, fut seigneur de Waïembourg, & épousa Catherine de *Waes*, dame de Triettes, veuve de Jean de la Riviere, seigneur de Warnes, & fille de Laurent de Waes, seigneur de Wackene, & de Marie Dupret. De ce mariage vinrent, 1o. Baudouin II qui suit; 2o Pierre de Croix, seigneur du Bus, tige des seigneurs d'Houchin; rapportés ci-après.

Baudouin de Croix, IId du nom, seigneur de Waïembourg, eut de sa premiere femme Isabeau de *Thieulaine*, Pierre de Croix, allié à Anne de *Baudrenghien*, dame de Preseau, dont Pierre de Croix, seigneur de Preseau, &c. que Marguerite de *Croix de Vasquehal*, fit pere de Pierre de Croix, seigneur de Pottes, mort sans postérité de N... de *Kessel*, & de Charles-Adrien, comte de Croix, seigneur de Preseau, Waïembourg, &c. allié en 1688, à Marie-Philippine, héritiere de Croix, sa Cousine. Le Roi lui permit en 1694, de porter le titre de comte de Croix, comme possesseur de cette terre, du chef de sa femme. Il n'eut son mariage que deux filles;

1o Claire-Angelique de Croix, mariée en 1716, à son oncle à la mode de Bretagne, Christophe-Louis, comte de *Beaufort* & de Moulle, dont elle fut la premiere femme. Comme il étoit cadet, il prit, en considération de cette alliance, le titre de comte de

Croix que le Roi lui accorda en 1716. Il étoit fils de Renom-François, baron de Beaufort, seigneur de Moulle, &c. & d'Antoinette de Croix, sœur germaine de Pierre II de Croix, aïeul maternel de sa femme; celle-ci n'ayant point d'enfans, fit don en 1717, de la terre de Croix, à Louis-François de Beauffort, comte de Moulle, frere aîné de son mari. Le comte de Moulle mourut en 1718, & après sa mort, Christophe-Louis de Beauffort, son cadet, hérita de la terre de Croix, & épousa en secondes noces, Marie-Françoise-Joseph de Croix; son second fils Marie-Louis-Balthasard de Beauffort possede aujourdhui la terre de Croix.

2°. Françoise-Louise de Croix, mariée, 1°. en 1716, à Charles-Alexandre, marquis de *Bauffremez*, baron d'Esnes, fils de Jean-Baptiste, & de Jeanne-Marie de *la Porte des Pierres*, dont une fille unique; 2°. en 1724, à François-Eugene-Dominique de *Bethune*, comte de S. Venant, fils d'Adrien-François, seigneur de Penin, & de Gilles-Dominique de Lieres de S. Venant.

Pierre de Croix, fils cadet de Wallerand, seigneur de Waïembourg, & de Catherine de *Waes*, fut seigneur du Bus, & eut pour femme Esther *Herlin*, mariée en 1588, qui le rendit pere de Baudouin de Croix, seigneur d'Heuchin, &c. allié en 1613, à Anne de *Locquenghien*, fille de Philippe, sire d'Audenarde, & de Valerie de *Cottereau*. De ce mariage vint Pierre-Felix de Croix,

ſeigneur d'Heuchin, des Prévôtés, &c. lequel, de ſon alliance contractée en 1662, avec Anne-Eléonore de *Sainte Aldegonde-Noircarmes*, fille d'Albert-André, baron de Maingoval, & d'Anne d'*Ongnies*, eut Alexandre-François de Croix, qui fut créé marquis d'Heuchin en 1691. Il avoit épouſé en 1684, Magdeleine-Françoiſe de *Fiennes*, fille de Maximilien, comte de Lumbres, lieutenant général des armées du Roi, & de Catherine-Cecile *le Vaſſeur de Guernonval*. De ce mariage ſont ſortis, 1o. Alexandre-Maximilien-François qui ſuit; 2o. Joſeph-Albert, dit le comte Croix, au ſervice d'Eſpagne; 3o. & 4o. Anne-Magdeleine & Marie Marguerite de Croix, chanoineſſes de Nivelle. 5o. Marie-Claire, chanoineſſe de Mons.

Alexandre-Maximilien-François de Croix, marquis d'Heuchin, ſeigneur de Frelinghien, des Prevotés, &c. a épouſé en 1724, Iſabelle-Claire-Eugénie de Heuchin, fille de Louis-François, marquis de Longouaſtre, & de Marie-Thérèſe-Joſephe-Guillaine de *Thiennes*, héritiere de Berthe. De cette alliance ſont nés entr'autres :

1o. Alexandre-Louis-François, dit le marquis de Croix, capitaine de cavalerie au régiment de Beauvilliers, allié en 1750, à Marie-Anne-Françoiſe, fille du feu comte de *Groeſbeck*, dont un fils né en 1754, & une fille née en 1755.

2o. Philippe-Charles-François de Croix,

lequel a été colonel du régiment de Bruxelles au service d'Espagne, où il s'est marié depuis quelques années.

HEUDICOURT. La terre & seigneurie de Trougnon, située dans le Barrois non-mouvant, bailliage de S. Mihiel, fut portée en mariage par Claude de *Fresneau*, fille unique & héritiere de Jean, seigneur de Pierrefort, à Charles-Louis, seigneur de *Lenoncourt*, conseiller d'état de Charles III, duc de Lorraine, bailli de S. Mihiel, & gouverneur de Ville-Franche, mort en 1594, âgé de 27 ans. Son fils Charles, dit le marquis de Lenoncourt, conseiller d'état, capitaine des gardes du duc Charles IV, bailli & gouverneur de S. Mihiel, mort en 1644, épousa Christine-Eléonore de *Madruce*, morte en 1669, fille unique & héritiere de Ferdinand, comte d'Ave, d'Arberg, de Chalan & de Brenton, baron de Beaufremont, & de Bonne de *Livron*. Il en eut pour fils puîné Antoine de Lenoncourt, dit le marquis de Lenoncourt, conseiller d'état, & grand écuyer de Lorraine, sous les ducs Charles IV, & Léopold premier, mort le 20 février 1705. Il avoit été allié à Marie-Cécile, comtesse de *Moersberg*, fille de Jules Neidarht, comte de Moersberg, chevalier de l'ordre de S. Jacques en Espagne, & de Marie-Sidoine, comtesse d'*Egghemberg*, sœur du prince de ce nom, de laquelle il eut pour fille unique Marie-Anne-Françoise, dame de Lenoncourt, de Serre & de Trougnon, morte le 10 juin 1710, gouvernante

des enfans du duc Leopold. Elle avoit épousé Denis *Sublet*, dit le comte d'Heudicourt, dont le fils puîné Goeri Sublet, dit le comte d'Heudicourt, brigadier des armées du Roi, & mestre de camp de cavalerie, ayant eu Trougnon en partage, en a obtenu l'érection en marquisat, sous le nom d'Heudicourt, avec union de la mairie des trois villes, Voinville, Varneville & Buxerule, par lettres du 7 février 1737. Il a épousé en 1750, Anne *Moreau*, veuve de Charles de *Barois*, comte de Kœurs, baron de Manonville.

Le marquis d'Heudicourt avoit pour frere aîné Joseph-Michel Sublet, dit le marquis de Lenoncourt; marié en 1717, à N... *Molé*, dame de Pourquerolles; de laquelle est né N... Sublet d'Heudicourt, comte de Lenoncourt, marquis de Pourquerolles, colonel de cavalerie, marié en Février 1744, à N... *Groulard* de Boisgeffroy, héritiere de Noyers & de Nainville, du chef de N... de Sublet de Noyers, sa mere. Il a de ce mariage un fils, né en 1747.

HEUSDEN. Théodore de *Heusden* d'Eschout, chevalier banneret, seigneur de Middelswaele & de Kystel, surintendant du canal royal de Bruxelles, fut créé baron de Heusden lui & ses descendans mâles & femelles, par lettres du 2 mars 1688.

HEVERLÉ, seigneurie en Brabant, fut érigée en baronnie, en faveur de Guillaume de *Croy*, seigneur de Chiévres, que le Roi Catholique Charles premier, qualifie son cou-

fin dans les lettres d'érection de Novembre 1518.

HEUSSENS. Jean-Pierre *Heussens*, franc monnoyeur de ville d'Anvers, fut annobli, créé chevalier, & obtint des supports avec banniere, par lettres du 4 mars 1741.

Les armes d'or, à deux fasces bretessées de sable.

HEUVEL. Simon-Joseph de *Heuvel*, écuyer seigneur d'Vytberghen & d'Overmeere, domicilié à Anvers, obtint des supports avec bannieres, & une couronne au lieu de bourrelet, par lettres du 24 février 1745.

HEYDEN. François-Edouard-Antoine de *Heyden*, seigneur de Stoltzembourg, Nidet-Weis & Pruym-sur-Roche, chevalier justicier du Siége des nobles de l'ancienne chevalerie de la province de Luxembourg, & chef dudit Siege; président-adjoint du conseil provincial de la même province, obtint continuation & confirmation du titre de baron, & une couronne de comte, par lettres du 2 novembre 1743, & mourut à Luxembourg d'une attaque d'appoplexie, le 21 janvier 1755, dans sa soixante-sixieme année, étant président du conseil provincial de Luxembourg.

HEYSSEN. Famille qui est reconnue pour être d'ancienne chevalerie & noblesse immédiate de l'empire; connue de tems immémorial en Suede & en Allemagne; elle

subsiste en plusieurs branches (1), dont une en Lorraine Allemande, qui est notre objet; sur laquelle il est à observer, que depuis plus de trois siecles, elle s'est toujours maintenue dans sa pureté par des alliances nobles; cette assertion est prouvée par une généalogie dressée sur originaux & homologuée, & porte pour armes; d'or, à la fasce de sable chargée d'une rose d'or, boutonnée de gueules & feuillée de sinople; parti de palé de gueules & d'argent de quatre pieces, qui est Neumarck; à la chape brochante sur le tout, aux armes anciennes de *Heyssen*, qui sont: d'azur, chargé d'une montagne, à trois coupeaux, dont la cime est enflammée de gueules, & celui du milieu plus élevé. timbre, un casque taré à tournois, orné d'un bourrelet aux émaux de l'écu. Lambrequins, d'or & d'azur, à dextre, d'argent & de gueules à senestre. Couronne de roi surmontée de trois flammes de gueules. Cimier; un aigle de gueules, languée, becquée, d'or, au col parti, de même au vol éployé & chargé à dextre du premier parti de l'écu, à senestre du second.

I. Jean de Heyssen, épousa en 1463, Jeanne de *Turlinger*; il en eut 10. Rei-

---

(1) Une autre branche a possédé pendant plus de 400 ans, le fief noble de Reinsdorff, près Analt-Coëthen; & faisoit partie de la chevalerie du cercle de Haute-Saxe. Voyez Lexicon de la noblesse d'Allemagne, par Gauchens, Nuremberg, 1709.

chert; qui suit 2o. Jean; 3o. Sybille.

II. Reichert de Heyssen, épousa Christine, baronne de *Mistelbach*, dont.

III. Siegfried de Heyssen, lequel eut d'Amélie de *Priesen* son épouse.

IV. George de Heyssen, qui épousa Caroline de *Wertheren*, de l'illustre maison des comtes de ce nom, originaire de Saxe, & issue de Berthaire, roi de Thuringe (1); il en eut 1o. Georges; 2o. Wolff; 3o. Léonard 4o. Michel, qui suit, qui tous quatre furent reconnus par un diplôme de l'empereur Rodolphe II, donné à Prague le 30 juin 1597, « pour être nés vraiment » tourniers (2) & chevaliers du S. Empire, » de quatre quartiers paternels & maternels

---

(1) Quoique les historiens allemands different à certains égards sur l'origine de cette maison, ils s'accordent tous pour le fond, suivant l'opinion d'*Imhoff*, qui, fondé sur d'anciennes inscriptions, lui donne pour auteur un frere de Louis, surnommé à la barbe, & premier comte de Thuringe: il en résultera toujours, que les comtes de Wertheren sont issus du sang le plus illustre: ils sont gardes héréditaires de la chambre de S. M. & de l'Empire. -- Voyez Imhoff, *notitia procerum imperii, vol. 2.*

(2) Admissibles dans les tournois. Il s'en faisoit tous les trois ans en Allemagne, où toute la noblesse de l'Empire se rendoit pour donner des preuves publiques de sa naissance. On voit par l'énoncé du diplôme ci-dessous quelles étoient les conditions requises chez ceux qui s'y présentoient.

» des deux côtés, & en droit de posséder » tous fiefs nobles, d'entrer dans tous les » chapitres, d'y posséder tous emplois & » dignités, de prononcer sentence en jugement de chevalerie, de fréquenter les tournois, ainsi que toute leur lignée née & à » naître de l'un & de l'autre sexe, hoirs de » leurs hoirs & postérité, pour toujours & à » jamais, comme tous autres de l'empire, » royaume, duchés & pays héréditaires, vraiment nés nobles, feudataires, tourniers & » chevaliers, sont en droit de faire » (ce sont les termes du diplôme), & « pour plus ample » témoignage (de bienveillance) & par » grace spéciale, Sa Majesté améliore leurs » armes héréditaires avec celle de la famille » éteinte de Newmarck, comme proche parente de la mere des susdits quatre freres, » avec les marques d'honneur & de distinction, &c. »

V. Michel de Heyssen, l'un des quatre freres ci-dessus, épousa wilhelmine, baronne de *Wegeleben*, & en eut:

VI. Simon, baron de Heyssen, lieutenant-colonel au service de l'empire, qui fut blessé à mort dans une rencontre au bois de Stockoltz, près Bouzonville en Lorraine, en 1635, & repose dans l'abbaye de Freistroff, sous une tombe de marbre noir, chargée de ses armes, & d'une inscription qui fait l'éloge de ses qualités. Il laissa de Lotte ou Charlotte de *Séebach* son épouse:

VI. Christophe, baron de Heyssen (1), qui épousa en 1642, Susanne, baronne de *Weyer*, dont il eut :

VII. François de Heyssen, lequel épousa en 1660, Marguerite de *Boler*, dame de Gandren, qui lui apporta en dot la terre de ce nom, & dont il eut :

VIII. Jean-Jacques de Heyssen, chevalier seigneur de Gandren, qui se maria ; 1°. en 1693, avec Claudine-Marguerite *Muller* (2), qui lui apporta les seigneuries de Montnach & de Frechingen, & fut mere de 1. Fran-

---

(1) Ce fut lui qui, le premier, vint s'établir en Lorraine en 1655.

(2) D'une ancienne famille noble de Lorraine ; dont le pere de cette dame, Claude, seigneur de Kirche, Evensdorff, Montnach, &c. contrôleur général de la Lorraine allemande, & Jean, seigneur de Weiskirch-près-Bitche, freres, étoient les derniers mâles.

Le premier laissa trois filles. -- 1. La dame de Heyssen, qui étoit veuve de N... *Andrea* de Nibles, chevalier, seigneur de Château-Double, en Provence, & capitaine au régiment de Jensac, infanterie. -- 2. Marguerite, mariée à Antoine de *Pocquieres*, chevalier, seigneur de Jolifief, & capitaine au régiment de Plessis. -- 3. Lucie, mariée à Antoine de *Boch*, chevalier, seigneur de Pétrange, dont les barons de Koetler & Fisson du Montet, à Nancy & à Bar. Le second laissa deux filles, représentées par madame de *Moranville*, née baronne de *Junckenn*, & madame de *Clemery*.

Muller portoit : d'argent à l'anille de sable, surmontée d'un treffle de sinople ; pour timbre, un casque taré de tiers, orné de lambrequins aux émaux de l'écu. Pour cimier, un trefle de sinople.

çois; qui suit, 2. Jean-Baptiste, qui a formé la branche de Forgetville, rapportée ci-après; 3. Gertrude, mariée à Georges-Antoine de *Pocquieres*, chevalier seigneur de Jolifief, page de son altesse éminent. Palatine, Jean Guillaume, & pensionné; 2°. avec Marguerite de *Chardon* de Peilling, dont 1. Thomas, auteur de la branche de Gandren, rapportée ci-après.

IX. François de Heyssen, eut de Jeanne de *Thevenot* son épouse; 1. Paul, qui suit; 2. Irmine:

X. Paul de Heyssen, a laissé de N... *Ziegler* de Schambourg, son épouse:

XI. 1. Antoine de Heyssen, capitaine d'infanterie, pensionné du roi pour actions de valeur, & marié en Pologne avec Eve Catherine de *Lubowsky*, dont il a deux fils.

2. Jean de Heyssen.

3. Henri de Heyssen.

4. Jean-François Heyssen, Abbé.

Branche de Forgetville.

IX. Jean-Baptiste de Heyssen, chevalier seigneur de Montnach & de Frechingen, inhumé sous épitaphe à ses armes & à celles des quatre dégrés maternels, dans l'église de Halstroff, paroisse de Forgetville, avoit épousé en 1727, Marie-Elisabeth *Petit des Dards*, sœur de Jeanne, épouse de Claude de *Musiel*, & fille, ainsi que cette derniere, de Jean-Antoine Petit des Dards,

dit de Klein, chevalier de l'ordre de S. Louis, major du régiment de Fimarcon dragons, & de Hélene de *Buren* ; il eut de ce mariage :

X. 1. Jean-Claude de Heyssen, chevalier héréditaire du sérénissime électeur royal & de l'ordre de S. Louis, major d'infanterie, &c. lequel, en considération de son ancienne extraction & des services par lui rendus à sa majesté très-chrétienne, dans les guerres de Hanovre, a été investi en 1764, à perpétuité, du fief & seigneurie de Forgetville, près Bouzonville en Lorraine Allemande, par le feu roi de Pologne Stanislas, duc de Lorraine & de Bar, suivant l'arrêt du conseil de ce prince, de la même année, enregistré en la chambre des comptes de Nanci, & de Marie-Françoise de *Forget*, dite de Barst (1), qu'il a épousée en 1760, dont une fille, morte en bas âge.

2. Philippe-Laurent de Heyssen de Klein, (le chevalier de Heyssen), chevalier de S. Louis, ci-devant capitaine dans la légion de Lorraine, depuis réformée, à présent attaché au troisieme régiment de chasseur à cheval, & pensionné du roi depuis 1769, pour s'être distingué en diverses occasions, & pour avoir été grièvement blessé.

---

(1) D'une ancienne famille noble de Lorraine, qui porte pour armes coupé d'azur & de gueules, à une colombe d'argent, éployée, becquée de gueules, accompagnée de trois étoiles d'argent, 2 en chef, 1 en pointe.

Branche de Gandren.

IX. Thomas de Heyssen, chevalier seigneur de Gandren (1), inhumé sous épitaphe à ses armes & à celles des quatre degrés maternels, dans l'église paroissiale de Sierck, derriere la tombe de sa famille, avoit épousé Hélene de *Chardon*, fille de François, seigneur de Peilling, capitaine d'infanterie, & d'Elisabeth de *Tullian*, fille d'un général Russe; de ce mariage sont nés :

X. 1. François de Heyssen, chevalier seigneur de Gandren, &c. officier au service de France, s'est marié en Russie en 1768, avec Anne de *Taracanoff*, & n'en a point d'enfans.

2. Etienne de Heyssen, ci-devant lieutenant d'infanterie au régiment de Languedoc, passé dans les pays étrangers.

3. Françoise de Heyssen.

4. Charlotte de Heyssen, épouse de N... *Gœrres* d'Estelbruck.

5. Marguerite de Heyssen, épouse de Léopold-Henri, baron de *Geyer-d'Orth*, comprise dans les preuves qu'a faite une demoiselle, née de ce mariage, pour les chapitres, &c.

---

(1) Il fut maintenu dans sa noblesse par jugement de M. de Calonne, intendant des trois Évêchés, du 2 janvier 1774, enregistré à l'hôtel de ville de Sierck.

6. Autre Marguerite de Heyssen, veuve de N... *Reinhard*, chevalier de S. Louis, capitaine-commandant au régiment royal Baviere, pensionné du roi.

HINNISDAEL. L'empereur Charles VI, accorda à François d'*Hinnisdael*, seigneur de Betho, d'Oley, Grantaxhe, &c. pour lui & ses descendans mâles & femelles, le titre de comte, apliquable sur quelqu'une de ses terres dans les Pays-bas, par lettres du 10 février 1723. Ce comte est issu d'Herman d'Hinnisdael, mort en 1418, qui avoit épousé Catherine de *Gutschoven*, & en eut; 1°. Arnoul qui suit; 2°. Herman qui suivra.

Arnoul d'Hinisdael, allié à Marie *Avervveys*, mere de Wathieu d'Hinnisdael. Celui-ci épousa Marguerite de *Kersbeeck*, dont naquit Melchior d'Hinnisdael, pere par sa femme Marie *Vanden-Cruys*, de Léon d'Hinnisdael, allié à Marie Vander-*Hulst*, dite *Taxis*. Leur fils Melchior d'Hinnisdael, commissaire déciseur à Maestrickt, laissa de Jeanne de *Meers*, François, seigneur de Monstreuil, mort en 1675. Ce dernier avoit été allié à Catherine-Dorothée de *Beeckman*, mere de Wathieu-Lambert, qui décéda en 1675. Il a eu entr'autres enfans, de Jeanne-Marie de *Simonis*, morte en 1672, François d'Hinnisdael, créé comte; lequel étant veuf de Marie-Anne-Florence-Thérese de *Berchem*, dame de Tongelaer, Crainhem, S. Pierre, &c. prit le parti de l'Eglise, & fut chanoine de l'église de Liege & prévôt de Tongre. Ses enfans sont:

1. Joseph-Guillaume Wathieu, comte d'Hinnisdael, &c. marié en 1723, à Isabelle-Charlotte, comtesse d'*Hoensbroeck* de Geuil, dont il a eu Henri-Antoine-Bernard, né le 23 mai 1725.

2. Dorothée-Françoise, dame de Tongelaer, mariée en 1715 à Adrien Joseph Vander-Gracht, baron de Romerswale & de Vremde, seigneur de Lodyck, Batten-Brouck, &c.

Herman d'Hinnisdael, deuxieme du nom, fils d'Herman & de Catherine *Gutschoven*, fut allié à Isabelle de Rickel, qui fut mere d'Herman III, époux de Marguerite de *Schoors*, & pere d'Herman IV, qui d'Elisabeth de *Langhen*, eut Herman V, mort en 1548. Celui ci épousa Marie de *Corswarem*, & en eut Robert d'Hinnisdael, allié à Barbe de *Kosu*, dame de Danicken, de laquelle vint Nicolas, premier du nom, seigneur de Danicken, qui de son mariage avec Christine de *Donchierf*, eut Nicolas II, seigneur de Danicken, puis de Fumal, par sa femme Antoinette, dame de *Fumal*, mariée en 1603. Elle fut mere de Philippe Herman d'Hinnisdael, seigneur de Fumal, colonel de cavalerie & lieutenant général au gouvernement de Namur, marié en 1637, à Barbe d'*Ostrel de Lieres*, fille d'Antoine, seigneur de Ferfay, & de Jacqueline de Rillebeke, de laquelle il eut Philippe-Herman-Dominique d'Hinnisdael, seigneur de

Fumal, capitaine d'une compagnie de hauts allemands, allié en 1673, à Caroline-Catherine de *Wallenrodt*, fille d'Ernest, baron de Wallenrodt, & de Catherine-Charlotte *Bartholot*. De ce mariage vint Jean-Herman d'Innisdael, chevalier, baron de Fumal, seigneur de Ferfay, brigadier des armées du Roi, qui épousa en 1714, Marie-Claire-Eugenie de *de Carnin*, fille de Maximilien François, marquis de Lillers, & d'Alexandrine-Charlotte de *Bethune* Hesdigneul. De ce mariage sont sortis :

1°. Adrien-Eugene-Herman d'Hinnisdael, baron de Fumal, seigneur de Ferfay, né le 30 août 1718, allié en 1747, à Marie-Philippine de *Bournel*, fille de Jean Charles, marquis de Monchy, lieutenant général des armées du Roi, & de Marie Catherine de *Forcadel*, de laquelle il a deux fils.

2°. Maximilien-Herman-Druon d'Hinnisdael, dit le chevalier de Fumal, né le 2 avril 1721, capitaine au régiment des grenadiers de France, & chevalier de Saint-Louis.

3°. Philippe-Herman d'Hinnisdael, dit l'abbé de Fumal, né le 26 septembre 1723, abbé commendataire de Beauport en Bretagne, & prevôt de la Metropole de Cambray.

4°. N.. d'Hinnisdael, dite mademoiselle de Fumal, religieuse de l'abbaye de Bourbourg.

HODIAMONT. Jean-Antoine de Hodiamont, seigneur de Neau & de Stockem,

obtint confirmation de noblesse avec anoblissement en tant que de besoin, & une couronne, au lieu de bourrelet, par lettres du 24 octobre 1753.

HOFFELIZE. La terre & seigneurie de *Rainville* près de Mirecourt en Lorraine, unie à celle de Valfroicourt, a été érigée en comté sous le nom de Hoffelize, par lettres du 16 Juin 1726, en faveur de Marc-César d'*Hoffelize*, chambellan du duc Léopold, en considération de sa naissance, de ses services & de ceux de ses ancêtres. Regnaut d'Hoffelize, son septieme aïeul, issu d'une ancienne maison du pays de Liége, vint vers le milieu du XV[e] siecle, seconder Rodolphe, comte de Linange & de Rechicourt, dans la guerre qu'il faisoit à Conrad, évêque de Metz. Il fut pourvu en 1456, du fief masculin d'Obersing pour lui & ses descendans. Didier d'Hoffelize, son fils, seigneur d'Obersing, capitaine de Marsal, fut pere de Didier II[e] du nom, seigneur d'Obersing & d'Ohéville, gouverneur de Moyenvic, mort le 7 janvier 1569; Barbe de *Guebenhouse*, sa femme, fut mere de César d'Hoffelize, seigneur d'Obersing, Ohéville & Burthecourt, qui épousa, le 5 février 1569, Ysabeau de *Fournier*, dame vouée de la ville de Toul, mere de Pierre, dont on parlera ci-après, & de César d'Hoffelize. Celui-ci fut seigneur de Burthecourt, Ohéville & Anoux, gentilhomme de la chambre du duc François; il épousa par contrat du 25 novembre 1619,

S s

Sébastienne de *Marien*, laquelle étant veuve de lui, se remaria en 1645, à Jean-Jacques de *Montesquiou*, seigneur de la Serre, lieutenant au gouvernement de Nanci, veuf de Barbe d'*Hoffelize*, sa belle-sœur. Elle étoit mere de Georges d'Hoffelize, seigneur de Burthecourt & Chambrey, qui épousa, 1°. par contrat du 15 novembre 1648, Agnès d'*Anglure*, & en secondes noces, Anne *Dietreman* : il eut pour fils unique du premier lit César d'Hoffelize, seigneur de Burthecourt & Chambrey, capitaine au régiment de la Ferre, pere par Antoinette de Bouvet de la Baronne *le Grand* de Rehainviller & de la comtesse de *Rennel* de Lescut, & du second lit Claude d'Hoffelize, capitaine au régiment de la Ferre, mort en 1745, conseiller d'état du Roi de Pologne, & premier président de son parlement de Nanci, pere de la baronne *du Bois de Riocourt* & de la baronne de *Mahuet*, comtesse de Mailly.

Pierre d'Hoffelize, fils aîné de César d'Hoffelize, & d'Isabeau de Fournier, fut seigneur d'Obersing, Valfroicourt & Bainville, conseiller d'état du duc de Lorraine, & pere de César d'Hoffelize, seigneur des mêmes terres, conseiller d'état du duc Charles IV. Il épousa Marie de *Baillivy*, fille de Jean, seigneur de Houdemont, conseiller d'état du grand duc Charles, & du duc Henri, & de Catherine de *Rennel*, dont il eut François-César Marie d'Hoffelize, chambellan & premier maître d'hôtel du duc Léopold, qui épousa sa cou-

fine germaine Françoise, fille de Nicolas, baron de *Fournier*, seigneur de Zugmantel, colonel d'un régiment de cavalerie, au service du duc Charles IV, général major de ses armées, gouverneur de Saint-Hypolite, & de Marguerite d'Hoffelize; elle est morte, le 7 avril 1738, mere de Marie-Nicole, alliée à Charles-Ignace de *Mahuet*, comte de Lupcourt, & de Marc-César, créé comte d'Hoffelize, mort le 13 mars 1747; il avoit épousé Marguerite, comtesse de *Franquemont*, fille d'honneur de madame la duchesse de Lorraine, de laquelle il a eu 1°. César, comte d'Hoffelize, capitaine de cavalerie dans Royal Etranger; 2°. Nicolas, capitaine de cuirassiers, au service de l'impératrice reine de Hongrie, dans le régiment de Palphy. 3°. Théobalde, reçu page du Roi en 1755. 4°. N... demoiselle d'Hoffelize.

HOLSBEKE, seigneurie en Brabant, fut érigée en baronnie par lettres du 17 août 1661, en faveur de Frédéric de Dilbecke, avec union des seigneuries d'Attenhoven, & Dutsele.

HOMBEKE, seigneurie dans le territoire de Malines, fut vendue par le Roi Charles II, à Charles de Roccabello, le 18 février 1649; elle fut ensuite transportée en 1670, à Jean Arazola-Ognata, qui, à son tour, la revendit à Jean-Antoine *Locquet*, du conseil suprême de S. M. C. à Madrid, président du grand conseil à Malines, & chancelier de Brabant, en faveur duquel le Roi Catholique

l'érigea en vicomté, par lettres du 20 sept. 1681. Il eut pour fils unique Jean-Michel de Locquet, chevalier vicomte d'Hombeke, seigneur d'Impel, colonel au service du Roi d'Espagne, commandant & surintendant de Malines, auquel l'empereur Charles VI accorda le titre de comte, pour lui & ses descendans mâles & femelles, applicable sur quelque terre dans les Pays-Bas, par ses lettres du 22 septembre 1722, enregistrées à la chambre des comptes, le 28 novembre suivant.

Le comte d'Hombeke avoit épousé Anne-Françoise Vander-*Linden*, baronne de Hoogeverst, de laquelle il a laissé pour fils unique, Jean-François de Locquet, comte d'Hombeke.

HOMBOURG, ville & châtellenie dans la Lorraine Allemande, que Folmare, comte de *Metz*, donna à son fils Hugues, qui mourut sans laisser d'héritiers, ce qui donna occasion aux voisins de se saisir de Hombourg; mais Etienne de *Bar*, évêque de Metz, soutint qu'elle devoit lui revenir au défaut d'héritiers du dernier propriétaire. Ce prélat se voyant alors dans les bonnes graces de l'empereur Frederic Barbe-Rousse, assembla des troupes & prit Hombourg, qu'il réunit au domaine de son église de Metz. L'an 1551, le cardinal Robert de *Lenoncourt*, évêque de Metz, engagea, avec le consentement de son chapitre, le domaine de Hombourg & de S. Avold, à Philippe, comte de *Nassau-Sarbruck*, à la réserve des aides ordinaires &

extraordinaires, des droits de régale & de souveraineté, moyennant quinze mille florins d'or, avec permission de faire des réparations jusqu'à la concurrence de trois mille florins d'or, qui seroient rendus par l'évêque avec le prix de l'engagement. L'église de Metz se trouvant dans une grande nécessité, quelques années après, le chapitre donna son consentement l'an 1567, pour un engagement que le cardinal de *Lorraine*, évêque de Metz, prétendoit faire des revenus de l'évêché & même des salines, jusqu'à la somme de trente mille écus. En vertu ou sous le prétexte de cet acte, le cardinal de Lorraine, administrateur perpétuel, & son frere le cardinal de Guise, titulaire de l'évêché, en considération de ce que leur neveu Henri de Lorraine, duc de Guise, avoit fourni vingt mille florins pour éteindre une rente de pareille somme, hypothéquée sur les deux châtellenies de Vic & de Marsal & constituée par le cardinal de Lenoncourt, l'an 1551, au profit du comte de Nassau-Sarbruck, & parce que le duc avoit fourni dix-huit mille florins pour retirer le domaine de Hombourg & S. Avold, engagé pour cette somme au comte de Nassau; ces cardinaux donnerent en fief à perpétuité, au duc & à ses descendans mâles & femelles, Hombourg & S. Avold, avec toute la vouerie & les dépendances, sans rien réserver que les aides impériaux, à la charge de faire foi & hommage aux évêques de Metz. Ensuite le duc de Guise donna des actes l'an 1572 &

1576, pour reconnoître l'évêque de Metz & lui faire hommage ; après quoi il prit possession de cette châtellenie & de ses dépendances, à la requisition du chancelier de l'évêché. Les habitans prêterent serment de fidélité au duc, l'an 1576, après avoir été délivrés par l'évêque, de celui qu'ils lui avoient fait. Le duc ne jouit que cinq ou six ans de cette acquisition, car il vendit, du consentement de Catherine de *Cleves* son épouse, la seigneurie ou châtellenie de Hombourg & de S. Avold, à Charles, duc de Lorraine, moyennant quatre-vingt-seize mille écus d'or, qui furent payés comptant au duc de Guise, qui renonça pour lui & ses enfans à la substitution linéale & perpétuelle, mise dans l'inféodation qui lui en avoit été faite par les cardinaux de Lorraine & de Guise. Après cela, le procureur du duc de Lorraine prit possession de Hombourg & de S. Avold, le 27 octobre 1582. Ce contrat fut approuvé & ratifié l'an 1586, par le cardinal Charles de Lorraine, fils du duc, qui fit hommage de Hombourg & de S. Avold, à son fils le cardinal, évêque de Metz & de Strasbourg ; il en donna ses lettres le 13 septembre 1599. L'an 1648, par le traité de Westphalie, le fief impérial de l'évêché de Metz fut cédé & incorporé à la couronne de France, & Hombourg tomba en conséquence sous la suzeraineté du Roi.

N... de *Brisacier*, gouverneur de Sierck,

fit l'acquisition de Hombourg en 16... Il avoit épousé une demoiselle de la maison de *Monby*, de laquelle il eut une fille unique, qui fut mariée à Jacques-Gustave de *Malortie*, chevalier seigneur de Boudeville, brigadier des armées du roi, inspecteur général de cavalerie & dragons, en faveur duquel la seigneurie de Hombourg fut confirmée, & en tant que de besoin seroit érigée en titre & dignité de comté de Hombourg, par lettres données à Versailles en janvier 1715, registrées au parlement de Metz, le 6 avril suivant. Ce comté a passé à leur fils François de Malortie, dit le marquis de Boudeville, mort maréchal de camp en 1747, sans postérité. Il avoit épousé, en avril 1729, Françoise-Charlotte de *Senneterre* [ou *S. Nectaire*], veuve de François-Gabriel *Thibault de la Carte*, & fille de Henri-François de Senneterre, duc de la Ferté, pair de France, & de Marie de la *Motte-Houdancourt*. Il avoit une sœur unique, mariée à N... *Goddes* de Martenneville, vicomte d'Omar près Abbeville, mestre de camp de cavalerie. Ils n'ont eu qu'une fille unique, riche héritiere, qui a épousé en 17... N... comte d'*Hunolstein*, frere de la comtesse le Begue.

HOOCHSTRATE, ville & baronnie de Brabant, dont les anciens seigneurs étoient de la maison de *Gimmic*, de qui cette seigneurie passa par mariage à Jean, seigneur du *Cuyk*: Jean de Cuyk son neveu, vendit Hoochstrate à François sire de Borselle, gouverneur de

Hollande, dont sa sœur Léonore eut de son mari Jean de Bueren, pour fille unique, Elisabeth de *Bueren*, dame de Hoochstrate & de Borselle, mariée à Gérard sire de *Culembourg*. Leur fils Gaspard sire de Culembourg & d'Hoochstrate, mort l'an 1504, ne laissa de sa femme Jeanne de *Bourgogne*, que cinq filles : Isabeau, qui étoit l'aînée, eut Hoochstrate & Borselle, dont ayant fait donation entre vifs à son second mari Antoine de *Lalain*, seigneur de Montigny, Charles I, roi d'Espagne, érigea en sa faveur Hoochstrate en comté, par lettres de juin 1518. Ce seigneur, qui fut chevalier de la Toison d'or, conseiller chambellan de l'empereur, & lieutenant général de ses armées, mourut le 11 avril 1540. Ce comté passa à Philippe de Lalain qui, d'Anne de *Rinbourg*, eut Antoine de Lalain, comte de d'Hoochstrate, marié à Eléonore de *Montmorenci*, mere entr'autres enfans, de Charles de Lalain, comte d'Hoochstrate, chevalier de la Toison d'or, pere d'Albert François, qui de sa seconde femme Isabelle de *Ligne-Aremberg*, eut François-Paul de Lalain, comte d'Hoochstrate, mort en 1759, sans lignée. Il eut pour héritier, Nicol-Léopold, prince de *Salm*, petit-fils de sa sœur Marie-Gabrielle de Lalain, & de Charles-Florent, comte de Salm & fils du comte Guillaume-Florentin & de Marie-Anne, princesse de *Mansfeld*. Ce prince, en faveur duquel l'empereur Charles VI érigea en 1738, le comté d'Hoochstrate en

duché, est issu de l'illustre maison des *Rhingraves*, ou comtes du Rhin, que leur qualité d'avoués perpétuels de l'abbaye de Lauresshem, fait présumer être issus de Cancor, fondateur de cette abbaye, sous le regne de Pepin, ou au moins son bienfaiteur, & qui est qualifié comte illustre du territoire du Rhin, par l'auteur de la chronique de cette abbaye, écrite dans le treizieme siecle.

Deux alliances des Rhingraves avec les Wildgraves, savoir de Jean I Rhingrave, & de Jean III son petit-fils, les mirent en possession des seigneuries de Daun & de Kirbourg, de sorte que Jean IV, se trouvant héritier des deux branches des Wildgraves, avec lesquels il avoit une origine commune, joignit leurs nom & armes aux siens, & se qualifia Wild & Rhingrave de Daun & de Kyrbourg, ce que ses descendans ont continué de faire. Son fils Jean V, mort en 1490, acquit la moitié du comté de Salm en Vosge, par son alliance avec Jeannette, fille unique de Simon II, comte de Salm, qui tiroit son origine de l'ancienne maison de Luxembourg. Jean V, fut quatrieme aïeul de Philippe-Othon, créé prince du S. Empire en 1624; dans laquelle dignité, son fils Léopold-Philippe-Charles fut admis à la diete en 1654, avec voix & séance dans le college des princes. L'alliance que son petit-fils Charles-Théodore contracta l'an 1671, avec Marie-Louise de *Baviere*, fille aînée d'Edouard, comte Palatin, & d'Anne de Gonzague, & petite-fille

de Frédéric V, électeur Palatin, & d'Elizabeth d'Angleterre, acquit à ses descendans des prétentions sur la couronne de la Grande-Bretagne & sur le duché de Montferrat; prétentions qui ont été transmises au prince Nicolas-Léopold, du chef de sa femme la princesse Dorothée-Françoise-Agnès de *Salm*, fille aînée du prince Louis Othon, auquel il a succédé, comme son plus proche agnat, dans la dignité & rang de prince.

Ledit Nicolas-Léopold de Salm-Salm, duc de Hochstraten, comte & rhingrave, étoit né le 25 janvier 1701, fut chevalier de la Toison d'or conseiller intime de l'empire, général feld-maréchal en 1754, gouverneur d'Anvers, & colon. d'un régim. d'infant. marié 1°. le 25 mars 1729, à Dorothée-Françoise-Agnès, princesse de *Salm*, née le 21 janvier 1702, morte le 25 janvie 1751; 2°. le 12 juin 1753, à Christine-Anne-Louise, sœur de la précédente, née le 29 avril 1707, & veuve de Joseph, prince héréditaire de *Hesse-Rheinsfeld*. Il laissa du premier lit; I. Gabrielle-Marie-Christine-Louise, née le 8 janvier 1720, doyenne de Vreden, chanoinesse à Thorn, & dame de la Croix Etoilée.

II. Louis-Charles-Othon, né le 21 août 1721, abbé de Boheris, diocèse de Laon & de S. Quentin en l'Isle de France, chevalier de S. Hubert; marié le 30 octobre 1755, à la comtesse Marie-Anne de *Horion*.

III. Marie-Christine, née le 14 août 1727,

dame de l'ordre de la Croix Etoilée, chanoinesse à Vreden & à Thorn.

IV. Marie-Elisabeth, née le 4 avril 1729; dame de l'ordre de la Croix Etoilée, mariée le 3 août 1751, à François-Irvin-Eugene, comte de *Schomborn* & du S. Empire, chambellan de l'empereur & colonel d'un régiment d'infanterie de l'évêque prince de Wirsbourg.

V. Marie-Françoise-Josephe, née le 28 octobre 1731, chanoinesse à Maubeuge, mariée le premier juin 1761, à Georges-Adam, comte de *Staremberg*, chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, ci-devant ambassadeur de leurs majestés impériales à la cour de France.

VI. Maximilien-François Ernest, né le 28 nov. 1732, chambellan actuel de l'empereur, colonel du régiment de son pere, chevalier de S. Hubert & de l'ordre militaire de Sainte-Thérese, major général du cercle du Haut-Rhin, marié le 16 mars 1756, à Marie-Louise-Eléonore, fille du prince héréditaire Joseph de *Hesse-Rheinsfeld*, & dame de l'ordre de la Croix Etoilée, née le 18 avril 1729, fille de Joseph, prince de Hesse-Rheinsfeld, veuve le 15 septembre 1773; dont 1°. Nicolas Léopold Louis Osval Jean Népomucene, né le premier juin 1760; 2°. Constantin-Alexandre qui suit; 3°. Georges, né le 26 mai 1766; 4°. Georges-Adam-François, né le 28 septembre 1769; 5°. Guillaume-Florentin-Fréderic, né le 28 septembre

1769; 6°. Louis-Othon Oswald, né le 12 juillet 1772.

Constantin-Alexandre, prince régnant de Salm-Salm, né le 22 novembre 1762, marié le 31 décembre 1782, à Victoire-Félicité, princesse de *Lowenstein*-Werthein, morte le 20 décembre 1786, dont Guillaume-Florentin-Louis-Charles, né le 18 mars 1786.

VII. Auguste-Sophie, chanoinesse à Mons.

VIII. Charles-Alexandre, chanoine à Cologne & Strasbourg, nés jumeaux le 13 octobre 1735.

IX. Marie-Joseph, née le 26 décembre 1736, chanoinesse à Maubeuge; mariée à Charles-Albert, prince de *Hoenhoc*-Schillengsfurst.

XI. Joseph-Marie-Henri, né le 20 décembre 1737.

XII. Marie-Anne, née le 17 février 1740, mariée le 6 novembre 1758, par procuration, à dom Pédro d'*Alcantara*, duc de Lerma (Tolede), grand d'Espagne de la premiere classe, chambellan actuel.

XIII. Emmanuel-Henri-Nicolas Léopold, né le 22 mai 1742, chevalier de Malthe, colonel au service d'Espagne.

XIV. François-Joseph-Jean-André, né le 30 novembre 1743, chanoine à Cologne & à Liege.

XV. Guillaume-Félix-Jean, né le 10 mai 1745, chanoine à Cologne, Liege, Strasbourg.

Branche de Salm-Kirbourg, religion catholique.

Henri-Gabriel-Joseph wild & rhingrave, frere puîné de Guillaume-Florentin, comte de Salm, lequel est décédé le 15 octobre 1715, & a laissé de sa femme Thérese de *Croy de Warneck*; 1°. Jean-Dominique-Albert, prince de Salm-Kirbourg, né le 29 juillet 1708, déclaré en 1742 prince du S. Empire avec son frere.

II. Philippe-Joseph, prince de Salm-Kirbourg, né le 21 juillet 1709, chevalier de l'Aigle blanc, marié le 12 août 1742, avec Marie-Thérese-Joseph, fille de Maximilien-Emmanuel, prince de *Hornes*, née le 19 octobre 1726, dont:

1. Frédéric-Othon, né le 12 mai 1745; colonel au service de France, marié le 28 novembre 1781, à Jeanne-Françoise-Fidelle-Antoinette, princesse de *Hohenzollern* Sigmaringen, née le 3 mai 1765, dont N... de Salm, né le 7 avril 1785, & N... de Salm, né le 9 octobre 1786.

2°. Maurice-Gustave, né le 27 septembre 1761.

3°. Marie-Emmanuel-Maximilienne, née le 19 mai 1744, mariée le 24 juin 1763, à Jean-Bretagne-Charles-Godefroy, duc de la *Trimoille*, pair de France.

4°. Augustine-Frédérique Wilhelmine, née le 13 septembre 1747, mariée le 29 octobre

1764, à Anne-Emmanuel-Ferdinand-François, duc de *Croy*, prince d'Empire.

Cette branche de Salm-Kirbourg alterne avec celle de Salm-Salm pour la séance & le sufrage à la diete de l'Empire.

HORNES, petite ville sur le territoire de Liege, mais dépendant du duché de Brabant; fief impérial sous l'ancien comté de *Loos*, a donné son nom à la maison de Hornes, qui peut tenir rang entre les plus éminentes de l'europe, tirant son origine des comtes de Loos, ducs de Hasbaye, sortis, de même que les ducs de Brabant, des anciens comtes de Hainaut. Elle a pour tige Thierri de *Loos*, sire de *Hornes*, frere puîné d'Arnoud II, comte de Loos & fils d'Arnoud I & d'Aleyde de Diest. Il fut créé grand veneur héréditaire de l'empire, par l'empereur Henri IV, & mourut vers l'an 1134. Il avoit épousé Ermengarde de *Cuick*, dont le troisieme fils Gérard, épousa Sophie de *Limbourg*, mere de Guillaume I, sire de Hornes, seigneur souverain des villes & terres de Weert & de Vessem, qui céda la souveraineté de Hornes au duc de Brabant. Il mourut vers l'an 1180, & fut pere de Guillaume II, dit Engelbert, décédé en 1203, & allié à Marguerite de *Montbéliard*, dame d'Altena, mere de Guillaume III, sire de Hornes & d'Altena, &c. qui décéda vers l'an 1264. Il eut de sa premiere femme Mathilde de *Vianen*, Guillaume IV, avoué de Thore, pere par sa femme Marguerite de *Loos* de Chiny, de

Gérard, deuxieme du nom, marié à Jeanne de *Louvain*, dame de Gaesbech, de Perwis, Herstal, Baucignies & Montcornet. De cette alliance naquit Guillaume V, mort en 1343, qui de sa seconde femme Elise de *Cleves*, eut Guillaume VI, sire de Hornes, & Thierri, sire de Gaesbeck, de Baucignies, &c. qui a fait la seconde branche.

L'aîné se maria en 1349, à Isabeau d'*Archel*, dont vint Guillaume VII, tué à la bataille d'Azincourt le 25 octobre 1415, laissant de Jeanne de *Heinsberg*, Guillaume VIII, marié à Jeanne, dame de *Montigny* en Ostrevant. Elle fut mere de Jacques, premier du nom, créé comte de Hornes en 1450, par l'empereur Frédéric III, & mort le 3 mai 1488. Il avoit épousé Jeanne de *Mœurs*, de laquelle il laissa entr'autres enfans, Jacques II, comte de Hornes, décédé le 8 décembre 1502, & marié à Jeanne de *la Gruthuse*, dont il eut Jacques III, comte de Hornes, chevalier de la Toison d'or, auquel succéda son frere Jean, deuxieme du nom. Celui-ci n'ayant point de postérité, adopta deux enfans de sa femme Anne d'*Egmont*, veuve de Joseph de *Montmorenci*, seigneur de Nivelle, pour lui succéder en son comté de Hornes & autres terres.

Thiéri de Hornes, mentionné ci-dessus, eut, entr'autres enfans, de Marguerite de *Montigny*, dame de Braine, Arnoul de Hornes, sire de Baucignies, allié à Jeanne, dame de *Honschote*, Hautekercke & Loqueren, mere

de Jean de Hornes, sénéchal de Brabant & amiral de Flandre, tué l'an 1436. Il avoit épousé Marguerite de *La Trimouille*, qui le fit pere de Philippe de Hornes, grand chambellan du duc de Bourgogne, mort en 1488, & marié à Jeanne de de Lannoi, dame de *Brimeu*. Il en eut Arnoul, comte de Hornes, second du nom, & Jean, sire de Baucignies. La postérité du premier s'est éteinte en la personne de Philippe Maximilien de Hornes, comte de Hautekerke, lieutenant général des armées de France, décédé au mois d'octobre 1709.

Jean de Hornes, sire de Baucignies, continua la lignée, & épousa Adrienne de *Ranst*, dame de Boxtel, Cantecroix & Kessel, dont il eut Philippe de Hornes, seigneur de Baucignies, &c. décédé en 1541. Sa femme, Claire de *Renesse*, fut mere de Jean de Hornes, second du nom, comte de Baucignies, gouverneur de Bois-le-Duc, mort en 1551, laissant de sa premiere femme Marie de *Ste Aldegonde*, Gerard de Hornes, comte de Baucignies, gouverneur de Malines & ambassadeur en France, mort le 7 février 1612. Il avoit épousé Honorine de *Withem*, dame d'Ische & de Gossine, de laquelle naquit Ambroise, comte de Baucignies, général de l'artillerie du roi d'Espagne, gouverneur & capitaine général d'Artois, grand fauconier des Pays-Bas, allié à Marie-Chrétienne-Marguerite, dame de *Bailleul* & de Lestang, mere d'Eugene-Maximilien de Hornes,

nes, grand veneur héréditaire de l'Empire, comte de Baucignies, d'Hautekerke & de Bailleul, baron de Boxtel, &c. en faveur duquel la seigneurie d'Overisque fut érigée en principauté, sous la dénomination de Hornes, par lettres du Roi Charles II, du 19 octobre 1677. Le prince de Hornes fut allié avec Marie-Jeanne de *Croy-Solre*, dont sortit Philippe-Emmanuel, prince de Hornes & d'Overisque, grand véneur héréditaire de l'Empire, grand d'Espagne de la premiere classe, gouverneur & capitaine général de la province de Gueldre & de Zutphen, pair de S. Martin, &c. Il a laissé de la princesse Marie-Antoinette de *Ligne*, Maximilien-Emmanuel, prince de Hornes, d'Overisque & du S. Empire, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'Or, né le 31 août 1695, & veuf, 1°. de milady Marie *Bruce*, comtesse d'*Aillesburry*; 2°. de Henriette-Nobertine, wild & rhingrave de Salm, décédée en juin 1751. Il a eu du premier lit :

1°. Marie-Thérese-Josephe, née le 19 octobre 1726, & mariée à Philippe-Joseph, prince de *Salm-Kirbourg*.

2°. Anonime, mariée en 1751, au prince de *Stolberg*.

HUMBERT, famille de Lorraine & de Bourbonnois, anoblie par lettres de Charles III, données à Nancy, le dernier mai 1573, en faveur de Nicolas Humbert, recevenr d'Ein ville, ensuite capitaine & prévôt du même lieu.

HUNOLSTEIN, ancienne baronnie au

pays de Trêves, à présent l'une des prévôtés du chapitre, auquel elle a été engagée par la maison d'*Hunolstein*, répandue en Allemagne & en Lorraine, & qui tire son nom du château de cette baronnie, qui, dès l'an 1080, étoit possédée par Jean, baron d'Hunolstein, pere de Georges, & aïeul de Hugues, qui vivoit en 1198, & eut pour fils Erneste, pere de Hugues, second du nom, vivant en 1245. Celui-ci eut pour enfans Beatrix d'Hunolstein, femme de Conrad *Wildegraff* de Daune, & Jean, baron de Hunolstein, second du nom, marié vers l'an 1290, à N... de *Schoneck*, mere de Jean III, baron de Hunolstein, qui épousa en 1337, Ide de Steincalfez, de laquelle il eut Jean, IVe du nom, marié en 1360. à Elisabeth *Cammeren* de Vorms, fille de Jean, & d'Elisabeth de *Rodenstein*, qui le fit pere de Nicolas qui suit, de Jean, chanoine & écolâtre de la métropole de Treves, & d'Anne, femme de Henri, baron de *Soëtern*.

Nicolas, baron de Hunolstein, épousa en 1390 Lucie, fille de Silman, baron de *Hagen*, & d'Elisabeth *Bayer de* Boppart, & en eut Jean, cinquieme du nom, baron de Hunolstein, qui épousa en 1420 Elisabeth *Vetzerin* de Geispiksheim, qui fut mere de Nicolas, chanoine & grand-chantre de l'église de Trêves, & de Jean, sixieme du nom, qui, après avoir été chanoine & grand-chantre de la même église, épousa Agnès, fille d'Adam de *Pirmont* & de Catherine, baronne d'*Eltz*,

qui le fit pere d'Adam, baron de Hunolſtein, ſeigneur de Zuch, marié en 1486 à Eliſabeth, fille d'Egenof, baron de *Ratzemhauſen*, & de Marguerite de *Lenoncourt*, dont vint Adam, deuxieme du nom, ſeigneur de Zuch, allié en 1510 à Marie, fille de Jean *Hilchin*, ſeigneur de Lorch, & de Dorothée de *Rudesheim*, dont naquit Jean, baron de Hunolſtein, ſeptieme du nom, marié en 1556 à Eliſabeth, fille de Gaſpard, baron de *Hagen*, & de Marie, baronne de *Steincalfelz*, de laquelle il eut 1°. Jean-Schweicart, baron de Hunolſtein, qui a continué la branche aînée reſtée en Allemagne; 2°. Jean-Adam, tige de la branche des ſeigneurs de Soëtern, éteinte à la troiſieme génération; & 3°. Guillaume, baron de Hunolſtein, ſeigneur de Châteauvoël en Lorraine, conſeiller d'état du grand duc Charles, bailli de Sieſberg & de Schawembourg, en 1625, premier gentilhomme de la chambre du duc Charles IV. Il épouſa en 1589, Anne-Marie, fille de Mertzloff *Richard*, baron de Landſberg, & de Suſanne, comteſſe de Rheinack, & en eut 1°. Jean-Guillaume qui ſuit; 2°. Jean-Mertzloff, ſeigneur d'Iderſdorf, marié à Anne-Catherine de *Lutzelbourg*, fille d'Erneſte-Chriſtophe de Lutzelbourg & de Sophie, baronne de *Braubach*, qui fut mere d'Otto-Guillaume, baron de Hunolſtein, ſeigneur de Zuch, d'Iderſdorf, conſeiller d'état du duc de Virtemberg, pere par Louiſe de *Beaujeu*, qu'il avoit épouſée en 1652, d'Otto-Louis, comte

d'Hunolstein, seigneur d'Idersdorf & de Gremcey, chevalier de S. Louis, colonel d'un régiment d'infanterie au service de France, puis premier écuyer d'Elisabeth-Charlotte d'Orléans, duchesse de Lorraine, & bailli d'Estain, mort sans enfans, de sa femme Marie-Adelaïde *du Buchet*, gouvernante des filles d'honneur de la même duchesse de Lorraine, qu'il avoit épousée en 1684. Elle est morte en 1753, âgée de quatre-vingt-dix ans; elle avoit été fille d'honneur d'Adélaïde Henriette de Savoye, électrice de Baviere, & étoit fille de Christophe du Buchet, seigneur d'Ajoncourt, Gentilhomme de la chambre de l'électeur de Baviere, & d'Adélaïde, baronne de *Marimont*.

Jean-Guillaume, baron de Hunolstein, seigneur de Châteauvoël & de Zuch, fils aîné de Guillaume & de Mertzloff *Richard*, fut d'abord chanoine de Trêves, puis conseiller de guerre, chambellan & général de bataille des armées de l'empereur, & auparavant colonel au service du duc Charles IV, qui le fit gouverneur de Bouquenom & de Sarverden en 1636 & de Marsal en 1640. Il avoit épousé en 1628, Marie-Elisabeth, fille d'Otto-Nicolas, baron *de Steincalfer*, & de Christine-Catherine, héritiere de *Helfenstein*, de laquelle il eut, 1°. Philippe-Christophe, chanoine de Mayence & de Virtzbourg; 2°. François-Charles-Felix qui suit; 3°. Ferdinand-François, chanoine de Virtzbourg; 4°. N... abbesse d'Espinal; 5°. N... chanoinesse d'Espinal.

François-Charles-Felix, baron de Hunolstein, seigneur de Châteauvoël, capitaine de Chevaux-Legers pour le service du duc Charles IV, épousa Elisabeth, fille de Herman, baron de *Hatzfeldt*, & de Marie-Catherine, baronne d'*Alberg*, & fut pere de François-Herman, comte de Hunolstein, chevalier de S. Louis, mestre de camp de cavalerie au service de France, puis chambellan & premier écuyer du duc Leopold, enfin conseiller d'état & maréchal de Lorraine & Barrois, mort le 22 Juin 1748. Il avoit été allié, 1°. à N... baronne d'*Oberstein*; 2°. le 13 mars 1706 à Marguerite *le Begue*, morte en 1721, fille de Charles, baron de Vitrey, colonel commandant un régiment de cuirassiers au service de l'Empereur, grand bailli & gouverneur du comté de Vaudémont, & de Magdeleine *le Prud'homme* de Vitrimont; 3°. Jeanne-Barbe-Charlotte, baronne d'Eltz, chanoinesse de Bouxieres, morte en 1743, fille de Charles-Henri, baron d'Eltz, seigneur d'Ottanges, & de Marie-Reine de *Kesselstadt*. Du premier lit, est venu un fils mort en bas âge; du second, deux filles, savoir Gabrielle, mariée en *1726*, à Jean-Pierre-Nicolas, baron de *Canon* & de l'Empire, marquis de Ville-sur-Illon, & Gabrielle Agnès, veuve du 14 sept. 1738, de son oncle à la mode de Bretagne; Leopold-Joseph comte *le Begue*, de l'Empire & de Germini, baron de Torscheviller, chambellan du duc Leopold & de l'Empereur aujourd'hui régnant; & du troisieme lit sont issus Reine-Magde-

leine, chanoinesse de Bouxieres, puis mariée le 13 février 1744, à Charles-Adrien, marquis de *Ligny*, enseigne des gendarmes de Berry, morte sans enfans en 1753, & Philippe-Charles, comte de Hunolstein, seigneur de Châteauvoël, d'Ottanges, Boulange, Volmerange, d'Idersdorf, baron de Fontoy, chambellan du duc Leopold & du roi de Pologne, duc de Lorraine, allié par contrat du 23 juillet 1749, à Marie-Thérese, fille unique de François-Leonore de *Gaules*, dit le comte de Martainneville, vicomte d'Omar près d'Abbeville, baron de Cottigny, seigneur de Martainneville, chevalier de S. Louis, & mestre de camp de cavalerie, & de Marie-Thérese de *Malortie*, dame de Boudeville, comtesse de Hombourg, dont entr'autres deux fils, l'un né en mai 1750, & l'autre en mars 1751.

HUYN. Jean-Joseph, baron de *Huyn*, Feldt maréchal, lieutenant des armées de l'Empereur, & gouverneur de Seguedin en Hongrie, fut élevé à la dignité de comte pour lui & ses descendans mâles & femelles par diplôme de l'Empereur, du 20 juin 1697, naturalisé Hongrois, & mis au rang de la haute noblesse de Hongrie, en considération de sa naissance & du signalé service qu'il venoit de rendre à S. M. Impériale, en réduisant sous sa puissance, la forteresse de Giula, devant laquelle quatre généraux avoient échoué, & ayant donné de grandes preuves de sa bravoure aux siéges de Treves, de Bonn, & de Bude. Il avoit aussi servi avec distinc-

tion Charles IV, duc de Lorraine, en qualité de lieutenant de ses gardes du corps, puis le duc Charles V, en celle de chambellan. Il fut pourvu la même année 1697, du grand gouvernement de Zigeth, villes & pays en dépendans, entre le Drave & le Danube, fait général de la cavalerie en 1704, feldt maréchal, le 11 juin 1707, & conseiller de guerre en 1713. Il avoit pour sixieme aïeul Jean de Huyn, gouverneur de Marsal, frere de Guillaume de Huyn, cardinal du titre de Sainte Sabine, mort à Rome en 1456. Ce Jean fut pere de Nicolas & aïeul de Claude, qui, de sa femme germaine de *Bourgogne*, fille de Jean, seigneur de Parey & S. Ouin, & de Catherine de la Motte, eut Nicolas de Huyn, pannetier de Nicolas de Lorraine, évêque de Metz, duquel il obtint en 1547, permission d'écarteler les armes de sa mere avec les siennes. Il fut pere de Claude de Huyn, lieutenant général du comté de Vaudemont, dont les deux fils Jean & François firent deux branches.

De l'aîné est issu N... de Huyn, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, seigneur de Montigny & Varnéville, marié en 1735, à N... de *Jobal*, niéce du comte d'*Arros*, lieutenant général des armées du Roi, de laquelle il a eu des enfans.

De François de Huyn, le puîné qui fut lieutenant général du comté de Vaudemont, marié le 3 juin 1590, à Françoise *le Picquart*, dame d'Haraucourt-lès-Marsal, vint Nicolas de Huyn, seigneur de Ville-sur Ma-

don, conseiller d'état du duc Charles IV, pere de François-Henri, conseiller d'état du même duc, procureur général du parlement de Nancy, aïeul maternel de Nicolas-François, comte *de Rennel*, & du S. Empire. Il étoit frere aîné du maréchal, comte de Huyn, créé comte du S. Empire, qui mourut dans son gouvernement de Zigeth en Hongrie, le 25 septembre 1719 dans la 82e année de son âge. Il avoit eu de son épouse Catherine de *la Haye*, dame de l'ordre de la Croix de l'Impératrice Eléonore, morte à Varadin, le 15 décembre 1707. 1°. Nicolas-François, comte de Huyn, chanoine de l'église cathédrale de Cinq-Eglises, qu'il a quitté pour passer en Angleterre. 2°. Jacques-Ignace, comte de Huyn, nommé gouverneur de Manfredonia au royaume de Naples, mort le 20 Janvier 1748, laissant deux fils & deux filles de N... comtesse de *Stedlitz*, son épouse. 3°. Léopold François, comte de Huyn, surintendant de l'éducation des pages de leurs Majestés Impériales, qui a épousé en 1720, N... comtesse d'*Aversperg*, niéce du prince de ce nom, & fille du comte d'Aversperg, gouverneur de Vienne, & de N... comtesse de *Thaune*, dont il a eu N... comte de Huyn, qui a été page de l'Empereur, & capitaine au régiment de S. A. R. de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas; & N.. Comtesse de Huyn.

Fin de la huitieme Partie.

